9

BAC

1164



ŒUVRES

CHOISIES

DE L'ABBÉ DE VERTOT.

TOME NEUVIÈME.

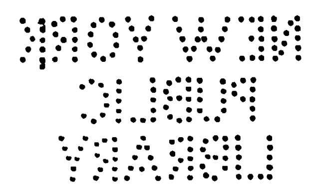
ŒUVRES

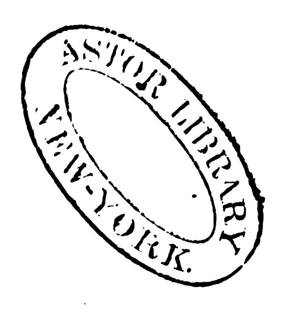
CHOISIES

DE L'ABBÉ DE VERTOT.

TOME NEUVIÈME.

DE L'IMPRIMERIE DE P. DIDOT L'AINÉ,
CHEVALIER DE L'ORDRE ROYAL DE SAINT-MICHEL,
IMPRIMEUR DU ROI.





HISTOIRE

DE L'ORDRE

DES CHEVALIERS

DE MALTE,

PAR L'ABBÉ DE VERTOT.

TOME QUATRIÈME.

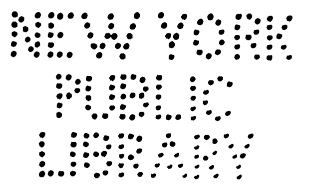


A PARIS,

CHEZ LOUIS JANET, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

RUE SAINT-JACQUES, N° 59.

M D CCC XIX.



HISTOIRE

DES CHEVALIERS HOSPITALIERS

DE

SAINT-JEAN DE JÉRUSALEM,

APPELLÉS DEPUIS

CHEVALIERS DE RHODES,

ET AUJOURD'HUI

CHEVALIERS DE MALTE.

LIVRE DIXIÈME.

Villiers de l'Isle-Adam.

Le Grand-Maître n'eut pas plutôt donné les ordres nécessaires pour la défense de l'isle de Malte, qu'il passa à celle du Goze : il la parcourut, et visita les endroits où les corsaires pouvoient faire quelques descentes; ordonna des retranchemens, fit entrer dans le château plusieurs pièces d'artillerie, et des munitions de guerre et de bouche; laissa, dans cette place, une compagnie d'infanterie; et, après avoir exhorté les habitans à conserver une fidélité inviolable à l'Ordre, il repassa à Malte, et étendit aussitôt ses

4. 1

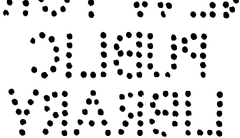
Villiers de l'Isle-Adam.

vûes et ses soins sur Tripoli (1), cette ville d'Afrique, dont on a vu que l'Ordre avoit eu tant de peine à se charger, à cause qu'elle étoit éloignée et sans défense.

Nous avons dit que le chevalier Sanguesse y avoit été établi pour gouverneur, par les commissaires, qui, au nom de l'Ordre, en prirent possession. Le Grand-Maître, en lui envoyant de nouveaux secours, le confirma dans cet emploi. On ne pouvoit guères le remettre en de meilleures mains ; c'étoit un ancien chevalier, qui s'étoit signalé, au dernier siége de Rhodes, par plusieurs actions de valeur, et qui, combattant sous les ordres du Grand-Maître, pendant un siége si long et si meurtrier, avoit acquis l'art de conserver les places qui lui seroient confiées. Ce commandeur, se trouvant resserré dans Tripoli, par d'autres villes voisines, et par des bourgades toutes habitées par des infidèles, et par des peuples autrefois sujets des rois de Tunis, envoyoit souvent contre ces Africains, et sur leur territoire, différens partis, pour ravager la campagne.

Parmi ces villes, occupées par des Mahométans, Gienzor et Tachiora ou Tachore, s'étoient soustraites, depuis quelques années, de la domination des rois de Tunis : la garnison de Tripoli faisoit souvent des prisonniers et du butin jus-

(1) Fazelius, de rebus Siculis, lib. I. — Bosio, tom. 3, lib. V.



qu'aux portes de ces places. Les habitans de Gienzor, fatigués par les entreprises continuelles de ces incommodes voisins, traitèrent avec eux; et, moyennant certaine contribution, dont on convint, Sanguesse, du consentement du Grand-Maître, leur accorda la paix, et étendit, de ce côté-là, la liberté du commerce.

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM.

Le seigneur de Tachore, plus puissant que ceux de Gienzor, et maître d'un bon port, ne voulut point entendre parler de tribut. Le territoire de ce *cheque*, ou seigneur de Tachore, du côté de Tripoli, consistoit dans une grande plaine, qui s'étendoit à quatre lieues de cette ville, vers le levant. Cette grande campagne étoit remplie de villages qui fournissoient, à leur seigneur, un assez grand nombre de cavaliers et d'arquebusiers, fort braves, et dont le principal exercice étoit de voler. Ils en vinrent aux mains avec les Maltois: chaque parti dressoit des embûches à ses voisins. Tout cela se passa, d'abord, avec assez peu de perte de part et d'autre, si on en excepte la mort du chevalier de Harlay, de la langue de France, qu'un excès de courage, et trop peu de précaution, fit périr, avec la troupe qu'il commandoit, dans une embuscade des Tachorisains.

Nous ne nous serions pas arrêtés à ces courses, ordinaires entre des peuples voisins, et de différente religion, si ces petites guerres n'en avoient causé, dans la suite, de bien plus importantes, et dans lesquelles nous verrons que 1531.

Villiers de l'Isle-Adam.

les armes des chevaliers de Saint-Jean ne furent pas moins utiles aux princes Chrétiens, dans cette troisième partie du Monde, qu'elles l'avoient été dans l'Asie, pendant le séjour que la religion avoit fait d'abord dans la Palestine, et ensuite dans l'isle de Rhodes.

Il y avoit déjà quelque tems que des guerres civiles s'étant élevées dans les États d'Alger et de Tunis, les Turcs Ottomans, ou plutôt des corsaires, sous leur nom, pour profiter de ces divisions, s'étoient emparés de plusieurs places, situées le long des côtes de Barbarie. Plusieurs chevaliers, et ceux mêmes qui avoient témoigné le plus d'éloignement, pour se charger de la défense de Tripoli, proposèrent alors, au Grand-Maître, de porter, de ce côté-là, tout l'effort des armes de la religion. Ils lui représentèrent que l'Ordre ne pourroit jamais conserver une place aussi foible que Tripoli, et sur-tout sans territoire, à moins de la couvrir par de nouvelles conquêtes, et par une étendue de pays, qui pût fournir à la subsistance de la garnison. Ce projet n'étoit pas sans fondement; mais, outre que le Grand-Maître, avant que de s'engager dans cette guerre, étoit bien aise de laisser affoiblir ces infidèles, et se ruiner réciproquement, il étoit d'ailleurs actuellement occupé par un dessein formé depuis long-tems, et dont il espéroit que sa religion pourroit tirer un avantage plus considérable.

Modon attiroit alors toute son attention,

c'étoit l'unique objet de ses désirs; et tout ce qui pouvoit l'approcher de Rhodes, paroissoit, à ses yeux, comme une autre Rhodes même, ou du moins comme un moyen qui pourroit, un jour, lui en faciliter la conquête. Ainsi, avant que de fixer absolument sa résidence dans l'isle de Malte, et avant que d'engager son Ordre dans les dépenses nécessaires pour mettre hors d'insulte cette isle, ouverte de tous côtés, il résolut, à la faveur des intelligences qu'il avoit dans Modon, de tâcher de surprendre cette place.

Dans cette vûe, il prit, à la solde de la religion, un bon nombre de soldats, qui venoient de servir au siége de Florence, que le Pape et l'empereur avoient entrepris de concert, et où ces deux princes avoient rétabli l'autorité des Médicis (1). Le chevalier Salviati, parent de ce pontife, et prieur de Rome, par ordre du Grand-Maître, amena ces troupes à Malte, sur six galères bien armées, dont il y en avoit trois à l'Ordre. Le vice-roi de Sicile avoit prêté la quatrième; et Jacques Grimaldi, seigneur Gênois, et grand homme de mer, en avoit loué deux autres qui lui appartenoient, moyennant mille écus par mois; et on étoit convenu qu'il les commanderoit en personne, tant que dureroit cette expédition.

Le Grand-Maître, ne pouvant quitter Malte,

(1) Bosio, tom. 3, lib. VI.

Villiers de l'Isle-Adam.

dont sa présence faisoit la principale force, nomma, pour général de l'entreprise, le prieur de Rome; et le chevalier de Boniface, bailli de Manosque, devoit avoir le commandement de la flotte, pendant que le général seroit à terre, et attaché à l'attaque de Modon. Des brigantins, de différentes grandeurs, chargés de troupes et de munitions de guerre, devoient accompagner les galères; et on confia deux vaisseaux marchands, chargés de planches, et destinés pour l'exécution de l'entreprise, à Jean Scandali, Chrétien Grec de l'isle de Zante, et fils d'un des deux renégats, dont nous avons parlé dans le livre précédent, et à Janni Necolo, aussi Chrétien Grec, tous deux connus, à Modon, par le commerce fréquent qu'ils y faisoient (1).

Outre un grand nombre de chevaliers, qui s'embarquèrent pour cette expédition, le vicomte de Cicala, fameux armateur, et frère du cardinal de ce nom, offrit ses services au Grand-Maître; et il joignit la flotte de l'Ordre, avec deux galères bien armées, qui lui appartenoient, et qu'il commanda en personne.

Avant que cet armement sortît des ports, on tint plusieurs Conseils, au sujet de l'exécution de cette entreprise; et, après différens projets, le Grand-Maître s'arrêta à celui-ci : Que les galères, brigantins, grips, et autres petits navires, se tiendroient cachés le long des côtes de la pe-

(1) Lib. IX, pag. 503.

tite isle de Sapienza, située vis-à-vis Modon; que, sur le soir et proche de la nuit, on feroit avancer deux navires marchands, chargés, en apparence, de bois et de planches, mais sous lesquelles il y auroit un bon nombre de chevaliers et de braves soldats cachés; que le jeune Scandali, sous prétexte de demander pratique, et, de concert avec son père, se rendroit au pied de la tour du môle, qui étoit environ à cinq cents pas de la place, et qu'il s'en empareroit; que le compagnon du jeune Scandali se présenteroit, d'un autre côté, à l'entrée du port; et qu'après avoir essuyé, pour la forme, la visite de Quir Calojan, l'autre renégat, directeur de la douane, il se retireroit, à la faveur de la nuit, dans sa maison; que le lendemain, à l'ouverture de la porte, les troupes qui étoient cachées dans ces deux brigantins, se joindroient pour s'emparer de cette porte; qu'on tireroit aussitôt un coup de canon pour en donner avis au général, qui, à l'instant, partiroit de l'isle de Sapienza, débarqueroit ses troupes, et se jetteroit dans la place par la porte qui auroit été surprise.

Le prieur de Rome, qui étoit chargé de cette expédition, partit du port de Malte, le 17 août; et, après avoir vogué heureusement, pendant quelques jours, il ne voulut arriver que de nuit à l'isle de Sapienza. Il cacha sa petite flotte dans la cale de l'isle la plus couverte; et, après avoir désarboré ses galères, il envoya, à Modon, Straligopule et Marquet, ces deux Rhodiens, dont 1531.

Villiers de l'Isle-Adam.

nous avons parlé, afin de reconnoître si les deux renégats n'avoient point changé de disposition, et s'ils étoient toujours maîtres de leurs postes, et en état de tenir leur parole. Les deux Rhodiens, déguisés en marchands, entrèrent dans Modon, virent les deux Grecs renégats; et, les ayant trouvés fermes, inébranlables, et même dans l'impatience de se signaler dans l'exécution de cette entreprise, ils les engagèrent à passer, avec eux, dans l'isle de Sapienza, pour en conférer avec le prieur de Rome. Ce général les reçut bien; et, après leur avoir confirmé, de la part du Grand-Maître, les promesses d'une magnifique récompense, que les deux Rhodiens leur avoient faites, il leur proposa différentes difficultés, auxquelles ils satisfirent pleinement. Ils ajoutèrent que tout consistoit dans la diligence et la promptitude de l'exécution; et, pour y déterminer Salviati, ils lui représentèrent que l'Ordre n'avoit manqué l'entreprise sur Rhodes, que par sa lenteur et son trop de précaution. Mais ce général, craignant une double intelligence, et que ces deux Grecs, après avoir renoncé à la foi, ne se fissent pas scrupule de le trahir et de le livrer aux Turcs, il exigea d'eux, avant que de s'engager plus avant, qu'ils conduisissent, à Modon, le commandeur Sciatese, Romain, le chevalier de Broc, Français, de la langue de Provence, et le seigneur Jacques Grimaldi, afin qu'étant sur les lieux, ils pûssent, tous trois, reconnoître s'il y avoit sûreté dans

cette entreprise, et convenir, ensuite, des dernières mesures, pour le débarquement des troupes, et l'attaque de la place.

Ces deux renégats, avec les chevaliers, déguisés en marchands, abordèrent, sur le soir, au port de Modon, comme s'ils fûssent revenus pour les affaires de leur commerce, de l'isle de Sapienza. Scandali, le père, qui commandoit dans la tour du môle, sous prétexte d'y donner à souper à ces prétendus marchands, leur fit voir la facilité qu'il avoit de les en rendre maîtres; et, dans la même vûe, ils furent coucher chez l'autre renégat, qui logeoit proche de la porte de la ville, et dont, comme douanier, il avoit les entrées libres. Les chevaliers parurent contens de la disposition où ils voyoient ces deux Grecs; et le fils de Scandali, Chrétien, comme nous avons dit, et qui n'avoit pas voulu imiter son père, dans son apostasie, les ramena, le lendemain, à Sapienza.

Les chevaliers, à leur retour, déclarèrent, au général, qu'ils croyoient que ces deux renégats marchoient, de bon pied, dans cette affaire; mais qu'après tout, on ne pouvoit prendre trop de précaution avec des traîtres; qu'ils trouvoient même de grandes difficultés dans l'exécution de cette entreprise; que, quoique Scandali commandât dans la tour du môle, les janissaires, qui y étoient de garde, au premier mouvement qu'il feroit, prendroient les armes contre lui; que, sur le bruit, inévitable dans ces occasions,

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM.

et sur l'avis qu'en recevroit le gouverneur de Modon, il feroit fermer, aussitôt, les portes de la ville, et que la garnison et les habitans seroient bientôt en état de repousser ceux qui les attaqueroient. Ces difficultés, et même celles qu'en pareilles occasions on ne peut presque jamais prévoir, balançoient, dans l'esprit du général, le désir qu'il avoit de tenter cette entreprise. Le jeune Scandali, ayant pénétré une partie des soupçons du général, lui dit que son père ne l'avoit fait venir de Zante, et ne lui avoit communiqué le secret de ce dessein, que dans la vûe de l'offrir, et de le lui remettre pour ôtage de sa fidélité, et qu'il étoit prêt à rester dans sa galère; qu'à l'égard des janissaires, qui étoient, en petit nombre, dans la tour du Môle, son père sçauroit bien les éloigner sous différens prétextes; et qu'il avoit même résolu de les faire boire, et de les enyvrer, pour les mettre hors d'état de s'opposer à l'entrée des chevaliers dans la tour; d'ailleurs que le dessein de son père et de son associé, n'avoit jamais été d'emporter cette place à force ouverte; qu'on n'y réussiroit que par surprise; qu'il craignoit seulement que la facilité qui paroissoit dans l'exécution, n'eût fait naître la défiance du général. Enfin, ce jeune homme, plein de zèle et de courage, leur montra cette conquête par des endroits si aisés et si brillans, que tout le Conseil résolut de ne pas différer davantage: et on renvoya le jeune Scandali à son

père, pour l'assûrer que, le soir même, on tenteroit l'entreprise.

Dans cette vûe, le général fit embarquer plusieurs chevaliers, et un bon nombre de soldats, sur deux felouques ; et on les cacha sous des planches, dont ces deux petits bâtimens paroissoient chargés, et qui étoient destinés à faciliter le débarquement des troupes qui étoient sur les galères. Stefi Marquet, le Rhodien, dont le commandeur Bosio s'étoit servi si utilement pour former le premier plan de cette conjuration, étoit sur le premier brigantin, qu'on appelloit, en ce tems-là, un grips. Il se rendit, sur le soir, à l'entrée du port. Calojan, qui en avoit la garde, en qualité de grand douanier, feignant de ne le pas connoître, monta dans ce navire; et, après l'avoir visité, pour la forme, et pour ne se pas rendre suspect, il en fit son rapport, au gouverneur, comme d'un petit navire chargé de planches, qu'un marchand venoit vendre, dit-il, à des ouvriers de la ville : le gouverneur lui permit de le laisser entrer. Ceux qui étoient cachés dans cette felouque, déguisés en matelots, à la faveur des ténèbres, et sous prétexte d'être obligés de partir, le lendemain, de grand matin, mirent à bord ces planches, et des pièces de bois dont ils formèrent une espèce de pont, vis-à-vis la porte de la ville qu'on vouloit surprendre, pour faciliter le débarquement des troupes qui étoient sur les galères; et ils se retirèrent, ensuite,

Villiers de l'Isle-Adam.

dans la maison du renégat, où ils passèrent le reste de la nuit.

Le jeune Scandali, qui étoit dans l'autre felouque, vint, presqu'en même-tems, donner fond à la pointe de la tour; et, comme son père y commandoit, et que lui-même y venoit souvent de l'isle de Zante, où il demeuroit, les janissaires de la tour, avec lesquels il étoit familier, le reçurent sans difficulté; et il entra dans cette tour avec huit autres Grecs, déguisés en Turcs, qui en parloient la langue avec facilité, et qui se disoient soldats des garnisons de Lepante et de Patras. Son père, suivant qu'on en étoit convenu, dispersa, par différentes commissions, quelques-uns des gardes; et il invita à souper ceux qui restoient. Dans la châleur du repas, on leur présenta d'un excellent vin Grec, que son fils, disoit-il, lui avoit apporté dans sa felouque. Les véritables Turcs, d'autant plus friands de cette liqueur, qu'elle leur étoit défendue par la loi, en burent avec excès : ils furent bientôt yvres; et, à la faveur d'un assoupissement qui suit, ordinairement, l'yvresse, les chrétiens Grecs, déguisés en janissaires, introduisirent, dans la tour, les chevaliers et leurs soldats, qui étoient restés cachés dans le brigantin. Ils coupèrent la gorge aux Turcs, en lièrent d'autres, se rendirent maîtres de la tour; et tout cela se passa dans le silence de la nuit, sans bruit, et sans que le gouverneur, qui étoit logé à cinq cents pas de la tour, en eût aucune connoissance.

Villiers de l'Isle-Adam.

D'un autre côté, le renégat Calojan, à la pointe du jour, et à l'ouverture de la porte, s'y présenta avec quelques chevaliers déguisés en matelots, et qui avoient passé la nuit dans sa maison : ils s'arrêtèrent à la porte pour donner le tems au reste des soldats, qui étoient cachés dans les deux grips, de s'avancer. Ces deux troupes se joignirent : ils étoient environ trois cents hommes. A leur approche, les prétendus matelots qui étoient à l'entrée de la porte, mirent l'épée à la main, chargèrent les gardes, en tuèrent quelques-uns, et le gros de la troupe étant survenu, se saisit de la porte, et crut la ville prise. On tira aussitôt un coup de canon pour signal, et, pour donner avis, au général, qu'il s'avançât, en diligence, avec ses galères. En l'attendant, les troupes Chrétiennes, au lieu de marcher droit au château où le gouverneur étoit retiré, après avoir laissé seulement un corps-de-garde à la porte de la ville, se jettèrent dans les premières maisons, et les plus proches de la porte, pour les piller : on y commit toutes les violences ordinaires en pareilles occasions, dans des places surprises ou emportées d'assaut, et l'épée à la main. Les habitans, pour éviter la première fureur du soldat, se réfugièrent dans le château : le gouverneur leur fit prendre les armes ; et, ayant reconnu le petit nombre des Chrétiens, et que la plûpart s'étoient même séparés pour piller, il sortit à la tête de sa garnison et des habitans, chargea brusquement ces pillards qui

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM.

étoient dispersés, et en tua d'abord plusieurs. Un péril commun les réunit; ils se rallièrent, firent ferme, et, en attendant l'arrivée des galères, tâchèrent de se maintenir dans les différens postes qu'ils occupoient. On se battoit, de part et d'autre, avec une égale fureur; les chevaliers, qui perdoient, à tous momens, les plus braves de la troupe, se désespéroient de ne point voir arriver le secours; mais ils ne sçavoient pas qu'un vent violent et contraire avoit empêché le général d'entendre le bruit du canon; et ce ne fut que sur le midi, et par une barque que le jeune Scandali dépêcha, qu'il apprit que les chevaliers étoient dans la ville, et aux mains avec la garnison du château. Il se rendit aussitôt dans la place; et, avec toute la diligence que put faire la chiourme de ses galères, il débarqua sans obstacle. Après que, selon l'ordre de la guerre, il eut laissé quelques troupes, commandées par le chevalier d'Humières à la garde des galères, et dans la tour du môle, il s'avança, à la tête du corps qu'il commandoit, joignit ceux qui étoient aux mains avec le gouverneur et sa garnison; autant par sa valeur, que par le nombre supérieur de ses soldats, il l'obligea bientôt de se renfermer dans le château. Comme il n'y avoit pas moyen de l'y forcer sans artillerie, il en envoya chercher sur les galères: mais, pendant tout le tems qu'on mit à faire venir du canon, il arriva du secours au gouverneur. Ce commandant n'avoit pas plutôt vu la première troupe des chevaliers dans

la place, qu'il avoit dépêché des courriers dans les villes voisines, et au gouverneur de la province, pour lui faire part de la descente et de l'attaque des Chrétiens. Heureusement pour le gouverneur du château, le sangiac de la province étoit à la tête d'un corps considérable de troupes, que, par ordre de Soliman, il devoit conduire incessamment sur les frontières de Hongrie, où le Grand-Seigneur faisoit alors la guerre. Le sangiac, qui n'étoit pas campé loin de Modon, aux premières nouvelles qu'il eut de l'entreprise des chevaliers, fit partir quelques compagnies de cavalerie, qui se rendirent, avec une extrême diligence, à Modon, et qui furent introduites, dans le château, par une porte qui donnoit dans la campagne, pendant que le général des Turcs s'avançoit, lui-même, à la tête de six mille hommes d'infanterie. Le gouverneur de la place, ayant fait mettre pied à terre à ces cavaliers, pour engager l'action, sortit à leur tête, et chargea les chevaliers avec toute sa garnison. Quoique le prieur de Rome s'apperçut bien qu'il étoit venu du secours aux infidèles, il ne laissa pas de soutenir leur attaque avec beaucoup de courage; et, après leur avoir tué les plus braves de leurs cavaliers, et fait plusieurs prisonniers, il força les autres à chercher leur salut, derrière les fortifications du château. Cependant, ayant appris, de ses prisonniers, que le sangiac arriveroit infailliblement, à Modon, avant le soleil couché, et n'ayant pas de troupes en assez grand

Villiers de l'Isle-Adam.

nombre pour lui résister et assiéger la place dans les formes, comme il n'avoit compté, pour le succès de ses desseins, que sur l'avantage d'une surprise, il se vit réduit, malgré lui, et avec beaucoup de chagrin, à la nécessité de se rembarquer.

Mais, avant que de faire sonner la retraite, il fit bloquer la porte du château par un bon retranchement, et il abandonna la ville entière au pillage. Les plus riches maisons devinrent alors la proye du soldat : les chevaliers mêmes et les principaux officiers, prirent part à une occupation plus utile qu'honorable. On ne peut exprimer les richesses qu'ils enlevèrent dans cette ville. Ce qui fut encore plus fâcheux pour les habitans, c'est que les Chrétiens transportèrent, dans leurs galères et dans leurs vaisseaux, plus de huit cents femmes ou filles, qu'ils firent prisonnières et esclaves. Parmi ces dames de Modon, le hazard fit tomber entre les mains du vicomte de Cicala, une jeune Turque d'une rare beauté : après l'avoir conduite à Messine, et l'avoir fait baptiser, il en fit sa femme, et en eut un fils appellé Scipion Cicala, que différentes aventures conduisirent à Constantinople, et qui, après avoir pris le turban, parvint, par sa valeur, au commandement des armées, et vengea, depuis, les Turcs du sac de Modon. Un peu avant le soleil couché, les chevaliers abandonnèrent cette ville; tout se rembarqua sans obstacle et sans perte, si on ne compte, pour une perte très-con-

sidérable les frais de cet armement, dont la religion ne fut pas dédommagée par le pillage, qui ne tourna qu'au profit des particuliers. VILLIERS DE L'ISLE-ADAM.

Le Grand-Maître, par le retour des galères, n'apprit qu'avec douleur le mauvais succès de cette entreprise; mais, comme son courage fut toujours au-dessus des accidens de la fortune, il jugea, dès-lors, que la providence vouloit que son Ordre se fixât dans Malte; et il ne songea plus qu'à fortifier cette isle, et à la mettre à couvert des insultes et des incursions des corsaires.

Pendant qu'il étoit occupé par des soins si dignes d'un souverain, il s'éleva un nouveau sujet d'exercer sa patience et sa fermeté. Baltasar Waltkirk, évêque de Malte, étant mort, c'étoit à l'empereur à nommer celui qui devoit remplir cette dignité; et la religion, suivant le traité fait avec ce prince, lui devoit proposer trois ecclésiastiques, dont un, au moins, devoit être au choix de l'Ordre, en le prenant parmi les sujets de l'empereur. Le Grand-Maître et le Conseil présentèrent, au vice-roi de Sicile, frère Pontus Laurencin, de la langue d'Auvergne, frère Thomas Bosio, Italien, et vice-chancelier de l'Ordre, et frère Dominique Cubelle, de la langue d'Arragon, et vassal de l'empereur. Le Grand-Maître, pour récompenser, dans la personne de Thomas Bosio, le rare mérite et les services importans que le commandeur, son frère, avoit rendus à l'Ordre, eut été bien aise que le choix de l'empereur eût tombé sur Bosio. Il fit part au Pape

de ses vûes. Ce pontife, dont le commandeur avoit été, pendant sa vie, un des camériers secrets, et qui conservoit chèrement la mémoire de ses services, en écrivit à ce prince. Non-seulement il en parla, à son ambassadeur, comme d'une chose qui lui seroit agréable, il ordonna encore au seigneur Salviati, son parent, et père du prieur de Rome, d'en écrire, de sa part, au cardinal Campegge, qui résidoit alors auprès de l'empereur, en qualité de légat *à latere*, pour qu'il pressât, sans relâche, cette nomination. L'empereur reçut agréablement les offices du Saint-Père, et il lui fit dire par son ambassadeur, qui résidoit à Rome, qu'il lui donneroit, dans peu de tems, la satisfaction qu'il souhaitoit au sujet de l'évêché de Malte. Mais ce prince, qui ne disposoit de ses grâces qu'avec une extrême circonspection, soit pour en tirer d'autres du Pape, ou qu'il n'eût pas le tems de vaquer à cette affaire, différa la nomination de Bosio; et ce ne fut qu'après avoir engagé le Pape et la religion de Saint-Jean dans une ligue contre les Turcs, qu'il déclara publiquement la nomination à l'évêché de Malte en faveur de Thomas Bosio : il en remit l'acte entre les mains de l'ambassadeur de la religion, qui résidoit auprès de lui.

Ce ministre, qui sçavoit combien cette nomination feroit plaisir au Grand-Maître, lui envoya cet acte par un courrier exprès. Le Grand-Maître le reçut avec une joye sensible, qu'il partagea avec le nouvel élu, auquel il annonça

les premières nouvelles de sa dignité. Tous les chevaliers, qui étoient, alors, dans l'isle, en félicitèrent l'un et l'autre; et le sacerdoce et l'empire ayant également concouru dans cette élection, on regarda cette affaire comme heureusement finie. Le Grand-Maître, pour y mettre le sceau et la dernière main, voulut que Bosio allât, lui-même, prendre ses bulles, et se faire sacrer à Rome. Il le fit accompagner par un ambassadeur extraordinaire, qu'il dépêcha au Pape, pour le remercier de la continuation de ses bontés envers l'Ordre; et cet ambassadeur étoit chargé de présenter, en même-tems, l'élu à Sa Sainteté.

L'un et l'autre, étant arrivés à Rome, demandèrent et obtinrent une audience du Pape. L'ambassadeur, en lui présentant Bosio, lui dit qu'il étoit chargé, de la part du Grand-Maître et du Conseil, de le remercier de ses bons offices auprès de l'empereur, et d'avoir engagé ce prince à préférer Bosio à un de ses sujets. Mais quelle fut la surprise de ce ministre et de celui qui l'accompagnoit, lorsqu'il entendit ces paroles sortir de la bouche de ce pontife: Que l'église de Malte étoit déjà pourvue d'un pasteur; qu'il avoit nommé, lui-même, à cet évêché, le cardinal Ghinucci; qu'il n'avoit pu donner des marques plus éclatantes de son affection constante envers l'Ordre, qu'en mettant, dans cette place, un des plus dignes sujets de l'église, et un cardinal d'un aussi grand mérite; que cette Éminence alloit

Villiers de l'Isle-Adam.

envoyer, à Malte, un grand-vicaire pour prendre possession, en son nom, de cette dignité; et qu'il espéroit qu'il n'y trouveroit pas d'obstacle ni d'opposition.

Quoique l'ambassadeur fût comme assommé, par un discours si peu attendu, il ne laissa pas de lui répondre qu'il trouveroit toujours, dans le Grand-Maître et dans le Conseil, une parfaite soumission à ses ordres; mais que cette affaire regardoit uniquement l'empereur, et la manière dont il prendroit un changement si surprenant. « C'est à nous, repartit le Pape, en haussant sa « voix, et non pas à Charles, à pourvoir cette « église, depuis que la propriété de cette isle a « passé à d'autres mains ». Et, là-dessus, il congédia l'ambassadeur et Bosio, qui se retirèrent, pénétrés de chagrin, et couverts de confusion.

Le Grand-Maître n'en fut pas moins surpris et affligé. Il ne manquoit plus, pour ainsi dire, à sa constance, que cette dernière épreuve: il la soutint avec sa fermeté ordinaire; et, pour se démêler d'une affaire aussi délicate, et ne se pas trouver entre deux Puissances, qu'il avoit également intérêt de ménager, il jugea à propos, avant que de faire aucun mouvement, de voir le parti que prendroit l'empereur. Il n'en pouvoit pas prendre, lui-même, un plus judicieux. Charles-Quint, qui trouva sa dignité blessée par l'entreprise du Pape, fit son affaire de celle de Bosio. Ce prince, quoique si concerté dans toutes ses paroles, ne put s'empêcher de faire éclater

Villiers de l'Isle Adam.

son ressentiment. Sangro, un de ses historiens, prétend que, dans les premiers mouvemens de son indignation et de sa colère, il lui échappa de dire qu'il ne s'étoit jamais fié à ce Pape, parce qu'il avoit observé que, dans toutes ses actions, il y avoit toujours quelque finesse cachée; et que ce prince ajouta que, pour cette fois, il avouoit, à sa honte, qu'il y avoit été trompé, pour ne s'être pas assez défié des manières vives et empressées, en apparence, dont il avoit sollicité, lui-même, la nomination de Bosio. Apparemment que le chagrin de se voir la dupe du Pape, dans un art où il se croyoit infiniment supérieur à ce pontife, arracha des plaintes si amères de Charles-Quint. Mais, quoiqu'il en dît, et, peut-être, pour soulager son ressentiment, il paroît, par tous les historiens, que les offices du Pape avoient d'abord été très-sincères. Son changement ne fut point l'effet d'un dessein prémédité; mais on prétend que ce pontife ne voulut supplanter l'empereur, que pour se venger du retardement qu'il avoit apporté à la nomination de Bosio; et que, dans le chagrin que cela lui donnoit, il n'avoit pu s'empêcher de dire, à ce sujet, et en s'en plaignant à quelques cardinaux: « que « quand un souverain pontife s'abaissoit jusqu'à « prier, ses prières et ses offices devoient être re« çus comme des commandemens ».

D'autres soutiennent que, sans chercher, dans ce changement, un rafinement de vengeance, dont il n'étoit pas trop capable, il avoit fait ré-

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM.

flexion, que, dans la considération et le crédit que la plûpart des chevaliers avoient dans toutes les Cours de l'Europe, et sur-tout dans ce degré de puissance où cet Ordre militaire s'étoit élevé, il ne convenoit point, aux intérêts du Saint-Siège, que l'empereur et les rois de Sicile, ses successeurs, conservâssent, sur l'évêché de Malte, le droit de patronage, qui donnoit, au titulaire, l'entrée dans le Conseil, et même la première place après le Grand-Maître; qu'un évêque habile et intrigant, dans les troubles, dont l'Italie étoit souvent agitée, pourroit engager les chevaliers dans des partis opposés à ceux des Papes; en un mot, qu'on ne devoit point souffrir qu'un Ordre religieux, toujours armé, voisin de l'Italie, et qui avoit, à son commandement, des troupes et des flottes, dépendît d'une autre Puissance que de celle du Saint-Siège.

Quoi qu'il en soit de ce motif, qui ne laissoit pas d'avoir sa solidité, et quelques instances que l'empereur fît pour obliger le Pape à se désister de la nomination du cardinal Ghinucci, ce pontife, en conservant les dehors d'une bonne intelligence avec Charles-Quint, fut toujours inébranlable sur cet article; et ce qui pourroit faire croire que sa fermeté ne venoit point de son ressentiment, c'est qu'étant à l'extrémité, et dans ces momens précieux qui décident de l'éternité, et où toutes les passions disparoissent, il fit appeller le cardinal Caraffa, qu'il connoissoit pour très attaché aux intérêts du Saint-Siège; et il le char-

gea de représenter, à son successeur, qu'il étoit obligé, en conscience, de maintenir, hautement, la nomination, qu'il avoit faite, de Ghinucci. Mais, comme les dernières intentions des souverains les plus absolus sont, presque toujours, ensevelies dans leurs tombeaux, Paul III, qui succéda, depuis, à Clément VII, ayant reçu des lettres très-pressantes, de la part de l'empereur, et voulant, d'ailleurs, pour ses intérêts particuliers, en faveur de sa famille, ménager un prince si puissant, il résolut de lui donner satisfaction. L'affaire fut mise en négociation; il se trouva des tempéramens pour concilier les intérêts des deux concurrens. Bosio, après trois ans de poursuites et de dépenses infinies, à la Cour de Rome, et à la suite de l'empereur, obtint enfin ses bulles, mais à condition de payer, au cardinal, une pension de neuf mille livres par an; et l'empereur, qui croyoit qu'il y alloit de sa gloire, que celui auquel il avoit procuré l'évêché, en jouît dans toute son étendue, pour le dédommager de la pension, lui donna, en Sicile, une abbaye de pareille valeur.

Villiers de l'Isle-Adam.

Quoique cette affaire n'ait été terminée que sous le pontificat de Paul III, nous avons cru, pour la satisfaction du lecteur, en devoir anticiper la conclusion, et afin de n'être pas obligés de revenir au même fait, par des digressions, qui embarrassent, souvent, le fil de la narration. 1536.

Cependant la fermeté que Clément avoit fait

Villiers de l'Isle-Adam.

paroître à maintenir la nomination du cardinal Ghinucci, n'avoit rien diminué de son zèle contre les infidèles. Il joignit un bon nombre de ses galères à la flotte de l'empereur; et, sur un bref très-pressant qu'il en écrivit au Grand-Maître, ce prince, de son côté, mit aussitôt en mer la grande caraque, les galères et les vaisseaux de la religion. On peut dire que pour ces armemens, l'Ordre n'avoit pas besoin des exhortations de ce pontife; les chevaliers, par l'esprit de leur institut, et par reconnoissance pour Charles-Quint, lui fournirent toujours de puissans secours, quand il s'agissoit de faire la guerre aux infidèles. Il ne se passa guères d'actions, comme nous l'allons voir, soit en Asie, soit en Afrique, où on ne vît briller, dans les armées de l'empereur, les étendards de Saint-Jean.

Cette escadre joignit, le 8 d'août, la flotte de l'empereur, commandée par le fameux André Doria, prince de Melphe. Celle des Turcs, composée de soixante et dix voiles, étoit alors dans le golfe de Larta, ou de la Préverse. Doria, faisant route, trouva, auprès de Zante, soixante galères Vénitiennes; et il proposa au noble Vincent Cappello, qui en étoit général, de joindre leurs flottes, de forcer Gallipoli, et de porter leurs armes jusqu'à Constantinople, qu'ils trouveroient dénuée de sa garnison ordinaire, parce que Soliman l'en avoit tirée pour fortifier l'armée qu'il commandoit, en personne, sur les frontières de Hongrie. Mais les Vénitiens, qui ména-

geoient les Turcs avec tant d'égards, qu'ils en souffroient souvent des insultes, sans oser les repousser, se dispensèrent de prendre part à cette entreprise, sous prétexte qu'ils avoient promis, au Grand-Seigneur, de demeurer neutres en cette guerre.

La flotte Chrétienne, se trouvant alors entre l'isle de Sapienza et Modon, on proposa de s'attacher à cette dernière place, et d'en former le siége. C'étoit le sentiment du prieur de Rome et des chevaliers qui auroient été bien aises de tenter, à force ouverte, la conquête d'une place qu'ils avoient manqué de surprendre, l'année précédente. Mais les soldats qui n'avoient guères d'autre solde que le butin qu'ils pouvoient faire, témoignèrent beaucoup de répugnance pour cette entreprise; et ils disoient assez hautement, qu'ils n'exposeroient pas leurs vies à l'attaque d'une place aussi forte, et où les chevaliers, l'année précédente, n'avoient rien laissé qui pût dédommager les victorieux de leurs fatigues. Le Conseil de guerre se crut obligé de dissimuler des discours, qu'on auroit punis, si ces soldats eussent été payés exactement : et l'on se détermina à faire le siége de Coron, place alors bien moins fortifiée, et qui n'étoit éloignée de Modon, que de douze milles par terre.

Coron ou Coroné, autrefois *Chéronée,* patrie de Plutarque, aussi grand philosophe, que fameux historien, se trouve à la gauche du cap Gallo, de la figure d'un triangle scalène ou à

côtés inégaux : un des angles regarde un rocher escarpé ; les deux autres sont vus du golfe de Coron, qui sert presque de port à la tour. Mais ces angles ne sont pas battus par les eaux de la mer ; et l'on peut, en les côtoyant, faire facilement le tour de cette forteresse, laquelle étoit revêtue d'une muraille à l'antique et assez foible, mais flanquée de six tours d'ancienne structure.

Doria, en ayant reconnu la situation, après avoir débarqué ses troupes, fit avancer les galères : il les plaça derrière les vaisseaux de haut bord, et sur-tout la grande caraque de la religion, qui, tirant par-dessus les galères, abattit la plûpart des défenses de cette place. Toute l'artillerie de ces vaisseaux, et deux batteries qu'on avoit dressées à terre, ayant fait une large brèche, le comte de Sarno, et Mendoze, mestre de camp d'un régiment Espagnol, furent commandés pour monter à l'assaut : ils s'y portèrent avec beaucoup de valeur ; mais ils ne trouvèrent pas moins de courage dans les Turcs, qui leur tuèrent trois cents soldats, plusieurs officiers, et en blessèrent un plus grand nombre. Les prieurs de Rome et d'Auvergne, qui avançoient pour les soutenir, prirent leurs places ; ils étoient sortis, l'un et l'autre, de la grande caraque, à la tête de deux cents chevaliers, et de cinq cents hommes à la solde de la religion. Ce second assaut ne fut pas moins meurtrier que le premier : malheureusement pour les attaquans, les échelles ne se trouvèrent pas de longueur proportionnée

à la hauteur des murailles ; il fallut que les chevaliers, pour gagner le haut de la brèche, tâchâssent de s'accrocher à la muraille, et qu'ils grimpâssent des mains et des pieds.

Villiers de l'Isle-Adam.

Dans une situation si violente, ils se trouvèrent exposés au feu de la mousqueterie, aux coups d'arbalètes ; et les pierres, les feux d'artifice, et les huiles bouillantes ne leur furent pas épargnés. Il en périt un grand nombre par ces différentes armes ; mais, comme ils étoient résolus de se faire tous tuer au pied des murailles, plutôt que d'abandonner l'attaque, après avoir invoqué le nom de Saint-Jean, qui étoit leur cri de guerre, ils se poussèrent avec tant de fureur, qu'en se soutenant les uns les autres, ils s'élevèrent jusques sur la brèche, s'en rendirent les maîtres, et y arborèrent le grand étendard de la religion.

Les armées de terre et de mer, ne virent ce signal de la victoire qu'avec de grands cris de joye. Ce bruit fit croire aux assiégés, que les Chrétiens étoient maîtres de la place : ceux des habitans, qui étoient encore retranchés en différens quartiers de la ville, et la garnison du château, arborèrent le drapeau blanc. La capitulation fut bientôt signée ; les Turcs naturels, avec leurs maisons, furent conservés ; et on abandonna celle des Juifs au pillage. Doria fut ensuite assiéger Patras, dont il se rendit maître, pendant que les galères de la religion s'emparèrent du château d'Ardinel, et d'autres forts situés le long de la

côte, et qu'ils emportèrent sans trouver beaucoup de résistance. Après cette expédition, et l'hyver approchant, les différentes escadres dont la flotte Chrétienne étoit composée, se séparèrent, et se retirèrent dans leurs ports.

L'année suivante, les Turcs qui n'aimoient pas à demeurer sur leur perte, firent un puissant armement pour recouvrer Coron; et, sitôt qu'on put tenir la mer, un fameux corsaire, appellé le Maure, par ordre de Soliman, vint, avec quatre grandes galères, bloquer cette place, pendant qu'un autre général Turc l'assiégeoit par terre.

Doria, instruit de leurs desseins, se mit aussitôt en mer; et il fut joint par les galères du Pape et de la religion, commandées par le prieur de Rome. La flotte Chrétienne s'avança, en bonne ordonnance, contre les infidèles. Les soldats demandoient la bataille avec de grands cris: mais Doria, quoiqu'aussi brave soldat que grand Capitaine, soit par prudence, ou pour se perpétuer dans le commandement, évitoit les combats décisifs; et il disoit ordinairement, qu'il n'aimoit pas à se trouver dans des occasions où la fortune avoit souvent plus de part que la conduite des généraux. Son unique dessein étoit de jetter du secours dans la place, et ensuite de se retirer. Dans cette vûe, il mit à la tête de sa flotte la grande caraque de Malte, d'où, comme d'un fort et d'une citadelle, il battoit en ruine les Turcs: et il avoit donné ordre à des capitaines particuliers, à la

à la hâte, quelques ouvrages avancés autour du bourg. Tous les habitans de l'isle, par ordre du Grand-Maître, prirent les armes; et, pour pourvoir à la sûreté des reliques et des Titres de la religion, il les fit passer en Sicile, où ce précieux dépôt fut conservé avec soin. Après de si sages précautions, il attendit, avec fermeté, l'arrivée des Barbares; mais leur général prit une autre route : il retourna en Afrique, et fit éclater des desseins, dont nous aurons lieu de parler dans la suite.

Le Grand-Maître, aussi attentif à la conservation de la discipline régulière, qu'à la défense de son État, profita de cet intervalle que lui donnoient les infidèles, pour convoquer un Chapître général. Depuis la perte de Rhodes, et pendant huit années, que la religion, sans résidence fixe, avoit erré en différens endroits, il s'étoit introduit plusieurs abus, auxquels il jugea à propos de remédier. Les chevaliers, en abordant à Malte, s'étoient logés séparément, et comme ils avoient pu, en différens quartiers du bourg, et même de l'isle, contre l'usage de l'Ordre, et contre ce qui s'étoit pratiqué à Rhodes, où il y avoit un endroit de la ville, appellé *Collachio*, uniquement destiné pour le logement des chevaliers, sans que les séculiers y pûssent habiter. Le Grand-Maître, de concert avec le Chapître, rétablit, à Malte, un réglement si sage; et tous les chevaliers furent obligés de se venir loger auprès de lui, et, pour ainsi dire, sous les yeux d'un supérieur aussi exact et aussi vigilant. Ce fut par le

même esprit de religion, qu'on proscrivit les habillemens trop riches et éloignés de la simplicité et de la modestie si convenables à des religieux ; et on porta la sévérité de ce réglement contre tout ce qui avoit le moindre air d'une vaine distinction, jusqu'à interdire aux commandeurs qui étoient grands-croix, de porter, hors de l'isle de Malte, la marque de leur dignité ; et il ne leur fut permis de s'en parer que le jour qu'ils partoient de leurs pays et de leurs commanderies, pour se rendre à la capitale de l'Ordre.

De ces réglemens particuliers, on passa aux affaires les plus importantes du gouvernement. Le Chapître, en Corps, se fit représenter le traité fait avec l'empereur, touchant l'établissement de la religion dans l'isle de Malte ; et il le confirma par un acte solemnel. On admit les appels du Conseil ordinaire au Conseil complet, c'est-à-dire, dans lequel on faisoit entrer, outre les grands-croix, deux chevaliers des plus anciens de chaque langue; mais il fut statué que l'appel de ce dernier Conseil n'auroit point d'effet suspensif, et que les sentences, qui émaneroient de ce tribunal, seroient exécutées, par provision seulement, nonobstant l'appel au Chapître général.

Comme la religion étoit engagée à faire de grandes dépenses ; qu'elle entretenoit six à sept galères sans les vaisseaux de haut-bord et les brigantins ; qu'elle tenoit à sa solde des troupes

dans les isles de Malte, du Goze et à Tripoli; qu'il falloit nourrir le peuple réfugié de Rhodes, bâtir une église et une infirmerie : le Chapître jugea à propos d'augmenter les responsions sur les commanderies de l'Ordre; et on supplia le Grand-Maître, dont on connoissoit le parfait désintéressement, de vouloir bien continuer le soin qu'il prenoit de l'administration des finances.

Ce fut par ce dernier réglement que se termina le Chapître, dont l'assemblée n'auroit pu être que très-utile à la religion, si, sur la fin ou peu après, il n'étoit survenu un désordre où quelques langues prirent part, en vinrent aux mains, et causèrent un tumulte et un scandale qui affligea sensiblement le Grand-Maître et tout le Corps de la religion.

Le sujet de cette querelle vint d'un différend particulier, qui s'émut entre un gentilhomme Florentin et séculier, domestique du prieur de Rome, et un jeune chevalier Français, neveu du commandeur Servier, de la langue de Provence. Ils se battirent, et le chevalier Français fut tué. L'oncle du mort, qui prétendoit que le Florentin avoit usé de supercherie dans ce combat, se fit accompagner de ses amis, le chercha, et l'ayant rencontré aussi accompagné d'autres gentilshommes, pensionnaires du prieur, les chargea, en blessa plusieurs, et les obligea de s'enfuir, et de chercher leur salut et un asyle dans le Palais de leur patron.

Ce seigneur, puissamment riche, parent,

Villiers de l'Isle-Adam.

d'autres disent même neveu du Pape, et général de ses galères et de celles de la religion, avoit jusqu'à soixante gentilshommes séculiers, et plusieurs chevaliers Italiens attachés à sa personne. Ils s'armèrent aussitôt, et sortirent pour venger leur compatriote; et, sans distinguer les langues de France, ils chargèrent, avec fureur, tous les Français qu'ils rencontrèrent. Ils en tuèrent quelques-uns, en blessèrent plusieurs, et, d'une querelle particulière, firent une guerre ouverte et déclarée entre les deux nations. Les chevaliers des langues d'Auvergne et de France, surpris et irrités de cette insulte, se joignirent à celle de Provence. Toute la nation se réunit et s'assembla chez le chevalier de Bleville, pour tirer raison de cet attentat. Mais, avant que de porter plus loin leur ressentiment, cette assemblée particulière envoya des députés au Grand-Maître, pour lui demander justice. Le Grand-Maître fit part de leurs plaintes au prieur de Rome, et lui ordonna de punir les coupables.

Salviati, fier de son alliance avec le Pape régnant, et qui se regardoit comme un autre Grand-Maître, se contenta, pour toute satisfaction, de faire mettre aux arrêts, sur sa capitane, les plus criminels de ses gentilshommes; et il fit dire, aux langues offensées, qu'après qu'il auroit examiné cette affaire, il leur rendroit justice. Ce procédé hautain, peu convenable dans une si noble République, dont tous les membres se croyoient égaux, irrita, de nouveau, les cheva-

liers Français. La réponse du prieur leur parut une pure illusion, et faite pour éluder leurs justes plaintes; et ils regardèrent l'arrêt des criminels moins comme une prison, que comme un moyen dont ce prieur se servoit pour les soustraire à l'autorité des lois, et à la jurisdiction du Conseil et des juges de la religion. Ainsi, sans consulter, eux-mêmes, ni les lois ni les devoirs de véritables religieux, ils sortent bien armés, se jettent dans la galère du prieur, s'en rendent maîtres, et, pleins de fureur et de ressentiment, poignardent quatre des gentilshommes du prieur qui étoient aux arrêts, et qui avoient tué ou blessé leurs camarades: et, fiers du honteux honneur d'une vengeance si indigne de leur profession, après cette sanglante exécution, ils sortirent, comme en triomphe, de la capitane, et se retirèrent dans leurs auberges.

Le prieur, outré du massacre de ses gentilshommes, appelle auprès de lui tous les chevaliers de la langue d'Italie; et, par ses émissaires, il met encore dans ses intérêts les deux langues d'Espagne, d'Arragon et Castille, qui se déclarent pour lui, et viennent en armes à son secours. Les Français, qui ne s'étoient pas séparés, étant avertis de cette ligue, sortent, de nouveau, de leurs auberges, et vont chercher leurs ennemis jusques dans la maison du prieur: ils sont reçus à coups de mousquets; et ils y répondent par un feu qui n'étoit pas inférieur. Jamais pareille discorde n'étoit arrivée dans l'Ordre, depuis sa fondation: un

Villiers de l'Isle Adam.

tumulte affreux règnoit dans ce quartier de la ville. En vain le Grand-Maître leur envoya ordre de se retirer : il n'y avoit plus de subordination ni d'obéissance : la discorde règnoit dans tous les quartiers de la ville : chaque parti ne prenoit ordre que de sa fureur et de son emportement. On continuoit à tirer de tous côtés ; et le prieur, ayant fait venir de ses galères quelques pièces d'artillerie, les Français amenèrent, de leur côté, un canon qu'ils braquèrent contre la porte de son Palais, pour la mettre en pièces. La nuit qui survint, augmenta encore le désordre et la confusion.

Le Grand-Maître, plein de douleur de voir ses chevaliers aux mains les uns contre les autres, voulut sortir, et essayer si le respect de sa présence ne contiendroit pas les mutins. Mais le Conseil, dans la crainte que ce vénérable vieillard, pendant la nuit, et au milieu d'un si terrible tumulte, ne reçût quelque blessure, le conjura de rester dans son Palais ; et on envoya, à sa place, et à la tète de la garnison du château, le bailli de Manosque, ancien chevalier, révéré, dans l'un et l'autre parti, par sa sagesse, encore plus que par sa dignité. Ce seigneur, mêlant, adroitement, de justes reproches à des manières pleines de douceur, se fit écouter par les plus emportés ; et il les obligea, à la fin, à mettre les armes bas. Chacun se retira de son côté ; la nuit calma cette fureur ; et le jour vit naître la honte et le repentir. Mais le Grand-Maître ne crut pas

devoir laisser sans punition les auteurs d'un tumulte de si dangereux exemple : il en priva douze de l'habit; et, si nous en croyons Bosio, on en jetta dans la mer quelques-uns des plus opiniâtres, qui ne vouloient pas reconnoître leur faute, et capables d'en commettre de nouvelles, et de rallumer la sédition.

Quelque juste que fût ce châtiment, le Grand-Maître conçut une égale douleur du crime et de sa punition. Il en tomba malade, et il se reprochoit, comme le plus grand de ses malheurs, de n'avoir survécu à la perte de Rhodes, que pour être le triste témoin de la violence et de la rébellion de ses religieux. La crainte d'un avenir encore plus fâcheux; l'orgueil de ces chevaliers, déguisé sous le nom de courage; le luxe et la mollesse de quelques autres, fruits malheureux de passions plus criminelles, qui, malgré son exemple et la sévérité de ses ordonnances, s'étoient déjà introduites dans l'Ordre : tout cela jetta ce grand homme dans une sombre mélancolie. Il ne fit plus que traîner les restes d'une vie languissante; et les fâcheuses nouvelles qu'il recevoit continuellement d'Angleterre, dont il prévoyoit des suites funestes pour son Ordre, le conduisirent insensiblement au tombeau.

Henry VIII, comme nous l'avons dit, dans le neuvième livre, règnoit dans cette isle. Ce prince, avec dispense du Pape Jules II, avoit épousé Catherine d'Arragon, veuve d'Artus, prince de Galles, son frère aîné; et il avoit passé dix-huit

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM.

ans avec la reine, son épouse, dans une union réciproque, lorsqu'une passion déréglée, pour une jeune Angloise, lui fit naître des scrupules sur la validité de son mariage; et, comme s'il eut pris, dans les agitations de l'amour, des inquiétudes de conscience, il s'en fit, du moins, un prétexte pour justifier son divorce avec la reine. Le peu d'agrémens de cette princesse, et les charmes trop dangereux d'Anne de Boulen, lui persuadèrent aisément qu'il y avoit des abus dans sa dispense: il étoit roi, il ne manqua ni de courtisans serviles, ni de sçavans mercenaires, qui le flattèrent dans son erreur.

L'affaire avoit été portée à Rome, et au tribunal du Pape. Le refus constant, que fit Clément VII, d'approuver les prétextes de son divorce, révolta ce prince impérieux et passionné contre l'autorité du Saint-Siège. Ne pouvant obtenir la grâce qu'il sollicitoit, avec tant d'empressement, il résolut de s'en passer; et il crut que, pour parvenir à ses fins, le plus court chemin étoit d'abolir, dans ses États, l'autorité des souverains pontifes. Il fit plus: de concert avec le parlement, qu'il avoit eu l'adresse d'intéresser dans cette affaire, il se revêtit, lui-même, de cette puissance spirituelle; et il n'eut point de honte de se faire déclarer, par un acte solemnel, chef de l'église Anglicane, pour n'être pas obligé de se soumettre au jugement du chef visible de l'église universelle, qui refusoit de séparer ce que Dieu avoit uni.

Ce prince, autrefois si sage et si éclairé, et, pour lors, furieux dans sa passion, persécutoit cruellement ceux de ses sujets qui refusoient d'adorer la chimère de sa suprématie. Prélats, ecclésiastiques, religieux, séculiers, perdirent la vie, pour n'avoir pas voulu souscrire au double divorce qu'il venoit de faire avec l'église Catholique, et avec Catherine d'Arragon, son épouse légitime. Le crime de lèze-majesté, qui, sous les mauvais princes, est souvent le crime des innocens, suppléoit aux prétextes qui manquoient pour les faire périr. Le parlement, que Henry avoit eu l'habileté de rendre le ministre de ses passions, proscrivit l'illustre Polus, encore plus distingué par sa piété et une profonde érudition, que par sa naissance royale, qu'il tiroit du duc de Clarence, frère d'Édouard IV.

Le roi d'Angleterre avoit recherché, avec empressement, son approbation; et il avoit voulu l'obliger d'écrire en faveur de ses erreurs. Ni les promesses, ni les menaces de ce prince ne l'ébranlèrent point: il lui représenta, avec beaucoup de fermeté, l'injustice de ses nouvelles prétentions. Ce prince, qui auroit bien voulu avoir la réputation d'aimer la vérité, et la satisfaction de ne l'entendre jamais, ne lui put pardonner cette liberté. Polus, pour se soustraire à son ressentiment, se retira à Rome: le Pape le prit sous sa protection, et honora le sacré collège, par sa promotion à la dignité de cardinal.

Henry lui fit un crime de ce titre éminent: il

mit sa tête à prix; et on prétend qu'il auroit été assassiné, par des bandits aux gages du roi d'Angleterre, si le Pape, qui révéroit les grandes qualités du cardinal Anglois, ne lui eut donné des gardes pour veiller à sa conservation. La disgrâce de Polus fut funeste à toute sa Maison: Marguerite Plantagenet, comtesse de Salisbéry, sa mère; Henry Polus de Montaigu, son frère; Henry de Courtenay, marquis d'Excester, son cousin, accusés d'avoir entretenu quelque correspondance avec le nouveau cardinal, perdirent la vie sur un échaffaud. Le roi, toujours excessif dans sa vengeance, en étendit les effets jusques sur le jeune Courtenay, fils de Henry. A la vérité, il eut honte de faire mourir un enfant, mais il le fit conduire à la tour; et il l'ensevelit dans une prison, de peur qu'il n'entreprît, un jour, de venger la mort de son père.

Au milieu de tant de supplices, les protestans, quoique rebelles au Saint-Siège, n'en étoient pas mieux traités. Henry, ennemi de toutes les nouveautés dont il n'étoit pas auteur, par une cruauté bizarre, et qui n'avoit point d'exemple, faisoit brûler les hérétiques, et pendre les Catholiques qui osoient adhérer publiquement au Saint-Siège. La plûpart des courtisans, incertains de la religion du prince, n'en avoient plus d'autre que sa volonté. Catholiques et Protestans, on cachoit sa religion comme un crime; il n'y avoit que la rébellion contre l'autorité du Saint-Siège, qu'on pût faire paroître impuné-

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM.

ment; c'étoit l'idole de la Cour, et le seul moyen de s'y maintenir. Le roi, pour se venger des religieux, qui persévéroient dans l'obéissance dûe au Saint-Siège, en abandonna les biens en proye à ses courtisans; mais ces mêmes biens, si injustement acquis, les précipitèrent insensiblement du schisme dans l'hérésie. Plusieurs, sous le règne d'Édouard, son fils, pour s'épargner une restitution nécessaire, embrassèrent les opinions de Luther et de Calvin; et l'opinion la plus utile leur parut, à la fin, la véritable.

Les commandeurs et les chevaliers de Malte, dévoués, d'une manière particulière, au Saint-Siège, et qui reconnoissoient le Pape pour leur premier supérieur, ne furent pas exempts de cette persécution. Mais, comme cet Ordre, composé, en partie, de la première noblesse, étoit puissant dans le royaume, et que le prieur de Saint-Jean de Londres avoit même séance dans le parlement, en qualité de premier baron d'Angleterre, il différa leur proscription, et la suppression entière de l'Ordre, jusqu'à ce qu'il l'eût fait autoriser, comme il fit, depuis, par un acte du parlement. Cependant il n'y eut guères de persécutions indirectes, qu'il ne leur fît essuyer. La plûpart, sous différens prétextes, furent arrêtés: ou, du moins, on saisit les biens de leurs commanderies. Ceux qui purent échapper à la malice et la dureté de ses ministres, et qui prévoyoient les suites funestes du schisme, abandonnèrent tous leurs biens, et se retirèrent

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM.

à Malte. On les voyoit arriver sans aucun fonds assuré pour leur subsistance. Le Grand-Maître, comme un bon père, y pourvut avec une charité infinie, et tâchoit de les consoler. Il n'avoit pas moins besoin, lui-même, de consolation. Cette persécution, d'un roi Chrétien, envers un Ordre qui avoit si bien mérité de toute la Chrétienté, mit le comble à cette suite de disgrâces qu'il avoit éprouvées dans la grande-maîtrise. Il n'y put résister plus long-tems: il tomba malade: une fièvre violente eut bientôt consumé le peu de vie qui lui restoit; et il expira, dans les bras
1534. de ses chers chevaliers, le 21 d'août 1534, âgé de
22 août. 70 ans; prince recommandable par sa rare valeur, par sa fermeté héroïque, et par la sagesse et la douceur de son gouvernement: vertus qu'il posséda dans un degré éminent, et qu'on tâcha, depuis, de représenter par ce peu de mots, qui furent gravés sur son tombeau:

C'est ici que repose la vertu, victorieuse de la fortune.

PIERRE DU PONT.

Frère PIERRE DU PONT, d'une illustre Maison, dans le comté d'Ast, issu des anciens seigneurs de Lombriacs, et de Gasalgros, en Piémont, et bailli de Sainte-Euphémie, dans la Calabre, succéda à Villiers de l'Isle-Adam. Il étoit alors dans son bailliage; et son mérite et ses vertus firent
1534. seuls sa recommandation. C'étoit un ancien chevalier, grave, austère dans ses mœurs, zélé ob-

servateur de la discipline régulière (1) : et son élection justifie que si, par le malheur des tems, il s'étoit introduit quelque relâchement dans la pratique des statuts, cependant, dans les affaires importantes, et surtout quand il s'agissoit du choix d'un Grand-Maître, tous les chevaliers ne consultoient alors que leur conscience ; et que le mérite seul emportoit tous les suffrages.

Thomas Bosio, élu évêque de Malte, fut envoyé, par le Conseil, au Grand-Maître, pour lui porter l'acte de son élection. Il n'en apprit les nouvelles que les larmes aux yeux ; et il vouloit se dispenser d'accepter une si grande dignité ; mais de fâcheuses nouvelles qu'il reçut par un nouveau courrier, le déterminèrent, et hâtèrent son départ.

On lui avoit dépêché le chevalier Gesvalle, pour lui donner avis des révolutions qui venoient d'arriver en Afrique, et dans le royaume de Tunis, dont Barberousse s'étoit rendu maître ; et que ce corsaire redoutable menaçoit Tripoli d'un siége. Le nouveau Grand-Maître s'embarqua aussitôt, et se rendit, le 10 de novembre, à Malte. Ses premiers soins furent de faire passer un puissant secours à Tripoli : mais, quand on y auroit transporté toutes les forces de l'Ordre, quelque braves que fûssent les chevaliers, ils n'étoient pas capables, avec quatre ou cinq galères, de résister à Barberousse, maître de deux États

(1) Bosio, lib. VII.

PIERRE DU PONT.

aussi puissans qu'Alger et Tunis, et qui d'ailleurs, en qualité de bacha de la mer, et de grand-amiral de Soliman, avoit sous ses ordres cent galères, et plus de deux cents vaisseaux, de différentes grandeurs. Il étoit frère de Horruc ou d'Horace Barberousse, tous deux fameux par leur fortune et par leur valeur (1).

Ces deux corsaires, quoique nés dans la lie du peuple de la ville de Mételin, n'avoient rien de la bassesse de leur naissance. Dès leur première jeunesse, et sitôt qu'ils purent porter les armes, ils firent éclater leur courage et leur ambition, et coururent, ensemble, les mers sur un seul brigantin, qui faisoit toute leur fortune.

Une valeur si déterminée, d'heureux succès, des prises considérables, augmentèrent leur réputation et leurs forces. Ils achetèrent ou firent construire des vaisseaux et des galères, formèrent une petite flotte, et attirèrent, depuis, sous leurs Enseignes, d'autres pirates qui les reconnurent pour leurs chefs et leurs généraux. L'ambition et les richesses ne séparèrent point les deux frères. Horruc, plus âgé que son frère, avoit, à la vérité, le principal commandement; mais Airadin, en son absènce, n'avoit pas moins d'autorité : également braves, également cruels, corsaires déterminés, et qui se disoient amis de la mer, et ennemis de tous ceux qui naviguoient sur cet élément, ils attaquoient indifféremment

(1) Bosio, lib. VI.

les musulmans comme les Chrétiens; et, en faisant le métier de voleurs et de corsaires, ils apprirent insensiblement celui de conquérans.

Il ne manquoit, à leur fortune, qu'un port dont ils fussent les maîtres, pour y retirer leurs prises. La guerre qui s'éleva entre Sélim Eutemi, prince d'Alger, et son frère, leur en fit naître l'occasion. Ils se déclarèrent pour un de ces princes, et les accablèrent tous deux. Horruc, reçu dans Alger, en qualité d'allié, s'en rendit maître; il fit étrangler Eutemi, qui l'avoit appellé à son secours; ses troupes le proclamèrent roi d'Alger; et, pour mettre sa conquête sous une puissante protection, il en fit hommage à Soliman, empereur des Turcs, et se fit son tributaire. Il prit, depuis, les villes de Cercelle et de Bugie, conquit le royaume de Tremesen, dont Alger faisoit autrefois partie, et remporta plusieurs avantages sur les Espagnols, qui avoient pris la défense du roi de Tremesen, leur vassal. Mais comme les armes sont journalières, il se vit assiégé dans la capitale de ce royaume; et, après une défense opiniâtre, l'artillerie des Espagnols ayant réduit les fortifications de cette place en poudre, ne pouvant ni tenir plus long-tems, ni se résoudre à capituler, il tâcha de s'échapper, avec ses trésors, par un conduit souterrain, qui aboutissoit dans la campagne. Le marquis de Gomare, gouverneur d'Oran, qui commandoit au siége, averti de sa fuite, le poursuivit vivement.

Barberousse, pour retarder la poursuite des

Pierre du Pont

Espagnols, et pour avoir le tems de gagner les deserts, répandoit, d'espace en espace, de l'or, de l'argent et des étoffes précieuses. Mais rien ne put arrêter les Chretiens; ils l'attaquèrent au passage de la rivière de Huenda; il fallut en venir aux mains. Barberousse fit ferme: son courage augmenta par le désespoir de ne point échapper à ses ennemis; et la vue d'un péril inévitable lui en fit perdre la crainte. Il se jette, avec fureur, au milieu des Chrétiens, et tue, de sa main, plusieurs officiers: mais, après tout, comme la partie n'étoit pas égale, le plus grand nombre prévalut, et Horruc, enveloppé de tous côtés, périt avec quinze cents hommes qui l'accompagnoient dans sa retraite, et qui furent taillés en pièces. Son frère Airadin, avec le nom de Barberousse, prit le titre de roi d'Alger; il s'associa, depuis, avec deux fameux pirates qu'il fit ses lieutenans. L'un, nommé, comme lui, Airadin, Caramanien de naissance, et que sa fureur et sa cruauté avoient fait nommer Chasse-Diables; l'autre corsaire, Juif renégat, de la ville de Smyrne, étoit connu sous le nom du Turc de Sinna. Ces trois corsaires étoient la terreur de toutes les côtes Chrétiennes, et tenoient, pour ainsi dire, la Mer Méditerranée sous leur empire. Chasse-Diables, non content des prises continuelles qu'il faisoit en mer, voulut, à l'exemple de Barberousse, et peut-être pour se soustraire à sa dépendance, se faire un établissement particulier. Il surprit Tachiora, dont nous avons

parlé au commencement de ce livre, se rendit maître de la place, fit entrer son escadre dans le port; et il eut la vanité de se faire proclamer roi de cette ville (1).

Pierre du Pont. 1532. * 1535.

Mais, pour demeurer toujours uni en apparence avec Barberousse, en lui donnant avis de sa nouvelle conquête, il lui en rendit hommage, et protesta de ne se détacher jamais de ses intérêts. Barberousse, quoiqu'indigné de l'ambition de son lieutenant, crut devoir dissimuler une injure qu'il ne pouvoit venger sans s'affoiblir. Il reçut l'hommage de Chasse-Diables, le félicita sur sa conquête; et ce corsaire, n'ayant rien à craindre du côté d'Alger, fit des courses sur le territoire de Tripoli. La guerre s'alluma entre les chevaliers et ce nouveau prince: il leur enleva deux brigantins qui appartenoient à la religion; obligea ceux de Gienzor, ses voisins, à rompre l'alliance et le traité qu'ils avoient fait avec Tripoli; et, pour tenir les chevaliers comme investis dans cette place, malgré tous leurs efforts, il fit construire, à la portée du canon, une tour ou un château, appellé depuis la tour d'Alcaide, qui découvroit tout ce qui entroit dans le port de Tripoli, ou qui en sortoit.

Muley Hascen, prince Maure, roi de Tunis, qui redoutoit l'ambition et le voisinage de ce Turc, fit une alliance particulière, contre lui, avec le gouvernement de Tripoli; et, avant que

(1) Bosio, lib. VI.

PIERRE DU PONT. ce corsaire pût s'affermir dans sa nouvelle conquête, il résolut de l'en chasser. Dans cette vûe, il mit sur pied un corps assez considérable de troupes (1), la plûpart composées des Arabes de la campagne; et, avec un train d'artillerie que les chevaliers de Tripoli lui fournirent, il assiégea Tachiora. Mais, soit par la valeur et le courage de Chasse-Diables, soit manque de capacité dans les généraux de Hascen, ce prince fut obligé de lever le siége, et d'employer, depuis, à sa propre défense, des troupes qu'il n'avoit levées que pour attaquer ses ennemis.

1531. • 1535. Hascen, dont nous parlons, étoit fils de Muley Mahomet (2), qui, de plusieurs de ses femmes, avoit eu trente-quatre enfans. Quoique Muley fût le dernier, à ce qu'on prétend, ou du moins des plus jeunes, sa mère, qui apparemment étoit alors la sultane favorite, eut assez de pouvoir sur l'esprit de Mahomet pour en tirer une déclaration, en faveur de son fils, par laquelle il le désignoit pour son successeur. Cette femme ambitieuse, pour l'empêcher de varier, le fit aussitôt empoisonner. Ce crime fut le premier degré par lequel Hascen s'éleva sur le trône; et, pour s'y maintenir, il fit mourir ou aveugler la plûpart de ses frères et de ses neveux. Araschid, qui étoit un de ses aînés, lui échappa : ce prince se réfugia à Alger, et implora la protection du corsaire Barberousse, qui, pour profiter de ces

(1) Bosio, lib. VI. — (2) Idem, lib. V.

divisions, le reçut bien. Il lui promit même un puissant secours; mais il lui fit comprendre, en même-tems, qu'étant officier et vassal du Grand-Seigneur, il ne pourroit pas s'engager, sans sa permission, dans cette entreprise; mais que, s'il vouloit venir avec lui à Constantinople, il ne doutoit pas que ce grand prince, et tout le divan, n'approuvâssent une guerre si juste, et dont il se chargeoit de faire voir, à sa Hautesse, les avantages et les facilités.

Le prince Maure, qui n'avoit pas d'autre ressource, s'abandonna à ses Conseils. Barberousse, qui avoit ses vûes particulières, le conduisit à Constantinople; et, quand ils furent arrivés, il prévint le Grand-Seigneur; et, dans une audience secrette, le perfide corsaire lui représenta qu'à la faveur du parti et des intelligences qu'Araschid avoit dans Tunis, il seroit aisé de s'emparer de cette ville et de tout le royaume, et de l'annexer, ensuite, à ses États. Soliman, avide de gloire, et d'étendre les bornes de son empire, goûta ces raisons: par ses ordres, on travailla, dans tous les ports, à un armement extraordinaire: on vit bientôt, en mer, quatre-vingt-dix galères et plus de deux cents navires chargés de munitions de guerre et de troupes de débarquement. Le Grand-Seigneur caressa Araschid, qui, à la vue d'une armée si redoutable, se flattoit de rentrer, dans Tunis, comme en triomphe. Mais, quand il fut question de s'embarquer, Soliman le fit arrêter dans le sérail; et cela s'exé-

Pierre du Pont.

cuta avec tant de secret, que, quand on mit à la voile, toute la flotte crut que ce prince infortuné étoit sur la capitane, et dans la galère du général.

Ce corsaire étant parti de Constantinople, pour cacher ses desseins au roi de Tunis, fit voile du côté de l'Italie; ravagea les côtes de la Pouille et de la Calabre; répandit la terreur de ses armes dans Naples et Gayette; et, après avoir pillé les bourgs et les villages, fait esclaves un nombre infini d'habitans, et laissé, par-tout, de tristes marques de sa fureur, il passa par le Phare de Messine; exerça les mêmes cruautés, le long des côtes de Sicile; s'approcha du cap de Passaro, comme s'il eut eu dessein d'y faire une descente, et tourna, ensuite, tout court, du côté de l'Afrique. Il aborda proche de la Goulette, et fit publier qu'il ramenoit Araschid. Pour se concilier la garnison du fort, il le fit saluer par une décharge de son artillerie, mais sans boulets; et ayant envoyé un officier, dans la place, demander, au gouverneur, pour qui il tenoit: « Nous sommes « serviteurs des évènemens, répondit l'aga, et « nous conserverons la place pour le parti qui pré- « vaudra, et pour celui de ces princes qui demeu- « rera roi de Tunis. »

Barberousse, qui n'ignoroit pas l'importance de cette place, la clef du royaume, lui fit représenter que le Grand-Seigneur l'avoit envoyé pour placer, sur le trône de Tunis, le légitime héritier; qu'il avoit ordre d'attaquer et de faire

périr tous ceux qui s'y opposeroient ; qu'il pouvoit juger, par ses propres yeux, des forces de ce prince, et s'il étoit en état d'y résister. Celui qui étoit chargé de cette négociation, la conduisit si adroitement, et sçut mêler, si à propos, les promesses avec les menaces, que le gouverneur, peut-être séduit encore par des sommes considérables, livra sa place au corsaire, qui, après y avoir laissé une forte garnison, se rendit aux portes de Tunis. Cette ville, la capitale du royaume du même nom, est située sur la côte de Barbarie, au septentrion de l'Afrique, entre Tripoli et Alger, à la pointe du golfe de la Goulette, et à deux milles de la Mer Méditerranée : de-là se découvroient les ruines de la fameuse Carthage.

On comptoit, en ce tems-là, plus de vingt mille maisons dans la ville de Tunis ; le peuple, à proportion, y étoit nombreux ; mais elle n'avoit que de simples murailles sans fortifications ; et, comme cette place étoit commandée de plusieurs endroits, du côté de l'Occident, toute sa force ne consistoit que dans le château et dans le nombre des habitans.

A l'approche de l'armée de Barberousse, et sur les bruits qu'on répandoit que le prince Araschid étoit à la tête des Turcs, le peuple, toujours avide, et souvent la dupe du changement de maître, s'émut et prit les armes. Hascen, qui craignoit d'en être abandonné, sortit du château, tâcha d'appaiser la sédition, re-

PIERRE DU PONT.

montra, aux plus mutins, la fidélité qu'ils lui avoient jurée; et, pour les gagner, descendit jusqu'aux prières les plus basses. Mais, soit aversion pour son gouvernement, ou compassion pour Araschid, parce qu'il étoit malheureux, le peuple rejetta, avec de grands cris, et même avec mépris, les remontrances et les prières du roi; et ce prince, craignant qu'on attentât à sa vie, ou qu'on ne le livrât à son ennemi, sortit, sur-le-champ, de la ville, sans même rentrer dans le château, et sans emporter avec lui ses trésors.

Marmol, dans la description de l'Afrique (1), rapporte que ce prince lui avoit avoué, que, dans l'agitation et le trouble que lui causoient l'approche des ennemis, et la révolte de ses sujets, en descendant du château dans la ville, il avoit oublié une bourse de velours rouge, où il y avoit deux cents diamans d'une grosseur et d'une valeur inestimables. Il ne fut pas plutôt sorti de Tunis, que les habitans en ouvrirent les portes à ses ennemis. Barberousse y entra aussitôt à la tête de neuf mille Turcs, et se rendit maître du château, et des principaux postes de la ville. Les habitans l'avoient reçu, d'abord, avec de grands témoignages de joye; mais voyant qu'Araschid ne paroissoit point, on commença à se défier du corsaire, quoiqu'il dît que le prince étoit resté malade sur sa galère : et la fourberie ayant enfin

(1) Histoire du royaume de Tunis, lib. VI.

PIERRE DU PONT.

été découverte, les habitans, au lieu de prêter serment de fidélité à Soliman, comme il les en pressoit, détestèrent hautement la perfidie du corsaire, prirent les armes, chargèrent ses troupes, pour les obliger de sortir de leur ville. Mais ils avoient affaire à un Capitaine qui sçavoit faire la guerre, et qui avoit prévu cette révolution. Barberousse, pour contenir le peuple, fit tonner l'artillerie du château, dont il étoit le maître; et ses soldats firent une si furieuse décharge de leurs mousquets sur ces habitans, que, pour faire cesser le massacre, ils furent réduits à reconnoître le Grand-Seigneur pour souverain, et Barberousse, pour son vice-roi.

Ce corsaire, aussi habile que brave, après s'être servi si utilement de ses armes pour réprimer le peuple, employa les caresses et les manières pleines de douceur, pour gagner les principaux habitans. Par leur moyen, il fit alliance avec les Arabes de la contrée; s'empara de la plûpart des villes qui étoient plus avant dans les terres; y mit garnison; et, dans le dessein d'élargir un canal pour faire un port à Tunis, et le mettre en état de recevoir les plus grands vaisseaux, il se servit des esclaves Chrétiens, dont il y avoit plus de vingt mille dans cette ville: et il leur fit ouvrir le canal de la Goulette, qui entre, de la mer, dans le lac, sur lequel est située la ville de Tunis.

Tel étoit l'état des côtes d'Afrique et des provinces voisines de Tripoli, lorsque le Grand

Pierre de Pont.

Maître arriva à Malte. Ce seigneur jugea bien que, sans des forces supérieures, et une puissance au-dessus de celle de son Ordre, les chevaliers ne pourroient pas se maintenir dans Tripoli. De tous les souverains de l'Europe, il n'y avoit que Charles-Quint que cette entreprise intéressât, et qui fût capable de s'y opposer; il devoit craindre que ce corsaire redoutable, après tant de conquêtes, ne tentât de s'emparer des royaumes de Sicile et de Naples: ce qui, par la suite du tems, auroit fait tomber Malte en sa puissance. Ainsi, de l'avis du Conseil, le Grand-Maître envoya, à l'empereur, en ambassade, le commandeur Ponce de Léon, grand-croix, pour le solliciter de faire passer une armée en Afrique, capable de maintenir les chevaliers dans Tripoli, et d'arrêter les progrès surprenans de Barberousse.

L'empereur reçut, en même tems et au même sujet, une autre ambassade de la part de Muley Hascen, dont un renégat Gênois, appellé Ximaa, son capitaine des gardes, étoit le chef. Ce renégat, voyant son maître détrôné, et sans espérance de pouvoir recouvrer sa couronne, lui conseilla d'avoir recours à Charles-Quint, prince à qui Barberousse, lui dit-il, étoit odieux, et qui se feroit un honneur de rétablir dans ses États, un roi qui en avoit été dépouillé si injustement.

Hascen confia l'exécution de ce projet à celui qui en étoit l'auteur; le Gênois se rendit à Ma-

drid, eut audience de l'empereur, qui, craignant pour ses royaumes de Naples et de Sicile, écouta favorablement l'un et l'autre ambassadeur. L'affaire fut mise en délibération dans le Conseil; et, après qu'elle eut été examinée devant l'empereur, par ses ministres et ses plus habiles généraux, on résolut de porter la guerre en Afrique, (1) tant pour mettre les royaumes de Naples et de Sicile à couvert des armes du roi d'Alger, que pour assurer la navigation de la mer d'Espagne, en Italie, où aucun vaisseau marchand ou passager, par la crainte des corsaires, n'osoit plus paroître, sans s'exposer à être enlevé.

Charles-Quint parut se conformer à cette résolution : mais, avant que d'employer la force, ce prince, le plus grand politique de son siècle, et qui tiroit souvent plus d'avantage de ses négociations secrettes que de ses armes, tâcha de gagner Barberousse, et de le détacher des intérêts de Soliman. Il chargea de la conduite de cette intrigue un autre Gênois, appellé Louis Presandes, qui, sous prétexte de commercer à Tunis, s'y rendit sur un vaisseau marchand, que l'empereur lui avoit fourni secrettement: il étoit chargé de lettres de créance, qui lui donnoient la qualité d'ambassadeur. Après s'être fait introduire, sous un autre prétexte, auprès de Barberousse, il lui rendit ces lettres; et, suivant son instruction, il lui proposa une alliance particu-

(1) Bosio, lib. VII.

Pierre du Pont.

lière avec Charles-Quint, et lui offrit, de la part de ce prince, de contribuer à le rendre monarque absolu de toute l'Afrique, s'il vouloit s'engager à tenir, dans la suite, une si belle monarchie, et la rendre tributaire de la couronne d'Espagne. Par une seconde instruction, entièrement opposée à la première, cet agent avoit ordre de s'aboucher le plus secrettement qu'il pourroit, avec certains habitans de Tunis, dont on lui donna les noms, et que l'ambassadeur de Hascen avoit dit être bien intentionnés pour son maître; de reconnoître leur disposition; de les assurer du prompt retour de ce prince, à la tête d'une armée; et de les exhorter à prendre les armes en sa faveur, quand il paroîtroit aux portes de leur ville.

Mais ce ministre, ayant voulu mener, en même tems, deux négociations si différentes, se rendit bientôt suspect; l'intrigue fut découverte; et Barberousse, sans s'embarrasser du droit des gens, fit étrangler l'ambassadeur. L'empereur, voyant que toutes les voyes de la négociation étoient fermées, se détermina à une guerre ouverte; il renvoya l'ambassadeur de Hascen, à son maître, avec charge de l'assurer qu'il iroit, lui-même, à la tête d'une puissante armée, pour le rétablir sur son trône; et il écrivit, en même-tems, par un exprès, au Grand-Maître, pour lui faire part de son dessein, et pour inviter les chevaliers à se joindre, à lui, dans une entreprise

dont, par rapport à Tripoli, ils pouvoient tirer de grands avantages.

PIERRE DU PONT.

Le Grand-Maître, ayant reçu sa lettre, et l'ayant communiquée au Conseil, il fut résolu qu'on armeroit, pour cette expédition, autant de vaisseaux que l'Ordre en pourroit fournir. La religion mit en mer quatre galères des plus grandes et des mieux pourvues, avec dix-huit brigantins, tous bien armés, sans compter la grande caraque, qui seule étoit plus redoutable, et rendit plus de service, dans cette expédition, qu'une escadre entière. Un nombre considérable de chevaliers s'embarquèrent sur ces différens vaisseaux; et chaque chevalier menoit, à sa suite, deux braves soldats, au lieu de domestiques. Le commandeur Aurelio Botigella, ancien officier de marine, fut nommé pour général de cette flotte particulière; et Antoine de Grolée, bailli titulaire de Lango, devoit commander la caraque et les troupes de débarquement.

Barberousse, ne pouvant ignorer les desseins des princes Chrétiens, se pourvut d'armes, de munitions et de vivres; appella, auprès de lui, tous les corsaires du Levant; tira d'Alger ce qu'il y avoit de troupes, et dépêcha plusieurs ambassadeurs à tous les petits rois d'Afrique, pour implorer leur secours, et leur représenter que la perte de Tunis entraîneroit, après elle, celle de toute la Barbarie. Son argent réussit mieux que l'éloquence de ses négociateurs; et, à la faveur

PIERRE DU PORT.

de quelques sommes considérables qu'il envoya aux principaux chefs des Arabes, il en tira quinze mille hommes, tous gens de cheval, et qui, sans s'embarrasser du parti qu'ils prenoient, mettoient leur vie en commerce pour une légère solde, et faisoient de la guerre un métier mercenaire. Charles-Quint, de son côté, avoit assemblé une puissante flotte, composée de près de trois cents voiles, et chargée de vingt-cinq mille hommes de pied, et de deux mille chevaux, outre un nombre considérable de volontaires de différentes nations, et des premières Maisons de l'Europe, qui vouloient se signaler aux yeux de ce grand empereur.

Le rendez-vous général étoit dans le port de Cagliari, ville de l'isle de Sardaigne, distante seulement de soixante lieues des côtes d'Afrique. L'empereur, ayant reçu les secours du Pape et
1536. de l'Ordre de Malte, en partit le 13 de juin, et
1535. arriva heureusement à Porto Farina, appellée anciennement Utique, ville fameuse dans l'histoire Romaine, par la mort du dernier Caton. On prétend que Barberousse, averti que l'empereur commandoit son armée en personne : « Si « ce prince, dit-il aux officiers qui l'environ« noient, qui, jusqu'ici, a presque toujours fait « la guerre par ses lieutenans, acquiert, dans « cette campagne, la gloire qui lui manque, il « faut nous résoudre à perdre celle que nous « avons acquise au prix de notre sang. »

Ce pirate, qui ne doutoit pas que les Chrétiens

ne commençâssent leur entreprise par l'attaque du fort de la Goulette, y avoit fait entrer six mille Turcs, des plus braves de son armée (1). Ils étoient commandés par Chasse-Diables et par Sinan, le Juif, ces deux fameux corsaires dont nous avons parlé, et en qui Barberousse avoit une entière confiance. Il envoya, en même-tems, l'eunuque Azanaga, un autre de ses généraux, avec trente mille Maures ou Arabes, mais tous archers ou arquebusiers, et la plûpart à cheval, pour harceler sans cesse les Chrétiens; et, comme il n'étoit pas assuré de la fidélité des habitans de Tunis, il s'enferma, dans cette place, avec l'élite de ses troupes.

PIERRE DU PONT.

L'empereur débarqua son armée, sans obstacle, à une portée du canon du fort de la Goulette; ce n'étoit qu'une grosse tour carrée, mais bien flanquée, et située à douze milles de Tunis, à l'embouchure du canal par où l'eau de la mer entre dans l'étang, au bord duquel Tunis est bâtie. Ce canal est long d'un trait d'arbalète, mais si étroit, qu'une galère n'y peut passer qu'à force de rames. Barberousse avoit fait construire un pont sur ce canal; et, dans une langue de terre, qui se trouvoit entre la mer et la tour de la Goulette, il fit faire un rempart qui découvroit toute la côte, et défendoit les galères qu'il tenoit hors du canal.

Les généraux de l'empereur choisirent l'en-

(1) Sagredo, tom. 2 et 3.

droit qui leur parut le plus commode pour camper; et ils l'entourèrent de bonnes lignes, larges, profondes, et fortifiées, d'espace en espace, par des redoutes. La garnison de la Goulette, pour interrompre ces travaux, faisoit de fréquentes sorties, dans lesquelles trois cents Espagnols et quatre cents Italiens furent taillés en pièces; en même-tems, les cavaliers Maures et Arabes harceloient continuellement l'armée Chrétienne, et venoient escarmoucher jusqu'à l'entrée du camp. Mais les fortifications en étant achevées, on commença à dresser des batteries, tant contre le fort que du côté de la campagne; et le feu en fut si terrible et si continuel, que les Turcs de la garnison, aussi bien que les Maures et les Arabes, qui tenoient la campagne, n'osèrent plus approcher du camp de l'empereur.

Ce prince, qui jugeoit bien que la prise de cette forteresse emporteroit, avec elle, celle de Tunis, résolut, sitôt que les brèches seroient trouvées assez ouvertes, d'y faire donner un assaut: on battoit la place, en même-tems, par terre et par mer.

Doria, qui commandoit la flotte, faisoit avancer les galères tour-à-tour; et, après qu'un rang avoit tiré, un autre prenoit sa place pour faire ses décharges. La grande caraque de la religion étoit postée, comme au siége de Coron, derrière toutes les galères; mais, par sa hauteur, elle tiroit aisément par-dessus; et elle fit un feu si terrible et si continuel, qu'elle démonta toutes les

pièces de la tour. Le commandeur Botigella, prieur de Pise, s'étant apperçu que le principal comite des galères de l'Ordre, de peur d'échouer contre terre, faisoit tenir les rames hors de l'eau, fut à lui, l'épée à la main, et lui commandant de faire voguer sa chiourme: « Malheureux, lui « dit-il, faut-il que, pour conserver deux ou trois « carcasses de galères, nous manquions de faire « une belle action? » Le chevalier de Conversa, habile ingénieur, se distingua par une entreprise encore plus hardie: il arma une barque longue de fauconneaux; la remplit de mousquetaires, et la poussa, ensuite, jusqu'au pied de la tour: delà, il tiroit contre tous les Turcs qui se présentoient sur les brèches; et, pendant qu'il rechargeoit d'un côté, il tournoit adroitement sa barque, et présentoit l'autre côté, qui faisoit feu aussitôt. Par cette manœuvre, il tua un grand nombre des infidèles, sans qu'il pût être offensé par l'artillerie de la tour, dont il étoit trop proche. Enfin, le feu ayant continué de tous côtés depuis minuit jusqu'à midi, l'empereur, avant que les Turcs eûssent le tems de réparer les brèches, et d'y faire des retranchemens, ordonna un assaut général. Les chevaliers, conformément à leur prééminence, et à la possession où ils étoient d'être toujours à la tête des attaques, furent chargés de marcher, les premiers, à celle qui se devoit faire du côté de la mer.

Le commandeur de Grolée, appellé autrement le bailli Passim, qui commandoit les trou-

Pierre du Pont.

pes destinées au débarquement, les fit entrer dans des barques et des vaisseaux plats : mais, en approchant du bord, ces esquifs se trouvèrent ensablés. Le chevalier Copier, de la Maison d'Hières, en Dauphiné, qui portoit l'étendard de la religion, se jetta, le premier, dans l'eau, avec son Enseigne. Il fut suivi de tous les chevaliers, qui, ayant de l'eau jusqu'au dessus de la ceinture, s'avancèrent fièrement, l'épée à la main, gagnèrent le rivage; et, malgré une grêle de mousquetades, montèrent à l'assaut. Les Espagnols, soutenus par les Italiens et les Allemands, attaquèrent un autre endroit. Par ces différentes attaques, les Chrétiens forcèrent les brèches, gagnèrent les boulevards et le haut de la tour, et s'en rendirent les maîtres, malgré la vigoureuse résistance des Turcs. Mais cette victoire coûta, à la religion, beaucoup de ses plus braves chevaliers; et il n'en revint presque aucun sans blessures. Comme cette tour n'avoit point de dehors, on fut aussitôt au corps de la place; et l'artillerie, en ayant déjà ruiné toutes les fortifications, les assiégeans s'en virent les maîtres, après une heure de combat.

Chasse-Diables et Sinan, le Juif, voyant leur défense inutile, se jettèrent dans l'étang avec la garnison : ils marchèrent le long des basses, par une route qu'on avoit marquée avec des pieux, gagnèrent Tunis; et d'autres s'arrêtèrent à Arradez, petite ville, sur le chemin de la Goulette à Tunis. Les Chrétiens les poursuivirent et en tuè-

rent un grand nombre. L'empereur entra dans la Goulette, suivi du roi Hascen, et se tournant vers ce prince : « Voilà, lui dit-il, la porte ou- « verte par où vous rentrerez dans vos États ». On prétend qu'on trouva, dans le port de cette place, quatre-vingt-sept galères, galiotes et autres vaisseaux à rames, tous armés, outre plus de trois cents pièces de canon, la plûpart de bronze, un nombre infini de mousquets, d'arbalètes, de piques et d'épées. Cette place étoit l'arsenal de Barberousse, qu'il avoit cru, jusqu'alors, imprenable, et où il retiroit ses prises et son butin.

PIERRE DU PONT. juillet. 1535.

L'empereur, ayant donné quelques jours à ses troupes pour se reposer, leur fit prendre le chemin de Tunis, où Barberousse s'étoit retiré. Quoique ce pirate fût peu assuré de la fidélité des Tunisiens, et encore moins de la bravoure des Arabes, cependant, comme c'étoit un homme d'un grand courage, il résolut de tenter le sort des armes ; d'aller au-devant des Chrétiens ; et de leur livrer bataille, plutôt que de s'enfermer dans une place, qui d'ailleurs étoit peu fortifiée. Mais, avant que de se mettre en campagne, il tint un grand Conseil de guerre ; et, ayant fait appeller les principaux chefs de son armée, Turcs, Maures et Arabes, il leur représenta le peu de troupes de l'empereur, en comparaison des siennes ; que les plus braves, parmi les Chrétiens, avoient péri au siége de la Goulette ; que les châleurs excessives du pays,

Pierre du Pont.

auxquelles les soldats de l'Europe n'étoient pas accoutumés, en avoient rendu malades et languissans un grand nombre; qu'ils manquoient d'eau, en sorte que la plûpart mouroient de soif. Il ajouta que le camp de l'empereur étoit rempli de richesses immenses; qu'ils n'en tireroient pas moins de la rançon des prisonniers qu'ils feroient: « Enfin, leur dit-il, je vous promets la victoire, « si vous voulez vaincre; et vous trouverez, dans « la défaite de vos ennemis, une fortune abon« dante, votre propre salut, et celui de vos fem« mes et de vos enfans ».

On ne lui répondit que par des protestations d'une fidélité inviolable: mais, au travers de ces protestations, il démêla, sur la plûpart des visages, un air d'inquiétude et une impression de crainte, qui lui en causa beaucoup à lui-même. Comme, d'ailleurs, il connoissoit le caractère léger et inconstant de ces Africains, il tint, la nuit, un Conseil secret, seulement avec les Turcs attachés à sa fortune. Il leur dit qu'ils se trouvoient, malheureusement, engagés dans une place où ils avoient trois sortes d'ennemis, dont il falloit également se défier; que les Maures souffroient impatiemment la domination des Turcs, et seroient ravis de les voir taillés en pièces; que les Arabes, plus propres à faire des courses qu'à tenir ferme, dans un combat, pour peu qu'il y eût de péril, se débanderoient à la vue de l'ennemi; et qu'il y avoit, actuellement, vingt-deux mille Chrétiens esclaves, renfermés

dans Tunis, qui ne manqueroient pas d'en faciliter l'entrée aux troupes de l'empereur, s'ils en pouvoient trouver l'occasion ; que, quoiqu'ils fûssent renfermés, tous les soirs, dans le château, il ne falloit qu'un traître et un renégat pour leur en ouvrir les portes, et les rendre maîtres de la ville, pendant qu'ils seroient aux mains avec les Chrétiens; mais que, pour se tirer de cette inquiétude, il étoit résolu, avant que de sortir de la place, de faire égorger tous ces esclaves, sans pardonner à un seul.

Chasse-Diables se déclara hautement en faveur d'un sentiment si inhumain: il soutint que, si on épargnoit les esclaves, ils les feroient repentir, un jour, de leur fausse pitié; et que, dans une pareille conjoncture, c'étoit pécher contre toutes les règles de la politique, que de conserver l'ennemi qui peut vous perdre. Mais le Juif Sinan, auquel une partie de ces esclaves appartenoit, et dont ils faisoient la principale richesse, s'opposa à cet avis. Il représenta, à Barberousse, qu'une action si barbare les rendroit odieux à toutes les nations; qu'ils aliéneroient, même, par-là, les esprits des Tunisiens, qui avoient pris ou acheté le plus grand nombre de ces Chrétiens; que lui-même y perdroit le prix et la rançon des plus considérables dont il s'étoit rendu maître (1); qu'après tout il seroit toujours assez tems d'en venir à une si cruelle précaution; qu'il falloit

(1) Bosio, tom. 5, lib. VIII.

réserver cette exécution pour un coup de désespoir : au lieu que, s'ils battoient les troupes de l'empereur, la perte qu'ils auroient faite, par la mort précipitée de leurs esclaves, empoisonneroit la joye qui suit la victoire.

Quoique Barberousse n'eût pas coutume de préférer un avis modéré au plus violent, l'avarice, en cette occasion, retint sa cruauté naturelle : il consentit de différer la mort des esclaves; mais, pour assurer sa vengeance, s'il étoit vaincu, il les fit charger de nouvelles chaînes, défendit qu'on les laissât sortir du cachot où ils étoient enfermés; et il fit mettre, sous ce bâtiment, plusieurs tonneaux pleins de poudre à canon, pour le faire sauter, quand il l'ordonneroit. Il partit ensuite, à la tête de ses troupes, pour aller au-devant de l'empereur; et il campa dans une plaine qui n'étoit qu'à une lieue de Tunis : les armées furent bientôt en présence. Les historiens Espagnols, pour augmenter la gloire de Charles-Quint, prétendent qu'il n'y avoit pas moins de quatre-vingt-dix mille hommes dans l'armée de Barberousse. On en jugera par le succès de la bataille, si on peut donner ce nom à une déroute, où, de l'aveu de ces écrivains, les Chrétiens ne perdirent que dix-huit soldats, et les infidèles environ trois cents.

Les Arabes se présentèrent, d'abord, d'assez bonne grâce au combat, et vinrent à la charge avec de grands cris; mais ils n'eurent pas plutôt entendu tonner l'artillerie, essuyé les premiers

coups de mousquet, que ces troupes, accoutumées à ne combattre qu'en caracolant, se débandèrent, s'enfuirent, et disparurent en un instant: et ce qui acheva de consterner Barberousse, c'est que, dans leur fuite, ils entraînèrent les Maures et les Tunisiens, qui, de leur côté, regagnèrent la ville avec plus d'empressement qu'ils n'en étoient sortis. Les chefs des Arabes, dans le dessein de faire leur cour à Hascen, se vantèrent, depuis, de les avoir retenus et empêchés de combattre. Barberousse fit sonner la retraite, rallia les fuyards, et, sans leur faire aucun reproche, leur dit seulement qu'il les remettroit, le lendemain, aux prises avec les Chrétiens.

Ce n'étoit pas son dessein. Entouré, de tous côtés, par des ennemis secrets ou déclarés, il ne retenoit, sous les armes, tant de troupes que pour couvrir sa retraite, et la pouvoir faire avec sûreté. Il cacha même, avec soin, ce projet aux Turcs qui paroissoient lui être les plus fidèles; néanmoins l'empressement de ses gens à tirer ses trésors du château, en fit soupçonner quelque chose; et l'ordre qu'il donna, ensuite, de mettre le feu aux poudres qui étoient sous la prison des esclaves, ne laissa plus douter du parti qu'il avoit pris: mais les ministres ordinaires de ses cruautés ne furent pas maîtres d'exécuter une si affreuse barbarie.

Il y avoit, alors, parmi ces esclaves (1), un

(1) Bosio, lib. VIII, tom. 3, pag. 52.

PIERRE DU PORT.

Hospitalier-Commandeur de Turin, appellé frère Paul Simeoni, que Barberousse n'avoit jamais voulu relâcher, quelque rançon que l'Ordre lui eût offerte. Nous en avons déjà parlé au sujet de l'isle de Léro, que ce chevalier, à l'âge de dix-huit ans, défendit, avec tant de courage, contre les entreprises et les attaques des infidèles. Simeoni, dans cette dernière conjoncture, gagna deux renégats (1), geoliers des esclaves; et, ayant eu, par leur moyen, des marteaux et des limes, il brisa ses fers, et aida à rompre ceux des compagnons de son esclavage. Ils forcèrent, ensuite, la salle d'armes du château, s'armèrent de tout ce qui tomba sous leurs mains, taillèrent en pièces ce qui restoit de soldats Turcs dans le château, s'en rendirent maîtres; et, après en avoir barricadé les portes, et mis de bons corps-de-gardes, dans les principaux endroits, le chevalier, chef de l'entreprise, monta au haut du château, et fit bannière blanche, pour avertir l'armée Chrétienne de venir à leur secours. Barberousse, ayant été averti qu'on entendoit beaucoup de bruit dans le château, y accourut, en criant qu'on lui en ouvrît les portes; mais on ne lui répondit qu'à coups de mousquets, et par une grêle de traits que les esclaves lui jettèrent. Alors, transporté de fureur, il s'écria : « Tout est perdu, « puisque ces chiens sont maîtres du château et

(1) François de Medallino et Vincent de Cattaro Giaffraga.

« de mes trésors ». Sans s'arrêter davantage, il sortit de la ville avec Chasse-Diables et ce qu'il put ramasser de Turcs ; et, avant que l'empereur pût être averti de cette révolution, il s'enfuit, et gagna la ville de Bone, bâtie proche des ruines de l'ancienne Hippone, ville célèbre par l'épiscopat de Saint-Augustin, un des quatre premiers pères de l'église, et son oracle, après Saint-Paul, sur les matières de la grâce.

Siméoni, ayant appris la fuite du corsaire, en fit donner avis à l'empereur, qui s'avança aussitôt. En entrant dans la place, le premier objet qui se présenta devant lui, fut ce chevalier, à la tête de six mille de ses compagnons d'esclavage. Charles-Quint, en l'embrassant : « Ami chevalier, lui dit-il, bénie soit à jamais la courageuse « résolution qui vous a fait rompre vos chaînes, « faciliter ma conquête, et augmenter la gloire « de votre Ordre. » Siméoni, comblé d'honneurs, se retira sur les galères de Malte, et fut saluer le général et ses confrères. Mais les troupes de l'empereur et les esclaves se répandirent dans la ville, et y commirent des excès, si affreux de toute espèce, qu'il sembloit que des Chrétiens voulûssent renchérir sur la violence et la lubricité des peuples les plus barbares. Les malheureux habitans, de l'un et de l'autre sexe, éprouvèrent, dans leurs personnes, et dans celles qui leur étoient les plus chères, des tortures, et différentes sortes de gênes, pour les obliger de découvrir, à leurs cruels vainqueurs, les trésors cachés. Quand on

PIERRE DU PONT.

n'en pouvoit plus rien tirer, on les massacroit ensuite de sang-froid. Les jeunes filles étoient exposées à des infamies encore plus odieuses et plus insupportables que les plus cruels supplices; et, quand le soldat fut las de tuer, ou d'assouvir sa brutalité, sans aucun égard pour l'âge, le sexe, ou la naissance, il chargea de chaînes tout ce qui tomboit entre ses mains. Les personnes du sexe, les mieux faites et les plus jeunes, étoient arrachées d'entre les bras de leurs mères; et les officiers se les réservoient pour les faire servir à leurs infâmes plaisirs.

Parmi ces esclaves infortunées, se trouva une jeune fille d'une rare beauté, et des premières Maisons de la ville, appellée Aysa (1): elle étoit tombée en partage à un officier Espagnol, qui l'amenoit dans le camp et dans sa tente. Muley Hascen, qui la rencontra, garottée d'une manière indigne de sa haute naissance, touché de compassion, et peut-être d'un sentiment encore plus vif, l'arrêta, et offrit à son patron de la racheter. La Mauresque, naturellement fière, et outrée de douleur et de colère, s'écria, en lui crachant au visage: « Retire-toi, perfide et méchant Hascen, qui, pour recouvrer un royaume « qui ne t'appartenoit pas, as trahi honteusement ton pays et ta nation. » Mais ce prince, sans se rebuter, continuant d'offrir, à l'officier, des sommes considérables pour sa rançon, Aysa

(1) Bosio, tom. 3, lib. VIII.

furieuse lui répéta : « Retire-toi, te dis-je; je ne « veux point d'un tyran pour libérateur. »

PIERRE DU PONT.

On prétend que plus de deux cent mille personnes périrent ou furent esclaves : plusieurs trouvèrent la fin de leurs jours dans la fureur des soldats; d'autres, qui croyoient échapper dans les sables et les déserts voisins, furent étouffés par les châleurs excessives qui se font sentir dans ces climats brûlans, et moururent de soif. On fait monter le nombre des prisonniers à plus de quarante mille, de différent sexe.

L'empereur, maître de Tunis, rétablit Muley Hascen sur le trône; mais à condition de relever de la couronne d'Espagne; et, pour gage de sa fidélité, il retint entre ses mains le fort de la Goulette, dont il rétablit les fortifications. Par ce traité, il obligea le prince Maure d'en payer la garnison, et d'y envoyer, en ôtage, le prince Mahomet, un de ses enfans, avec quelques autres seigneurs de sa Cour. L'empereur se disposa ensuite à retourner en Europe; mais, avant que de s'embarquer, le 25 de juillet, que l'église célèbre la fête de Saint-Jacques, patron de l'Espagne, ce prince en solemnisa la mémoire dans son camp. Après y avoir entendu la messe, qui fut chantée en musique, il voulut dîner sur le grand galion de Malte, appellé Caracca, où il fut servi par les chevaliers, avec une extrême magnificence. Le dessein de l'empereur, après avoir mis à la voile, étoit de passer par Mehedia, ville d'Afrique, dont il vouloit s'emparer; mais il s'éleva

PIERRE DU PONT.

une tempête qui écarta les vaisseaux et les galères; et ce ne fut pas sans de grands périls que cette flotte victorieuse aborda à Drépano, en Sicile.

Le Grand-Maître lui envoya, en cette ville, une célèbre ambassade, pour le féliciter sur l'heureux succès de ses armes. Ce prince répondit obligeamment, qu'il en devoit la meilleure partie à la valeur et au courage des chevaliers; et, pour tenir l'Ordre toujours attaché à ses intérêts, il combla de présens les principaux chevaliers qui l'avoient suivi dans cette expédition, et ordonna, par un nouveau rescrit, que le Grand-Maître et le couvent pûssent tirer librement, et sans péages, de la Sicile, les munitions de guerre et de bouche dont ils auroient besoin. Par un autre édit et un privilège particulier, il déclara qu'aucun chevalier, sous quelque prétexte que ce fût, ne pourroit jouir, dans toute l'étendue de ses États, des biens de l'Ordre, sans l'attache particulière du Grand-Maître et du Conseil; et que les originaux de ses provisions n'eûssent été vus par sa majesté ou ses ministres, et enregistrés dans son Conseil d'État.

L'escadre de la religion rentra heureusement dans les ports de Malte : mais la joye des chevaliers fut, peu de tems après, tempérée par la mort du Grand-Maître, qui, à peine remplit cette grande dignité pendant un an. La religion perdit, en sa personne, un digne chef et un véritable religieux. Pendant son gouvernement, il

interdit, aux chevaliers, sous des peines très-sévères, la coutume, ou pour mieux dire, l'abus qu'ils avoient apporté d'Italie, d'aller en masque pendant le carnaval : et il substitua, à ces bacchanales, l'usage des tournois, des combats à fer émoussé, et de plusieurs autres jeux militaires, qu'il leur faisoit regarder comme un exercice plus convenable à des guerriers. PIERRE DU PONT.

Ce fut par le même attachement à l'observance de la règle, qu'il refusa, malgré les instances du Pape Paul III, de nommer, à une commanderie vacante, un jeune chevalier, au préjudice de ses anciens. Il écrivit à ce pontife, qu'à son avènement à la grande-maîtrise, on avoit exigé de lui, comme de tous ses prédécesseurs, des sermens solemnels d'observer les statuts de la religion; et qu'il prioit Sa Sainteté de trouver bon qu'il ne violât pas une obligation qu'il avoit contractée au pied des autels, et sur les saints évangiles.

DIDIER DE SAINT-JAILLE, prieur de Toulouse, un des plus généreux défenseurs de Rhodes, dont nous avons eu lieu de parler dans la relation de ce siége, succéda à Pierre du Pont : il fut élu, comme son prédécesseur, pendant son absence. Le chevalier de Bourbon parvint, en même-tems, par la mort de frère Pierre de Cluis, au grand-prieuré de France. Le premier usage que le nouveau prieur fit des richesses attachées à son prieuré, fut de faire faire une magnifique tapisserie, où, sur un fond de soye, rehaussé DIDIER DE S. JAILLE. 1536. 12 nov. * 1535.

DIDIER DE S. JAILLE.

d'or, on voyoit les portraits de tous les Grands-Maîtres, représentés au naturel, et tirés d'après d'excellens originaux, qu'on avoit rapportés de Rhodes (1); et sitôt qu'un meuble si riche et si curieux fut achevé, il l'envoya à Malte, et le consacra pour orner la principale église de cette isle.

Ces marques de la libéralité et du désintéressement des chevaliers, n'étoient pas alors extraordinaires dans l'Ordre : la plûpart des commandeurs, ceux surtout qui étoient revêtus des principales dignités de la religion, en consacroient généreusement tous les revenus à faire des armemens contre les infidèles. La plûpart cherchoient la gloire, préférablement au gain qu'ils pouvoient faire par leurs prises; et on peut dire qu'en tout tems il y avoit plus de chevaliers en mer que sur terre, et dans leurs commanderies. On les voyoit rentrer souvent dans le port de Malte, traînant, à leur suite, des vaisseaux et des galères des infidèles, dont ils délivroient aussitôt les esclaves Chrétiens de différentes nations : et ces Chrétiens, après avoir recouvré leur liberté, reportoient, dans leur patrie, le souvenir et le témoignage du zèle et de la valeur des chevaliers.

Parmi ces hommes illustres, qui mériteroient chacun une histoire particulière, on comptoit Botigella, prieur de Pise, et général des galères; Georges Schilling, grand-bailli d'Allemagne;

(1) Bosio, lib. VIII.

Grolée, bailli de Lango; Jacques Pelloquin, lieutenant du Grand-Maître; Léon Strozzi, prieur de Capoue; Château-Renaud, maréchal de l'Ordre; le commandeur Parisot de la Valette, et beaucoup d'autres, dont on trouve les noms dans les Mémoires de la religion.

Didier de S. Jaille.

Mais aucun, en ce tems-là, ne s'étoit rendu plus formidable aux corsaires, que le prieur de Pise : il ne quittoit point la mer. Aucun corsaire n'osoit s'approcher des côtes de la Sicile et de Malte, qu'il ne se vît aussitôt surpris et enlevé; et il fit, cette année, tant de prises, que les corsaires publioient qu'il avoit, dans sa galère, un démon familier déguisé en chien, qui l'avertissoit du jour de leur départ des côtes d'Afrique, et des endroits où il les pourroit rencontrer. On n'avoit guères vu de général, qui joignît, à une si grande connoissance de la mer, un courage si déterminé : fort ou foible, il attaquoit tout ce qu'il rencontroit; et, sans s'embarrasser des représailles, il faisoit pendre tous les renégats qui lui tomboient entre les mains. D'ailleurs, dur et sévère dans le commandement, il exigeoit des chevaliers qui étoient sous ses ordres, la même valeur dont il leur donnoit l'exemple. Il n'étoit pas moins exact dans ce qui regardoit la discipline militaire; et, après une expédition où il avoit fait des prises considérables, quelques chevaliers ayant osé mettre la main sur le butin, il les fit arrêter, et les tint dans une longue prison, comme usurpateurs des biens de l'Ordre.

Didier de S. Jaille.

Il ne faisoit que rentrer dans le port de Tripoli, lorsqu'on découvrit, sur le soir, et du haut de la tour, trois grosses galiotes qui faisoient route vers l'isle de Gelves. Les capitaines de galères lui demandèrent aussitôt permission de sortir du port pour les aller combattre : « Ne « voyez-vous pas, leur dit cet habile marin, que « s'ils vous apperçoivent, la nuit, qui est pro- « che, les dérobera à votre poursuite, avant que « vous les ayez pu joindre? Laissons-les aller à « présent; mais ils n'iront pas si loin que je ne « les rattrape demain, au point du jour. » En effet, sitôt qu'il fut nuit, il sortit du port avec trois galères, et tint la route de Gelves autant que les ténèbres le lui purent permettre. A peine le jour parut, qu'il découvrit ces galiotes qui alloient de conserve; il leur donna aussitôt la chasse. Les corsaires, se voyant poursuivis, se séparèrent, et une des galiotes tâcha de gagner les côtes de Barbarie; mais une galère, appellée la Cornue, lui coupant chemin, l'eut bientôt jointe; et les chevaliers, le sabre à la main, se présentèrent à l'abordage. Les Turcs, qui étoient en grand nombre dans ce vaisseau, se jettèrent tous du côté que les chevaliers vouloient attaquer : leur précipitation et le grand nombre qui ne se trouva que d'un côté, causa leur perte. La galiote se renversa, coula bas à la vue et au grand regret des chevaliers, encore plus fâchés de la mort des esclaves Chrétiens qui furent noyés, que d'avoir manqué une prise qui ne pouvoit leur échapper.

La seconde galiote eut un sort à-peu-près pareil ; les chevaliers cherchoient à l'aborder ; et, comme les Turcs y étoient en grand nombre, ils n'évitèrent point le combat, et tournèrent la proue contre la galère de la religion. De part et d'autre, il se fit de furieuses décharges de flèches et de mousqueterie, qui mirent un grand nombre de Chrétiens et de Turcs hors de combat. Le pilote des infidèles, plus adroit que celui des chevaliers, lui présenta le côté ; et, après avoir fait une décharge nouvelle de ses flèches, prit le large : mais le général Botigella, qui s'étoit réservé pour secourir la galère qui seroit la plus pressée, s'opposa au passage de la galiote, et la joignit proue contre proue. Le combat recommença avec une nouvelle fureur ; le coursier et les mousquets firent une furieuse décharge de part et d'autre ; le combat se maintint long-tems avec un égal avantage ; la victoire, plus d'une fois, passa successivement dans l'un et l'autre parti. Les corsaires, gens de mer, élevés dans le feu et au milieu des armes, se battoient avec un courage déterminé : plus d'une fois, ils se flattèrent d'emporter la rambade, et de faire reculer les chevaliers qui la défendoient ; mais ils avoient en tête des hommes intrépides, qui n'avoient jamais connu de péril. Cette courageuse milice se jetta, l'épée à la main, dans la galiote, en même-tems que les soldats de la Cornue forcèrent un autre endroit, et se joignirent aux soldats de la Capitane. Ce fut moins alors un com-

DIDIER DE S. JAILLE.

DIDIER DE S. JAILLE.

bat qu'un massacre général. Le soldat Chrétien ne fit point de quartier : mais, emportés par l'avidité de faire du butin, ils se précipitèrent, en si grand nombre, dans ce vaisseau, que le poids extraordinaire de ceux qui y entrèrent, et qui se tenoient tout d'un côté, peut-être aussi quelque voye d'eau reçue dans le combat, le firent couler à fond. Les vainqueurs, alors confondus avec les vaincus, eurent un sort pareil, et périrent dans le sein même de la victoire.

La plus grande des galiotes, commandée par Scander, fameux corsaire, et par un autre rais ou capitaine fit tous ses efforts pour gagner Zoara, à treize milles de l'isle de Gelves, vers l'Orient : mais le chevalier Parisot de la Valette, capitaine d'une des galères, et le digne camarade de Botigella, lui donna la chasse si vivement, que les Turcs ne purent éviter le combat. Il fut aussi sanglant et aussi meurtrier que le précédent. Scander se battit comme un homme qui n'avoit jamais craint la mort, et qui ne se soucioit pas de périr, s'il n'étoit pas victorieux. Le commandeur de la Valette, à la tête des chevaliers de sa galère, et en butte aux traits de ses ennemis, reçut deux coups de flèches, dont il ne s'apperçut point dans la châleur du combat : mais, quelque tems après, il sentit un coup de mousquet qui lui fracassa une jambe, et le jetta sur le tillac. Dans cet état, et entre la vie et la mort, il ne relâcha rien de son courage et de son ardeur pour la victoire. Les chevaliers et les

soldats Chrétiens, animés par ses cris, se poussèrent contre les infidèles avec une valeur si déterminée, qu'ils entrèrent dans leur vaisseau. Il fallut y livrer un second combat : les Turcs s'étant ralliés auprès du mât, on en vint tout de nouveau aux mains. Ces barbares, furieux de désespoir, et encouragés par l'exemple de leurs chefs, firent des prodiges de valeur : quoique réduits en un petit nombre, ils forcèrent les Chrétiens d'abandonner leur vaisseau ; et, après s'être décramponnés d'avec la galère, malgré tous les efforts des chevaliers, ils prirent le large, et firent route du côté de Zoara. Ils n'en étoient pas éloignés quand les chevaliers, qui voguoient après leur proye, les rejoignirent. On recommença à se battre ; et ce fut un troisième combat ; mais la partie n'étoit pas égale. Les Turcs avoient perdu la plûpart de leurs soldats et de leurs matelots : à peine en restoit-il assez pour conduire ce vaisseau ; et le peu qui s'y trouva, voyant le rivage proche, se jetta à la mer pour le gagner. Comme il y en avoit un grand nombre de blessés, la plûpart se noyèrent, et, entre autres, les deux rais ou capitaines. Les chevaliers s'emparèrent de la galiote : on y délivra deux cents Chrétiens ; les Turcs furent mis à la chaîne ; et les renégats pendus. Botigella rentra avec sa prise et triomphant, dans le port de Tripoli.

Ce succès, et la guerre continuelle que les chevaliers faisoient aux Turcs d'Afrique, tant par terre que par mer, détermina ces barbares à

Didier de S. Jaille.

les chasser, s'ils pouvoient, de Tripoli. Chasse-Diables, seigneur de Tachiora ou Tajora, le plus intéressé dans cette guerre, se chargea de l'entreprise ; il rassembla ce qu'il put tirer de troupes de Tachiora, de Gienzor et d'Almaya : le rendez-vous étoit à la tour de l'Alcaïde. Il en partit la nuit, et, au point du jour, il présenta l'escalade aux endroits de la muraille de Tripoli, qu'il crut les moins défendus. Il espéroit surprendre les chevaliers ; mais Georges Schilling, grand-bailli d'Allemagne, qui commandoit dans Tripoli, averti par des espions qu'il entretenoit dans Tachiora, étoit sous les armes avec toute sa garnison ; et les infidèles ne parurent pas plutôt au pied des murailles, qu'ils se virent accablés de feux d'artifices, d'huile bouillante, et de coups de pierres, pendant que l'artillerie et les mousquetaires de la place tiroient, sans relâche, sur les troupes les plus éloignées et qui soutenoient ceux qui avoient la tête de l'attaque. Quoique Chasse-Diables vît bien qu'il étoit découvert, il n'en combattit pas avec moins de courage et de résolution. Ses troupes, à son exemple, firent des efforts extraordinaires pour gagner le haut de la muraille ; mais elle étoit bordée par un nombre de chevaliers intrépides, qui ne comptoient pour rien les blessures et la mort : plusieurs périrent par les flèches et la mousqueterie des infidèles. Ces derniers perdoient encore plus de monde : mais ils les remplaçoient aussitôt par ce grand nombre de troupes qu'ils avoient amenées à cette

expédition ; au lieu que les chevaliers, qui, pour lors, n'étoient pas plus de quarante avec une médiocre garnison, ne tiroient du secours que de leur courage, qui sembloit même augmenter, à proportion que leur nombre diminuoit. Le grand-bailli se portoit, sur-tout, dans tous les endroits qui étoient les plus pressés ; on le voyoit, presqu'en même-tems, dans toutes les attaques. Chasse-Diables, de son côté, n'oublioit rien des devoirs d'un digne chef de guerre ; et, moins par ses paroles que par son exemple, il entraînoit à sa suite ses soldats, et faisoit tous ses efforts pour gagner le haut de la muraille : mais ce général ayant été renversé, de dessus son échelle, par un coup de feu, on eut bien de la peine à le retirer du fond du fossé où il étoit tombé. Les Turcs, le croyant mort, perdirent courage ; tout se débanda ; et ils laissèrent, au pied des murailles, un grand nombre des leurs qui y avoient été tués.

DIDIER DE S. JAILLE.

Après leur retraite, le grand-bailli dépêcha, à Malte, un brigantin, pour donner avis, au lieutenant du Grand-Maître et au Conseil, de l'entreprise, de Chasse-Diables. Il leur représenta, dans sa lettre, que Tripoli, sans bastions et sans boulevards, n'auroit pas pu tenir contre une armée qui en auroit fait le siége dans les formes; qu'on étoit même exposé, tous les jours, à une pareille surprise ; et que, pour la prévenir, et éloigner les infidèles de son voisinage, il falloit attaquer et raser la tour de l'Alcaïde, qui tenoit, de ce côté-

DIDIER DE S. JAILLE.

là, la place bloquée et investie, et empêchoit le commerce des Chrétiens avec les Maures et les Arabes habitans du pays, et aussi ennemis des Turcs et des corsaires, que les chevaliers.

Le Conseil approuva cette entreprise, dont on confia la conduite au commandeur Botigella, prieur de Pise, et général des galères. Il se mit aussitôt en mer, avec cent cinquante chevaliers, et environ sept cents hommes de troupes, que la religion entretenoit à Malte; et le bailli Schilling, gouverneur de Tripoli, traita, en même-tems, avec quelques chéques, ou seigneurs Arabes, qui, moyennant une certaine somme dont il convint, lui fournirent un corps de cavalerie. Botigella, ayant débarqué ses troupes à Tripoli, y prit une partie de l'artillerie dont il avoit besoin; il la fit traîner, par ses esclaves et par sa chiourme, jusqu'auprès de la tour qu'il vouloit assiéger : et, sans se donner le loisir d'ouvrir la tranchée, après avoir dressé ses batteries, il se contenta de lés couvrir de gabions. Chasse-Diables, au bruit de cette attaque, y accourut de Tacbiora avéc ce qu'il avoit de troupes : mais, étant arrivé au bourg d'Adabus, qui n'étoit éloigné de la tour que de trois milles, il se trouva arrêté par les chevaliers qui étoient à la tête de la cavalerie des Arabes. Comme il ne se sentoit pas assez fort pour attaquer un corps de troupes bordé de cent cinquante chevaliers, il se contenta dé légères escarmouches, à la faveur desquelles environ soixante Turcs se jettèrent dans

la place. Ce secours n'empêcha pas le général Botigella de la battre continuellement : mais, s'appercevant que son artillerie ne produisoit pas un effet aussi prompt qu'il le souhaitoit, il fit venir, de ses galères, les rambades dont il se servit comme de mantelets; et, à l'abri de cette espèce de défense, il attacha le mineur au pied des murailles, qu'il fit sauter. Les chevaliers montèrent aussitôt sur la brèche, qu'ils trouvèrent sans défense. La plûpart des corsaires avoient été ensevelis sous les ruines de la mine : ceux qui étoient échappés, encore étourdis du bruit, voyant les chevaliers maîtres de la brèche, et l'épée à la main, mirent les armes bas. Botigella fit aussitôt raser la tour : et, durant que sa chiourme et les autres esclaves étoient occupés à ce travail, il s'avança, à la tête de sa petite armée, vers le bourg d'Adabus, où l'ennemi s'étoit retranché. Il l'en chassa, abandonna aux Arabes le pillage de cette bourgade; et, après avoir laissé, dans Tripoli, les troupes nécessaires pour en fortifier la garnison, il se rembarqua pour retourner à Malte.

DIDIER DE S. JAILLE.

Il trouva, sur sa route, un grand galion, qui venoit d'Egypte, chargé de riches marchandises. Un fameux capitaine Turc, appellé Ardor, le commandoit. Botigella alla droit à lui, avec ses galères, le joignit; et, malgré tout le feu de ses canons, les chevaliers se présentèrent à l'abordage, sautèrent dans le vaisseau Turc, l'épée à la main, et s'en rendirent les maîtres. On y fit

Didier de S. Jaille.

deux cents Turcs prisonniers et esclaves, et la prise fut estimée cent soixante mille écus. Botigella, toujours heureux, et qui méritoit de l'être, rentra dans le port de Malte. Le commandeur Jacques de Pelloquin, lieutenant du Grand-Maître, la plûpart des seigneurs du Conseil et ce qu'il y avoit de chevaliers dans l'isle, se trouvèrent sur le port pour le recevoir, à son débarquement. Comme l'on avoit appris l'heureux succès de son expédition, il en fut loué et félicité publiquement; et toute cette noble milice le conduisit, comme en triomphe, à l'église de Saint-Laurent, où il fut remercier Dieu du succès qu'il avoit donné à ses armes.

On étoit encore dans les premiers mouvemens de joye que causoit, au couvent, l'heureux retour du général Botigella, lorsque différens accidens y répandirent une consternation générale. Un jeune diaco, ou novice, qui aspiroit à devenir chapelain de l'Ordre, vola des perles et des pierreries, dont les chevaliers avoient orné la statue de Notre-Dame, de Philerme, qu'on avoit apportée de Rhodes. Quelques jours après, un chevalier Anglois, éperduement amoureux d'une Maltoise, mais furieux de jalousie, sur de légers soupçons, la poignarda de sa main. Le lieutenant du Grand-Maître fit arrêter le voleur et le meurtrier; et, après qu'ils eurent été condamnés par les juges séculiers de l'isle, on les transporta un mille loin du port: on les mit ensuite dans des sacs, et on les jetta, tout vifs, dans la mer.

Ces malheurs en précédèrent un autre, qui n'affligea pas moins tout le Corps de la religion. Le chevalier de Varennes Nagu, commandeur de Trébous, étant arrivé à Malte le 10 d'octobre, y apporta les tristes nouvelles de la mort du Grand-Maître de Saint-Jaille, qui, étant parti du prieuré de Toulouse, pour se rendre au couvent, tomba malade à Montpellier, et y mourut, le 26 de septembre. On s'assembla, le lendemain, pour lui donner un successeur. Cette dignité regardoit particulièrement le commandeur Botigella, ou le seigneur de Grolée, appellé autrement le commandeur Passim, bailli de Lango, tous deux anciens chevaliers, et qui, par leurs services, leurs faits d'armes, et une piété singulière, avoient si bien mérité de la religion et de toute la Chrétienté.

DIDIER DE S. JAILLE.

1536.

Mais une cabale, conduite par le chevalier Garcie Cortez, qui se trouva alors le chevalier de l'élection, tourna le plus grand nombre des suffrages en faveur du commandeur JEAN D'OMÉDES, de la langue d'Arragon, et bailli de Caspe. Ce bailli lui avoit promis, long-tems auparavant, de lui faire tomber son bailliage, si, par son moyen, il parvenoit à la grande-maîtrise. L'habile Espagnol, homme intriguant, et qui trouvoit sa propre élévation dans celle de son ami, fit valoir, parmi les seize électeurs, la blessure et la perte d'un œil qu'Omédes avoit soufferte, pendant le siége de Rhodes. Peut-être aussi que, sans trop appuyer sur une blessure,

JEAN D'OMÉDES.

JEAN D'OMÉDES.

preuve de valeur souvent équivoque, l'adroit Espagnol sçut se prévaloir de la supériorité que les chevaliers de sa nation, à la faveur de la puissance de l'empereur, prenoient alors dans les assemblées de la religion. Quoiqu'il en soit, on n'eut pas plus tôt rendu publique l'élection d'Omédes, que la plûpart des trois cent soixante chevaliers qui composoient l'assemblée, en parurent consternés. Les tristes préjugés qu'on fit alors du gouvernement de l'élu, furent justifiés, dans la suite, par une conduite intéressée, partiale, et même pleine de dureté.

L'illustre Botigella, si digne de cette première place, en fut exclus; et il ne garda pas même celle de commandant ou général des galères, dont Léon Strozzi, prieur de Capoue, fut, depuis, revêtu; jeune seigneur d'une des premières Maisons de Florence, proche parent de Catherine de Médicis, reine de France, et auquel le Pape Clément VII, son oncle, en lui donnant l'habit de l'Ordre, avoit remis cette dignité qu'il possédoit, quand il fut élevé au souverain pontificat.

Le jeune prieur, devenu capitaine avant que d'avoir été soldat, avoit fait ses premières armes sous le commandement du fameux André Doria, général de l'empereur : et, pour prémices de son commandement, il se trouva, avec quatre galères de la religion, à la prise de douze autres, commandées par un Turc, appellé Ali-Zelif, grand homme de mer, et chef de cette escadre.

Jean d'Omèdes.

Doria, sans compter les galères de la religion, en avoit trente-quatre; et, ayant rencontré les infidèles, dans le canal de Corfou; il les attaqua avec cette confiance que lui donnoit justement le nombre supérieur de ses galères. Mais il éprouva, dans cette occasion, que rien n'est supérieur à un courage déterminé. Ali avoit, sur ses galères, un grand nombre de janissaires, qu'il étoit chargé de passer en Dalmatie, où Soliman assembloit un corps de troupes. Ces soldats firent paroître une valeur surprenante, et se battirent en gens qui ne vouloient pas survivre à leur défaite. Ils s'attachèrent, sur-tout, aux galères des chevaliers, leurs anciens et perpétuels ennemis : deux galères Turques, dont l'une étoit la capitane, investirent la capitane de Malte. La première s'attacha à la proue, et l'autre présenta le côté. Le combat fut sanglant et meurtrier : les Turcs pressoient vivement les chevaliers. Plusieurs de cet Ordre, entr'autres Constans Opert, un des principaux officiers de la capitane, furent tués, en s'opposant courageusement à l'abordage des Turcs, qui tâchoient de se jetter dans cette galère. La fortune sembloit, en cet endroit, les favoriser; et peut-être qu'ils auroient enlevé la capitane; mais, dans ce péril, le prieur de Capoue fit braquer une coulevrine contre la galère, qui lui présentoit le côté. Ce fut le salut de la capitane : la galère ennemie, blessée sous œuvre, de ce seul coup, se remplit d'eau et coula bas. Les chevaliers, pour lors, débarrassés de ce

Jean d'Omedes.

côté-là, tournèrent toutes leurs forces contre la capitane des Turcs : le combat, devenu plus égal, devint aussi plus meurtrier. Les chevaliers et les Turcs, dans la vûe d'enlever la capitane du parti contraire, se précipitoient également dans les armes les uns des autres. Les chevaliers, à la fin, parurent prendre de l'avantage sur ces infidèles : ils forcèrent les janissaires, et se jettèrent en foule, et le sabre à la main, dans leur galère. Les Turcs, revenus de l'étourdissement que leur causa une attaque si violente, recommencèrent le combat avec une nouvelle fureur; le soldat acharné ne vouloit ni donner, ni recevoir de quartier; le vivant prenoit aussitôt la place du mort. Presque tous les Turcs avoient été tués, que les chevaliers n'étoient pas encore maîtres de la galère; et le peu qui restoit d'infidèles combattoient moins pour sauver leur vie, que pour la faire perdre à un chevalier. Ils se firent tous tuer jusqu'au dernier; et, ce qu'on n'avoit guères vu, dans ces sortes de combats, le prieur prit cette galère, sans y avoir fait un seul prisonnier.

Les infidèles, qui étoient dans les autres galères, malgré l'inégalité du nombre des vaisseaux, ne montrèrent pas moins de courage; et, quoiqu'environnés de trente-huit galères Chrétiennes, ils se battirent avec la même opiniâtreté que ceux de la capitane. Les Chrétiens forcèrent enfin la victoire à se déclarer en leur faveur; mais ils l'achetèrent fort cher : et, outre un grand nom-

bre de soldats, on y perdit Antoine Doria, un des officiers-généraux, le chevalier Copez, et plusieurs autres du même Ordre, qui furent tués ou blessés dans ce combat.

Le général de l'empereur, ayant appris que dix galères de France étoient parties du port de Marseille, pour porter, à Constantinople, un ambassadeur du roi François I, se rangea sous le cap du Passaro pour les surprendre. Le général de la religion, pour observer une exacte neutralité entre ces princes, se sépara du corps de la flotte; courut, pendant ce tems-là, les côtes de la Calabre; donna la chasse à deux grosses galiotes, et une fuste de corsaires, dont il se rendit maître; délivra quatre cents esclaves Chrétiens qu'il conduisit dans le port de Malte, avec les prisonniers qu'il avoit faits. Tout le monde courut le féliciter sur l'heureux succès de ses premières armes; et on en tira d'heureux préjugés, qu'il justifia, depuis, par les grandes actions qu'il fit, tant sur l'Océan que dans la Méditerranée. A peine ce jeune général avoit-il désarmé, qu'il apprit que Philippe Strozzi, son père, avoit été fait prisonnier, dans un combat, par le jeune Cosme de Médicis, duc de Florence; que ce prince l'avoit fait conduire dans cette ville, chargé de chaînes; et qu'on lui faisoit actuellement son procès, comme à un criminel d'État et à un rebelle. Le prieur de Capoue, accablé par une si triste nouvelle, demanda, au Conseil, son congé; et, après l'avoir obtenu, il

JEAN D'OMÈDES.

fréta, à ses dépens, un brigantin, et partit, sur-le-champ, pour passer en Italie.

Pour l'intelligence de ce point d'histoire, qui influe beaucoup dans tout ce que nous serons obligés de rapporter au sujet de ce prieur, un des plus grands Capitaines de son siècle, il faut se souvenir de tout ce que nous avons dit dans le livre précédent, touchant la guerre que l'empereur Charles-Quint avoit fait au Pape Clément VII, de la Maison de Médicis. Pendant cette guerre et la prison de ce pontife, les citoyens de Florence étoient partagés en deux partis : les uns, attachés à la Maison de Médicis, tâchoient de la porter sur le trône, et la rendre souveraine; les autres soutenoient l'ancien gouvernement, et vouloient conserver leur liberté, et l'État Républicain. Tant que le Pape Clément fut brouillé avec l'empereur, ce prince avoit maintenu hautement les républicains : ils comptoient absolument sur sa protection; et les Médicis avoient été chassés de Florence, comme des tyrans et des ennemis de la liberté publique.

Mais l'empereur, dont les résolutions changeoient suivant ses intérêts, s'étant raccommodé avec le Pape, la confiance des Florentins diminua, et leur liberté fut fort ébranlée : par le traité fait entre le Pape et Charles-Quint, les Médicis devoient être rétablis, à Florence, dans tous leurs biens, et dans les dignités dont ils étoient en possession, avant leur bannissement; et, par un article secret, l'empereur s'étoit en-

gagé à établir, comme prince et gouverneur perpétuel de cette République, Alexandre de Médicis, bâtard de Laurent, duc d'Urbain; d'autres disent qu'il étoit fils de Clément même. Tel fut le sujet du siége que les troupes du Pape et de l'empereur mirent, de concert, devant cette place; et, après s'en être rendus les maîtres, pour ne pas effaroucher le parti républicain, l'empereur voulut que le nouveau prince ne prît simplement que le tître de gouverneur de la République de Florence. Mais Alexandre, trop jeune pour être modeste, et se voyant, depuis, devenu gendre de l'empereur par son mariage avec Marguerite d'Autriche, fille naturelle de ce prince, affectoit des manières de souverain, et gouvernoit cet État avec une hauteur et une indépendance qui le rendirent odieux, non-seulement à ses concitoyens, mais encore à ses propres parens. Il se forma, contre la vie de ce prince, une dangereuse conspiration; Philippe Strozzi, mari de Clarice de Médicis, sœur du Pape Léon X, se mit à la tête des conjurés; et il eut l'adresse d'engager dans le même parti, Laurent de Médicis, cousin d'Alexandre, son plus proche héritier, et même son favori. Peut-être qu'outre le motif et le prétexte de défendre la liberté publique, il envisageoit une si grande succession; et qu'il étoit plus ennemi du prince, que de la principauté.

Ce perfide, le ministre ordinaire des plaisirs du duc Alexandre, sous prétexte d'un rendez-

Jean d'Omédes.

vous qu'il lui avoit ménagé, à ce qu'il lui dit, avec une dame Florentine, l'attira dans sa maison, et le poignarda. Mais, au lieu de s'emparer du Palais, et d'exciter le peuple, par l'espérance et l'appât de la liberté, à prendre les armes en sa faveur, le trouble, l'étonnement et la peur, succédèrent à une action si cruelle : il s'enfuit; et les partisans de la Maison de Médicis, revenus de leur surprise, et qui ne pouvoient se maintenir sans un chef, mirent, en la place du duc Alexandre, Cosme de Médicis, quoique d'une branche éloignée, jeune homme à peine âgé de seize ans, mais d'un esprit déjà formé, et qui, dans une conjoncture si délicate, ne montra pas moins de courage que d'ambition. Il étoit fils de Jean de Médicis, un des plus fameux Capitaines d'Italie, et de Marie Salviati, femme illustre par la noblesse de son origine, et par la sagesse de sa conduite. Depuis la mort de Jean de Médicis, elle avoit vécu dans un veuvage austère : renfermée dans sa maison, elle n'avoit paru occupée que de l'éducation du jeune Cosme. Aux premières nouvelles qu'elle eut qu'on vouloit faire occuper, à son fils, la place du duc Alexandre, soit que, par un sentiment de mère, elle craignît pour lui un poste si dangereux, soit aussi, comme des historiens l'ont avancé, que cette généreuse femme préférât la liberté de sa patrie à l'élévation de son fils, elle employa ses prières et ses larmes pour le détourner de cette entreprise. Mais Cosme, plus ferme ou plus ambi-

tieux, sans écouter ses remontrances, se livra aux partisans de sa Maison : par leur crédit, il fut reconnu, dans une assemblée publique, pour gouverneur de la République. L'empereur, averti de la mort funeste de son gendre, confirma cette disposition. Cosme prit les rênes du gouvernement; et, dans un âge si peu avancé, il se conduisit avec tant de prudence, qu'il ne seroit pas aisé de décider s'il fut plus redevable de la principauté de Florence à la fortune, qu'à son habileté.

Strozzi et les partisans de l'État Républicain, voyant que le parti de Médicis prévaloit dans la ville, en sortirent; délivrèrent, secrettement, des commissions pour lever des troupes, et se mettre en état d'y rentrer, les armes à la main. Ils se flattoient que le jeune Cosme, occupé des premiers soins du gouvernement, ne seroit pas, sitôt, en état de les poursuivre. Mais ce prince, qui avoit des espions fidèles, dans toutes les cabales, fut bientôt averti de leur armement; et, pour ne leur pas donner le tems de le grossir, il sortit de Florence, à la tête de ses amis, et des troupes que le gouvernement entretenoit en tout tems. Fortifié de l'autorité des lois, dont il étoit dépositaire, il marcha droit aux Strozzi, qui étoient proscrits, publiquement, par le magistrat. Les deux partis se rencontrèrent proche de Marono, village peu éloigné de Florence. On en vint bientôt aux mains; mais ce fut moins un combat qu'une déroute. La plûpart des conjurés,

JEAN D'OMÉDES.

craignant de tomber dans les mains de leurs ennemis, prirent la fuite. Strozzi, et quelques amis fidèles, qui ne voulurent pas l'abandonner, firent ferme, et se battirent en désespérés, et comme des gens qui se vouloient faire tuer: ils n'en purent venir à bout. Cosme, qui avoit un si grand intérêt de connoître, à fond, les forces et les relations secrettes de ce parti, avoit ordonné qu'on les épargnât. Il fut obéi; on se contenta de les envelopper; ils furent désarmés, chargés de chaînes, et conduits dans les prisons de Florence, oü on commença à instruire leur procès.

Ce fut sur d'aussi tristes nouvelles que le prieur de Capoue partit de Malte, et passa en Italie pour travailler à la liberté de son père. Mais, étant arrivé à Naples, il apprit qu'il s'étoit tué, lui-même, dans sa prison, soit pour éviter l'ignominie du supplice, soit, comme quelques historiens l'ont publié, par la crainte que la violence des tortures et de la question ne lui arrachât le nom des partisans secrets qu'il avoit dans la ville. Cet homme, que l'antiquité payenne eut adoré, mais que Rome Chrétienne condamne, se tua d'une épée qu'on avoit laissée dans sa chambre. On trouva, sur le manteau de la cheminée, ce vers de Virgile, qu'il y avoit gravé, auparavant, avec la pointe de cette épée:

Exoriare aliquis nostris ex ossibus ultor.

Qu'il sorte de ma cendre un généreux vengeur.

Ses enfans, fidèles à la mémoire de leur père,

se dévouèrent à sa vengeance; mais d'une manière noble et autorisée par les lois. Comme ils regardoient l'empereur comme le destructeur de la liberté de leur patrie, et l'auteur indirect de la mort de leur père, ils s'attachèrent à la France, et servirent dans ses armées. Pierre Strozzi, l'aîné, parvint, par sa valeur, à la dignité de maréchal; et le prieur de Capoue se distingua dans le service de mer, où il commanda en qualité de général des galères. Il n'en fut pas moins utile à son Ordre: la suite de cette histoire fera connoître les services importans qu'il rendit à la religion. Il en auroit, même, depuis, rempli la première dignité, si on n'avoit craint que, pour satisfaire un ressentiment particulier, il n'eût donné atteinte à la neutralité dont les Grands-Maîtres, et tout l'Ordre, font profession, à l'égard des princes Chrétiens.

En son absence, et pendant son séjour en Italie, le chevalier Paul Siméoni, prieur de Lombardie, qui avoit eu tant de part à la prise de Tunis, fut fait général des galères, et reçut ordre, peu après, de se trouver, avec le marquis de Terre-Neuve, devant le port de Suze, en Afrique, qui s'étoit soustraite de l'obéissance de Muley Hascen, roi de Tunis, et que ce prince vouloit assiéger.

Suze a été bâtie sur un rocher, proche la mer, à huit ou neuf lieues de Tunis, au-delà du Cap-Bon. Le port en est sûr, et défendu, comme la place, par un ancien château, fortifié et entouré

Jean d'Omèdes.

de fossés, avec une esplanade autour. Depuis que l'empereur fut de retour de la conquête de Tunis, les Turcs se saisirent de la plûpart des places qui sont le long de la côte, et resserrèrent Muley Hascen dans sa capitale. Ce prince, pour se rétablir entièrement dans ses États, et en chasser les usurpateurs, eut recours à l'Ordre de Saint-Jean. Il envoya, à Malte, un ambassadeur, appellé Camugi, pour implorer le secours des chevaliers. Et, pour les intéresser dans cette entreprise, ce ministre leur représenta que les corsaires avoient fortifié Tachiora; qu'ils y avoient jetté une puissante garnison, sous le commandement de Morat Aga, un des principaux capitaines de Barberousse; qu'on attendoit ce général des corsaires avec une flotte nombreuse; et que, si on ne prévenoit ses desseins, la religion ne pourroit jamais conserver Tripoli. Le Grand-Maître jugea à propos de faire passer ces avis à l'empereur, qui, se trouvant plus intéressé, lui-même, à la défense de Muley, son vassal, que la religion, exhorta le Grand-Maître à joindre ses forces à celles de Sicile pour chasser les corsaires de la côte de Barbarie; et il ordonna, à son vice-roi, de fournir, à Muley, tout le secours dont il pourroit avoir besoin pour faire le siége de Suze.

Le Grand-Maître et le vice-roi mirent en mer quatorze galères, chargées d'un bon nombre de chevaliers, et des troupes que la religion tenoit à sa solde, auxquelles le vice-roi, pour sa part,

joignit trois mille hommes d'infanterie, sous les ordres du marquis de Terre-Neuve, seigneur Sicilien, qui devoit commander les troupes de débarquement, pendant que le général des galères de la religion tiendroit la mer.

Cette escadre, ayant traversé le canal de Malte, aborda proche de l'endroit où Muley avoit formé son camp. Après que le marquis de Terre-Neuve et les chevaliers eurent débarqué leurs troupes, et un train d'artillerie, dont le roi de Tunis manquoit, on ouvrit la tranchée; et on dressa des batteries qui commencèrent à foudroyer l'endroit le plus foible de la ville; on l'auroit infailliblement emportée, si le marquis, trompé par un renégat, n'eut changé son canon de place. Ce renégat, feignant de s'être échappé, et affectant une sensible douleur d'avoir quitté sa religion et son pays, se jetta aux pieds du marquis, répandit un torrent de larmes, et lui demanda pardon de sa désertion et de son apostasie. Le marquis, séduit par les apparences de son repentir, lui promit un asyle dans son armée, et, après la prise de Suze, de le repasser en Europe. Il interrogea, ensuite, ce renégat sur l'état de la place; le traître lui en fit un rapport concerté, auparavant, avec le gouverneur. Il lui dit, surtout, avec un air de sincérité, que l'endroit que son canon battoit étoit le plus fort de la place; que la muraille étoit terrassée; et que, quand même on pourroit la ruiner et l'abattre, on trouveroit, derrière, de profonds retranchemens,

Jean d'Omèdes.

fortifiés de flancs et de redans, et garnis d'un grand nombre de mousquetaires qui en défendoient l'approche; que le gouverneur, le voyant attaché à cette attaque, s'étoit vanté qu'il y feroit périr tous les Chrétiens. Le marquis, inquiet et chagrin, lui demanda quel étoit le poste le plus foible de la place: le renégat, l'ayant amené au point qu'il souhaitoit, lui indiqua l'endroit le plus fort. Le marquis, séduit par les conseils de ce perfide, changea sa batterie de place, et porta tout l'effort de ses armes contre certaines tours qui flanquoient le château. A en croire le renégat, elles devoient crouler aux premiers coups de canon: on consomma toute la poudre qu'on avoit apportée de Malte et de Sicile, sans y avoir pu faire qu'une brèche assez étroite. Cependant, comme les munitions de guerre manquoient, le marquis, toujours trompé par le renégat, voulut qu'on tentât un assaut. Cent trente chevaliers, et quatre cents soldats, à la paye de la religion, y montèrent les premiers. Quoiqu'ils ne pûssent s'avancer qu'à la file, ils ne laissèrent pas de gagner le haut de la brèche: leur dessein étoit d'y faire un logement; mais ils trouvèrent, devant eux, des retranchemens si hauts et si profonds, et il partit, des flancs, tant de coups de mousquets et d'arbaletes, qu'ils furent obligés de se retirer. On proposa de tourner, d'un autre côté, l'attaque et les batteries; le défaut de poudre empêcha l'exécution de ce projet. Ce fut avec une violente douleur que le marquis

JEAN D'OMÉDES.

se vit réduit à lever le siége. Avant que de se rembarquer, il vouloit décharger sa colère sur le renégat; mais, celui-ci, content de l'heureux succès de sa tromperie, étoit entré dans la ville pour en recevoir la récompense. Les chevaliers, après avoir laissé, au pied des murailles et sur la brèche, un grand nombre de leurs camarades et de leurs soldats, retournèrent, tristement, à Malte, où ils se plaignirent que l'empereur eut sacrifié les forces de la religion, sous un général si peu digne de les commander.

Le commandeur Botigella joignit ses avis à de si justes plaintes: il revenoit de Tripoli, dont il avoit été gouverneur; et, après son tems fini, on lui avoit donné, pour successeur, Fernand de Bracamond, commandeur d'Écolca; et Alphonse Cordan, chevalier d'une grande réputation, devoit commander la cavalerie de la place. Botigella, à son tour, prit occasion du mauvais succès du siége de Suze, pour représenter, au Grand-Maitre e[illegible]onseil, que l'expérience devoit leur a[illegible] que les Chrétiens ne feroient jam[illegible]tes fixes et durables sur les côtes [illegible]rmi les Maures, soit par l'aver[illegible] la différence des religions, soit [illegible]ce et [illegible]égèreté naturelle de ces [illegible]'éto[illegible]même plus fidèles aux [illegible]e l[illegible], qu'aux étrangers; [illegible] le [illegible]harles-Quint, la plû[illegible]les [illegible]long des côtes d'Afri[illegible]nt [illegible]us d'une fois; que ces

guerres et les armemens que la religion faisoit en faveur de l'empereur, épuisoient l'Ordre de ses meilleurs sujets, et lui coûtoient des sommes immenses; que la cession que ce prince avoit faite de Tripoli, et, pour mieux dire, que la condition onéreuse de se charger de la défense d'une pareille place, qu'il avoit attachée au transport qu'il avoit fait de l'isle de Malte, devoit être regardée comme un présent fatal à la religion; et qu'il falloit la remettre, au plutôt, à ce prince; ou, s'il prétendoit que les chevaliers y restâssent, exiger qu'il la mît lui-même en état de défense, et qu'il y fît construire, à ses dépens, des fortifications, et d'autres ouvrages nécessaires pour soutenir un siége.

Quelque déférence qu'eût le Conseil pour le sentiment de Botigella, il jugea à propos, sur une affaire aussi importante, de consulter les chevaliers les plus habiles en fait de fortifications, et sur-tout ceux qui avoient commandé dans cette place. Tous, d'un même avis, conclurent qu'elle n'étoit pas tenable; et, sur leur rapport, le Conseil dépêcha, à l'empereur, le bailli Grolée, qui, étant arrivé à sa Cour, lui représenta qu'il étoit impossible de conserver Tripoli, si on ne fortifioit cette place par des murailles de la hauteur et de la largeur nécessaires; qu'il y falloit creuser des fossés, y ajouter des boulevards; que, sans cette précaution, c'étoit exposer à la boucherie les chevaliers qui s'y enfermeroient; que, la ville prise, le châ-

teau, bâti à l'antique, ne dureroit que peu de jours; qu'il seroit peut-être plus utile, pour le service de sa majesté, d'abandonner une aussi méchante place, d'en faire sauter le château, et de combler l'embouchure du port. Mais l'empereur, qui ne vouloit ni faire la dépense nécessaire pour fortifier cette place, ni se priver d'un port qui lui servoit d'entrée dans l'Afrique, et dont la défense ne lui coûtoit rien, chargea le bailli de dire, de sa part, au Grand-Maître et au Conseil, qu'il n'oublieroit rien pour mettre Tripoli en état de défense; qu'il exhortoit l'Ordre à y entretenir toujours une forte garnison, et qu'en cas que les infidèles en formâssent le siége, il alloit envoyer incessamment des ordres très-précis, au vice-roi de Sicile, pour y jetter tous les secours dont on auroit besoin. Ce prince ajouta qu'il espéroit, dans peu, de chasser tous les corsaires Turcs des côtes d'Afrique; et qu'en attendant qu'il pût tourner ses armes de ce côté-là, la religion lui feroit plaisir de joindre ses galères à la flotte qu'il avoit envoyée dans la Méditerranée.

Le bailli, à son retour, ayant rendu compte, au Conseil, du succès de son ambassade, on arma aussitôt quatre galères; deux cents chevaliers s'y embarquèrent sous le commandement de Siméoni, bailli de Lombardie, qui joignit, à Messine, l'armée Chrétienne, commandée par André Doria, prince de Melphe, et grand-amiral de l'empereur. Ce général étoit Gênois, d'une Maison noble, mais qu'il illustra par sa valeur

JEAN D'OMEDES.

incomparable. Le roi François I, et le Pape Clément VII, lui confièrent, l'un après l'autre, le commandement de leurs flottes. Il quitta, depuis, la solde du roi, et se mit à celle de l'empereur. Ce prince, dont l'intrigue étoit encore plus redoutable que l'épée, et si habile à corrompre les généraux de ses ennemis, séduisoit le Gênois par les offres qu'il lui fit faire d'une pension de soixante mille ducats, et de douze galères entretenues, avec la liberté de Gênes, sous la protection de l'empereur; et que Savonne seroit remise sous la domination des Gênois. Doria, ayant fait son traité, publia, pour justifier son changement de parti, que le roi de France ne lui payoit pas l'entretien de ses galères; qu'il l'avoit frustré de la rançon du prince d'Orange, son prisonnier de guerre; et que, quelques offices qu'il eût employés auprès des ministres de François I, en faveur des Gênois, ses compatriotes, il n'avoit pu obtenir qu'on les traitât moins durement. On prétend que ce dernier sujet de plainte eut plus de part à son changement de parti, que tous les autres; que ce général, avide de gloire, s'étoit flatté de s'en acquérir une immortelle, en délivrant sa patrie de la domination des Français. Peut-être envisagea-t-il, en même-tems, qu'à la faveur de la protection de l'empereur, et sous ombre de cette liberté, il y établiroit sa propre autorité pour règle du gouvernement.

Quoiqu'il en soit de ces différens motifs, la France ne pouvoit guères faire de perte plus con-

sidérable; ni l'empereur, d'acquisition plus utile. Il s'en servoit également contre Soliman et contre François I; et, dans l'occasion dont nous parlons, il commandoit non-seulement les vaisseaux de Charles-Quint, mais il avoit encore l'autorité suprême, en qualité de généralissime, sur toute la flotte de la ligue Chrétienne.

Le Pape étoit entré dans cette ligue avec l'empereur et l'Ordre de Malte : il étoit question d'y engager les Vénitiens : mais ces républicains évitoient, avec soin, tout sujet de rupture avec Soliman, prince redoutable, et dont les États étoient voisins de ceux de la République. Doria, pour les rendre suspects à Soliman, et comme si ces républicains eussent agi de concert avec lui, écrivit à Girolamo Pezaro, leur général, qu'il falloit qu'il attaquât les Turcs, avant que leurs différentes escadres fûssent jointes. Il envoya sa lettre par une petite barque, qui ne manqua pas, comme c'étoit son dessein, de tomber entre les mains des infidèles. Elle fut envoyée aussitôt à Soliman, qui en fit des plaintes très-aigres au baile ou ambassadeur de la République. En vain ce ministre protesta que sa République n'avoit aucune intelligence avec Charles-Quint : tous ses sermens et toutes ses protestations ne faisoient pas grande impression sur l'esprit de Soliman : « Et il n'y a, lui dit ce prince, « qu'un seul moyen de justifier vos maîtres, c'est « qu'ils signent actuellement une ligue, avec moi, « contre l'empereur, et qu'ils joignent leurs vais-

Jean d'Omèdes.

« seaux à ma flotte pour attaquer ses États ». Le sénat, dont la neutralité est la maxime fondamentale, rejetta cette proposition; et il arriva, dans le même tems, un accident qui fournit le sujet ou le prétexte à une rupture.

La galère impériale du sultan, écartée par la tempête, étant tombée, de nuit, dans la flotte des Vénitiens, Alexandre Contarini, provéditeur général de l'armée, croyant, à cause des ténèbres, que ce fut un vaisseau de corsaires, l'attaqua, tua le rais ou commandant, tailla en pièces trois cents janissaires, et s'en rendit maître. Soliman en fit de grandes plaintes, et demanda que Contarini lui fût livré pour être puni. Mais, n'ayant pu obtenir cette satisfaction, il déclara la guerre aux Vénitiens.

Quelque part que les chevaliers ayent eue dans cette guerre, le détail n'est point de mon sujet: je remarquerai seulement que les flottes Chrétiennes, et celle du Turc se rencontrèrent proche du golfe de la Mer Adriatique; qu'elles se canonnèrent furieusement; mais que celle des Turcs, moins forte, et commandée par Barberousse, se jetta dans le golfe d'Arta, pour éviter le combat; qu'il se passa plusieurs actions particulières, mais peu décisives; enfin que Doria, quoique sollicité puissamment par le patriarche d'Alexandrie, qui commandoit l'escadre du Pape, et par les chevaliers de Saint-Jean, sous prétexte que ses vaisseaux manquoient de vent, refusa opiniâtrément d'avancer sur les ennemis; et

qu'il vit tranquillement échapper Barberousse, de peur de faire périr le seul général ennemi, redoutable à son maître, et qui, tant qu'il vivroit, le rendroit lui-même nécessaire à l'empereur : politique qui s'observa réciproquement entre Barberousse et Doria, qui, sans aucune intelligence concertée entr'eux, ne poussoient jamais leur avantage contre leurs propres intérêts, et jusqu'à se défaire d'un ennemi, qui, tout rival qu'il étoit, servoit à faire valoir leur capacité et leurs talens.

Les armes des Chrétiens furent encore moins heureuses par terre, qu'elles ne l'avoient été sur mer. La conquête de la Hongrie avoit toujours fait partie du vaste projet, ou, pour mieux dire, de la chimère d'une monarchie universelle, qu'on a attribuée à Charles-Quint. Ferdinand, roi des Romains, et frère de ce prince, de concert avec lui, ou, pour mieux dire, par ses ordres, tenoit actuellement la ville de Bude assiégée; et Rocandorf, un de ses généraux, poussoit ce siége avec beaucoup de vigueur. Soliman, jaloux de l'agrandissement de la Maison d'Autriche, et, sous prétexte que Sépuse, dernier roi de Hongrie, l'avoit nommé, par son testament, tuteur d'un fils qu'il avoit laissé encore à la mamelle, envoya Mahomet, un de ses bachas, pour jetter du secours dans la place. Le général Turc attaqua les lignes des Autrichiens, les força, tailla en pièces plus de vingt mille hommes, mit en fuite ou fit prisonniers les restes malheureux de

JEAN D'OMÉDES.

cette armée; et Soliman, arrivant peu après en Hongrie, entra dans la Bude, y mit une puissante garnison, sous prétexte de prévenir les desseins de Ferdinand; et, pour couvrir son usurpation, il déclara publiquement qu'à la majorité du jeune roi, il lui remettroit cette place.

Malgré une promesse solemnelle, dont les princes ambitieux ne trouvent que trop de prétexte de se dispenser, les Hongrois ne furent pas moins allarmés que les Allemands de l'entreprise du Grand-Seigneur. Personne ne doutoit que l'empereur n'armât puissamment pour se défaire d'un voisin si redoutable; ç'auroit même été un spectacle digne de l'attention de tous les autres souverains de voir ces deux grands princes, tous deux si puissans et si ambitieux, aux prises l'un contre l'autre, et se disputer, les armes à la main, la possession entière de la Hongrie. Mais, soit que Charles-Quint ne voulût pas confier sa gloire à la fortune, soit qu'il se flattât d'un succès moins douteux dans une autre entreprise, ce prince, toujours impénétrable dans ses projets, abandonna la défense de la Hongrie au roi, son frère, pour porter ses armes en Afrique et dans les États de Barberousse. L'éloignement de ce roi corsaire, qui étoit passé à Constantinople, lui fit croire qu'il ne trouveroit que de foibles obstacles à la conquête d'Alger; et il espéra qu'il ne seroit pas moins heureux au siége de cette place, qu'il l'avoit été à celui de Tunis. Dans cette vûe, il donna ses ordres en Espagne, à Naples et en

Sicile, afin qu'on y fit des préparatifs, conformes à la grandeur de cette entreprise. Ferdinand Cortez, cet Espagnol qui avoit acquis tant de gloire à la découverte et à la conquête du Mexique, fut chargé de l'armement qui se devoit faire en Espagne. Fernand de Gonzague, et dom Pedro de Tolède, vice-roi de Sicile et de Naples, n'y travaillèrent pas avec moins d'ardeur dans ces deux royaumes. On tira, de l'Allemagne et de la comté de Bourgogne, un corps de cavalerie; et Camille Colonne, Augustin Spinola, et Antoine Doria, revêtus de la commission de colonels, firent des levées d'infanterie dans toute l'Italie.

Le Grand-Maître de Malte reçut, en même-tems, une lettre de l'empereur, qui, dans les termes les plus obligeans, invitoit les chevaliers à joindre leurs armes aux siennes dans une guerre si sainte, et qui n'avoit pour objet, leur disoit-il, que la ruine des corsaires et des ennemis de la religion. Il se présenta, pour cette expédition, un si grand nombre de chevaliers, que Malte et le couvent seroient restés déserts, si le Grand-Maître, par sa prudence, n'avoit restreint ce secours à quatre cents chevaliers. Ils s'embarquèrent sur quatre galères de la religion, chacun suivi de deux valets bien armés; et Georges Schilling, grand-bailli d'Allemagne, et général alors des galères de la religion, fut nommé pour commander cette escadre. Il joignit, dans le port de Boniface, une partie de la flotte de l'empereur, qui la commandoit en personne, d'où on se ren-

JEAN D'OMEDES.

dit à Majorque, où les vaisseaux et les galères avoient ordre de se trouver, avant la fin de septembre.

Personne n'auguroit bien d'une entreprise faite dans une saison si avancée; mais, comme l'empereur en poursuivoit l'exécution avec beaucoup d'ardeur, le courtisan, toujours flatteur, n'avoit garde de publier une vérité, contraire à l'inclination du prince. Il n'y eut qu'André Doria, grand-amiral, et le marquis Delvasto, général des armées de terre, qui osèrent lui représenter les périls où il s'exposoit; et Doria, le plus grand homme de mer qui fût dans ce siècle, lui dit que, dans une pareille saison, il n'y avoit point de pilote qui osât, sans une extrême nécessité, tenir long-tems la mer; que celle de Barbarie étoit alors fort orageuse; et qu'il craignoit qu'un coup de vent ne dissipât sa flotte, et n'empêchât le succès de ses armes. Ce vénérable vieillard ajouta avec son style guerrier: « Souffrez, lui « dit-il, qu'on vous détourne de cette entreprise; « car, pardieu, si nous y allons, nous périrons « tous. » A quoi l'empereur répondit, en riant: « Vingt-deux ans d'empire pour moi, et soixante- « douze ans de vie pour vous, nous doivent suf- « fire, à tous deux, pour mourir contens »; et, sans vouloir changer de résolution, il s'embarqua, mit la proue vers Alger; et, après avoir essuyé une tempête assez violente, il gagna la rade de cette ville, où il arriva le 24, d'autres disent le 26 d'octobre.

JEAN D'OMÉDES.

Quoique le vent fût appaisé, la mer étoit encore si émue, que, pour ne pas obliger les soldats à se mettre dans l'eau jusqu'à la ceinture, on différa de deux jours le débarquement. Il se fit ensuite, sans beaucoup de résistance de la part des infidèles. Soixante galères mirent leurs troupes à terre; et les gros vaisseaux firent passer les leurs dans les chaloupes. Le débarquement étant achevé, l'armée de terre se trouva composée de vingt mille hommes de pied, et de six mille chevaux. L'empereur, pour prévenir les jalousies ordinaires entre différentes nations, partagea ses troupes en trois corps : le premier fut composé d'Italiens, auxquels ce prince joignit les chevaliers et les soldats de Malte, commandés par le grand-bailli, et qui ne prenoient l'ordre que de l'empereur. On mit, dans le second corps, les Espagnols, tous vieux soldats; les Allemands, les Bourguignons; et un grand nombre de volontaires, faisoient le troisième. Les Espagnols avoient l'avant-garde; les Italiens, le corps de bataille où étoit l'empereur; et les Allemands avoient été mis à l'arrière-garde. Chacun de ces corps avoit trois pièces de campagne, à sa tête, pour combattre les Arabes, qui, sans garder aucun ordre, attaquoient, tuoient et revenoient continuellement à la charge.

L'empereur ordonna que le bataillon de Malte s'étendît, à la gauche du corps de bataille, pour repousser ces coureurs; les chevaliers étoient à pied, armés de cuirasses, le pot en tête, et la

Jean d'Omédes.

pique ou le sponton à la main. L'auteur d'une relation envoyée au Pape, remarque que leurs subrevestes étoient, toutes, de damas ou de velours cramoisi, sur lequel brilloient leurs croix blanches, et qu'ils faisoient paroître un certain air de grandeur et de ferté, qui jettoit la terreur parmi les barbares qui osoient en approcher. Le quartier de l'empereur fut marqué entre deux torrens; et il fit entourer une petite colline de gros canons, qui battoient, en même-tems, la campagne et la ville.

La ville d'Alger est bâtie, en forme d'amphithéâtre, sur la pente d'une montagne qui regarde le port: on en attribue la fondation au fils de Juba, roi de Mauritanie. Barberousse, en partant pour Constantinople, y avoit laissé, pour gouverneur, un vieil eunuque appellé Hascen, aga, renégat de l'isle de Sardaigne, grand homme de mer, et qui avoit toute sa confiance. L'empereur, avant que d'attaquer la place, lui dépêcha un gentilhomme, pour le porter à lui en ouvrir les portes. Cet envoyé, pour l'y déterminer, lui représenta la puissance de l'empereur, ses forces, son armée de terre et de mer. Il y ajouta des offres de sommes considérables; et il conclut son discours par lui représenter qu'il devoit profiter de cette occasion pour retourner dans sa patrie, et pour rentrer, en même-tems, dans le sein de l'église, dont le malheur de sa fortune l'avoit arraché. L'eunuque écouta paisiblement tout ce discours, et, pour toute réponse, il lui dit: « Que

« c'étoit être fou que de se mêler de conseiller « son ennemi; mais que c'étoit encore être plus « fou que de s'arrêter aux conseils qu'un ennemi « donne »; et, là-dessus, il congédia ce gentilhomme.

Ce gouverneur avoit, dans sa place, huit cents Turcs, vieux soldats, et fort aguerris, avec environ six mille habitans, partie Maures, et partie Grenadins, tous portant les armes, et qui se seroient fait tuer, jusqu'au dernier, plutôt que de retomber sous la domination des Espagnols. L'aga avoit envoyé, en même-tems, de l'argent et des présens à différens capitaines des Arabes, pour les obliger à se répandre dans la campagne, et à harceler le camp des Chrétiens; et ils n'y étoient que trop disposés, par le génie de cette nation, qui ne subsiste que de ses courses et de ses brigandages. Toute la plaine en fut bientôt couverte. La plûpart portoient de longues zagaies, qu'ils lançoient avec tant d'adresse, que les Chrétiens avoient bien de la peine à en parer les coups.

Pendant que ces coureurs continuoient leurs escarmouches, il s'éleva, à l'entrée de la nuit, une furieuse tempête, mêlée d'une pluie extrêmement froide, et qui remplit d'eau tout le camp des Chrétiens. La pluie avoit tellement détrempé la terre, qu'on ne marchoit plus que dans la boue; d'ailleurs, comme on n'avoit pas encore eu le tems de débarquer les tentes et les équipages, toute l'armée n'avoit que le ciel pour cou-

JEAN D'OMEDES.

vert. Les mèches des soldats étoient éteintes, et les poudres de leurs fournimens mouillées. Le gouverneur, pour profiter de ce désastre, fit faire une sortie, au point du jour, par une partie de la garnison. Ils tombèrent d'abord sur trois compagnies qu'on avoit postées sur un pont de pierre, qui aboutissoit à une des portes de la ville : les infidèles, trouvant ces soldats transis de froid, les taillèrent en pièces. Ce petit succès les porta jusqu'à se jetter sur le quartier de l'empereur; mais les colonels Colonna et Spinola y accoururent à la tête de leurs régimens : ils furent soutenus par les chevaliers de Malte, qui, quoiqu'à pied, se mêlèrent si furieusement avec la cavalerie des Turcs et des Maures, qu'ils en tuèrent un grand nombre, et en démontèrent plusieurs. L'auteur qui m'a fourni, en partie, cette relation (1), rapporte qu'un chevalier Français, appellé frère Nicolas de Villegagnon, se jettant, avec l'impétuosité naturelle à sa nation, au milieu des infidèles, fut blessé, au bras gauche, d'un coup de lance, que lui porta un cavalier Maure; mais que ce chevalier, ayant manqué contre lui son coup de pique, comme le Maure tournoit son cheval, pour lui donner un second coup, le chevalier, qui étoit d'une haute taille, et d'une force proportionnée à sa grandeur, sauta sur la croupe du cheval de son ennemi, le

(1) Relation du siége d'Alger, adressée au Pape Paul III par le secrétaire de son légat.

poignarda, et le jetta à terre. Ses camarades ne montrèrent pas moins de courage; tout se rallia sous l'Enseigne de la religion; et Fernand de Gonzague, un des lieutenans-généraux de l'empereur, adressant la parole au grand-bailli de l'Ordre : « Courage, lui cria-t-il, généreux commandeur : ce n'est pas assez que de battre ces « chiens, il faut les poursuivre, et entrer avec « eux dans Alger : ce n'est qu'à vos chevaliers qu'il « appartient de finir la guerre avant qu'elle soit « commencée, et de prendre une place aussi « forte, sans artillerie et sans armes ». Les chevaliers, qui ne tiroient leurs forces que de leur courage, n'avoient pas besoin d'être animés par ces discours; et, pleins d'ardeur et de feu, ils poursuivirent les infidèles jusqu'à la porte de la ville. Ils étoient près de se jetter dans la place, lorsque le gouverneur, sacrifiant à la fureur des Chrétiens ce qui restoit de ses soldats hors de la ville, en fit fermer la porte. Le même écrivain que je viens de citer, rapporte que le chevalier Ponce de Savignac, Français de nation, et qui portoit l'Enseigne de l'Ordre, planta son poignard dans la porte, comme une preuve qu'il en avoit approché d'aussi près qu'il se pouvoit. Comme la pluye avoit cessé dès le matin, le vieux gouverneur, ayant reconnu, de dessus les murailles, que les soldats, dans cette sortie, n'avoient eu à combattre que contre les chevaliers et quelques compagnies d'Italiens, il fit braquer contre eux l'artillerie, qui étoit de ce côté-là, sur les

JEAN D'OMÉDES.

remparts de la ville : pour empêcher, en même-tems, leur retraite, il fit une seconde sortie, avec les meilleures troupes de sa garnison, armées d'arbalètes de fer, dont on se servoit utilement dans des tems de pluye. On en vint derechef aux mains : la plùpart des Italiens, nouveaux soldats, qui n'avoient jamais vu de guerre, transis de froid, ou prenoient la fuite, ou se laissoient égorger sans se défendre. L'empereur, averti du péril où les chevaliers étoient exposés, envoya, à leur secours, quelques compagnies d'Allemands. Le bailli Schilling, de la même nation, se mit à leur tête, chargea de nouveau les infidèles, les poussa une seconde fois jusqu'aux portes d'Alger, et ramena sa troupe, couverte de gloire et de blessures. Les infidèles se servoient de traits empoisonnés; tous ceux qui en furent atteints, moururent depuis, entr'autres frère Ponce de Savignac, Enseigne de la religion, ce chevalier qui avoit enfoncé son poignard dans la porte d'Alger, comme nous venons de le rapporter. Malgré une large blessure que lui avoit faite un coup d'arbalète, et, quoiqu'il sentît que le poison lui gagnoit le cœur, il eut le courage et la force, appuyé sur un soldat, de tenir toujours, de sa main, son étendard levé; et ce ne fut qu'en expirant qu'il l'abandonna. Outre ce chevalier et celui de Villars, de la langue d'Auvergne, qui demeura estropié de sa blessure, on prétend que la religion, dans ces deux occasions, perdit plus de soixante quinze chevaliers, parmi lesquels on comp-

toit frère Diégo de Couteras, Espagnol, frère Lopez Alvarez, Navarrois, frère Jean di Pennas, Castillan, frère Pierrè de Ressay, Jean Babo, Charles de Gueval, Jean Pinard, tous Français; frère Joseph de la Cosa, et frère Marie Catracanti, Italiens, trois chapelains de l'Ordre, et près de quatre cents hommes à la solde de la religion.

Mais cette perte étoit peu considérable par rapport à celle que l'empereur fit, le même jour, de la plus grande partie de sa flotte. Des nuages obscurs commencèrent à dérober la lumière du soleil, et furent suivis d'une tempête si furieuse, qu'il sembloit que les vents, la mer, la terre, les éclairs, le tonnerre, la pluye, et tous les élémens, confondus ensemble, concourûssent pour faire périr l'armée Chrétienne. Les vaisseaux, arrachés, par la violence des vents, de dessus leurs ancres, paroissoient quelquefois élevés, par des montagnes d'eau, jusqu'aux nues; et, un moment après, ils retomboient dans les abymes, et jusqu'au fond de la mer. Quelques-uns, agités par la violence des vents, sans que les pilotes et les matelots pûssent les gouverner, se brisoient les uns contre les autres; d'autres, portés, par l'effort de la tempête, le long de la côte, échouoient contre les écueils, qui les mettoient en pièces; en sorte qu'en moins d'une demi-heure, il périt quinze galères et quatre-vingt-six vaisseaux. Ce qui rendoit cette perte encore plus sensible, c'est que ces navires étoient

JEAN D'OMÈDES.

chargés de vivres, et qu'en les perdant, l'armée de terre perdoit encore l'espérance de pouvoir subsister, surtout dans un pays désert, et occupé par des barbares, qui triomphoient de la disgrâce et du malheur des Chrétiens.

Dans cette extrêmité, quelques officiers de galères, qui voyoient leur perte inévitable, par un coup de désespoir, tâchoient d'échouer le long de la côte, dans la vûe que la tempête les jetteroit dans quelque endroit plus près de terre, et d'où les plus heureux, soit à la nage, ou sur les débris de leurs vaisseaux, pourroient se sauver. Plusieurs prirent ce parti, et périrent misérablement, ou furent tués par les Arabes, qui bordoient le rivage, et qui, sans vouloir faire d'esclaves, égorgeoient impitoyablement ces malheureux, comme nous l'apprenons de l'historien Ulloa, dont le père s'étoit trouvé à cette funeste expédition. Cet auteur rapporte que le vaisseau de dom Antoine Carriero, chef d'escadre, ayant été mis en pièces, une jeune Espagnole, d'une rare beauté, qui étoit dans ce vaisseau, et qui servoit à ses plaisirs, ayant été jettée, par les flots, sur le rivage, un Arabe, à la vue de la richesse de ses habits, et des pierreries dont elle étoit couverte, accourut aussitôt pour en faire sa proye; et que, sans se laisser toucher aux prières, aux larmes, et même aux charmes de cette jeune personne, il la massacra inhumainement.

La mer étoit couverte de navires brisés, de pièces de bois flottantes, de corps d'hommes et

de chevaux. La galère de Jannetin Doria, le cher neveu du grand-amiral, ayant voulu échouer contre terre, s'engrava au bord de la mer; et il alloit être tué, comme les autres par les Arabes, si l'empereur, triste spectateur de ce naufrage, n'y eut envoyé dom Antoine d'Arragon, avec quelques compagnies Italiennes, qui le tirèrent des mains de ces barbares. On dit que l'amiral, ayant appris le péril qu'il avoit couru, s'écria, les larmes aux yeux : « Il falloit que mon neveu « fût exposé à cette disgrâce, pour m'apprendre, « avant que de mourir, à pleurer sur mer. » Douze galères, qui appartenoient en propre à cet amiral; quatre, commandées par Virginie des Ursins; plusieurs galères, de Naples et de Sicile, et trois cents colonels, capitaines de vaisseaux, ou officiers de terre et de mer, et plus de huit mille soldats, ou matelots, périrent dans cette occasion.

JEAN D'OMÉDES.

Les matelots d'une galère de Malte, appellée la Bâtarde, ayant tenté de la faire échouer contre quelque plage où ils pûssent se sauver, frère François d'Azevedo, qui la commandoit, s'étant apperçu de leur dessein, s'y opposa avec une fermeté invincible; et, sur ce que ces mariniers, devenus plus hardis par le péril commun, lui représentèrent que l'Ordre ne perdoit pas beaucoup en perdant le corps de cette galère, qui servoit depuis plus de vingt ans, et qui avoit été plusieurs fois réparée et radoubée, le commandeur, mettant l'épée à la main, leur dit : « Cette

Jean d'Omedes.

« galère m'a été confiée par la religion ; je tuerai « le premier qui se mettra en état de la détruire ; « et il faut périr ici, ou la sauver ». Une résolution si héroïque, le courage et la fermeté de ce chevalier en inspirèrent à son équipage. A son exemple, et par l'argent qu'il répandit avec profusion, tout le monde mit la main à la pompe ; et, malgré la grande quantité d'eau qui y entroit, il conserva sa galère. Une autre, de la religion, appellée la Catarinetta, commandée par Jean Barientos, pensa périr par un autre malheur. Son timon ayant été rompu, par un violent coup de vent, le vaisseau, sans gouvernail, et porté par la tempête, alloit se briser contre des rochers ; mais deux hardis matelots, attachés avec des cordes, se firent descendre, tous nus, dans la mer, remirent un autre timon qu'on avoit de réserve ; et, sans d'autres outils que leurs mains, ils firent entrer l'aiguille dans l'œil du timon, et sauvèrent cette galère.

L'armée de terre n'étoit pas dans un moindre danger, sans tentes et sans équipages, sans munitions, sans vivres, pas même pour un jour, et sans les remèdes nécessaires pour panser les blessés. L'auteur de la relation que j'ai suivie, dit, en parlant au Pape Paul III, à qui il l'avoit envoyée : « Je puis assurer votre Sainteté que j'ai vu « cinq chevaliers de Malte, et plus de trente gen- « tilshommes volontaires, languir, et perdre « tout leur sang dans la boue, sans qu'on pût « leur donner aucun secours. Par ordre de l'em-

« pereur, on tua tous les chevaux de l'armée; et « on les distribua aux soldats, par compagnies ». JEAN D'OMÉDES.

Ce prince leva, ensuite, le siége, et tint, à son retóur, le même ordre et la même route qu'il avoit observés à son débarquement. Les chevaliers de Malte, quoique la plûpart blessés, occupèrent le poste d'honneur, et furent mis à l'arrière-garde, avec les soldats de la religion et ceux de l'armée, qui étoient les mieux armés. L'auteur de la relation ajoute, qu'ils eurent à soutenir les attaques du gouverneur d'Alger, qui, à la tête de sa cavalerie, et pour traverser la marche de l'armée, leur faisoit des charges continuelles. Enfin les Chrétiens gagnèrent, sur le soir, le bord d'un torrent appellé Alcaras, mais qui, grossi par la pluye, ne se trouva pas guéable. Il fallut camper dans cet endroit, et y passer la nuit, que les ouvriers de l'armée employèrent à dresser un pont avec les débris des vaisseaux qui se trouvèrent sur la plage, et sur lequel l'armée passa, le lendemain. Après trois jours de marche, elle arriva proche du camp de Matafus, où les malheureux restes de la flotte étoient abordés. L'armée s'y rembarqua avec la joye de quitter ce rivage.

A peine y avoit-il trois heures qu'on étoit à la voile, qu'il s'éleva une nouvelle tempête: la flotte fut dispersée de nouveau; plusieurs vaisseaux périrent, un entr'autres, où il y avoit sept cents soldats Espagnols: il fit naufrage, à la vue de l'empereur, sans qu'on le pût secourir. Enfin les Chré-

JEAN D'OMÈDES.

tiens, parmi tant de périls, et dans la crainte continuelle d'être abîmés dans la mer, arrivèrent au port de Bugie, dont les Espagnols étoient maîtres, depuis la conquête qu'en avoit faite dom Pèdre de Navarre, général des rois Catholiques. Muley Hascen, roi de Tunis, s'y rendit avec des vivres et des rafraîchissemens pour l'empereur et pour son armée. Ce prince le reçut bien, et l'assura de sa protection; et, après que le calme fut revenu, il en partit, le 16 de novembre, pour Carthagène, où il arriva le 25 du même mois. Avant que de se rembarquer, il congédia, avec de grands témoignages de satisfaction, le bailli d'Allemagne, et tous les chevaliers, qui, sur trois galères, à demi-brisées, regagnèrent, avec beaucoup de peine, le port de Malte.

Pendant que les vaisseaux et les galères de la religion étoient retenus en Afrique, au siége d'Alger, le canal de Malte étoit, souvent, rempli de corsaires, qui en tenoient le port bloqué, insultoient les côtes de l'isle, et celles du Goze, et en enlevoient les habitans qui étoient assez malheureux pour tomber entre leurs mains. Le grand-bailli, à son retour, n'eut pas plutôt fait radouber ses galères, qu'il se mit en mer, leur donna la chasse, purgea le canal de ces pirates, les poursuivit jusques sur les côtes d'Afrique, prit plusieurs rais ou capitaines, et répandit, dans ces mers, la terreur de son nom, et la crainte de ses armes.

Le gros tems l'ayant obligé de se retirer dans le port de Tripoli, il apprit, par un envoyé de

Muley Hascen, roi de Tunis, que ce prince envoyoit au gouverneur de la place, que Barberousse, irrité de trouver les chevaliers à la tête de toutes les entreprises que les Chrétiens faisoient contre les Turcs d'Afrique, sollicitoit à la Porte un ordre pour faire le siége de Tripoli; que Morat Aga, son lieutenant, en faisoit les préparatifs à Tachiore; qu'il avoit même fait construire une redoute, dans le village d'Adabus, voisin de Tripoli, où il avoit mis un corps avancé, qui, de ce côté-là, tenoit Tripoli comme bloqué. Il ajouta que les liaisons de Hascen avec l'empereur et les chevaliers, avoient rendu son maitre odieux aux Turcs, et aux autres princes de sa religion; que plusieurs même des principales villes de son État, comme Sousa, Monaster, Mehedia ou Africa, Assacos et Calibie s'étoient révoltées, et que les unes avoient reçu les Turcs, et d'autres prétendoient se maintenir, par leurs seules forces, dans une entière indépendance; qu'un grand nombre de Tunisiens mécontens s'étoient retirés, dans Alger, sous la protection de Barberousse, depuis la déroute de l'empereur; que l'on ne doutoit pas qu'on ne vît, dans peu, ce redoutable corsaire, à la tête d'une armée, faire le siége de Tripoli et de Tunis; que Hascen devoit partir, incessamment, pour aller trouver l'empereur qui étoit alors en Italie, et lui demander des secours qu'il avoit lieu d'espérer, d'un prince qu'il reconnoissoit pour son souverain.

Jean d'Omèdes.

Nous avons déjà dit que les chevaliers avoient sollicité l'empereur de mettre Tripoli en état de défense, ou qu'il leur fût permis d'en combler le port, de faire sauter le château, et d'abandonner une ville si à charge à l'Ordre. Le grand-bailli, après avoir visité, tout de nouveau, la place, tint, ensuite, un Conseil de guerre, avec le gouverneur et les principaux chevaliers de la garnison; et, d'un commun avis, après avoir eu le consentement du Grand-Maître et du Conseil, on renvoya, à Charles-Quint, d'autres ambassadeurs, qui lui firent de nouvelles instances, et qui lui représentèrent qu'on ne pouvoit conserver cette place, ouverte de tous côtés, sans en relever les murailles, et les fortifier par des ouvrages avancés; que le pays ne fournissoit ni chaux ni pierres, pour ces différens travaux; qu'on n'en pourroit tirer de Malte sans une grande dépense, outre que les chevaliers étoient embarrassés à s'y fortifier; mais que, si sa majesté impériale trouvoit à propos qu'ils restâssent dans une aussi méchante place, il étoit nécessaire qu'il ordonnât, à son vice-roi de Sicile, d'y envoyer, incessamment, de l'argent, des ouvriers et des matériaux; que, pour prévenir le siége dont on étoit menacé, et pendant qu'on travailleroit aux fortifications, on y fît entrer quelques compagnies des troupes de Sicile; que les galères de ce royaume, avec celles de la religion, tînssent la mer pour empêcher les infidèles

JEAN D'OMÈDES.

de faire des descentes, et de traverser les ouvrages qu'on ne pouvoit se dispenser d'entreprendre pour la sûreté de cette place.

Cette ambassade n'eut pas un succès plus heureux que la première. L'empereur, qui craignoit que les Turcs ne s'attachâssent à la conquête de la Sicile, mais qui prévoyoit, en même-tems, qu'ils ne tourneroient jamais leurs armes de ce côté-là, tant que les chevaliers seroient maîtres de Tripoli, étoit bien aise que ces guerriers, au prix de leur sang, et à leurs dépens, occupâssent, en Afrique, les forces de ses ennemis : ainsi, il fit dire, par ses ministres, aux ambassadeurs de la religion, que, conformément au traité de l'inféodation de Malte, il souhaitoit que les chevaliers se maintînssent dans Tripoli ; il ajouta des promesses magnifiques d'un puissant secours, si la place étoit assiégée; mais il s'excusa d'accorder des troupes et l'argent qu'on lui demandoit, sur le pressant besoin qu'il en avoit, disoit-il, pour résister aux armes des Français et des Turcs, qui attaquoient, en même-tems, ses États, ou ceux du roi des Romains, son frère, tant en Flandre, en Italie, qu'en Hongrie.

Le grand-bailli fut sensiblement touché de voir revenir ces ambassadeurs, sans autres secours que de vaines promesses. Cependant, comme c'étoit un homme d'un grand courage, quoique tout lui manquât, il ne se manqua pas

Jean d'Oméde.

à lui-même et à son Ordre; et, avant que de partir de Tripoli, il résolut de mettre cette place en état, si elle étoit assiégée, de pouvoir attendre du secours de Malte ou de Sicile. Dans cette vûe, il employa la chiourme de ses galères à creuser et à élargir les fossés en quelques endroits; on haussa les murailles; et on ajouta, au château, quelques ouvrages de terre pour en éloigner les approches : lui-même et tous les chevaliers de son escadre et de la garnison servoient les ouvriers, et s'employoient, à l'envi, dans ces travaux militaires. Mais comme, après tout, de pareilles fortifications, faites à la hâte, ne pouvoient, au plus, que reculer, de quelques jours, la perte de la ville, le grand-bailli, qui ne désespéroit pas que l'empereur, infiniment jaloux de sa gloire, ne fît des efforts extraordinaires pour maintenir Muley Hascen dans un royaume qu'il regardoit comme sa conquête, écrivit à ce roi Maure, et, par sa lettre, il l'exhortoit de presser son départ, et de se rendre incessamment à la Cour de l'empereur. Il se flattoit que les secours qu'il tireroit de ce prince, serviroient également à la conservation de Tripoli, comme à celle de Tunis; et que les Turcs, voyant une armée de Charles-Quint sur les côtes d'Afrique, ne hazarderoient pas, en sa présence, de faire le siége de Tripoli.

Muley, suivant ces avis et son propre intérêt, se disposa à passer en Italie; et, en son absence,

il laissa le gouvernement de son État et de sa capitale à un Maure, appellé Mahomet Temtes, ou le Bègue. Un renégat, Corse de nation, nommé Caid Ferrath, devoit commander dans le château; et, comme le roi de Tunis redoutoit l'humeur inquiète du prince Muley Hamida, son fils aîné, pour l'occuper, il l'envoya du côté du cap Bon, avec quelques compagnies d'Arabes, dans le dessein de soumettre quelques chevaliers ou seigneurs, qui refusoient de payer les tributs auxquels ils étoient assujettis.

Muley, après avoir établi cet ordre dans ses États, en partit, passa par la Goulette pour y voir le prince Mahomet, son fils, qui y étoit en ôtage avec plusieurs Maures; et, après avoir conféré du sujet de son voyage avec dom Francisco de Touar, il lui confia ses pierreries, et ce qu'il avoit de plus précieux. Il chargea son vaisseau de présens magnifiques pour l'empereur et pour ses ministres; il s'embarqua; et, soit par une certaine ostentation, inséparable du trône, ou pour sa sûreté, et pour se défendre, si, dans la traverse, il étoit attaqué par des corsaires, il se fit escorter par cinq cents hommes, officiers de guerre, ou simples courtisans, et qui lui servoient de garde. Sa navigation fut heureuse; il arriva, sans obstacle, en Sicile, d'où il passa à Naples : il y fut reçu, avec beaucoup de magnificence, par le vice-roi. Il dépêcha ensuite des courriers, pour demander une entrevue à l'empereur; mais ce

JEAN D'OMÈDES.

prince, qui étoit pressé de passer en Allemagne, où les mouvemens, excités par les Luthériens, l'appelloient, envoya des ordres au vice-roi de conférer avec le prince Maure du sujet de son voyage, et ensuite de lui en rendre compte.

FIN DU DIXIÈME LIVRE.

LIVRE ONZIÈME.

Jean d'Omèdes.

Pendant que le roi de Tunis et le ministre de Charles-Quint conféroient ensemble sur les moyens de s'opposer à Barberousse et aux autres corsaires, la fortune suscita, à Muley, un ennemi dont il ne s'étoit pas assez défié, et qui lui enleva sa couronne. Le prince Hamida, fils aîné de Muley, avoit un favori, appellé Mahomet, qui, par la voye ordinaire des courtisans, la flatterie et une complaisance servile, s'étoit rendù maître de toute sa confiance. Ce favori cachoit, au fond de son cœur, une haîne mortelle, et des désirs violens de vengeance contre le roi, qui avoit fait mourir son père. L'absence de ce prince lui parut une occasion favorable pour satisfaire son ressentiment. Il jetta, dans l'esprit d'Hamida, des soupçons, au sujet du voyage du roi, son père, en terre Chrétienne. Il lui dit qu'il devoit craindre que Muley ne voulût laisser, après sa mort, sa couronne au prince Mahomet, son second fils; que c'étoit peut-être le motif des conférences qu'il avoit eues avec le gouverneur de la Goulette; qu'on n'ignoroit pas qu'il lui avoit remis tous ses trésors; et que vraisemblablement il n'étoit allé trouver l'empereur que pour lui faire agréer cette disposition, et en tirer, comme du prince souverain, une investiture en faveur de son frère. Hamida, jeune am-

JEAN D'OMÈDES.

bitieux, et brûlant du désir de régner, prit feu à ces discours; et, de concert avec son favori, il fit répandre, dans Tunis, des bruits sourds, que le roi, son père, étoit tombé grièvement malade à Naples; et qu'avant que de mourir, il avoit voulu recevoir le baptême, et s'étoit fait Chrétien.

A la faveur de ces bruits dont il étoit l'auteur secret, et comme s'il n'eut pas douté de la mort du roi, il se rendit à Tunis, et monta au Palais pour en prendre possession. Mais le vice-roi, vieillard austère et ferme, lui reprocha son excès de facilité à croire de méchantes nouvelles; et, après lui avoir dit qu'il rendroit compte à Muley de son empressement à lui succéder, il l'obligea de sortir de la capitale. Hamida, confus du mauvais succès de son artifice, et inquiet de l'avenir, se retira dans une maison de plaisance, à quelques milles de Tunis. Il ne fut pas plutôt sorti de cette place, que le vice-roi se jetta dans une barque, se rendit au château de la Goulette pour sçavoir du gouverneur quelles nouvelles il avoit reçues de Sicile et de Naples; et, sur ce qu'il apprit que le roi, son maître, étoit en parfaite santé, il s'en revint, avec beaucoup de joye, dans son gouvernement.

Mais le favori d'Hamida, tirant avantage de son voyage, répandit, parmi le peuple, de nouveaux bruits: Que la mort de Muley n'étoit que trop certaine; que ç'avoit été le sujet du voyage que le vice-roi venoit de faire, avec tant de précipitation à la Goulette; qu'on n'ignoroit pas

que son frère Adulzes, et le jeune Ferrath, fils du gouverneur du château de Tunis, étoient élevés auprès de Mahomet, et en ôtage, comme lui, dans le fort de la Goulette; que le vice-roi n'en avoit fait le voyage que pour conférer, avec eux et avec le gouverneur Chrétien, des moyens les plus sûrs pour placer Mahomet sur le trône de Tunis; et qu'infailliblement on verroit, au premier jour, les Espagnols, les armes à la main, ramener ce jeune prince à Tunis, et l'en faire proclamer souverain. JEAN D'OMEDES.

Le peuple, toujours avide de la nouveauté, ajouta une foi entière à ces bruits qui augmentèrent encore, en passant de bouche en bouche, et qu'on chargea de plusieurs circonstances fabuleuses. A en croire sur-tout les partisans d'Hamida, ils publioient que le jeune Mahomet, son frère, élevé chez les Chrétiens, avoit embrassé secrettement le Christianisme, comme le gage le plus sûr qu'il pourroit donner, à l'empereur, de sa fidélité.

La crainte d'avoir un Chrétien pour souverain, allarma toute la ville. On s'assemble; on cabale, et on députe enfin, à Hamida, pour l'exhorter à venir au secours d'un peuple qui vouloit lui mettre la couronne sur la tête. On le trouva se promenant dans des jardins, enseveli dans une profonde mélancolie, détestant la fausse démarche que son favori lui avoit fait faire, et croyant bien que le roi, son père, à son retour, ne lui pardonneroit pas le fatal empressement

JEAN D'OMEDES.

qu'il avoit fait paroître pour monter sur le trône. La nouvelle de l'émotion du peuple fit succéder la joye à ces tristes pressentimens; il ramasse ses partisans, et, à leur tête, et à la faveur du peuple, il entre dans Tunis, surprend le vice-roi et le gouverneur du château, les fait égorger, massacre les plus zèlés sujets de Muley, s'empare du Palais; et, pour prémices de sa puissance, ce jeune tyran, par un inceste détestable, contraint les femmes les plus chéries de son père d'entrer dans son lit.

Le roi de Tunis, ayant appris de si fâcheuses nouvelles, et dans la crainte que son fils, pour se maintenir sur le trône, ne se fortifiât de la protection et du secours de Barberoûsse, résolut de retourner incessamment en Afrique. Du consentement du vice-roi, il lève jusqu'à deux mille hommes qu'il ramasse parmi les bandits et les exilés; met à leur tête un ancien officier du pays, appellé l'Ofredo; s'embarque et arrive à la Goulette, où les nouvelles et les différentes circonstances de la révolte d'Hamida lui furent confirmées. Le gouverneur lui conseilloit de ne point sortir de sa place qu'il ne fût instruit des forces de son ennemi, et de la disposition de ses sujets; mais Muley, prévenu que son fils n'oseroit soutenir sa présence, et encouragé par l'Ofredo qui se flattoit de s'enrichir à la prise de Tunis, se mit en chemin. Ce qui acheva de le déterminer à prendre un parti si dangereux, sur-tout avec si peu de forces, c'est que des traîtres, par des or-

drés secrets d'Hamida, se présentèrent sur son chemin comme des fidèles sujets qui venoient se ranger sous les étendards de leur légitime souverain; et ils lui dirent qu'ils avoient laissé son fils fort consterné des nouvelles de son retour, incertain du parti qu'il avoit à prendre, et qu'on disoit qu'il étoit résolu de se réfugier dans le fond des terres, chez quelques Arabes, ses amis.

JEAN D'OMÉDES.

Muley, séduit par les discours de ces perfides, hâta sa marche. En approchant de Tunis, il en vit sortir d'abord quelques escadrons, qui, à leur contenance mal assurée, sembloient ne s'être avancés que pour reconnoître ses forces. On ne laissa pas d'en venir à de légères escarmouches; mais, pendant que les rebelles amusoient Muley, il en vint un plus grand nombre qui engagèrent le combat. Les troupes se mêlèrent ensuite; la bataille fut sanglante; Muley, emporté par son courage, et encore plus par sa colère, poussoit vivement les troupes qui lui étoient opposées; mais, en combattant à la tête d'un escadron, il reçut une blessure que ses soldats crurent mortelle: ce qui rallentit leur ardeur. Dans le même instant, il sortit de la forêt des Oliviers, voisine de Tunis, un grand corps d'infanterie composé d'Arabes, qu'Hamida avoit pris à sa solde. Les Chrétiens s'en virent bientôt enveloppés; et, malgré leur courage et leur fermeté, les infidèles, supérieurs en nombre, les taillèrent en pièces. Quelques-uns, en tâchant de se sauver à la Goulette par l'étang, se noyè-

JEAN D'OMEDES.

rent; et le malheureux Muley, abandonné des Chrétiens et des Maures, fut pris. On le conduisit aussitôt à son fils; mais ce perfide, auquel il restoit quelque sorte de honte de son crime, ne voulut pas le voir. Il le fit jetter, chargé de chaînes, dans un cachot; et, le lendemain, il lui envoya des bourreaux, qui ne lui laissèrent que le choix de la mort, ou d'être aveuglé. Il prit ce dernier parti; et on lui enfonça une lancette ardente dans les deux yeux.

Une révolution si surprenante dans un royaume voisin de Tripoli, et allié avec l'Ordre de Saint-Jean, consterna les chevaliers. Ceux sur-tout qui se voyoient à Tripoli, éloignés de Malte, environnés des infidèles, dans une place sans fortifications, et commandée de plusieurs endroits, ne doutoient pas de se voir assiégés au premier jour. Fernand de Braquemont, qui en étoit gouverneur, désespérant de s'y pouvoir maintenir, et sous prétexte qu'il n'y avoit point d'honneur à acquérir dans la défense d'une place si foible, fit de grandes instances auprès du Grand-Maître pour être rappellé, et obtint, à la fin, son congé. Il eut, pour successeur, Christophe de Solertarfan, grand-chancelier, duquel, dans la suite, on n'eut pas plus de sujet d'être content. Cependant, comme, dans un poste si important, on avoit besoin d'un gouverneur plein d'expérience, et aussi sage qu'intrépide, le Grand-Maître et le Conseil jugèrent à propos de le rappeller; et on substitua, en sa place, le commandeur de la

Valette, chevalier de la langue de Provence, et qui, depuis qu'il avoit pris l'habit à Malte, n'en étoit sorti que pour aller en course contre les infidèles. Il essuya, dans ces expéditions, l'une et l'autre fortune, mais toujours avec le même courage et la même fermeté. Tantôt vainqueur, et quelquefois vaincu, il se vit même dans les fers des infidèles; mais il n'en étoit pas plutôt sorti, qu'il armoit de nouveau. Son nom seul portoit la terreur dans les mers d'Afrique et de Sicile; et, parmi ce grand nombre de chevaliers qui faisoient la course, les infidèles n'avoient point d'ennemi plus redoutable. Il ne fut pas plutôt arrivé à Tripoli, qu'il fit faire la revue des officiers et des soldats, Chrétiens ou Maures, alliés de la religion. Il les pourvut tous de bonnes armes, cassa ceux qui ne lui parurent pas propres à les porter, ou ceux qui furent convaincus, faute d'argent, de les avoir jouées, et punit sévèrement les blasphêmateurs. Il mit, ensuite, hors de la ville et du château, toutes les bouches inutiles; fit un grand amas de vivres; ajouta de nouvelles fortifications à la place, autant que sa mauvaise situation et le peu d'argent qu'il avoit, le purent permettre; et, après en avoir fait lever un plan exact, et de toute la côte d'Afrique, il l'envoya, par un chevalier, à l'empereur, pour lui faire voir de quelle importance il lui étoit, pour ses États d'Italie, et même d'Espagne, que Tripoli ne tombât pas entre les mains des infidèles, et sur-tout de Dragut, alors

JEAN D'OMEDES.

chef de tous les corsaires de Barbarie, qui avoit succédé à Barberousse dans cet emploi, et qui n'étoit occupé que du dessein de chasser les chevaliers des côtes d'Afrique.

Dragut, dont nous venons de parler, étoit né dans un petit village de la Natolie, situé vis-à-vis l'isle de Rhodes. Son père et sa mère étoient Mahométans, gens pauvres, et qui ne subsistoient que de la culture des terres, et du travail de leurs mains. Cette vie obscure et pénible ne convenant pas à l'humeur vive et inquiète du jeune Dragut, il prit parti, dès l'âge de douze ans, avec un officier d'artillerie, qui servoit sur les galères du Grand-Seigneur. D'abord mousse, et simple matelot, ensuite pilote, et, depuis, à l'école de son patron, il devint excellent canonnier. Pendant plusieurs années il servit, en cette qualité, sur différens vaisseaux; et, ayant fait quelque profit, il parvint à être de part dans un brigantin de corsaires. Il eut bientôt, à lui seul, une galiote, avec laquelle il fit des prises considérables. Il grossit ensuite son armement, et se fit redouter dans tout le Levant. Parmi les infidèles, il n'y avoit point de pilote, qui eût une connoissance si parfaite des isles, des ports et des rades de la Méditerranée. Mais, comme tout ce qui naviguoit dans les mers de Turquie, dépendoit, en quelque manière, de Barberousse, alors amiral du Grand-Seigneur, Dragut rechercha sa protection, et se rendit à Alger pour lui offrir ses services.

JEAN D'OMEDES.

La réputation de ce corsaire l'avoit précédé ; Barberousse étoit instruit de sa valeur, et surtout de sa capacité dans la conduite des vaisseaux. Il fut ravi de pouvoir s'attacher un homme de ce mérite. Pendant plusieurs années, il le chargea de différentes expéditions, dont il s'acquitta à la satisfaction de son général, et avec un entier succès. Barberousse, après l'avoir fait passer par tous les degrés de la milice, en fit son lieutenant, et lui donna le commandement d'une escadre de douze galères.

Depuis ce tems-là, il ne se passoit point d'été que ce redoutable corsaire ne ravageât les côtes de Naples et de Sicile; aucun vaisseau Chrétien n'osoit même s'exposer à passer d'Italie en Espagne, qu'il ne fût aussitôt enlevé; et, quand la mer ne lui fournissoit pas de proye, il s'en dédommageoit par des descentes le long des côtes: pilloit les bourgs et les villages, et faisoit esclaves les habitans.

L'empereur, fatigué des plaintes qu'il en recevoit de tous côtés, ordonna à André Doria, son amiral, de le chercher; de tâcher, à quelque prix que ce fût, de s'en défaire, et d'en purger la mer.

Doria, ayant reçu les ordres de l'empereur, arma aussitôt ce qu'il trouva de vaisseaux et de galères en état d'aller en mer; et, comme ce vieux général étoit rassasié de gloire, pour en faire acquérir à Jannetin Doria, son neveu, il le chargea de cette expédition. Le jeune Doria par-

JEAN D'OMEDES.

tit aussitôt, chercha Dragut, et fut enfin assez heureux pour le rencontrer, le long des côtes de l'isle de Corse, dans le port ou la cale de Giralate, château situé entre Calvi et Layazzo. Le corsaire, qui ne sçavoit point que la flotte de l'empereur fut en mer, se croyoit en sûreté dans cette anse; mais il s'y vit bientôt enfermé et foudroyé par le canon du château et par l'artillerie des vaisseaux. Il se défendit, d'abord, avec son courage ordinaire; mais le feu supérieur des Chrétiens fit taire le sien; et il vit, en mêmetems, toute la côte de l'isle bordée des habitans en armes, gens féroces, qui accoururent pour contribuer à sa défaite, et pour se venger de celui qui avoit, tant de fois, ravagé leurs campagnes, et pillé leurs maisons.

Dans cette extrêmité, Dragut n'eut point d'autre parti à prendre que d'arborer le drapeau blanc; il demanda à entrer en négociation, et qu'on lui fît bonne guerre. Mais toute la composition qu'il obtint, fut de racheter sa vie au prix de sa liberté: il fut obligé, avec ce qu'il avoit alors de galères, de se remettre au pouvoir du général Chrétien. On le fit passer, avec ses officiers, sur la capitane à la vue du jeune Doria qui n'avoit pas encore de barbe. Ce vieux corsaire, outré de rage, s'écria : « Faut-il qu'à mon âge je me voye dans les « fers d'un petit efféminé ». Les historiens du tems prétendent qu'il se servit même d'un terme bien plus offensant, que la pudeur ne permet pas de rapporter; et que Jannetin, irrité d'une

injure si atroce, lui donna quelques gourmades, et le fit enchaîner.

JEAN D'OMÉDES.

Il resta dans l'esclavage pendant quatre ans entiers; et, quoiqu'il offrît la carte blanche pour sa rançon, on n'étoit pas résolu de lui rendre sa liberté. Mais les Gênois, allarmés, depuis, de voir le fameux Barberousse avec cent galères dans la rivière de Gênes, demandèrent Dragut à Doria; et, pour empêcher qu'on ne ravageât leur territoire, ils le renvoyèrent, avec des présens, à l'amiral du sultan.

Barberousse le rétablit aussitôt dans son emploi, et lui confia, à l'ordinaire, un détachement de ses galères. Les mauvais traitemens qu'il avoit reçus pendant qu'il étoit dans les chaînes, augmentèrent sa haîne naturelle contre les Chrétiens. Il courut toutes les côtes du royaume de Naples, prit et saccagea Castel-Lamare, et la plûpart des villages de la côte, fit un grand nombre d'esclaves; et, peu de jours après, il enleva une galère de la religion, qu'un gros tems avoit séparée de son escadre, et sur laquelle ce corsaire trouva soixante dix mille écus, qui étoient destinés pour les fortifications de Tripoli : perte irréparable à l'égard de cette place, et pour ceux à qui elle appartenoit. Barberousse étoit retourné à Constantinople, où, quoiqu'âgé de plus de quatre-vingts ans, il passoit les jours et les nuits avec ses plus belles esclaves. Mais, ayant poussé la débauche trop loin, on le trouva mort dans son lit de ses excès. Soliman sentit vivement sa

JEAN D'OMÈDES.

perte; et, pour le remplacer, il ordonna, à tous les corsaires de ses États, de reconnoître Dragut pour général : mais sans le revêtir de la dignité d'amiral. Cependant il ne laissa pas de lui confier toute son autorité du côté du midi, et à l'égard des côtes d'Afrique.

L'ambition de Dragut crût avec son pouvoir; et, à l'exemple de Barberousse, il résolut de s'emparer de quelque place forte, et d'un bon port, où, sous l'aveu et la protection de Soliman, il pût retirer ses prises, et s'en faire comme un petit État, et une principauté particulière. Plein de ces vues, et avant que les ordres de la Porte eûssent décidé des opérations de la campagne, il ramassa, pendant l'hyver même, ce qu'il y avoit, dans ces mers, de corsaires. S'étant mis à leur tête, il chassa, d'abord, les Espagnols des villes de Soufa, de Monaster et de Fagues : toutes places qui faisoient partie, autrefois, du royaume de Tunis, mais qui, pour être ouvertes, et sans aucune fortification, recevoient, indifféremment, dans leurs ports, le parti le plus puissant, et celui qui tenoit la mer : en sorte qu'elles avoient passé, successivement, et plus d'une fois, de la domination des Maures, et des princes naturels du pays, à celle des corsaires Turcs, et, depuis, sous la domination des Espagnols.

Dragut s'en étoit rendu maître avec la même facilité; mais, comme il prévit qu'il ne pourroit pas s'y maintenir contre toutes les forces de l'empereur, et qu'au retour du printems, il s'y verroit

assiégé par les galères de Naples et de Sicile, il jetta les yeux sur la ville d'Africa, autrement appellée Méhédia, et connue, du tems des Romains, sous le nom d'Adrumette. Cette place, située entre Tunis et Tripoli, étoit bâtie sur une langue de terre qui avance dans la mer. On l'appelloit la petite Afrique, comme une des plus considérables de cette troisième partie de notre continent. Elle étoit fortifiée régulièrement; ses murailles très-élevées, terrassées en dedans, d'une épaisseur extraordinaire, garnies de tours et de boulevards; l'artillerie en étoit nombreuse, et en bon état. On trouvoit, au-dessus de la ville, sur une éminence qui la dominoit, un fort, ou une espèce de château, qui lui servoit de citadelle. Le port étoit grand, sûr, et à l'abri de tous vents. Il y en avoit un particulier et plus petit, pour les galères, et qui étoit fermé par une barrière de fer: les flots de la mer battoient le pied des murailles, et environnoient cette place de tous côtés, excepté par l'endroit seul qu'elle tenoit à la terre-ferme.

JEAN D'OMÉDES.

Les habitans, tous Maures, et Mahométans, après s'être soustraits de la domination des rois de Tunis, leurs princes naturels, avoient érigé leur gouvernement en forme de République; et, de peur de surprise, et qu'on ne donnât atteinte à leur liberté, ils n'admettoient, dans leur ville, ni Turcs ni Chrétiens; et si, par la nécessité du commerce, ils souffroient, dans leur port, quelques vaisseaux étrangers, c'étoit toujours en

JEAN D'OMEDES.

petit nombre, et avec des précautions qui les mettoient hors d'état d'en être surpris.

Cette place, telle que nous la venons de représenter, devint l'objet des désirs ambitieux de Dragut. Mais, comme il n'avoit pas de troupes suffisantes pour l'attaquer à force ouverte, et qu'il n'étoit pas même assûré que le Grand-Seigneur trouvât bon qu'il y employât ses armes, il résolut de faire suppléer l'artifice à la force, et de tâcher, en formant quelque intelligence dans la place, de s'en rendre maître; persuadé que les princes ne désavouent guères les entreprises, même les plus injustes, quand, par le succès, elles tournent à leur profit. Dans cette vûe, et pour reconnoître la place de plus près, il entroit quelquefois dans le port; mais seulement avec un léger brigantin, ou quelque galiote; et il contenoit ses soldats dans une modestie, rare parmi les corsaires. Insensiblement, il fit connoissance avec un des principaux magistrats, appellé Ibrahim-Barat, et qui commandoit dans une des principales tours qui flanquoient les murailles de cette place. Dragut cultiva cette nouvelle amitié par des présens de ce qui se trouvoit de plus rare dans ses prises: seul moyen, parmi les barbares, et, souvent même, parmi les Chrétiens, pour en attirer la confiance. Il commença par lui laisser entrevoir qu'il l'associeroit volontiers dans les prises qu'il faisoit tous les jours; et il lui fit connoître, ensuite, le profit immense qu'il tireroit de cette société; mais, en

Jean d'Omédes.

même-tems, il lui fit envisager que, pour rendre cette société plus durable, et leur liaison plus sûre, il étoit à souhaiter qu'il pût être admis, dans la ville, en qualité de citoyen. Le Maure, gagné par l'espérance du gain, se chargea d'en faire la proposition au Conseil; mais la profession du corsaire la fit rejetter par tous les magistrats; et Ibrahim fut même repris sévèrement d'en avoir fait la première ouverture. Le dépit et le chagrin de se voir rebuté, menèrent ce Maure plus loin qu'il n'avoit, peut-être, pensé d'abord: il parut à Dragut qu'il étoit capable de tout entreprendre pour s'en venger. Le corsaire, pour profiter de la châleur de son ressentiment, lui proposa de le recevoir dans cette tour de la ville, dont il avoit le commandement, et il lui fit goûter cette nouvelle proposition par des sommes considérables. L'avare Maure ne put y résister: il s'abandonna entièrement à Dragut; leur marché fut bientôt conclu; ils convinrent que le corsaire partiroit incessamment; que, pour faire oublier ses vûes, et dissiper l'ombrage que les magistrats en auroient pu prendre, il laisseroit couler quelque tems sans reparoître; qu'il prendroit, ensuite, toutes les troupes qu'il avoit dans Soufa et dans Monaster; qu'il les feroit filer, le plus secrettement qu'il pourroit, du côté d'Africa; qu'il s'approcheroit, jusqu'au pied de la tour, pendant une nuit, et à une heure que le Maure lui assigna; et que, par le poste où il commandoit, il lui faciliteroit l'entrée dans la

JEAN D'OMÉDES.

ville. Ce perfide complot fut exécuté avant que les habitans s'en apperçûssent : Dragut, à la faveur des ténèbres, entra dans la tour, et, de-là, dans la ville, et en occupa les principaux postes. Le jour découvrit, aux citoyens, leur malheur; ils ne laissèrent pas de prendre les armes; on en vint aux mains; mais, comme tout étoit rempli de trouble et de confusion, ils se battirent avec plus d'impétuosité que de conduite. Les corsaires en taillèrent en pièces une partie, et obligèrent les autres à mettre les armes bas, et à reconnoître, pour maître et pour souverain, celui qu'ils avoient refusé d'admettre pour citoyen. Il introduisit, depuis, dans la place, de nouvelles troupes, qui faisoient redouter son autorité, et qui servoient à la maintenir; et, après avoir établi, sur des fondemens aussi solides, sa nouvelle domination, il confia le gouvernement de cette ville à un jeune corsaire, son neveu, appellé le rais, ou capitaine Essé.

Il partit, ensuite, d'Africa, sur des ordres de la Porte, pour continuer ses courses contre les Chrétiens; mais, avant que de s'embarquer, il ordonna à son neveu de se défaire, en son absence, de ce Maure qui l'avoit introduit dans la place, de peur que le repentir d'avoir trahi sa patrie, ou, peut-être, l'espoir d'une plus grande récompense, ne l'engageât à une nouvelle trahison. Le gouverneur, dès qu'il fut parti, ne manqua pas d'exécuter ses ordres; et Ibrahim reçut la récompense que méritoit sa perfidie.

Les nouvelles de la conquête d'Africa allarmèrent toutes les côtes de la Sicile, et donnèrent beaucoup d'inquiétude à l'empereur. Ce prince prévit que le corsaire en alloit faire sa place d'armes; que le port lui serviroit, à l'avenir, de retraite pour ses vaisseaux, et qu'il lui seroit aisé d'infester, de-là, toutes ces mers, et même de désoler les côtes de Naples et de Sicile. Pour prévenir ses desseins, et avant que sa domination fût plus affermie, il résolut de faire le siége de cette ville. L'affaire ayant été mise en délibération, son Conseil fut d'avis de reprendre Soufa, Monaster et les autres places voisines, d'où les corsaires auroient pu tirer du secours, afin de trouver moins de difficulté dans le siége d'Africa.

Doria, par son ordre, mit en mer la flotte qu'il commandoit; le Pape y joignit les galères de l'église, et le Grand-Maître, à la prière de l'empereur, envoya, pour cette expédition, celles de Malte, sous le commandement du bailli de la Sangle. Il y avoit, dans cette escadre particulière, cent quarante chevaliers, et un bataillon de quatre cents hommes de troupes, que la religion entretenoit à sa solde. Toutes ces forces étant réunies, la flotte Chrétienne mit à la voile, tint la route des côtes d'Afrique; et, sur des avis que Doria reçut que Dragut étoit dans le port de Monaster, il fut l'y chercher. Mais le corsaire étoit trop habile et trop défiant pour s'enfermer dans une si mauvaise place; il prit le large, tint

Jean d'Omédes.

la mer; et, étant bien instruit que Doria n'avoit pas assez de troupes, sur sa flotte, pour former le siége d'Africa, soit pour éviter sa rencontre, soit pour faire diversion, en attendant qu'il fût éclairci de ses desseins, il courut les côtes d'Espagne, où il continua ses ravages ordinaires.

Doria, de son côté, pour suivre les ordres de l'empereur, débarqua ce qu'il avoit de troupes au Cap Bon; s'empara du fort de Calibie, l'ancienne Clupée des Romains, d'où il s'avança, ensuite, jusqu'aux portes de Monaster. A l'approche des troupes Chrétiennes, qui ne paroissoient pas en grand nombre, les Turcs, joints aux habitans qui avoient pris les armes en leur faveur, firent une sortie, moins pour combattre que pour reconnoître les forces de leurs ennemis. Les chevaliers, qui avoient la tête de l'attaque, et qui étoient soutenus par un Terce Espagnol, les joignirent; engagèrent le combat, malgré les Maures; en tuèrent un grand nombre; tournèrent le reste en fuite, et les suivirent de si près, qu'ils entrèrent, avec eux, dans la ville, et s'en rendirent maîtres. Une partie des habitans, qui ne s'étoient point trouvés à cette sortie, et les Turcs qui purent échapper à la première fureur des victorieux, se réfugièrent, avec le gouverneur, dans le château. Doria, après avoir fait sommer le commandant de se rendre, sur son refus, fit dresser ses batteries; le fort fut foudroyé à coups de canon. A peine eut-on fait brèche, que l'amiral Chrétien, sans examiner si elle étoit assez

grande, et qui auroit cru se déshonorer, en attaquant une si petite place selon les règles ordinaires, ordonna qu'on se préparât pour l'assaut. Les habitans eussent bien voulu capituler; mais le gouverneur, vieux corsaire, et qui avoit plusieurs de ses compagnons avec lui, en rejetta fièrement la proposition. Son audace, et la précipitation de Doria, furent cause que l'attaque et la défense furent également vives et meurtrières: la religion y perdit la plûpart de ses chevaliers; et cette action avoit déjà duré plus d'une heure et demie, sans qu'on pût juger quel en seroit le succès, lorsque le gouverneur fut tué, sur la brèche, d'un coup de mousqueton. Ce coup, comme s'il eut porté sur tous les soldats de la garnison, leur fit perdre courage; et on arbora le drapeau blanc. Les corsaires, pour sauver leur vie, consentirent à perdre leur liberté; et les habitans, qui, par zèle pour leur religion, avoient pris les armes en leur faveur, ne furent pas mieux traités.

JEAN D'OMÉDES.

L'empereur, tirant un bon augure de ce premier avantage, ordonna, à Doria, de disposer tout pour le siége d'Africa, et il lui fit sçavoir que les vice-rois de Naples et de Sicile avoient ordre de lui fournir tous les secours de troupes et de munitions dont il auroit besoin. L'amiral écrivit aussitôt à dom Pèdre de Tolède, vice-roi de Naples, et à dom Juan de Véga, qui commandoit en Sicile, de lui envoyer, au plutôt, ce qu'ils avoient de galères et de vaisseaux, chargés de

JEAN D'OMÈDES.

munitions de guerre et de bouche, et les troupes de débarquement. En les attendant, et pour empêcher qu'on ne fît entrer des troupes dans Africa, il fut se poster aux isles Cumilières ou Coniglières, plus proches encore de cette place que Monaster, quoique cette dernière n'en fût qu'à trois milles. Le vice-roi de Naples lui fit sçavoir qu'il lui préparoit un puissant secours, qui seroit commandé par dom Garcie, son fils: celui de Sicile l'assura de la même chose; et il ajouta que tous les peuples de son gouvernement, comme plus voisins d'Africa, ayant un si grand intérêt de chasser les corsaires de cette place, il prétendoit conduire, lui-même, ses troupes. Mais, comme le secours qu'il préparoit, n'étoit pas encore prêt, et que, d'ailleurs, Dragut, avec différentes escadres, couroit ces mers, pour surprendre les vaisseaux Chrétiens, et traverser l'entreprise, ce vice-roi exigea, de l'amiral, qu'il fixât le rendez-vous général de toute la flotte Chrétienne à Drepano, en Sicile, afin de mettre en sûreté les côtes de ce royaume. Il lui mandoit qu'il étoit résolu de s'y rendre, lui-même, avec ce qu'il avoit de vaisseaux et de galères; et qu'après avoir joint leurs escadres, et mis en un seul corps toutes les forces maritimes de l'empereur, ils pourroient tous aller, sans inquiétude, et de concert, faire le siége d'Africa.

L'amiral, qui, des isles Cumilières, tenoit le port de cette place comme bloqué, prévit que, s'il quittoit son poste, Dragut ne manqueroit pas

de s'en prévaloir, et d'y jetter du secours; mais, comme il lui étoit venu des ordres secrets de n'agir, dans la conduite du siége, que par les avis de dom Juan de Véga, ancien officier et général habile, Doria fut contraint de le venir trouver à Palerme. De-là, ils se rendirent ensemble à Drepano, où ils trouvèrent les galères et les troupes de Naples et de Malte.

Le secours de Naples consistoit en vingt-quatre galères, et plusieurs bâtimens chargés de troupes. Dom Garcie de Tolède, comme nous le venons de dire, commandoit cette puissante escadre; et, comme Doria ne quittoit guères la mer, ce jeune seigneur se flattoit de conduire le siége, et d'en avoir tout l'honneur; mais, ayant appris que le vice-roi de Sicile avoit déclaré qu'il marcheroit en personne, le chagrin de se voir privé de la gloire qu'il espéroit acquérir, le fit rembarquer, comme s'il eut voulu partir, et se séparer du reste de l'armée. Pour couvrir son mécontentement d'un prétexte spécieux, il dit à Doria que le vice-roi, son père, ayant reçu des ordres de l'empereur de mettre toutes ses galères en mer, pour chercher Dragut, et le combattre, il ne pouvoit pas se dispenser de suivre son instruction.

Doria vit, avec douleur, que cette division entre les chefs, causée par une jalousie pour le commandement, feroit échouer l'entreprise; et que dom Garcie, quoique jeune officier, mais indépendant du vice-roi de Sicile, se prévaloit

JEAN D'OMEDES. du besoin qu'on avoit du corps qui étoit à ses ordres. Il fit ce qu'il put pour tâcher de le retenir, et pour l'empêcher de partir : l'affaire fut mise en négociation. Le bailli de la Sangle, qui commandoit les galères de Malte, en fut chargé par Doria. Ce sage chevalier portoit les paroles de chaque côté; mais, quelques propositions qu'on fit à dom Garcie, il ne voulut jamais se relâcher. Il soutenoit que, commandant en chef une flotte et un corps d'armée, rien ne l'obligeoit, sans des ordres exprès de l'empereur, de servir, en qualité de subalterne; qu'à la vérité, tant qu'il seroit en mer, il sçavoit le respect qui étoit dû au pavillon de l'empereur et à son grand-amiral; mais que, sur terre, et sur-tout dans une terre étrangère, il ne prendroit jamais d'ordre d'un général, qui, de droit, n'avoit aucune autorité sur les troupes Napolitaines. Cette contestation fut vive, et dura plusieurs jours : enfin le bailli de la Sangle, qui étoit d'un génie conciliant, les fit convenir que, sur terre, ils auroient, tous deux, une égale autorité; que chacun commanderoit les troupes qu'il auroit amenées au siége; que le Conseil de guerre, à la pluralité des voix, décideroit des attaques; et que les ordres seroient donnés au nom de l'empereur, et comme s'il commandoit lui-même, en personne, au siége. Ces contestations étant heureusement terminées, toute la flotte mit à la voile, prit la route d'Africa; et on débarqua les
1550. troupes, au levant de cette place, le 26 de juin.

Pendant que Doria étoit passé à Drepano, Dragut, comme l'avoit bien prévu cet habile amiral, n'avoit pas manqué de jetter un puissant secours dans la place; il y avoit fait entrer tous ses meilleurs officiers avec des vivres et des munitions de guerre; en même-tems il tenoit la mer pour traverser les convois qu'on pourroit envoyer à l'armée Chrétienne. Le gouverneur de la Goulette, officier plein de valeur, et d'une grande réputation, sur des ordres exprès de l'empereur, se rendit au siége; et le Grand-Maître de Malte, qui n'ignoroit pas la perte que la religion avoit faite à l'assaut du château de Monaster, envoya une nouvelle recrue de chevaliers, pour remplacer les morts.

Après que les généraux eurent débarqué leurs troupes, leurs munitions et leur artillerie, on ouvrit la tranchée; on dressa des batteries; et l'artillerie commença à tirer contre la place. Les magistrats et les principaux habitans, tous bons négocians, voyant une armée si redoutable au pied de leurs murailles, détestoient les brigandages de Dragut, qui leur avoit attiré cette guerre: ils parloient même, tout haut, de traiter avec les Chrétiens; mais le rais Essé, neveu de Dragut, et gouverneur de la place, soldat déterminé, les menaça, s'il entendoit parler de capitulation, de les poignarder tous les uns après les autres, et de mettre ensuite le feu dans la ville. Après leur avoir reproché leur lâcheté, il leur demanda, avec plus de douceur, si, en se livrant aux Chré-

JEAN D'OMÈDES.

tiens, ils étoient assez dupes pour croire que leurs ennemis mortels, devenus leurs maîtres, leur laisseroient l'exercice de leur religion, et la possession de leurs biens; qu'ils songeâssent que, dans cette guerre, il s'agissoit de ce que tous les hommes ont de plus cher; et qu'ils avoient à défendre leur vie, leur liberté, leur religion, leurs femmes et leurs enfans. En même-tems, pour les rassurer, il leur représenta la force de la place, son artillerie nombreuse, ses armes et ses munitions. Il ajouta qu'il avoit sous ses ordres dix-sept cents hommes d'infanterie, et six cents cavaliers que son oncle avoit choisis parmi ses meilleures troupes, et tous résolus, comme lui, de s'ensevelir sous les ruines de la place, plutôt que de la rendre aux Chrétiens. Les magistrats, plutôt intimidés par ses menaces, que rassurés par ses promesses, se disposèrent, malgré eux, à soutenir un siége qu'ils ne pouvoient empêcher. Mais le petit peuple, furieux de zèle, et d'autant plus jaloux de sa religion, qu'il ne la connoissoit guères, ne répondit, au discours du gouverneur, que par des imprécations contre les Chrétiens. Tous, à l'envi, s'exhortoient à mourir pour leur religion; en sorte que le préjugé et l'entêtement leur tinrent lieu de fermeté et de courage.

Le gouverneur, pour les fortifier dans ce sentiment, et pour leur faire voir qu'il ne craignoit pas les Chrétiens, fit sortir de la place sa cavalerie, avec trois cents arquebusiers, qui occupoient une colline voisine, et d'où, avec leurs

mousquets, et quelques pièces de campagne, ils battoient le camp de l'empereur. Dom Garcie, dont le quartier étoit proche, s'avança aussitôt à la tête d'une partie de ses troupes, pour les déloger de ce poste. L'escarmouche fut vive et opiniâtre, comme il arrive ordinairement dans les premières actions, dont l'évènement semble former un préjugé pour le succès de toute l'entreprise. Le gouverneur, pour soutenir ses gens, fit encore sortir, à leur secours, six cents Maures armés de mousquets, qui firent une furieuse décharge, et qui maltraitèrent extrêmement les Napolitains. Quoique le vice-roi de Sicile n'eût pas été peut-être fâché de voir dom Garcie battu et repoussé, cependant le service de l'empereur, et l'intérêt de la cause commune le portèrent à exhorter les chevaliers à marcher au secours des Napolitains. Le bailli de la Sangle, qui commandoit le bataillon de Malte, marcha aussitôt, joignit les Maures, les chargea l'épée à la main; et ces infidèles, peu faits à combattre de pied ferme, se débandèrent. L'infanterie regagna les portes de la ville, qui furent ensuite fermées; pour la cavalerie, elle se dispersa dans la plaine, et, à course de cheval, se jetta dans une forêt d'oliviers, où elle se perdit.

Le canon avoit commencé par battre la fausse braye, et le pan de muraille qui fermoit cette langue de terre, dont nous avons parlé. La brèche paroissant raisonnable, on envoya quelques officiers pour la reconnoître. A leur retour, ils

JEAN D'OMEDES.

rapportèrent qu'ils avoient apperçu, derrière la brèche, de profonds retranchemens bien flanqués, dont le fond étoit garni de pointes de fer, et qu'on perdroit infailliblement toutes les troupes qu'on y enverroit. Mais le vice-roi de Sicile, soupçonnant que la peur pouvoit avoir beaucoup de part à ce rapport, ou du moins qu'il étoit fort exagéré, fit résoudre l'assaut pour le vendredi suivant; et, dans l'intervalle, on redoubla la batterie, afin d'élargir la brèche. Le vendredi, deux heures avant le jour, le vice-roi, qui vouloit avoir tout l'honneur de cette entreprise, malgré la possession où étoient les chevaliers d'être à la tête de toutes les attaques, fit avancer ses troupes au pied de la muraille.

Ces Siciliens trouvèrent la brèche de la fausse braye bordée d'ennemis, qui firent une furieuse décharge, et tuèrent un grand nombre de Chrétiens. Les assaillans, sans s'épouvanter, et peut-être sans connoître le péril, gagnèrent le haut de la brèche; et les plus braves se jettèrent, à corps perdu, dans le fossé qui étoit entre la fausse braye et le fort. Mais ils y périrent tous, à l'exception d'un seul que les infidèles épargnèrent pour tirer quelque connoissance des desseins des Chrétiens. D'autres troupes, qui s'avançoient pour soutenir ce premier corps, n'eurent pas un sort plus heureux: elles trouvèrent par-tout de profondes coupures et des retranchemens entassés les uns sur les autres, et d'où il partoit une grêle continuelle de canon et de mousqueterie.

Tout ce qui paroissoit étoit foudroyé par le feu des assiégés. Cet assaut coûta, aux généraux, leurs plus braves soldats; et, pour ne pas perdre plus de monde, on fit sonner la retraite. L'officier, comme le soldat, rebutés d'une attaque si périlleuse, se jettèrent avec précipitation dans leurs tranchées. Ce mauvais succès rallentit extrêmement l'ardeur des assiégeans. Si le soldat, mécontent et rebuté, n'osa pas encore parler de lever le siége, on jugea bien cependant qu'il traîneroit en longueur. Pour surcroît de disgrâce, les vivres commencèrent à manquer; et ensuite des maladies contagieuses, causées par la fatigue et la mauvaise nourriture, attaquèrent l'officier comme le simple soldat. Le bailli de la Sangle, qui comptoit pour le premier de ses devoirs celui de l'hospitalité, dressa sous ses tentes une espèce d'hôpital et d'infirmerie, où il faisoit traiter, avec grand soin, les soldats malades. Les chevaliers, par son ordre, et à son exemple, les servoient tour-à-tour; et toute l'armée n'admiroit pas moins leur charité que leur valeur.

Dragut, toujours attentif à la défense d'une place qui lui étoit si importante, tâcha d'y faire entrer du secours; il mit à terre huit cents hommes de ses troupes; et, ayant encore ramassé trois mille Maures, bons arquebusiers, qu'il avoit levés à prix d'argent, il s'enfonça dans la forêt des oliviers, voisine d'Africa, et où les Chrétiens avoient coutume d'aller chercher des fascines. Son dessein étoit d'attaquer les lignes, le jour de

Jean d'Omèdes.

Saint-Jacques, patron des Espagnols, dans l'espérance d'en trouver les soldats ou ivres, ou du moins débandés et en désordre; et il avoit fait avertir le gouverneur, pour faciliter l'entrée du secours, de faire, en même-tems, une sortie avec toute sa garnison. Mais le hazard fit découvrir son embûche, et avança le combat. Le vice-roi de Sicile, accompagné du bailli de la Sangle, du gouverneur de la Goulette, et avec une grosse escorte de chevaliers, étant allé dans la forêt pour faire couper des fascines, Dragut, qui y étoit caché, après les avoir laissé approcher, se leva tout-d'un-coup avec ses gens, fit d'abord une furieuse décharge, et vint fondre ensuite, le sabre à la main, sur les chevaliers. Le bailli, quoique surpris par l'ennemi, eut bientôt remis en ordre de vieux guerriers, et capables de le prendre d'eux-mêmes. Ce bataillon se forma sans peine. Ce fut moins une escarmouche, qu'un combat de pied ferme et opiniâtre : on se battit long-tems avec différens succès. Les Turcs et les Maures, par des décharges fréquentes, tuoient beaucoup de Chrétiens; et on regretta sur-tout Louis Perés de Vargas, gouverneur de la Goulette, et plusieurs chevaliers des plus braves. Ce ne fut pas sans peine que le vice-roi débarrassa sa troupe de la forêt, et gagna la plaine. Dragut le poursuivit quelque tems, et revint, plusieurs fois, à la charge; mais, trouvant toujours les mêmes hommes, et des guerriers, qui, quoiqu'en petit nombre, faisoient une bonne contenance, il

fit sonner la retraite. Les Maures, qui connoissoient le pays, se jettèrent dans la forêt, se dispersèrent à leur ordinaire, et ne se rallièrent qu'auprès de Faques, qui étoit leur rendez-vous.

Au retour du vice-roi, les généraux tinrent Conseil; et, par leur ordre et leurs soins, on continua avec la même furie, les décharges de toutes les batteries, et on en dressa même de nouvelles. Mais les murailles étoient si épaisses et si bien terrassées, que le canon ne faisoit, pour ainsi dire, que les effleurer; et les brèches parurent si petites, et couvertes par des retranchemens si fortifiés, qu'on n'osa hazarder un nouvel assaut. On commençoit même à croire qu'on seroit obligé de lever le siége; mais dom Garcie, plein de feu, toujours en action, et occupé uniquement du succès de l'entreprise, forma un dessein qui lui en procura le principal honneur. Il avoit appris, par quelques transfuges, qu'un endroit des murailles, battu des eaux de la mer, étoit plus foible, et même négligé par les assiégés, qui ne croyoient pas que les gros vaisseaux en pûssent approcher, à cause des bancs de sable que les flots avoient poussés de ce côté-là. Dom Garcie, après avoir communiqué son projet à l'amiral et au Conseil, prit le corps de deux vieilles galères, qui ne tiroient pas beaucoup d'eau, qu'il attacha étroitement l'une et l'autre, et sur lesquelles il fit dresser une batterie avec ses parapets et ses embrâsures. Cette machine, à la faveur de la nuit, fut remorquée

Jean d'Omédes.

par des esquifs et des chaloupes, et conduite vis-à-vis de l'endroit où il vouloit faire ouverture; et il assura ces deux galères avec quatre ancres, deux du côté de terre et du mur, et les deux autres vers la pleine mer.

On commença, au point du jour, à battre le pan de muraille opposé à cette plate-forme; et le canon tira avec tant de furie, qu'une grande partie de cette muraille tomba en peu de tems. Au jugement des ingénieurs, il y eut bientôt une ouverture raisonnable, et qui détermina les généraux à tenter un assaut. Les chevaliers de Malte, suivant l'usage et le privilège attaché à un Corps si illustre, eurent la pointe. Le bailli de la Sangle règla leur marche et l'ordre de l'attaque; il ordonna que le commandeur de Giou, escorté par deux files des plus anciens chevaliers, porteroit, à leur tête, l'étendard de la religion. Le chevalier de Guimeran, et, en cas qu'il fût tué, le chevalier Copier devoit soutenir ce premier Corps, avec toute la jeunesse de l'Ordre, et plusieurs volontaires, de différentes nations, qui avoient demandé à combattre sous l'Enseigne de Saint-Jean. On avoit mis, à la queue, quatre compagnies des soldats de Malte, chacune commandée par des officiers de l'Ordre; et le bailli, avec quelques anciens chevaliers qu'il avoit retenus auprès de lui, devoit fermer la marche, pour se porter ensuite dans les endroits qui auroient le plus besoin de sa présence et de son secours.

Le vice-roi de Sicile, avec ses troupes, et dom Garcie, avec celles de Naples, pour faire diversion, se chargèrent, chacun de leur côté, des autres attaques; et ces deux généraux, qui aspiroient, l'un et l'autre, à la gloire d'arborer, le premier, son Enseigne sur le haut de la brèche, promirent, à leurs soldats, des récompenses magnifiques. Les chevaliers, n'ayant pas besoin de ces motifs intéressés, entrèrent dans des esquifs et de légères chaloupes, sitôt qu'un coup de canon eût donné le signal de l'attaque : et, quoiqu'elles ne tirâssent presque point d'eau, la plûpart de ces braves chevaliers, se voyant arrêtés, à tous momens, par des bancs de sable, se jettèrent, l'épée à la main, dans la mer; et, l'eau jusqu'à la ceinture, et, souvent, jusqu'aux épaules, ils gagnèrent le pied de la muraille. Les infidèles parurent sur le haut de la brèche; pour empêcher les Chrétiens d'en approcher, ils employoient, en même-tems, le feu du canon, celui de la mousqueterie, les coups de flèches, de pierres, les feux d'artifice et l'huile bouillante: ils se faisoient des armes de tout ce qui se présentoit sous leurs mains.

Les chevaliers, sans s'étonner du nombre de leurs morts, surmontèrent tous ces obstacles, gagnèrent le haut de la brèche, du côté d'une tour attachée au coin de cette muraille. Le commandeur de Giou arbora, aussitôt, l'Enseigne de la religion; mais il fut, au même instant, renversé d'un coup de mousquet. L'Enseigne fut relevée

Jean d'Omèdes.

par le commandeur Copier, qui, pendant toute l'action, et au milieu du feu et d'une nuée de traits d'arbalètes, la tint toujours élevée. Cependant les coups de canon, qui partoient de la tour voisine, et le feu de la mousqueterie, qui venoit des retranchemens, foudroyoient les chevaliers, sans qu'ils pûssent avancer, ni faire reculer les infidèles. Un grand nombre de chevaliers, d'illustres volontaires, qui combattoient sous leur Enseigne, et la plûpart des soldats de Malte, périrent dans cette occasion. Le commandeur de Guimeran, qui étoit resté à la tête de l'attaque, étoit au désespoir de voir tuer ses frères, à ses côtés; cependant il ne pouvoit se résoudre à abandonner son poste. Heureusement, en jettant les yeux de tous côtés, il découvrit, sur la gauche, et au travers des ruines, un petit sentier qui conduisoit dans le corps de la place; d'autres prétendent que c'étoit le débris d'une galerie de communication. Quoiqu'il en soit, le commandeur, à la tête de ses camarades, fait un effort, pousse tout ce qui se présente devant lui, s'ouvre un passage, se jette dans cette galerie, où il ne restoit plus que des poutres et quelques solives; et, marchant dessus avec autant de fermeté qu'il auroit fait sur un pont de pierre, il pénètre jusques dans la ville.

Au bruit de ce qui se passoit, les habitans accoururent: excités par les cris de leurs femmes et de leurs enfans, ils se barricadèrent dans les rues, et percèrent les maisons, d'où ils faisoient

un feu terrible. Les chevaliers se virent, de nouveau, arrêtés; il auroit fallu, pour ainsi dire, faire autant de siéges qu'il y avoit de retranchemens dans chaque quartier. Mais, pendant qu'on s'y battoit, les Turcs et les Maures, qui étoient opposés aux Napolitains et aux Siciliens, ayant appris que les Maltois étoient dans la place, en abandonnèrent la défense, pour accourir au secours de leurs maisons et de leurs familles. Les Chrétiens se répandirent, aussitôt, dans la ville, et leur firent bien voir que ce n'étoit qu'en se maintenant, chacun dans leurs postes, qu'ils auroient pu conserver leurs fortunes particulières.

Ces malheureux habitans, après une assez foible résistance, qu'ils firent, dans quelques quartiers, voyant l'ennemi maître de la place, cherchent leur salut dans la fuite. Les uns tâchent de gagner la plaine et la forêt; d'autres se jettent dans des nacelles; il y en eut qui, par désespoir, se précipitèrent au fond de la mer; et les soldats de Dragut, qui craignoient plus ses reproches que la mort même, la furent chercher dans la pointe des armes des Chrétiens; tous se firent tuer : aucun ne voulut demander quartier. Le butin fut très-considérable : outre sept mille esclaves de tout âge et de tout sexe, le soldat trouva la ville remplie de magazins de marchandises très-riches, avec de l'or, de l'argent et des pierreries, dans les maisons des principaux habitans.

Mais le plus riche butin fut la place même, la

plus forte qu'il y eut, alors, sur les côtes d'Afrique. Le vice-roi de Sicile, qui n'avoit plus besoin du secours des Napolitains, s'attribua, hautement, tout l'honneur de cette conquête; y mit son fils pour gouverneur, et y laissa, pour garnison, six compagnies d'infanterie. Les brèches furent réparées avec soin, les fossés nettoyés; et, après qu'on eût purifié et béni la principale mosquée, on y enterra les chevaliers et les principaux officiers qui avoient été tués au siége. L'empereur, ayant été, depuis, obligé d'abandonner cette place, leurs cendres furent transportées en Sicile, dans deux caisses séparées, et déposées dans l'église cathédrale de Montréal; et, par ordre du vice-roi, on leur dressa un mausolée, où il fit graver cette épitaphe :

« La mort a pu mettre fin à la vie de ceux dont « les cendres reposent sous ce marbre; mais le « souvenir de leur rare valeur ne finira jamais. « La foi de ces héros leur a donné place dans le « ciel, et leur courage a rempli la terre de leur « gloire; de manière que le sang qui est sorti de « leurs blessures, pour une vie passagère, leur a « procuré deux vies immortelles ».

Dragut, outré de la perte de la ville d'Africa, de ses trésors et de ses esclaves, qui y étoient enfermés, l'attribuoit principalement aux chevaliers de Malte; il en porta ses plaintes au Grand-Seigneur. Son agent, à la Porte, représenta, à ce prince et à tout le divan, que l'empereur, par cette conquête, tenoit, en son pouvoir, une des

principales clefs de l'Afrique; qu'il étoit maître de la forteresse de la Goulette, et de la plûpart des places qui dépendoient du royaume de Tunis; que les chevaliers de Malte, dévoués aux intérêts de ce prince, s'étoient fortifiés dans Tripoli; qu'il étoit à craindre que les Arabes, grands ennemis des Turcs, ne leur facilitâssent, au travers des déserts, le passage dans l'Égypte; et que ces chevaliers, sous prétexte de délivrer Jérusalem et la Palestine de la domination des Ottomans, ne pénétrâssent dans ces contrées; qu'ils ne fissent revivre l'ancien esprit des croisades, et qu'ils n'attirâssent, dans leur parti, les forces des princes Chrétiens, toujours redoutables, quand ils sont unis.

Des présens magnifiques, l'interprète le plus sûr pour être écouté à la Porte, et que Dragut fit répandre parmi les principaux bachas, les engagèrent à représenter, au Grand-Seigneur, que c'étoit moins Dragut, que sa Hautesse même qui étoit intéressée dans la perte d'Africa; que cette entreprise étoit un attentat contre la foi de la trève qui subsistoit encore avec les Chrétiens; qu'il ne pouvoit pas se dispenser d'en marquer son ressentiment, et qu'il falloit, sur-tout, chasser de toute l'Afrique, comme il avoit déjà fait de l'Asie, les chevaliers, ennemis déclarés et perpétuels de l'alcoran.

Dans ce haut degré de puissance où la naissance et les conquêtes de Soliman l'avoient élevé, on n'eut pas grande peine à exciter son indigna-

Jean d'Omèdes.

tion et son ressentiment : mais, comme ce prince, contre la coutume de la plûpart de ses prédécesseurs, se piquoit d'observer religieusement les traités, avant que de prendre les armes, il envoya, à l'empereur, un chiaou pour lui demander la restitution de Soufa, de Monaster et d'Africa.

Charles-Quint répondit, à cet envoyé, que ces places étoient des dépendances du royaume de Tunis, qui relevoit de la couronne de Castille; et qu'indépendamment de ses droits de haute souveraineté, ses généraux n'avoient fait, en cela, que ce que tous les souverains, de quelque religion qu'ils fussent, devoient pratiquer à l'égard d'un corsaire, odieux à Dieu et aux hommes; que, pour lui, sans prétendre rompre la trève qu'il avoit avec sa Hautesse, il poursuivroit ce pirate dans tous les lieux où il se retireroit.

Soliman, trop puissant pour être équitable, et qui mesuroit ses raisons au poids seul de ses forces, fut irrité d'une réponse aussi fière : il résolut d'en tirer raison par quelque entreprise d'éclat. Dragut reçut ordre de ramasser et de mettre en corps tous les corsaires qui naviguoient sous l'Enseigne du croissant; de les tenir prêts pour se joindre à la flotte Ottomane, que le sultan vouloit employer dans cette guerre; et, afin d'ôter, à Charles-Quint, le prétexte de traiter Dragut de corsaire, il lui envoya, comme à un de ses officiers, un brevet de sangiac de l'isle de Sainte-Maure. Le dessein du Grand-Seigneur

étoit de commencer la campagne par le siége des places que Doria et les autres généraux de l'empereur venoient de conquérir : mais Dragut lui fit représenter que les chevaliers de Malte le traverseroient infailliblement dans toutes ses entreprises; que leurs vaisseaux enlèveroient souvent les convois qui passeroient le long des côtes de Tripoli, ou proche de Malte; qu'il falloit porter le fer et le feu dans cette isle et à Tripoli, et employer toutes ses forces pour exterminer ces chevaliers, qui, quoiqu'en petit nombre, se multiplioient, pour ainsi dire, quand il étoit question de faire la guerre aux musulmans.

JEAN D'OMÈDES.

Le Grand-Seigneur, qui n'entendoit parler que des prises faites sur ses sujets, par les chevaliers de Malte, et qui les regardoit comme des corsaires, uniquement occupés à ruiner le commerce de ses États, entra dans les vûes de Dragut. Il falloit, pour cela, une puissante flotte : par son ordre, on travailla, sans relâche, dans tous les ports de son empire, à construire et à armer des galères et des vaisseaux de toute grandeur. Le bruit d'un si grand armement parvint bientôt à Charles-Quint : il ne douta pas que cette guerre ne fût l'ouvrage de Dragut, et que ce corsaire, pour ses intérêts particuliers, ne fût bien aise d'attirer les armes de son maître, et d'étendre sa puissance dans l'Afrique. Pour conjurer l'orage, il n'eut fallu que faire périr ce pirate, ou se rendre maître, encore une fois, de sa personne. Charles-Quint, persuadé que, si le sul-

Jean d'Omèdes.

tan se voyoit privé d'un général si habile, et qui, depuis tant d'années, naviguoit dans ces mers, il tourneroit, d'un autre côté, l'effort de ses armes, ordonna à Doria de le chercher, de le combattre, fort ou foible, et de ne rien négliger pour se défaire d'un ennemi si redoutable.

Doria, en exécution des ordres de l'empereur, au retour du printems, se mit en mer, avec vingt-deux galères, sans les galiotes et les brigantins, et arriva, dans le mois de mars, sur les côtes d'Afrique. L'amiral Chrétien, ayant appris que Dragut, qu'il cherchoit, avoit relâché dans le hâvre ou canal de l'isle de Gelves, y aborda; et, pour en fermer la sortie, il jetta l'ancre à son embouchure, dans un endroit appellé la Bouche de Cantara. Le corsaire, surpris par l'arrivée des vaisseaux Chrétiens, pendant toute la nuit, fit construire un rempart de terre à l'embouchure de ce canal, d'où il battit, ensuite, les galères de Doria, qui fut obligé de s'éloigner de la portée du canon. Mais l'amiral Chrétien, persuadé que sa proye ne lui pouvoit échapper, dépêcha, en diligence, des brigantins en Sicile, à Naples, et à Gênes, pour en faire venir un renfort de troupes.

Son dessein étoit que, pendant qu'avec sa flotte, il garderoit, pour ainsi dire, le corsaire à vue, et qu'il tiendroit l'issue du canal bloquée, ces troupes, qu'il avoit envoyé chercher, débarqueroient dans l'isle, brûleroient les galères de Dragut, et le feroient prisonnier. Dragut, qui

prévit son dessein, et qu'il alloit être investi par terre et par mer, pour se tirer d'un si grand péril, forma un projet aussi hardi qu'extraordinaire, et dont l'histoire fournit peu d'exemples.

Pour entretenir la confiance de l'amiral Chrétien, et lui faire croire qu'il étoit résolu de défendre, jusqu'à l'extrémité, l'entrée du canal, il fit construire, le long de ses bords, et des deux côtés, différens retranchemens, garnis d'artillerie et de mousquetaires, qui, dès que le moindre vaisseau Chrétien approchoit, faisoient un feu continuel : mais, en même-tems, l'habile corsaire, par le moyen de ses soldats, des esclaves de sa chiourme, et avec le secours des Maures qui habitoient cette isle, fit aplanir un chemin qui commençoit à l'endroit où ses galères étoient mouillées, et sur lequel on éleva un exhaussement, composé de plusieurs pièces de bois, qu'il fit recouvrir de planches frottées de graisse, pour faciliter le passage à tout ce qu'il voudroit faire glisser dessus. On guinda, ensuite, par la force des cabestans, ses galères sur ce plancher; et, avec des rouleaux de bois, on les fit avancer jusqu'à un endroit de l'isle dont le terrain étoit beaucoup plus bas, et où il avoit fait creuser un nouveau canal du côté de l'isle, opposé au canal de Cantara, et par lequel ses galères passèrent d'une mer à l'autre. Doria n'en apprit la nouvelle que par la perte de la capitane de Sicile, que Dragut, comme pour le braver, enleva, presqu'à sa vue. Ce corsaire prit ensuite la route

JEAN D'OMEDES.

de Constantinople, pour hâter, par sa présence, le départ de la flotte destinée contre Tripoli, et les autres places qui appartenoient aux chevaliers de Saint-Jean. L'amiral Chrétien, étonné, et plus confus que s'il eut perdu une grande bataille, revint dans le port de Gênes; et, pour se dispenser de la poursuite du corsaire, il se servit du prétexte honorable de commander, lui-même, les galères qui devoient passer, d'Italie en Espagne, dom Philippe d'Autriche, fils unique de l'empereur. Il conduisit ce jeune prince à Barcelone, d'où il ramena, depuis, Maximilien, roi de Bohême, cousin-germain de Philippe, et fils de Ferdinand, roi des Romains, que son père avoit rappellé, en Allemagne, auprès de lui.

Doria employa tout l'été à faire ces voyages. Les vice-rois de Naples et de Sicile, destitués de son secours, avoient joint leurs forces maritimes. Malgré cette jonction, ne se trouvant pas encore assez forts pour tenir la mer, ils avoient envoyé, à Malte, demander le secours des galères de la religion. Par la même raison, et par la crainte d'un siége, le Grand-Maître ne devoit pas les laisser sortir de ses ports : mais, en ce tems-là, et sous un Grand-Maître Espagnol, la religion étoit toute Autrichienne; les prières, et même de simples demandes, que faisoient l'empereur, ou ses généraux, étoient des ordres absolus pour le Grand-Maître. Cependant, il se trouva, dans le Conseil, quelques commandeurs, qui se plaignirent assez hautement de ce qu'à la

veille d'être attaqués par les infidèles, on se privoit des forces de la religion, et d'un secours si nécessaire (1). D'Omédes, pour empêcher que le reste du Conseil ne fît attention à de si justes raisons, déclara qu'il avoit des avis certains que la flotte des infidèles ne devoit être employée, cette année, que pour servir le roi de France contre l'empereur. Sur sa parole, et encore plus par son crédit et son autorité, les galères eurent ordre de joindre, incessamment, celles de l'empereur. Pour adoucir ceux qui murmuroient de cette disposition, le Grand-Maître ordonna au chevalier *Pied-de-fer*, général des galères, lorsqu'il fut prendre congé de lui, qu'en cas qu'il s'apperçût que la flotte des infidèles tînt la route de Malte ou de Tripoli, il eût à revenir, en toute diligence, dans les ports de la religion. Mais, pour exécuter de pareils ordres, il falloit que ce général des galères eût, sur sa route, un sauf-conduit de la mer, des vents, et même de la flotte ennemie.

Le rendez-vous général étoit dans le port de Messine. A peine les différentes escadres qui composoient la flotte Chrétienne, y étoient entrées, qu'on reçut plusieurs avis du Levant, que celle du Grand-Seigneur étoit en mer, et qu'un armement si redoutable tenoit la proue vers les côtes de Naples et de Sicile, mais sans qu'on pût juger

(1) De Bello Melitensi ad Carolum Cæsarem, Nicolai Villagagnonis Commentarius, 1653.

JEAN D'OMÈDES.

de quel côté tomberoit l'orage. Cette flotte étoit composée de cent douze galères, qu'on appelloit royales, de deux grandes galeasses, de trente flûtes, et de plusieurs brigantins, et de vaisseaux de transport. Le bacha Sinam en étoit général: il avoit, pour lieutenans, Dragut, et un autre fameux corsaire, appellé Salarais; et on avoit embarqué, sur cette flotte, douze mille hommes, la plûpart janissaires, et un grand nombre de pionniers, d'outils, et de machines pour un siége. Le chevalier Georges de Saint-Jean, qui avoit couru toutes les côtes de la Morée, revint, en ce tems-là, dans le port de Malte, et rapporta que, dans tout le Levant, on parloit, assez publiquement, du siége de Tripoli, ou de celui de Malte même: et, ce qui augmenta l'inquiétude du Conseil, c'est que le commandeur de Villegagnon, qui arriva, alors, de France en Sicile, écrivit, de Messine, au Grand-Maître, et à ses amis particuliers, que l'armement du Grand-Seigneur ne regardoit que les États de la religion; et qu'il étoit parti, exprès, de son pays pour en apporter des nouvelles certaines, et rendre, à l'Ordre, les services qu'il lui devoit par sa profession. Comme ce chevalier étoit alors également considéré en France et dans son Ordre, peut-être qu'il ne sera pas inutile de le faire connoître un peu particulièrement.

Frère Nicolas Durand de Villegagnon étoit né Français, de la province de Brie, d'une ancienne Maison. C'étoit un des hommes de son siècle le

mieux fait, l'esprit orné de rares connoissances, et d'une valeur révèrée, même par les plus braves Capitaines de son tems. Nous avons déjà parlé de la manière avantageuse dont il s'étoit distingué au siége d'Alger, et de la gloire qu'il y acquit, à la vue de tant de nations différentes, qui composoient l'armée de Charles-Quint. Il ne s'étoit pas moins signalé, sur mer, pour le service de son prince, et en qualité de vice-amiral des côtes de Bretagne. Ce généreux chevalier, au premier bruit de l'armement du Turc, et du siége dont Malte étoit menacée, sans attendre une citation générale, demanda son congé, au roi Henri II, quitta la Cour et ses espérances, arriva en Sicile, et communiqua, au vice-roi, les nouvelles qu'il portoit au Grand-Maître. Il lui représenta, ensuite, avec beaucoup de zèle, le peu de troupes et de munitions qu'il y avoit à Malte, au Goze, et à Tripoli; il l'exhorta à ne pas laisser sans secours des isles feudataires de la couronne de Sicile, et qui lui servoient même de boulevard.

Le vice-roi, prévenu que les côtes de Naples et de Sicile avoient plus à craindre des infidèles, que les places de la religion, se contenta de lui dire, qu'autant que l'intérêt de l'isle, dont il avoit le gouvernement, pourroit le lui permettre, il n'oublieroit rien pour contribuer à la défense de Malte. Cette réponse, en des termes si vagues et si généraux, ne contentant pas Villegagnon, il s'embarqua dans un brigantin, et arriva, peu de

Jean d'Omèdes.

jours après, à Malte. A son débarquement, une troupe de chevaliers l'entoure, et le conduit au Grand-Maître. Après qu'il lui eut rendu ses premiers devoirs, ce prince fit assembler le Conseil, l'y fit appeller, et lui demanda ce qu'on pensoit, en France, de l'armement du Grand-Seigneur. Le commandant Français lui répondit, qu'on y étoit persuadé que toutes les forces de l'empire Ottoman alloient tomber sur les États de la religion, qu'à son départ, et en prenant congé du connétable de Montmorency, premier ministre du royaume, ce seigneur l'avoit chargé de l'avertir, de sa part, qu'il alloit être incessamment attaqué; que le Grand-Seigneur, chagrin de trouver, dans toutes les armées soit de l'empereur ou des Vénitiens, un grand nombre de chevaliers, mais, sur-tout, irrité de la part qu'ils avoient eue à la prise d'Africa, avoit dessein de les chasser de Tripoli, et des isles qu'ils occupoient; qu'il l'exhortoit à ne pas se laisser surprendre; qu'il devoit ces avis aux sentimens d'estime et d'affection qu'il conservoit pour un Ordre illustre, et que le Grand-Maître de l'Isle-Adam, son oncle, avoit gouverné, dans des tems si difficiles, avec l'approbation générale de tous les souverains de la Chrétienté (1).

Ces nouvelles allarmèrent le Conseil; on fit de vives instances au Grand-Maître pour mettre les places de la religion en état de défense; et

(1) Idem. Villegagnon, ibid.

tout le monde opina qu'il falloit envoyer incessamment du secours à Tripoli, place peu fortifiée, et qui n'avoit, pour garnison, que de vieux chevaliers, et des infirmes, qui, à cause de la bonté de l'air, s'y étoient retirés; que la petite isle du Goze n'étant pas tenable, il en falloit raser le château, de peur que les Turcs ne se logeâssent dans une place si voisine de Malte, transporter les habitans de cette isle en Sicile, prier le vice-roi de leur y donner retraite, et demander, en échange, quelques compagnies d'infanterie, pour les envoyer à Tripoli.

Le Grand-Maître écouta ces différens avis avec beaucoup de froideur; et, après avoir témoigné à Villegagnon qu'il étoit bien obligé, au connétable, de l'intérêt qu'il prenoit à son Ordre, il le congédia; et, retenant les grands-croix et les piliers du couvent : « Ou ce Français, leur dit-il, « avec un souris moqueur, est la dupe du connétable, ou il nous veut prendre pour la sienne. » Affectant, ensuite, un air plus sérieux et convenable dans une affaire de cette importance, il leur dit qu'on ne lui persuaderoit jamais que Soliman eût fait les frais d'un si grand armement, seulement pour s'emparer de Malte; qu'un si petit objet, et la conquête d'un rocher, ne le dédommageroit pas de la prodigieuse dépense qu'il venoit de faire pour mettre une si puissante flotte en mer; mais que ce prince, un des plus grands politiques de son siècle, avoit de bien plus hauts desseins; que, de concert avec le roi de France,

JEAN D'OMÈDES.

il alloit attaquer le royaume de Naples; que sa flotte, qui les allarmoit si fort, étoit attendue dans le port de Toulon; qu'elle devoit se joindre incessamment à celle de France; et même qu'il avoit des avis bien certains que le roi y avoit envoyé cinq mulets, chargés d'or et d'argent, pour la solde des infidèles; qu'après tout, avant que de s'engager dans des dépenses peut-être inutiles, il étoit à propos d'attendre des nouvelles plus positives.

Une réponse si indifférente remplit d'indignation quelques seigneurs du Conseil. Ce que Villegagnon avoit avancé, au sujet de la nécessité de fortifier Tripoli, ne pouvoit jamais être regardé comme une dépense inutile; mais on ne sçavoit que trop, à Malte, que d'Omédes, uniquement attaché à l'agrandissement de sa famille, comptoit pour perdu tout l'argent qui ne tournoit pas au profit de ses neveux; et que le plus foible prétexte, pourvu qu'il pût servir à éloigner quelque dépense, si nécessaire qu'elle fût, lui paroissoit toujours une raison solide, et un profit certain. Ainsi quelques commandeurs lui répartirent, avec vivacité, qu'à l'approche de la flotte Ottomane, et à la vue d'un si grand péril, il n'étoit pas de la prudence du Conseil, sur la foi incertaine de quelques espions, de demeurer dans l'inaction; qu'il falloit incessamment, par une citation générale, convoquer tous les chevaliers qui étoient en différentes contrées de la Chrétienté, fortifier les endroits foibles de

l'isle de Malte, et qui pouvoient faciliter la descente des infidèles, raser le château du Goze, en transporter les habitans en Sicile, tâcher d'obtenir du secours du vice-roi, et, sur-tout, tirer les anciens chevaliers de Tripoli, et les remplacer par un corps d'autres, plus jeunes et plus capables de soutenir les fatigues d'un siége.

Le Grand-Maître, toujours avide d'argent, leur dit qu'il ne s'éloigneroit pas de publier la citation, pourvu que, dans un Conseil complet, et en attendant un Chapître général, on augmentât les responsions et les taxes auxquelles chaque commanderie étoit assujettie, afin de subvenir à la dépense que l'arrivée d'un si grand nombre de chevaliers alloit coûter. Il ajouta qu'il ne pouvoit consentir qu'on abandonnât le château du Goze, situé sur la pointe d'un rocher; qu'il pourroit servir de retraite aux femmes et aux enfans des habitans de l'isle; et même que les Gozitains, à la vue de gages si chers, en combattroient avec plus de courage; d'ailleurs qu'il faisoit un grand fond sur la valeur et l'expérience du chevalier d'Essé, qui en étoit gouverneur. A l'égard du changement qu'on proposoit de faire dans la garnison de Tripoli, il s'y opposa, sur le prétexte qu'il n'étoit pas de la prudence d'affoiblir Malte pour fortifier une place éloignée; que, pour la secourir, il suffisoit de tirer de Sicile quelques compagnies d'infanterie, et qu'il en alloit écrire, incessamment, au vice-roi.

Quelque foibles que fussent ses raisons, rien

JEAN D'OMÈDES.

ne put vaincre son entêtement, et le faire revenir de sa prévention; et ce qu'il y eut de plus fâcheux, c'est que son sentiment, par la complaisance des commandeurs Espagnols et Italiens, prévalut dans le Conseil. On abandonna même le dessein d'une citation générale sur ce que, si les Turcs avoient ordre d'attaquer les États de la religion, ils seroient devant Malte avant que la citation eût passé la mer : ainsi, après qu'on eut fait de légères fortifications dans les endroits où on pouvoit faire des descentes, le Grand-Maître demeura dans une inaction aussi étonnante, que s'il eut eu communication des ordres du général des Turcs, ou qu'il se fut entendu avec lui. Cependant, à sa prière, le vice-roi de Sicile, qui n'ignoroit pas de quelle importance étoit, pour la Sicile, la conservation de Malte, lui envoya une recrue de deux cents Calabrois, qui lui étoient venus du royaume de Naples, tous pâtres ou artisans, et qui n'avoient point porté les armes; mais on se flatta, quand ils seroient arrivés à Tripoli, que, sous les ordres et à l'exemple des chevaliers, ils se formeroient, insensiblement, dans la discipline militaire.

On se disposa à les faire partir; mais, quand il fut question de les embarquer, la crainte de se trouver dans une place éloignée, et menacée d'un siége, leur fit perdre cœur. (1). La plupart se cachèrent : ils se plaignirent que le Grand-

(1) Idem, Villegagnon.

Maître, pour épargner les chevaliers et ses propres soldats, les envoyoit à la boucherie; et on ne put venir à bout de les faire passer en Afrique, qu'en mettant, à leur tête, vingt-cinq chevaliers, tous jeunes gens, qui, pour quelque mutinerie qu'ils avoient faite, avoient été mis aux arrêts, et dont le Grand-Maître n'étoit pas fâché de se débarrasser.

Ce fut tout le secours qu'on put tirer de ce prince, en faveur de la ville de Tripoli. Les Gozitains en furent encore plus abandonnés; et, comme s'il eut été persuadé que, pour leur défense, il sortiroit de la terre des bataillons armés, on n'en put arracher ni troupes, ni même des canonniers; et les malheureux habitans de cette petite isle, qui vouloient, au moins, mettre en sûreté leurs femmes et leurs enfans, les ayant envoyés à Malte, sur deux barques, le Grand-Maître, pour se dispenser de fournir à leur subsistance, ne souffrit point qu'on les débarquât. Il menaça même de les couler à fond, si elles approchoient du port. Toutes ces femmes, avec leurs petits enfans, furent contraintes de retourner au Goze; et d'Omédes couvrit un si grand fond de dureté d'un rafinement de politique, et du prétexte, dont nous avons déjà parlé, que ces habitans ayant sous les yeux des gages si chers, en combattroient avec plus de courage et de fermeté. On apprit, peu de jours après, que la flotte du Grand-Seigneur avoit paru le long des côtes de Sicile; que les Turcs avoient fait des descentes

JEAN D'OMEDES. 1551. 13 juillet.

et de grands ravages en différens endroits; qu'après avoir tenté le siége de Catane, ils s'étoient arrêtés à Augusta; que cette place et le château n'avoient tenu que peu de jours; que les infidèles y avoient commis toutes sortes d'excès; et que le bruit commun étoit qu'ils se disposoient à faire voile, droit à Malte.

De si tristes nouvelles donnèrent beaucoup d'inquiétude au Conseil, et allarmèrent tous les habitans. Le Grand-Maître, pour les rassurer: « Ce n'est point à nous, leur dit-il, que les Turcs « en veulent; et ils n'ont pris la route du midi, « qui semble les approcher de Malte, que parceque « ce chemin est le plus court pour aller en Pro- « vence ».. Pour fortifier son sentiment par l'avis des plus habiles pilotes, il en fit venir, dans le Conseil, des plus anciens, qui, soit par complaisance, ou que ce fût la vérité, convinrent qu'effectivement, supposé que les Turcs eûssent ordre d'aborder aux côtes de Provence, la route par le midi étoit la plus courte de deux cents milles.

16 juillet. Mais, enfin, un si funeste aveuglement se dissipa; le Grand-Maître, trois jours après, des fenêtres de son Palais, vit arriver la flotte Ottomane, qui, poussée par un vent favorable, parut, en bonne ordonnance, devant l'isle de Malte. Les ordres que Soliman avoit donnés à son général, portoient, qu'il tenteroit, en passant, et selon la disposition qu'il y trouveroit, de se rendre maître des isles de Malte et du Goze; et que,

si cette entreprise lui paroissoit de trop difficile exécution, il s'attachât uniquement à celle de Tripoli, dont la conquête, dans la vûe de reprendre Africa, lui paroissoit plus nécessaire. Le Grand-Seigneur ajouta que, connoissant l'expérience de Dragut, il souhaitoit que Sinam n'entreprît rien d'important sans la participation de ce corsaire. Le général Turc, en exécution de ces ordres, se présenta, d'abord, devant un des ports de l'isle, appellé *Marsa Musciete*, qui n'est séparé du grand port que par une langue de terre, ou, pour mieux dire, par un rocher fort élevé. JEAN D'OMÉDES.

A l'approche d'une armée si formidable, une terreur générale se répandit parmi les habitans de l'isle; chacun, pour se soustraire à la fureur des Turcs, cherchoit un azyle et une retraite, les uns dans les antres que formoient des rochers, et d'autres, dans les places fortifiées. Il n'y en avoit que deux dans toute cette isle; l'une située au pied du château Saint-Ange, appellé communément *le Bourg*, et la résidence ordinaire, en ce tems-là, de tout le couvent; et l'autre dans le fond des terres, et au milieu de l'isle, éloignée du Bourg et du grand port d'environ six milles: on la nommoit la *Cité notable*, ou la ville de Malte, du nom commun à toute l'isle; c'étoit la capitale, et même, à proprement parler, la seule ville qu'il y eut alors.

La plûpart des habitans de la campagne, hommes, femmes et enfans, chargés de leurs petits meubles, et traînant, à leur suite, des vaches et

Jean d'Omèdes.

des chèvres, nécessaires à la subsistance de leurs enfans, se réfugièrent dans ces deux places. Mais, comme il n'y avoit pas assez de maisons pour loger tout ce peuple, la plûpart furent réduits à demeurer dans les places publiques et dans les rues: ce qui étoit de plus fâcheux, ils y étoient exposés, pendant la canicule, à l'ardeur du soleil, insupportable dans ces climats brûlans. L'infection et la puanteur qui exhaloit des excrémens de ces malheureux entassés les uns sur les autres, auroit bientôt produit des maladies contagieuses; et, ce qui augmentoit la peine et le désespoir de tout ce peuple, c'est que, dans l'une et l'autre place, il n'y avoit ni puits ni fontaines: il se trouvoit même peu d'eau dans les citernes; en sorte que, si, par malheur, les Turcs s'opiniâtroient à faire le siége d'une de ces deux places, il faudroit se résoudre à en chasser les bouches inutiles, et livrer tout ce peuple à la cruauté des barbares, ou prendre le parti de capituler : deux extrémités dont l'Ordre, par sa charité et par sa valeur, étoit également incapable.

Par l'entêtement du Grand-Maître, les chevaliers manquoient de tout, hors de courage: mais ils ne se manquèrent pas à eux-mêmes, ni à la religion : jamais ils n'avoient fait paroître plus de résolution. C'étoit toujours la même valeur de ces anciens chevaliers, auxquels l'Ordre devoit son institution militaire et ses premières conquêtes.

Il sembloit que ce fussent encore les mêmes

hommes, et qu'il n'y eut que les noms de changés. Le chevalier Upton, commandeur Anglois, et un des plus braves chevaliers de l'Ordre, à la tête de trente autres, et suivi de quatre cents habitans de l'isle, tous à cheval, se présenta fièrement au bord de la mer, du côté du Bourg, pour s'opposer aux descentes que les Turcs pourroient tenter. Le commandeur de Guimeran, Espagnol, sortit, en même-tems, par un autre côté, avec cent chevaliers à pied, et trois cents arquebusiers; et, ayant passé, dans des esquifs, du Bourg sur le Mont Sceberras, ce rocher qui séparoit les deux plus grands ports, il s'y tint caché, ventre contre terre, pour observer les desseins et la contenance des infidèles. Il n'y eut pas été long-tems, qu'il vit paroître le général Turc dans sa capitane, suivie de quelques galères, qui s'avancèrent, dans le grand port, pour reconnoître l'endroit le plus propre à faire des descentes; et, comme le côté du Bourg étoit le plus exposé à l'artillerie du château Saint-Ange, pour s'en éloigner, il rangeoit celui du Mont Sceberras. Mais, approchant de cet écueil, le commandeur de Guimeran, le voyant à portée de ses arquebusiers, fit faire une salve si furieuse, particulièrement sur la capitane, que toute la chiourme, en désordre, en abandonna les rames. La colère du général Turc succéda bientôt à la surprise; et son orgueil, blessé de se voir attaqué, le premier, par des gens qu'il croyoit surprendre, et si inférieurs en forces, pour s'en venger, lui en fit

JEAN D'OMÈDES.

JEAN D'OMÉDES.

jurer la perte. Il fit tourner les proues contre terre, aborda dans une plage où la descente paroissoit aisée, mit à terre son escorte, et s'avança pour chercher les chevaliers et les combattre. Mais le commandeur, content de son avantage, et fort inférieur en troupes, après avoir fait sa décharge, fit rembarquer ses soldats, et les ramena heureusement dans le Bourg, sans avoir perdu un seul homme.

Sinam, les ayant cherchés inutilement, monta, avec ses principaux officiers, sur l'endroit du Mont Sceberras, le plus élevé, d'où considérant le château Saint-Ange, sa situation sur la pointe d'un rocher, et les boulevards dont il étoit fortifié : « Est-ce là ce château, dit-il, avec colère, à « Dragut, que tu as représenté, au Grand-Sei« gneur, si facile à emporter ? Certainement, « continua le bacha, l'aigle ne pouvoit jamais « choisir, pour placer son aire, une pointe de « rocher plus escarpée ». Un vieux corsaire, frère de cet Airadin, autrefois seigneur de Tachiora, dont nous avons parlé, soit par aversion pour Dragut, ou par complaisance pour son général : « Vois-tu, dit-il à Sinam, ce boulevard, « qui s'avance du côté de la mer, et sur lequel les « chevaliers ont arboré le grand étendard de la « religion ? Il faut que tu sçaches, Seigneur, qu'é« tant esclave à Malte, j'ai porté, sur mes épau« les, ces grosses pierres qui ont servi à le cons« truire ; et qu'avant que tu puisses ruiner cet « ouvrage, l'hyver arrivera, ou, ce qui est de plus

« à craindre, quelques puissans secours, en faveur « des assiégés ».

JEAN D'OMÉDES.

Dragut, tout de feu, et qui n'avoit jamais connu de péril, étoit au désespoir de trouver tant de froideur et de défiance dans son général; et, pour le déterminer à faire promptement le siége du Bourg, il lui représentoit que cette place tiroit toute sa force du château Saint-Ange, et qu'en ruinant, avec son artillerie, ce château, il prendroit, comme d'un coup de filet, le Grand-Maître, et tous les chefs de l'Ordre, qui s'étoient, disoit-il, renfermés, imprudemment, dans une mauvaise place.

Sinam en jugeoit autrement : il n'ignoroit pas que, pour se rendre maître d'une place, défendue par les chevaliers, il ne suffisoit pas d'en avoir ruiné les fortifications; qu'il falloit encore, avant que d'y pouvoir entrer, avoir fait périr tous ces guerriers, jusqu'au dernier : ainsi, pour ne pas s'engager, mal-à-propos, dans cette entreprise, il assembla le Conseil de guerre. Soliman n'avoit point de général si timide, en apparence, quand il s'agissoit de délibérer; quoique intrépide dans l'action, il ne s'y engageoit jamais qu'avant que de songer à vaincre, il n'eût pris toutes les précautions possibles pour n'être pas vaincu. Ainsi, après avoir exposé, dans le Conseil, les ordres qu'il avoit du Grand-Seigneur, il représenta, en même-tems, qu'en s'attachant au siége du Bourg et du château Saint-Ange, il craignoit que cette entreprise ne fût de longue

Jean d'Omèdes.

haleine, et ne l'empêchât de passer en Afrique, où l'objet principal de son instruction l'appelloit; et qu'il croyoit que, pour se conformer aux intentions du Grand-Seigneur, et pour se venger de ces corsaires Chrétiens, il suffisoit de ravager l'isle, et d'enlever tous les habitans qu'on pourroit prendre et faire esclaves.

La complaisance que les officiers subalternes ont, presque toujours, pour le sentiment de leur général, fit approuver celui de Sinam. Mais Dragut, ennemi juré des chevaliers, et qui brûloit d'impatience d'en venir aux mains avec eux, malgré le résultat du Conseil de guerre, insista, fortement, à ce que, si on ne jugeoit pas à propos d'attaquer le château Saint-Ange et le Bourg, on fît, du moins, le siége de la capitale, où la plûpart des habitans de l'isle s'étoient, disoit-il, renfermés avec leurs richesses, et qu'on trouveroit sans aucune fortification, et sans autre garnison que de malheureux paysans, toujours tremblans, même derrière les bastions les plus épais. Comme le bacha, en prenant congé du Grand-Seigneur, en avoit reçu ordre de ne rien entreprendre de considérable sans l'avis de Dragut, il crut que, dans cette occasion, il ne pouvoit pas se dispenser de déférer à son sentiment: ainsi, pour ne pas s'attirer ses murmures et ses mauvais offices à la Porte, il fit débarquer ses troupes et son artillerie. Toute l'armée s'avança dans les terres, et arriva, sans obstacle, devant la Cité notable. Il n'y eut que le canon qu'on eut

une peine infinie à y conduire, à cause des rochers dont l'isle est remplie. Tous les affuts furent brisés plus d'une fois; et on fut réduit, à la fin, à les faire traîner par des esclaves, qui y employèrent même plusieurs jours, avant qu'on pût dresser des batteries devant cette place, appellée Malte, du nom général de l'isle.

On prétend que les Carthaginois en étoient les fondateurs; que les Romains, après avoir détruit Carthage, cette fière rivale de Rome, chassèrent, depuis, les Africains de l'isle; et que les Arabes Mahométans s'en emparèrent, à leur tour, et lui donnèrent le nom de Médine, en mémoire de la ville de ce nom, située dans l'Arabie Pétrée, et que Mahomet avoit appellée *Medina-Labi*, c'est-à-dire la ville du prophète. Le bailli Georges Adorne, d'une Maison illustre de Gênes, commandoit dans la ville de Malte : plus de treize mille personnes de l'un et de l'autre sexe, s'y étoient réfugiées; en sorte qu'il y avoit beaucoup de monde, mais peu de soldats. Les Turcs, en entrant dans l'isle, se répandirent, d'abord, dans les villages et dans les casals, et portèrent le fer et le feu de tous côtés. Les maisons étoient embrâsées; et, aussi loin que la vue pouvoit s'étendre, on voyoit les campagnes fumantes de l'incendie des maisons et des grains qu'on n'avoit pas eu le tems de recueillir. Bientôt toute l'armée s'approcha du corps de la place : on ouvrit la tranchée, et on commença à dresser des batteries. Ce ne fut pas sans résistance de la

Jean d'Omedes.

part du gouverneur : il fit plusieurs sorties, moins, à la vérité, dans l'espérance de pouvoir ruiner les travaux de l'ennemi, que pour faire voir, par une contenance assurée, qu'il étoit résolu à une courageuse défense.

Mais il manquoit de troupes réglées, et, surtout, d'un nombre suffisant de chevaliers pour commander, et pour faire combattre les paysans et les habitans de la campagne, qui s'étoient réfugiés dans la place. La plûpart même de ces paysans, à l'approche de l'ennemi, et se regardant déjà comme la proye des infidèles, se repentoient de s'être enfermés dans la place. Se croyant plus en sûreté par-tout où ils n'étoient pas, ils se faisoient descendre, avec des cordes, dans les fossés; et, dans l'espérance d'échapper à l'ennemi, ils rencontroient bientôt ou la mort ou l'esclavage. Le gouverneur, au désespoir de s'en voir abandonné, exhorte, prie et menace ceux qui restent; et, par son exemple et sa fermeté, il vient à bout d'en former des compagnies, met à leur tête quelques chevaliers de ses amis, qui s'étoient enfermés généreusement avec lui. Mais, comme il prévit bien qu'il en auroit besoin d'un grand nombre, sur-tout de quelqu'un qui eût vu des siéges, et qui entendît l'art d'attaquer et de défendre les places, il trouva le moyen de faire sortir, la nuit, de la ville, un soldat, pour donner avis, au Grand-Maître, de l'état du siége, et pour lui demander une recrue de chevaliers, et sur-tout Villega-

gnon, comme le plus capable, par sa valeur et son expérience, de partager, avec lui, le commandement et la défense de la place. JEAN D'OMÉDES.

Le Grand-Maître, tant pour sa sûreté que pour celle du Bourg, ne put se résoudre à se priver de ses défenseurs, et à en diminuer le nombre; et il se contenta de dire, à cet envoyé, que, parmi ce grand nombre de citoyens et de paysans, qui s'étoient réfugiés dans la ville, il n'étoit pas possible qu'il ne s'en trouvât de capables de commander les autres; que l'intérêt de leur patrie, et la défense de leur vie et de leur liberté, suffisoient pour faire combattre les uns et les autres, jusqu'à l'extrêmité; et qu'en pareilles occasions, on avoit moins besoin, dans le simple officier, et dans le soldat, d'expérience et de capacité, que de force et de courage. L'envoyé, au désespoir de se voir réduit à ne rapporter, à son maître, pour tout secours, qu'une réponse aussi dure, lui demanda, suivant ses ordres, qu'il lui envoyât, au moins, le chevalier de Villegagnon. Le Grand-Maître, qui, depuis son arrivée à Malte, l'avoit toujours trouvé plus sincère qu'il n'eut souhaité, fut ravi, sous un prétexte aussi honorable, de s'en pouvoir défaire: il l'envoya quérir aussitôt; et, quand il parut, il lui dit, avec un air obligeant et gracieux, qu'il avoit toujours fait un cas infini de sa valeur et de sa capacité dans le métier de la guerre; que la religion, dans cette conjoncture, lui en demandoit de nouvelles preuves; qu'il s'agissoit de s'aller jetter

Jean d'Omèdes.

dans la ville assiégée; qu'à la vérité, le grand nombre de citoyens et de paysans qui y étoient enfermés, le rassuroit contre toutes les attaques des Turcs; mais que ce peuple, dont il étoit aisé de faire de bons soldats, avoit besoin d'un chef qui remplaçât le gouverneur dans les endroits où il ne se pourroit pas trouver.

Villegagnon, avec cette modestie, inséparable d'une parfaite valeur, lui répondit simplement, qu'en prenant l'habit et la croix de l'Ordre, il avoit consacré sa vie au service de la religion; qu'elle n'étoit plus à lui, et que c'étoit à ses supérieurs à en disposer; qu'il étoit prêt à partir, quand il l'ordonneroit. Il ajouta qu'il le prioit de trouver bon qu'il lui représentât qu'on ne devoit pas faire un grand fond sur cette foule de paysans, qui étoient renfermés dans la place, tous ennemis du péril, et qui n'étoient point en prise à la honte d'avoir sçu l'éviter; que, dans la conjoncture présente, le gouverneur avoit besoin de gens intrépides, et conduits dans le combat par des motifs de religion, et par des principes d'honneur; qu'enfin, pour ne lui rien dissimuler, il falloit, pour sauver la place, y faire entrer, au moins, cent chevaliers.

Le Grand-Maître lui répondit, que, par un décret du Conseil, il avoit été arrêté qu'on réserveroit tous les chevaliers pour la défense du bourg et du château Saint-Ange; cependant que, pour ne pas le laisser partir seul, il obtiendroit du Conseil qu'il pût amener, avec lui, six

autres chevaliers; mais que c'étoit tout le secours qu'on lui pouvoit accorder. Villegagnon le pria de considérer quel secours, dans un assaut, on pourroit se promettre de six chevaliers seuls, et qui, à l'approche de l'ennemi, et au bruit de l'artillerie, seroient bientôt abandonnés par les paysans; que, pour ne lui rien dissimuler, ce seroit six chevaliers qu'il enverroit à la boucherie, et qui seroient, en un instant, accablés par une foule d'ennemis, sans même que, par la perte de leur vie, ils pûssent espérer d'acquérir quelque honneur, qu'on ne trouve que dans une défense opiniâtre.

Le Grand-Maître, fatigué de la solidité de ses remontrances, lui repartit, brusquement, qu'il demandoit, dans un chevalier, plus de courage et d'obéissance que de raisons; et que, s'il avoit peur, il en trouveroit assez d'autres, qui se trouveroient honorés d'une pareille commission. Villegagnon, piqué d'une réponse qui sembloit donner atteinte à son honneur: « Seigneur, lui « dit-il, je vous ferai voir que la peur ne m'a ja- « mais fait fuir le péril. » A l'instant, il part avec six chevaliers Français, de ses amis; et, pour arriver avant le jour, ils se jettent à crû sur des cavales qui paissoient dans les fossés du château, approchent de la ville assiégée, se glissent, à la faveur des ténèbres, au pied de la muraille; et, après avoir fait les signaux dont on étoit convenu, par le moyen des cordes qu'on leur jette, ils entrent, tous sept, avec leur guide,

dans la place, sans avoir été apperçus par l'ennemi.

Au bruit qui se répandit, le matin, dans la ville, de l'arrivée de ce petit secours, tout le peuple, prévenu de la réputation du chevalier de Villegagnon, fit éclater sa joye. Les vieillards, les femmes, et les enfans, donnoient de justes louanges à la généreuse résolution qu'il avoit prise, avec ses compagnons, de venir s'enfermer dans la place. Les habitans solemnisèrent son entrée, par des décharges de mousqueterie : il sembloit que, dans sa seule personne, ils eûssent recouvré des troupes, des armes, et des vivres. Ce commandeur, pour entretenir leur confiance, leur dit qu'il étoit suivi par un corps considérable de chevaliers, qu'il n'avoit précédé que pour concerter, avec le gouverneur, les moyens d'introduire ce secours dans la place. Mais, après s'être enfermé, en particulier, avec le bailli, il ne lui cacha rien des dispositions du Grand-Maître : il lui avoua franchement qu'il ne devoit point compter sur d'autre secours que sur celui qu'il tireroit de sa propre valeur; qu'il étoit venu mourir avec lui; que, par une courageuse résistance, il falloit, au moins, rendre leur perte célèbre dans l'Ordre, et funeste à l'ennemi.

Le bailli, considérant que les murailles de la place ne tiendroient pas contre les batteries des Turcs, par le conseil de Villegagnon, fit faire des retranchemens larges et profonds, qu'il fortifia de flancs et d'épaulemens, garnis d'artillerie

et de mousquetaires. Villegagnon conduisoit l'ouvrage; les chevaliers, qui l'avoient accompagné, y mettoient eux-mêmes la main; et, à leur exemple et par leurs discours, tout le peuple, hommes, femmes, y travailloient avec la même ardeur; et tous, en voyant Villegagnon, se croyoient en sûreté.

Le bacha, au bruit de la mousqueterie, et des cris de joye que les habitans avoient poussés à son arrivée, se douta bien qu'il étoit entré quelque renfort dans la ville. Les cavales même, que ce commandeur avoit abandonnées, en entrant dans la place, et que les Turcs trouvèrent le lendemain, ne lui permirent pas d'en douter. Mais ces foibles secours n'auroient pas été capables d'empêcher la continuation du siége, si une lettre que les Turcs interceptèrent dans une barque de Sicile qu'ils prirent, lorsqu'elle tentoit d'entrer dans un des ports de Malte, n'eut causé de vives inquiétudes à Sinam.

Cette lettre étoit écrite par le receveur de l'Ordre, qui résidoit à Messine, et adressée au Grand-Maître. Il lui marquoit qu'il avoit dépêché exprès cette barque, pour lui donner avis qu'André Doria, amiral de l'empereur, et la terreur des infidèles, étoit de retour d'Espagne, et actuellement dans le port de Messine; qu'il avoit dépêché, en diligence, dans tous les autres ports de l'isle, à Naples et à Gênes, des brigantins, et des courriers, pour rappeller, auprès de lui, toutes les galères et les vaisseaux qui seroient en état de te-

JEAN D'OMÉDES.

nir la mer, et les troupes nécessaires pour les armer; et qu'il devoit partir incessamment, pour combattre les ennemis, et les obliger à lever le siége.

Cet avis étoit supposé, et de l'invention du receveur, qui, pour donner de l'inquiétude au bacha, avoit eu recours à cet artifice. Son dessein réussit; Sinam fut allarmé de cette nouvelle; et, quoique l'avis, venu d'une main ennemie, pût lui être suspect, il ne crut pas, pourtant, le devoir négliger. Il assembla le Conseil de guerre; et, après avoir fait la lecture de la lettre du receveur, il y représenta que, dans la conjoncture où Doria pouvoit venir attaquer sa flotte, il ne pouvoit ni continuer le siége, sans la laisser dégarnie des troupes qu'il avoit fait débarquer, ni aussi les renvoyer à la défense des vaisseaux, sans affoiblir considérablement l'armée de terre, et s'exposer même à être défait par la garnison de la place, qui, de concert avec le corps des chevaliers qui étoient dans le Bourg, pourroient attaquer, en même-tems, ses lignes; que, supposé même que, par l'arrivée subite de la flotte Chrétienne, il fût obligé de se rembarquer promptement, il couroit risque, dans une retraite précipitée, et, sur-tout, dans un pays plein de rochers, d'être contraint d'abandonner son canon. Il ajouta qu'à la vérité, il avoit bien permission de tenter, en passant, le siége de Malte, et celui du Bourg, et du château Saint-Ange; mais que, préférablement à tout, ses ordres portoient ex-

pressément qu'il feroit celui de Tripoli; qu'il craignoit que le mois de septembre ne le surprît, avant que d'avoir terminé l'entreprise de la ville de Malte; qu'on n'ignoroit pas que, dans cette saison, la mer n'étoit pas tenable, le long des côtes d'Afrique, et qu'il pourroit se trouver hors d'état de faire le siége de Tripoli, avec le chagrin d'avoir manqué celui de Malte.

Le Conseil, après avoir examiné ces raisons, et balancé les différens partis qu'on pourroit prendre, convint que le général, sans perdre davantage de tems au siége de Malte, devoit s'attacher uniquement à celui de Tripoli; qu'infailliblement il emporteroit une place si peu fortifiée, et qu'au moins, en suivant ses ordres, il préviendroit les reproches du Grand-Seigneur, toujours terrible dans sa colère. Les Turcs, en conséquence de ce résultat, levèrent le siège et se rembarquèrent; mais, comme l'avidité de faire du butin est la passion dominante de ces barbares, le bacha, avant que de prendre la route de Tripoli, ne put refuser à ses troupes la permission de ravager l'isle du Goze, qui appartenoit à la religion.

Cette petite isle, appellée, par ses habitans, *Gaudisch*, est située à quâtre milles de Malte, du côté de l'occident, ou plutôt de l'ouest-nord-oüest; son circuit est d'environ vingt-quatre milles, et sa largeur de trois; elle est environnée, presque par-tout, de rochers et d'écueils : il y avoit alors près de sept milles habitans, et un château

JEAN D'OMÉDES.

sans fortifications, situé sur une montagne, et qui commandoit sur un bourg qui étoit au pied de la montagne.

Quelques commandeurs avoient été d'avis de raser ce petit château, et de transporter tous les habitans de l'isle en Sicile; mais nous avons vû que le Grand-Maître avoit été d'un sentiment contraire, et que, par son crédit et son autorité, plutôt que par ses raisons, il avoit ramené le Conseil à son avis. Une triste expérience en fit voir alors le peu de solidité; le général Turc, ayant fait sommer inutilement le gouverneur de lui ouvrir les portes du château, le battit avec son artillerie. Les habitans, dans la crainte de tomber dans les chaînes des infidèles, offrirent au gouverneur de défendre la brèche; mais ce chevalier, appellé Galatian de Sesse, et dont le Grand-Maître avoit tant vanté la bravoure, au lieu de profiter d'une si courageuse disposition, et de se mettre à leur tête, désespéra de la conservation de sa place, et alla se cacher dans le fond de son appartement. Une conduite si lâche, et dont il n'y avoit point d'exemple dans l'Ordre, répandit une consternation générale parmi ces malheureux habitans; il n'y eut, dans toute la place, qu'un canonnier Anglois, qui, braquant son canon, tua, lui seul, plusieurs Turcs, et empêcha les autres d'approcher du pied de la muraille.

Mais ce brave Anglois, ayant été tué d'un coup de canon qui partoit des batteries des Turcs,

personne ne voulut prendre sa place. Le gouverneur, pour se procurer une capitulation; qui le mît en sûreté, demeura dans son inaction ordinaire; mais comme il n'étoit pas moins fanfaron que lâche, il fit demander, au bacha, les conditions honorables, qu'on n'accorde qu'à ceux qui ont fait une courageuse défense. Un moine alla, de sa part, offrir à Sinam de lui rendre la place, pourvu que ce général s'engageât, par un traité, de lui conserver, et à tous les habitans, la vie, la liberté et les biens. Le général Turc rejetta, avec mépris, ces propositions; et il répondit, à cet envoyé, que, si le gouverneur ne sortoit pas à l'instant de la place, il le feroit pendre à la porte. Le moine rentra, dans le château, avec de si tristes nouvelles : le gouverneur le renvoya pour demander, au moins, qu'on lui laissât la liberté, et à deux cents des principaux habitans, et qu'il auroit droit de choisir lui-même. Le bacha réduisit le nombre à quarante personnes; et il menaça, en même-tems, le négociateur de le faire pendre, s'il étoit assez hardi pour se présenter, une autre fois, devant lui. Le gouverneur, toujours tremblant, commanda qu'on ouvrît les portes à l'ennemi : ce fut le seul ordre qu'il donna depuis que les Turcs étoient entrés dans l'isle. Ces infidèles se jettèrent aussitôt dans la place pour piller : le logis du gouverneur fut le premier en proye à leur avidité; et, après en avoir enlevé tous les meubles, par mépris pour ce lâche commandant, ils lui en firent porter

JEAN D'OMÉDES.

JEAN D'OMEDES.

une partie sur ses épaules, jusques sur leurs vaisseaux. Il fut ensuite dépouillé de ses habits, et mis à la chaîne comme un esclave. En vain il réclama la foi du général; et il se plaignit inutilement qu'on violât, en sa personne, la capitulation. Sinam, pour en éluder le sens, et pour se moquer de lui, rendit la liberté à quarante pauvres vieillards infirmes, et les plus âgés de l'isle; et il prétendit que, ne s'étant engagé à laisser en liberté que quarante des premiers de l'isle, les plus âgés devoient être censés les premiers. A la faveur d'une pareille interprétation, il retint dans les fers le gouverneur et six mille trois cents personnes de tout âge et de différens sexes, qu'il fit embarquer sur sa flotte.

Parmi ces malheureux habitans, il y eut un Sicilien, établi depuis long-tems au Goze, qui, préférant la mort à la servitude, par une compassion cruelle, et une action toute tragique, se délivra, et toute sa famille, des peines et de la honte de l'esclavage (1). Ce Sicilien, transporté de jalousie et de fureur, poignarda sa femme et deux jeunes filles qu'il avoit eues de son mariage. Pour ne leur pas survivre, il prit un fusil et une arbalète dont il tua deux Turcs; se jettant ensuite, l'épée à la main, au milieu d'une foule de soldats ennemis, après en avoir blessé plusieurs, il fut mis en pièces, et trouva la mort qu'il cherchoit.

(1) Voyez le premier livre de la relation de N. Nicolaï, chap. 15, édition de 1568.

JEAN D'OMÉDIS.

On n'apprit, à Malte, qu'avec une sensible douleur, la malheureuse destinée des Gozitains; tout le monde détestoit la lâcheté du gouverneur; plusieurs chevaliers, et des Français surtout, par une antipatie de nation, demandoient hautement qu'on lui fît son procès; mais le Grand-Maître, qui le protégeoit, en éluda la proposition, sous prétexte que ce chevalier étoit entre les mains des infidèles, et qu'on ne pouvoit le juger sans l'avoir entendu. Mais, pour couvrir aux yeux de toute la Chrétienté la honte que la lâcheté de ce gouverneur pouvoit faire retomber sur le Corps de l'Ordre, il engagea la plûpart des chevaliers, qui étoient ou de sa nation ou dans sa confidence, d'écrire, chacun dans leur pays, que ce chevalier s'étoit signalé par une généreuse défense; que, tant qu'il avoit vécu, les Gozitains, à son exemple et par son ordre, avoient toujours repoussé les attaques des infidèles avec beaucoup de valeur; mais que ce brave gouverneur ayant été tué d'un coup de canon, le peuple, en perdant son capitaine, avoit perdu courage; et que, pour sauver la vie et l'honneur des femmes et des filles, les principaux des habitans avoient cru devoir capituler, quoique le bacha, par une perfidie ordinaire à ces barbares, eût, depuis, violé ouvertement la capitulation.

Cette fable, pendant très-long-tems, passa, dans toute l'Europe, pour un fait constant; et on n'en fut désabusé que plusieurs années après ce

JEAN D'OMÉDES.

triste évènement. Ce chevalier, ayant trouvé le moyen, à force d'argent, de se tirer des fers des infidèles, non-seulement n'eut point de honte de reparoître à Malte; mais il vint encore à bout de se faire décharger par le Conseil, de l'action qu'on avoit intentée contre lui au sujet de sa lâcheté; soit que les seigneurs l'en crûssent assez puni par les peines de la servitude, soit que l'indignation qu'on avoit conçue de sa lâcheté, fût affoiblie par le nombre des années.

Le bacha, après avoir ravagé l'isle, rasé le château, et laissé par-tout des marques funestes de sa fureur, remit à la voile; et, au lieu de tenir la route de Provence, comme le Grand-Maître l'avoit toujours voulu faire croire, ce général alla droit à Tripoli. D'Omédes n'en apprit la nouvelle qu'avec beaucoup de confusion. Pour réparer la faute que son entêtement, et peut-être son avarice lui avoit fait faire, il eut recours à Gabriel d'Aramon, ambassadeur de Henri II, roi de France, à la Porte, et fort connu du bacha Sinam. Ce ministre toucha à Malte, en retournant à Constantinople, d'où il étoit revenu en France, vers la fin de l'année précédente: et le roi, son maître, le renvoyant au Levant, il passa par Malte: y ayant eu pratique, il assura le Grand-Maître et le couvent de la bienveillance de ce prince. Il y avoit peu de jours que Sinam étoit parti de l'isle du Goze; et, dans un entretien que le ministre Français eut avec le Grand-Maître, il lui témoigna qu'il étoit bien fâché de

n'être pas arrivé plutôt à Malte; que peut-être ses offices et sa médiation, auprès du bacha, n'auroient pas été inutiles à la religion (1). « Vous » êtes encore arrivé assez tôt, repartit d'Omédes; « et, pourvu que les affaires dont vous êtes « chargé vous permettent de passer à Tripoli, « nous serons trop heureux, si, par la considé- « ration que les ministres de la Porte ont pour « la recommandation du roi, votre maître, vous « pouvez détourner Sinam de faire le siége de » cette place; et c'est de quoi, ajouta d'Omédes, « je vous conjure, au nom de Jésus-Christ, et au « nom du roi, votre maître, qui fait gloire de « porter le tître de roi Très-Chrétien ».

Quelque pressé que fût d'Aramon de continuer son voyage, il crut qu'il y avoit des occasions où il étoit permis, à un ministre, de deviner, pour ainsi dire, les intentions de son maître. Ainsi, connoissant combien le roi étoit affectionné à cet Ordre, et pour ne pas perdre un moment de tems, il se jetta dans un brigantin fort léger, que lui fournit le Grand-Maître, prit la route de Tripoli, et ordonna aux galères qui l'avoient conduit à Malte, de le venir joindre devant le port de cette ville.

Le bacha, pour prendre langue, étoit arrivé à Tachiora, qui n'est éloignée que de quatre lieues de Tripoli; et il avoit été reçu par l'aga

(1) Mémoires du chevalier de Villegagnon, adressés à l'empereur Charles-Quint, N. Nicolaï, liv. I, chap. 15.

Jean d'Omedes.

Morat, qui s'étoit fait seigneur de ce canton. C'étoit un officier Turc, qui avoit succédé, dans ce petit État, à Airadin, dont nous avons déja parlé. L'arrivée de la flotte Ottomane, qu'il avoit sollicitée, à la Porte, aussi-bien que Dragut, lui donna une joye sensible. Il la témoigna au général de Soliman, par une réception magnifique, et, sur-tout, par un corps de cavalerie en bon état, qu'il lui présenta pour lui servir au siége de Tripoli. Sinam, après s'être reposé quelques jours, dépêcha, vers cette ville, un Maure à cheval, et qui, en forme de hérault, portoit un drapeau blanc. Ce Maure, s'étant avancé jusques sur le bord du fossé de la place, y planta une canne, au bout de laquelle il y avoit un papier attaché, sans adresse; et il cria qu'il reviendroit, le lendemain, en prendre la réponse.

Gaspard de Vallier, de la langue d'Auvergne, et maréchal de l'Ordre, commandoit alors dans la place. C'étoit un ancien chevalier, qui avoit passé par les premières charges de l'Ordre, généralement estimé par sa valeur, et qu'on regardoit même comme un sujet digne de parvenir à la grande-maîtrise, si cette dignité venoit à vaquer; mais, par cette raison, moins agréable à d'Omédes, qui, comme la plûpart des autres princes, ne voyoit pas de bon œil celui qui auroit pu lui succéder. C'étoit, peut-être, la raison qui l'avoit obligé à l'éloigner, sous le prétexte honorable de l'envoyer commander dans Tripoli: outre que le maréchal lui étoit même devenu

odieux par la liberté qu'il prenoit, dans le Conseil, de combattre ses avis, et de s'opposer, sans beaucoup de ménagement, à ses sentimens. Ce gouverneur envoya prendre le papier que le Maure avoit apporté, et, l'ayant ouvert, il trouva que c'étoit un cartel qui contenoit ces mots : « Rendez-vous à la miséricorde du Grand-« Seigneur, qui m'a commandé de réduire cette « place en son obéissance : je vous laisserai la li-« berté de vous retirer où vous voudrez, avec « tous vos effets, sinon je vous ferai passer par le « fil de l'épée.

« *Signé,* SINAM, Bacha ».

Le maréchal, de l'avis du Conseil, fit mettre, en la place de ce papier, un autre, où, en forme de réponse, il avoit écrit, de sa main, ces autres mots : « La garde de Tripoli m'a été confiée « par ma religion : je ne puis rendre cette place « qu'à celui seul qui me sera désigné par le Grand-« Maître et le Conseil de l'Ordre ; et je la défen-« drai, contre tout autre, jusqu'à la mort.

« *Signé,* le Maréchal GASPARD DE VALLIER ».

Le Maure étant revenu le lendemain, prit ce papier, et le porta au bacha, qui vit bien, par une réponse si ferme, qu'il n'y auroit que la force des armes qui le pourroit rendre maître de Tripoli ; il s'avança aussitôt, en bonne ordonnance, avec toute sa flotte, débarqua ses troupes et son artillerie, fit reconnoître la place, et se

JEAN D'OMÈDES.

mit en état d'en former le siége. Il n'y avoit, dans Tripoli, pour toute garnison, que cette recrue de deux cents hommes, venus de Calabre, dont nous avons parlé, environ de deux cents Maures, alliés de l'Ordre, et qui, quoique Mahométans de religion, par aversion pour les Turcs, servirent utilement les Chrétiens. Tripoli, comme nous l'avons déjà dit, n'étoit guères tenable, sur-tout contre une puissante armée, et fournie d'une nombreuse artillerie; et, plus d'une fois, les Grands-Maîtres avoient prié l'empereur de la reprendre, ou de la faire fortifier, et la mettre en état de défense. Mais Charles-Quint, pour s'en épargner les frais, avoit toujours répondu que, par un même acte, il avoit inféodé, à l'Ordre, Tripoli, Malte et le Goze; et que les chevaliers devoient également défendre ces trois places, ou les rendre; et qu'il ne reprendroit point Tripoli, si on ne lui remettoit, en même-tems, les isles de Malte et du Goze. Ce prince, aussi intéressé qu'habile, ne leur avoit fait cette réponse que parce qu'il sçavoit bien que les chevaliers, n'ayant point d'autre retraite que Malte, seroient obligés, pour s'y maintenir, de rester à Tripoli. Ce fut effectivement cette considération qui les obligea de garder une si mauvaise place, que le peu de richesses de l'Ordre n'avoit pas même permis de fortifier. Aussi le bacha, s'étant avancé pour reconnoître, lui-même, la ville, en revenant, se vanta, à quelques officiers, qui l'accompagnoient, qu'elle ne lui coûteroit qu'un

coup de main, et qu'il l'emporteroit par escalade; mais il jugea autrement du château, qui lui parut fortifié par les boulevards; et il résolut d'attaquer la place de ce côté-là.

On n'avoit pas encore ouvert la tranchée, lorsque d'Aramon, cet ambassadeur de France, dont nous venons de parler, arriva sur le brigantin de la religion. En approchant de la flotte, il salua le pavillon du Grand-Seigneur; et, parcequ'il avoit arboré celui de France, il lui fut répondu par toute l'artillerie des vaisseaux. Il débarqua ensuite; et, comme il n'ignoroit pas que, sans présens, on ne réussit guères dans les négociations avec les ministres de la Porte, il en envoya de magnifiques au bacha, pour le disposer à lui accorder une audience favorable. Il ne l'eut pas plutôt obtenue, qu'il se rendit à son quartier dans sa tente; et il lui représenta que le roi, son maître, honoroit d'une affection toute particulière l'Ordre de Malte, et que cette compagnie étant composée de la plus illustre noblesse de la Chrétienté, dont une partie étoient nés ses sujets, il lui feroit un sensible plaisir de tourner ailleurs les armes du Grand-Seigneur; et que ce prince, le plus généreux de son siècle, lui en témoigneroit sa reconnoissance par des présens, conformes à la dignité et à la puissance d'un si grand roi. Le bacha, qui, pendant que l'ambassadeur résidoit à la Porte, avoit contracté, avec lui, quelque sorte de liaison, s'ouvrit à lui. Il lui communiqua ses ordres, signés de la main

JEAN D'OMEDES.

même du Grand-Seigneur, et par lesquels ce prince lui enjoignoit expressément de chasser les Chrétiens de Tripoli; et le bacha, en adressant la parole à l'ambassadeur, ajouta qu'il y alloit de sa tête à ne pas suivre ces ordres.

D'Aramon, voyant bien que ce qu'il lui demandoit passoit son pouvoir, voulut prendre congé de lui : son dessein étoit de se rendre, avec le plus de diligence qu'il pourroit, à Constantinople, pour tâcher d'obtenir du Grand-Seigneur qu'il voulût bien envoyer de nouveaux ordres à son général. Mais Sinam, qui pénétra son dessein, et qui prévit que, par le changement d'ordre, on le priveroit de la gloire qu'il espéroit acquérir par cette conquête, lui fit entendre qu'il ne pouvoit le laisser partir avant la fin du siége; et, sans s'arrêter au droit des gens, qu'il violoit si manifestement, il fit enlever du brigantin qui l'avoit apporté, et des deux galères qui l'étoient venu joindre, tous leurs agrès : à cette injustice près, il le traita avec toute la considération qui étoit dûe a son caractère.

Cependant on ouvrit la tranchée, le canon fut mis en batterie; et, pour empêcher les chevaliers d'en réparer les effets, le bacha avoit distribué toute son artillerie en trois batteries différentes, chacune de douze pièces de plusieurs grandeurs, qui tiroient tour-à-tour et sans relâche : en sorte que, pendant qu'on rechargeoit la batterie qui venoit de tirer, on mettoit le feu à une autre : ce qui entretenoit ce tonnerre sans

interruption. Heureusement ces batteries étoient pointées contre le boulevard de Saint-Jacques, l'endroit du château le mieux fortifié, et terrassé par dedans; en sorte que les boulets ne faisoient que leur trou, et s'enfonçoient dans la terrasse. Les Turcs perdirent plusieurs jours à cette attaque; mais un transfuge, né à Cavillon en Provence, avertit le bacha qu'il devoit changer ses batteries de place. Ce malheureux s'étoit établi, depuis long-tems, à Tripoli; sa religion étoit, en quelque manière, la cause de sa fidélité: mais, ayant été séduit par un commerce criminel avec des femmes Maures, il avoit secrettement renoncé à la foi, embrassé le Mahométisme; et, aussi infidèle à l'Ordre qu'à Dieu, il n'étoit resté à Tripoli que pour y servir d'espion à l'aga Morat, ce seigneur de Tachiora dont nous venons de parler. Ce fut par son moyen qu'il eut accès auprès du bacha, et qu'il lui fit voir que, s'il vouloit réussir dans son entreprise, il falloit tourner ses batteries contre le boulevard de Sainte-Barbe, dont la maçonnerie étoit sans liaisons, par le défaut de ciment que le tems avoit consumé. L'avis du renégat ayant été suivi, on vit, en peu de jours, crouler la muraille: en vain le maréchal tâcha d'y suppléer par un retranchement qu'il traça en deçà de la brèche, et au-dedans de la place: le feu continuel de l'artillerie, qui tiroit, jour et nuit, sans relâche, contre le même endroit, tuoit tous les esclaves qu'on employoit à cet ouvrage. Ceux

JEAN D'OMÉDES.

qui restoient, refusèrent opiniâtrément de les remplacer; et, quoiqu'on les maltraitât à coups de bâtons, ils se couchoient à terre, et s'y laissoient assommer, plutôt que de se relever, et de s'avancer vers un endroit où ils croyoient rencontrer une mort inévitable.

Cette frayeur, par contagion, passa des esclaves aux soldats Calabrois, qui ne valoient guères mieux. On avoit mis la plûpart de ces paysans dans un petit fort, situé à l'entrée du port, et qu'on appelloit le Châtelet : un frère servant d'armes, appellé Desroches, y commandoit. Cet officier, plein d'attention sur tout ce qui se passoit dans sa place, démêla, dans l'air et les paroles de ces soldats, certain orgueil brutal et farouche qui lui fit soupçonner qu'il se tramoit quelque dangereux dessein. A force de perquisitions, il découvrit que ces Calabrois, peu accoutumés au bruit de l'artillerie, et dans la crainte de se voir ensevelis sous les ruines de ce fort, étoient convenus de s'emparer d'un brigantin, qui étoit dans le port, et de se sauver en Sicile. Pour empêcher le gouverneur de les arrêter, ou de les poursuivre, ils avoient résolu, avant que de s'embarquer, de placer, proche le magasin des poudres, une mêche compassée, qui, après leur départ, y mît le feu, et qui fît sauter ce petit château. L'officier, considérant qu'il étoit également dangereux de laisser voir qu'il étoit instruit de leur conspiration et de la dissimuler, prit le parti d'en donner secrettement avis au maréchal,

qui, sous différens prétextes, les tira du fort, les uns après les autres; et, pour leur ôter toute communication, on les dispersa, en différens endroits, parmi d'autres compagnies, qu'on croyoit plus fidèles. Mais ce changement de poste n'en apporta point dans les mauvais desseins de ces lâches, et ne fit, pour ainsi dire, qu'étendre la scène de la conjuration. Chacun de ces malheureux infecta du poison de leur rébellion les autres soldats, et même les habitans, qui se trouvoient de garde avec eux. On prétend que cette sédition étoit même fomentée, secrettement, par quelques chevaliers Espagnols, ennemis du gouverneur. Ce fut comme une conspiration générale: ces Calabrois, excités par la peur, abandonnèrent leurs postes, et, s'étant réunis, environnèrent, l'épée à la main, leur commandant, et le menacèrent de le tuer, s'il ne déterminoit le maréchal, par une prompte capitulation, à assurer leurs vies et leur liberté.

JEAN D'OMÉDES.

Ce gouverneur, qui n'ignoroit pas les périls où l'on est exposé pendant un siége, en bon Chrétien, et en véritable religieux, s'y préparoit actuellement, par la réception des Sacremens; et il ne faisoit que de sortir de la Sainte-Table, lorsque le capitaine Calabrois, le trouble et la confusion sur le visage: « Seigneur, lui dit-il, en « l'abordant, vos ennemis ne sont pas tous dans « le camp des Turcs; cette place en renferme, « qui sont encore plus dangereux; et ce n'est « qu'avec la douleur dans le cœur, que je viens

Jean d'Omèdes.

« vous apprendre que mes soldats, contre leur « serment, ont abandonné leur poste, et refu- « sent de faire le service. » Il ajouta qu'avec des cris mêlés de menaces, ils demandoient qu'on capitulât; et que, pour prévenir un plus grand malheur, il craignoit bien qu'on n'y fût contraint.

Le maréchal, dissimulant sagement son indignation, sortit sur le champ de l'église : il se vit, en un instant, environné de ces mutins; et, comme, d'un air sévère, il leur demandoit d'où vient qu'ils n'étoient pas chacun à leurs postes, il reconnut aisément leur rébellion à leur défaut de respect. Tous, comme de concert, l'interrompirent, par des cris insolens : pour ne pas se commettre avec ces furieux, il se contenta de leur dire qu'il alloit assembler le Conseil de guerre. Il ne l'eut pas plus tôt indiqué, que tous les chevaliers et tous les officiers se rendirent auprès de lui. Pour lors, ne dissimulant plus sa douleur et sa colère, il s'écria qu'il avoit vécu un jour de trop, et qu'il étoit bien malheureux que le canon ennemi l'eût épargné, pour le rendre le plus triste témoin de la rébellion et de la perfidie de ses soldats : il demanda ensuite, aux chevaliers, leur sentiment sur l'état de la place (1). Le chevalier de Poissy, ou de Poissieu, de la langue de France, déclara qu'il avoit visité exactement la brèche; qu'elle n'étoit point si grande

(1) N. Nicolai, chap. 19.

qu'on n'y pût suppléer par de bons retranchemens; et que, pourvu que les soldats rentrâssent dans leur devoir, et reprissent courage, on étoit encore assez fort pour repousser l'ennemi. JEAN D'OMÉDES.

Mais un chevalier Espagnol, appellé Errera (1), et qui faisoit la fonction de trésorier, lui adressant la parole: « Je ne suis pas surpris, dit-« il, que vous opiniez pour une plus longue ré-« sistance dans une si mauvaise place, vous qui « êtes Français, et dont le roi tient actuellement « un ambassadeur dans le camp ennemi. Vous « sçavez bien que, quand nous aurons été em-« portés d'assaut, vous n'aurez rien à craindre « pour votre vie et votre liberté; mais notre sort « sera bien différent: sujets de l'empereur, en-« nemi irréconciliable des infidèles, nous ne de-« vons attendre aucun quartier de ces barbares, « si nous ne prévenons l'assaut et notre perte par « par une prompte capitulation; et c'est à quoi, « ajouta-t-il, je conclus pour le salut de mes « compatriotes et de mes camarades ». D'autres officiers, avant qu'on prît un parti si décisif, proposèrent qu'on envoyât un chevalier des plus anciens, et plein d'expérience, pour visiter la brèche et en faire son rapport au Conseil. Le maréchal dépêcha, en même-tems, le commandeur Copier aux mutins, pour leur faire part de cette délibération, et pour les exhorter, en at-

(1) Mémoires de Villegagnon.

JEAN D'OMÉDES.

tendant la décision du Conseil, à retourner chacun à leurs postes.

Copier, pour les y déterminer, leur offrit, de la part du maréchal, de doubler leur paye. Il les assura qu'on alloit visiter la brèche; et que, sur le rapport qui en seroit fait, le Conseil prendroit un parti qui pourvoyeroit à leur salut. Mais il leur représenta, en même-tems, que, par leur désertion, ils s'exposoient, avant qu'on eût le tems de traiter, à être surpris, et forcés par les Turcs; et que, pour en obtenir une capitulation avantageuse, il falloit qu'ils parûssent tous, chacun dans leur poste, avec une contenance ferme, et en état de faire partager le péril aux infidèles.

Ces raisons du commandeur, mêlées à propos de tendres prières et de généreux reproches, faisoient impression sur l'esprit de ces mutins; mais Errera, leur ayant fait insinuer que, par toutes ces promesses, on ne cherchoit qu'à les amuser, et que le maréchal, homme entêté, se feroit plutôt tuer sur la brèche, que d'entrer en négociation, ils rejettèrent, avec de grands cris, toutes les propositions du commandeur. Par un effet bien extraordinaire, le courage déterminé du maréchal, et leur propre lâcheté les affermirent également dans leur rébellion; et peut-être qu'ils eussent été plus aisés à gagner, s'ils eussent cru leur gouverneur moins capable de prendre un parti extrême. Ils protestèrent qu'ils ne se sépareroient point qu'après la visite de la brèche, et qu'ils ne se fieroient même de ce rapport qu'à un

Espagnol; en sorte que, pour les contenter, il fallut y envoyer un vieux soldat de leur cabale, appellé Guévare. Ce soldat, après avoir visité la brèche, rapporta qu'elle étoit aisée à forcer, et de difficile défense; que, si les Turcs, comme on n'en devoit pas douter, continuoient leur batterie, ce qui restoit sur pied des murailles, de ce côté-là, ne dureroit pas jusqu'à la nuit; que les retranchemens, proposés par le chevalier de Poissy, étoient d'une exécution presqu'impossible, et ne serviroient qu'à y faire périr inutilement un grand nombre de gens de bien. Sur son rapport, ajusté à la prévention des mutins, ils entrèrent dans une nouvelle fureur, et menacèrent hautement, si on n'arboroit le drapeau blanc, de faire, eux-mêmes, la capitulation, et d'introduire les infidèles dans la place.

JEAN D'OMÈDES.

Le maréchal, se trouvant sans soldats et sans autorité, remit la décision de cette affaire à la délibération du Conseil. Quoique presque tous les officiers détestâssent l'infâme désertion de leurs soldats, cependant, après de sérieuses réflexions sur la foiblesse de la place, la révolte ouverte de la garnison, et le défaut de secours, du côté de Malte, on convint qu'il falloit céder à la nécessité; et un servant d'armes eut ordre d'arborer le signal funeste de la composition. A la vue de ce drapeau, Sinam fit cesser la batterie; deux officiers Turcs sortirent de la tranchée, avancèrent au pied de la brèche, et dirent que le gouverneur pouvoit envoyer des députés pour

JEAN D'OMÈDES.

traiter. Les rebelles, plus maîtres dans la place que le gouverneur, déclarèrent qu'ils ne souffriroient point qu'on chargeât de cette négociation aucun chevalier Français; et ils nommèrent, eux-mêmes, le commandant Fuster Majorquin et Guévare, les protecteurs secrets de la rébellion.

Ces députés, étant arrivés au camp des Turcs, et admis à l'audience du bacha, lui dirent qu'on étoit disposé à lui remettre la ville et le château de Tripoli, à condition qu'il conserveroit la vie et la liberté au gouverneur, aux chevaliers, à la garnison et à tous les habitans; qu'il leur seroit permis d'emporter leurs effets, et qu'il leur fourniroit des vaisseaux pour les transporter à Malte ou en Sicile. Sinam, d'abord, ne parut pas s'éloigner de cette proposition; mais, après leur avoir reproché la témérité qu'ils avoient eue, disoit-il, de tenir, dans une place si foible, contre une armée royale, il déclara qu'il n'entendroit à aucun traité, à moins qu'au préalable, et pour condition préliminaire, les chevaliers, qui étoient dans Tripoli, ne s'engageâssent à dédommager le Grand-Seigneur des frais de cette guerre. Les députés, lui ayant représenté que cet article passoit leurs pouvoirs, il les congédia brusquement, en les menaçant de les faire tous passer au fil de l'épée. Comme ils sortoient de sa tente, ils rencontrèrent Dragut, qui, s'étant informé du succès de la négociation, apprit, avec surprise, que le bacha l'eut rompue. Ce corsaire, feignant d'être fâché de la rigueur qu'il tenoit aux assié-

gés, les pria de différer leur départ jusqu'à ce qu'il eût entretenu, un moment, le général. Il entra aussitôt dans sa tente; et il lui représenta qu'en prolongeant le siége, il hazarderoit le succès de son entreprise; qu'il pouvoit venir du secours aux assiégés; que le désespoir même d'obtenir une capitulation raisonnable, tiendroit lieu aux chevaliers d'un nouveau secours; qu'ils en deviendroient plus intrépides; d'ailleurs que, quelque confiance qu'il eût en son artillerie, il ne pouvoit ruiner ce qui restoit sur pied des murailles et des fortifications, sans laisser, par les brèches qu'il feroit, autant de portes ouvertes aux troupes de la religion pour y entrer, avant qu'il eût le loisir de les réparer, sur-tout dans une saison où il ne pourroit pas tenir la mer. Il ajouta qu'en habile homme, il devoit souscrire, de bonne grâce, à la capitulation, et se réserver, quand il seroit maître de la place, de donner, au traité, des explications conformes à ses intérêts.

JEAN D'OMÉDES.

Le bacha goûta, sans peine, les conseils perfides du corsaire: il fit rappeller les députés, et il leur dit qu'il accordoit, à la prière de Dragut, ce qu'il avoit refusé à toute autre considération. Le traité fut arrêté; et le bacha en jura l'observation par la tête de son seigneur, serment qui passoit pour inviolable parmi les Turcs. Lorsque ces députés prirent congé de lui pour porter la capitulation au gouverneur, il leur dit qu'il étoit à propos qu'il pût conférer avec lui pour convenir du

Jean d'Omèdes.

nombre des vaisseaux de transport, dont il auroit besoin, et aussi de la sûreté qu'il donneroit pour leur retour; et qu'il enverroit, pour cela, en ôtage, dans la ville, un des principaux officiers de son armée.

A peine ces députés étoient rentrés dans la place, que cet officier se présenta à la porte. Il fut aussitôt introduit; le maréchal avoit convoqué le Conseil de guerre à ce sujet, et pour entendre la lecture de la capitulation. On y examina s'il convenoit, à un gouverneur, de sortir seul de sa place, et sans être à la tête de sa garnison; mais la mutinerie de la garnison rendoit toute délibération inutile; et ceux qui fomentoient secrettement la rébellion, et qui craignoient que le gouverneur ne reprît son autorité, soutinrent que, le traité étant signé, le maréchal ne devoit pas faire difficulté de conférer avec le bacha; qu'il y auroit même de l'imprudence à laisser voir qu'on se défioit de sa parole; d'autant plus que la garnison et les habitans, ne pouvant retourner à Malte, ou passer en Sicile que sur les vaisseaux qu'il fourniroit, on étoit obligé de s'abandonner entièrement à sa foi. Tous conclurent que, pour lui marquer une parfaite confiance, il falloit même que le maréchal lui remenât son ôtage; et ces rebelles n'étoient pas fâchés d'éprouver, par la conduite que le bacha tiendroit avec le maréchal, ce qu'ils en devoient attendre eux-mêmes.

Il n'étoit guères dans les règles qu'une garnison

disposât ainsi de la personne de son gouverneur; mais on a déjà pu remarquer que, depuis la révolte déclarée des soldats, et fomentée secrettement par quelques chevaliers Espagnols, le maréchal avoit vu disparoître la dignité du commandement, et le mérite de l'obéissance. Ces mutins n'eurent pas plutôt appris que le bacha demandoit à conférer avec le gouverneur, que, dans la crainte que la capitulation ne se rompît, ils le forcèrent, par des cris insolens, à sortir de la place. Ainsi il se rendit au camp, suivi du seul chevalier de Montfort, son ami, qui ne le voulut jamais abandonner, et de cet officier Turc qu'on lui avoit envoyé pour ôtage. Comme ils étoient près du quartier-général, cet officier, sous prétexte d'avertir Sinam de l'arrivée du gouverneur, prit les devants, et lui dit, en peu de mots, qu'il avoit trouvé les soldats et les habitans dans une extrême consternation; qu'il croyoit même y avoir démêlé de la division; et qu'il pouvoit compter qu'il étoit maître d'imposer la loi au gouverneur.

Le bacha profita de cet avis; et, à l'abord du maréchal, prenant cet air de hauteur, et cet orgueil si ordinaire à ces barbares dans les bons succès, il lui demanda s'il apportoit l'argent qu'il avoit exigé pour le dédommagement des frais de la guerre. Le maréchal, sans s'ébranler, lui répondit froidement, qu'il s'en tenoit à la capitulation, à sa parole, et aux sermens solemnels qu'il avoit faits de la garder inviolablement.

JEAN D'OMEDES.

« C'est bien à des chiens comme vous, répartit « le furieux bacha, qu'on doit tenir sa parole; « vous et vos perfides camarades, qui, tenant la « vie, au siége de Rhodes, de la clémence seule du « Grand-Seigneur, et qu'il ne vous avoit même « accordée, contre l'avis de son Conseil, que sur « la parole que votre Grand-Maître lui donna, « que l'Ordre s'abstiendroit, à l'avenir, de pirater « dans ses mers, et de respecter par-tout son pa- « villon : au préjudice de ce traité, et par une in- « gratitude odieuse, vous n'avez pas été plutôt « établis à Malte, que vous avez repris votre an- « cien métier de corsaires ».

Le maréchal, qui souffroit impatiemment un si injuste reproche, lui répartit que l'original de la capitulation, signée de la main même de Soliman, étoit conservé à Malte; qu'on n'y trouveroit rien de semblable; et que, pour justifier ce qu'il avançoit, il étoit prêt à le faire venir de Malte. Il ajouta que, s'il se répentoit du traité qu'il avoit fait avec les députés de Tripoli, il n'y avoit qu'à le déchirer; et que le sort des armes décideroit, ensuite, auquel des deux partis cette place resteroit. Le bacha, irrité d'une réponse si courageuse, ordonna qu'on le désarmât, qu'il fût chargé de fers, et conduit sur sa galère. Le maréchal, toujours ferme et constant, se tournant vers le chevalier de Montfort : « Mon frère, « lui dit-il, si on vous permet de rentrer dans la « place, dites, de ma part, à mon lieutenant, et « au commandeur Copier, qu'ils ne me comptent

« plus au nombre des vivans, et que, du surplus, « ils se comportent suivant leur devoir, et ce que « l'honneur exige d'eux, en cette occasion ». Après qu'il fut sorti de la tente du bacha, ce général congédia Montfort, et lui permit de rentrer dans la place, à la charge de dire aux chevaliers qui y étoient restés, que, si on ne lui envoyoit incessamment l'argent qu'il avoit demandé, il sçauroit bien en faire de leurs personnes, de la garnison et des habitans, et qu'il les feroit tous vendre pour esclaves. Montfort, ayant rapporté, dans la place, de si tristes nouvelles, excita, parmi les chevaliers, une indignation générale; tous jurèrent, au prix de leur sang, de venger l'injure faite à leur commandant. On ne parla plus de capitulation; et, après s'être embrassés, ils convinrent de se défendre jusqu'à l'extrêmité, de mourir tous ensemble, et de s'ensevelir sous les ruines de la place. Ils tâchèrent d'inspirer les mêmes sentimens à la garnison; mais ils n'avoient pas affaire à des soldats; ce n'étoient pas même des hommes. Ces misérables, insensibles à tout ce qu'on leur représentoit pour exciter leur ressentiment, n'y répondoient, comme des femmes, que par leurs larmes, ou par un morne silence. Prières, remontrances, reproches, les coups mêmes, rien ne les put résoudre à reprendre leurs armes. Dans une désertion si générale, le Conseil, considérant qu'ils ne valoient pas la peine qu'on s'obstinât, plus long-tems, à une défense inutile pour conserver la liberté de ces re-

JEAN D'OMÉDES.

JEAN D'OMEDES.

belles, résolut de les abandonner à leur malheureux sort, et de les laisser en proye au bacha pour prix de la liberté des autres. On renvoya Montfort, à ce général, pour lui dire qu'il étoit impossible aux chevaliers de lui fournir la somme qu'il demandoit; qu'il ne trouveroit point cet argent dans toute la place; mais qu'on lui ouvriroit les portes, pourvu qu'il en laissât sortir seulement trois cents hommes en pleine liberté, et qui seroient indiqués et choisis par le Conseil. Avant que Montfort partît pour faire cette nouvelle proposition, le Conseil, qui étoit bien instruit que le bacha ne feroit aucun quartier aux Maures, qui, quoique Mahométans, avoient servi la religion avec beaucoup de courage et de fidélité, après les en avoir récompensés suivant que la conjoncture le permettoit, les exhorta à se retirer ou à Tunis, ou à la Goulette; et, pour assurer leur retraite, et empêcher qu'ils ne tombâssent entre les mains des Turcs, on leur donna tous les chevaux qui étoient dans la place; et ils sortirent par la porte de Saint-Georges.

Plusieurs de ces Maures, qui, depuis longtems, étoient à la solde des chevaliers, ne purent se résoudre à les abandonner dans cette extrêmité, et protestèrent qu'ils vouloient suivre leur fortune. Les autres prirent le parti qu'on leur offroit; mais il y en eut quelques-uns qui eurent le malheur, avant que Montfort fût revenu au camp, d'être surpris et arrêtés dans leur retraite. On les amena au bacha : il apprit que

les chevaliers étoient résolus de se défendre jusqu'à l'extrêmité, et, quand ils ne pourroient plus tenir, de faire sauter toutes les fortifications, et de faire périr, avec eux, leurs impitoyables ennemis. JEAN D'OMÉDES.

Le bacha, effrayé d'une résolution qui ne lui laisseroit, pour tout fruit de sa conquête, qu'un monceau de cendres, fut ravi de voir revenir Montfort: il le reçut bien; et, après l'avoir entendu, il lui laissa espérer qu'il laisseroit, au moins, la liberté à deux cents des assiégés. Il envoya, ensuite, querir le maréchal, pour terminer, avec lui, cette affaire. Avant que de l'introduire dans sa tente, on en fit sortir Montfort; et, quand ce gouverneur fut en sa présence: « La nuit, lui « dit-il, vous a-t-elle porté conseil, et êtes-vous « disposé à me payer la somme que je vous de« mande si justement? — J'ai perdu, lui répondit « le maréchal, mon autorité, dans Tripoli, avec « la liberté que vous m'avez ravie: c'est à d'autres « que vous devez, à présent, vous adresser; et, « supposé même que mes confrères eûssent en« core quelque déférence pour mon sentiment, « je ne serai jamais d'avis qu'on traite à d'autres « conditions qu'à celles dont vous êtes, vous « même, convenu: du surplus, voilà ma tête « dont vous pouvez disposer, comme vous avez « fait de ma liberté ».

Le bacha tira à l'écart Dragut, et l'aga Morat; et, ayant conféré, tout bas, avec eux, et apparemment dans la crainte de trouver la même

JEAN D'OMEDES.

fermeté dans les chevaliers que dans le maréchal, il se rapprocha du maréchal; et, lui tendant la main, en signe de paix: « Qu'il ne soit plus parlé, « entre nous, lui dit-il, de nouvelles conditions; « je ratifie les premières, et je souscris à la liberté « de tous les Chrétiens qui se trouveront dans « Tripoli. C'est de quoi vous pouvez, vous-même, « aller assurer vos camarades, et les faire sortir, « avec la garnison, de la place ».

Mais le maréchal, qui se défioit de ce changement de conduite, et qui appréhendoit que cette facilité à venir aux premières conditions ne cachât quelque nouvelle perfidie, se dispensa de porter cette parole, sur ce que ses chaînes avoient fait cesser son emploi et son autorité; et, à son refus, le bacha y envoya cet officier Turc, qui, en qualité d'ôtage, étoit déjà entré dans la place. Il y fut reçu, par les mutins, avec autant d'empressement que d'inquiétude: ils l'environnèrent aussitôt; et, sans le conduire au Conseil, ils le pressèrent de déclarer le sujet de sa commission. Cet officier leur dit que son général l'avoit envoyé pour leur dire qu'en exécution du traité, il accorderoit une entière liberté à tous ceux qui sortiroient promptement de la place; qu'il leur fourniroit des vaisseaux pour les transporter à Malte; qu'il n'exigeoit des soldats, pour toute condition, sinon qu'ils laissâssent, dans la place, leurs Enseignes et leurs armes. Ce discours fut reçu, par ces déserteurs, avec de grands cris de joye; et, comme il y avoit

déjà quelques jours que ces lâches s'étoient défaits de leurs armes, comme d'un fardeau inutile, sans attendre ni les ordres du Conseil, ni le retour du chevalier de Montfort, et dans la crainte que le moindre retardement n'apportât quelque changement dans la volonté du bacha, trouvant les portes de la ville fermées, ils sortirent, en foule, par les brèches; et les femmes et les enfans, à leur exemple, se précipitoient par les mêmes ouvertures. Les chevaliers, abandonnés de tout le monde, furent réduits, à la fin, à prendre la même route: les uns et les autres se rallièrent au pied des murailles; et, comme ils prenoient le chemin du camp, Morat Aga, à la tête de sa cavalerie Maure, les investit; et, sans distinction de rang ou de condition, d'âge et de sexe, après les avoir dépouillés, on les chargea de fers, et on les fit esclaves.

De tous les Maltois, il n'y eut que Desroches, ce frère-servant qui commandoit dans le châtelet, qui voulut faire son sort lui-même, et qui, par sa fermeté et son courage, sçut conserver sa liberté. Il manquoit au bacha d'être maître de ce petit fort qui commandoit sur le port, et qui en étoit comme la clef. L'agent de ce général tenta Desroches par des promesses magnifiques, et tâcha de l'intimider, en même-tems, par des menaces de la mort, ou d'un esclavage perpétuel. Le frère-servant, quoiqu'il n'eût que trente hommes avec lui, fut également insensible aux unes et aux autres. Le Turc fut obligé de dresser

JEAN D'OMÉDES.

une batterie contre cette tour : on l'eut bientôt foudroyée. Desroches, ne pouvant plus y tenir, se prévalut des ténèbres de la nuit, se jetta, avec sa petite troupe, dans une barque, sortit du port, et gagna la haute mer : d'autres disent qu'il se retira secrettement sur les galères de l'ambassadeur de France, qui lui servirent d'asyle.

Ce ministre ne vit qu'avec une sensible douleur la perte de Tripoli, et l'indigne traitement que ces barbares faisoient aux chevaliers. Aux premières nouvelles qu'il en eut, il courut à l'endroit où on les avoit arrêtés ; il les trouva chargés de chaînes, à demi-nuds, couchés à terre, et exposés aux insultes de cette milice insolente. Il les aborda en des termes convenables à leur courage et à leur vertu ; et il les assura qu'il alloit travailler à leur liberté. Il se rendit, aussitôt, à la tente du bacha, et il lui représenta, d'abord, avec beaucoup de force, que, par une injustice si criante, il alloit se déshonorer à la face de l'univers ; et que le roi, son maître, et les autres souverains de la Chrétienté, intéressés dans le traitement indigne qu'il faisoit à des chevaliers, la plûpart leurs sujets, ou s'en feroient faire justice par Soliman, ou, à son refus, useroient de représailles sur tous les officiers Turcs qui tomberoient entre leurs mains. Le bacha lui répondit fièrement, qu'il ne devoit rendre compte de sa conduite qu'à son maître, et qu'il étoit bien assuré que ce prince ne trouve-

roit pas mauvais qu'il eût manqué de parole à des corsaires, qui, par une honteuse avidité du gain, avoient violé, avec autant d'ingratitude, la promesse qu'ils lui avoient faite, à la prise de Rhodes, de ne plus troubler, par leurs pirateries, le commerce de ses sujets; qu'en vain le gouverneur de Tripoli avoit tâché d'échapper à de si justes reproches, sous prétexte que, dans la capitulation, il n'étoit fait aucune mention de cette promesse: « Comme si, dit-il à d'Aramon, « cent mille hommes, qui étoient à ce siége, « n'en eussent pas été témoins, et même que la « démarche, si humiliante pour le Grand-Sei- « gneur, de s'être abaissé jusqu'à se plaindre, en « différentes occasions, de leur manque de pa- « role, ne fût pas au-dessus de toutes les preuves « par écrit ».

L'habile ambassadeur ne lui contesta rien: se renfermant dans la voye d'insinuation, et à force de prières et de présens, il en obtint, peu à peu, la liberté du maréchal, et des plus anciens chevaliers Français; et, pour faire voir qu'il prétendoit observer exactement le second traité, ou, pour mieux dire, les promesses qu'il avoit faites à Montfort, il consentit que deux cents personnes, parmi ceux qui étoient arrêtés, jouissent encore de la liberté. Mais, par une nouvelle supercherie, il les choisit lui-même, comme il avoit fait au Goze, parmi les plus vieux et les plus pauvres des habitans. Il retint

Jean d'Omèdes.

tout le reste dans les fers, avec tous les chevaliers Espagnols ou Italiens, sujets de l'empereur, et quelques jeunes chevaliers Français.

Cette exception donna beaucoup d'inquiétude à l'ambassadeur. Il prévit, avec douleur, que cette jeunesse aimable alloit être exposée à plus d'une sorte de périls, et d'autant plus dangereux, qu'ils seroient assaisonnés de mollesse et de plaisirs. Pour les en préserver, il les racheta de son propre argent; et, à l'égard des chevaliers qui étoient sujets de l'empereur, quoique ce prince fût alors en guerre avec son maître, il s'engagea, en échange, de rendre au bacha, et de conduire, lui-même, à Constantinople, trente Turcs de bonne famille, qui étoient actuellement esclaves à Malte. Il en prit ensuite la route avec la confiance d'y être reçu, par le Grand-Maître, comme le libérateur de ses frères; il y arriva le 23 août, sur le soir. Ce ministre, en s'embarquant sur ces galères, s'étoit fait précéder par une barque qui portoit, de sa part, une lettre au Grand-Maître, où il lui donnoit avis de tout ce qui s'étoit passé dans la perte de Tripoli. D'Omédes fut consterné de cette nouvelle; et ce qui lui causoit encore plus d'inquiétude que de douleur, c'est qu'il craignoit qu'on ne lui attribuât une perte si considérable. Il n'ignoroit pas qu'il y avoit déjà du tems qu'on s'étoit plaint, dans le couvent, qu'au lieu de faire travailler aux fortifications de cette place, il détournoit, au profit de ses neveux, les deniers qui y avoient été des-

Jean d'Omédes.

tinés. La perte de Tripoli pouvoit faire revivre ces plaintes, qui auroient pu produire un sévère examen de sa conduite, et peut-être sa déposition. Pour se tirer d'une si fâcheuse situation, il résolut de rendre la conduite de l'ambassadeur de France suspecte, et de rejetter, sur ce ministre et sur le maréchal, la perte de cette place. Dans ce dessein, il fit appeller quelques chevaliers qui lui étoient le plus étroitement attachés; et, les ayant conduits dans son cabinet, il leur fit part de la lettre qu'il venoit de recevoir de d'Aramon. D'abord il ne leur laissa voir que la douleur que lui causoit une perte aussi considérable; et, comme s'il n'eut voulu en rejetter la faute que sur lui-même, il leur avoua, avec une feinte confusion, qu'il ne se pouvoit pardonner l'imprudence qu'il avoit eue d'avoir engagé d'Aramon à passer en Afrique, et de s'être confié à un ministre étranger, dont il ne pouvoit pas ignorer que le maître avoit une étroite alliance avec le Grand-Seigneur; que cet ambassadeur, homme d'un génie souple et adroit, et de la même nation que le maréchal, s'étoit emparé de toute sa confiance, sous prétexte de s'intéresser à la conservation de Tripoli; que, vraisemblablement, il lui en avoit, ensuite, exagéré la foiblesse, et les forces du bacha; et que, par ses artifices, il l'avoit insensiblement conduit dans un labyrinthe de négociations, qui ne s'étoient, à la fin, terminées que par une honteuse capitulation.

JEAN D'OMEDES.

Les créatures du Grand-Maître, en courtisans serviles, et sans examiner ce qu'il pouvoit y avoir de faux dans une relation qui ne rouloit que sur des conjectures, détestèrent hautement la prétendue perfidie de l'ambassadeur. Chacun, à sa manière, se fit un mérite de fortifier ces raisonnemens vagues par de nouveaux préjugés aussi mal fondés; les uns disoient que ce ministre n'auroit pas différé l'exécution des ordres de son maître, et interrompu si volontiers le cours de son voyage à la Porte, s'il n'avoit cru lui être plus utile à Tripoli qu'à Constantinople; d'autres ajoutoient que, dans le besoin pressant que le roi de France avoit de la flotte et des forces du bacha, pour les opposer à celles de Charles-Quint, son ambassadeur, pour les pouvôir faire passer plutôt en Provence aux dépens de la religion, avoit accéléré la capitulation de la place; que le maréchal étoit inexcusable de l'avoir conclue sans la participation du Grand-Maître et du Conseil; et on convint qu'il falloit lui faire incessamment son procès: mais, pour se débarrasser d'un témoin aussi incommode que l'ambassadeur, on résolut, avant que de commencer la procédure, de le laisser partir. Cependant, pour le rendre suspect, et comme si on se fut méfié de lui, à son abord devant le port, le Grand-Maître, sous prétexte de l'heure indue, défendit qu'on levât la chaîne, fit doubler la garde du château, et prit les mêmes précautions qu'en tems de guerre, et comme si l'ennemi fût

revenu dans l'isle, et qu'il eut été aux portes de la place. JEAN D'OMÉDES.

Le lendemain, les confidens du Grand-Maître, de concert avec lui, répandirent des bruits sourds, quoique sans nom d'auteur: que Tripoli n'étoit tombée si promptement en la puissance des Turcs que par l'intelligence secrette de l'ambassadeur avec le bacha, et par la foiblesse du maréchal, qui s'étoit abandonné aux perfides conseils de d'Aramon. C'étoit de ces nouvelles qui ne se disent qu'à l'oreille, et qu'on ne confie qu'à ses amis intimes, mais qui, à force d'être communiquées sous le secret, deviennent bientôt publiques. Ces bruits, grossis par différentes conjectures que chacun y ajoutoit, suivant l'intention du Grand-Maître, passèrent, en peu de tems, dans toutes les auberges; et des chevaliers, au peuple: par cet artifice, d'Aramon, sans s'en appercevoir, devint, tout-d'un-coup, l'objet de l'exécration publique.

Le Grand-Maître n'en demeura pas là; et, pour le rendre aussi odieux dans toute la Chrétienté qu'il l'étoit à Malte, il engagea ceux de sa cabale d'écrire secrettement aux chevaliers qui étoient en Europe et dans leurs commanderies, que l'ambassadeur de France avoit trahi la religion, et livré Tripoli aux infidèles; et que, sans les sages précautions qu'avoit prises le Grand-Maître, il auroit tenté de s'emparer du château Saint-Ange, et d'y introduire les Turcs. Ces bruits se répandirent, en peu de tems, dans toute la

Chrétienté, et y firent beaucoup d'impression. Ceux qu'on publioit à Malte avec tant de malignité, parvinrent, à la fin, jusqu'à d'Aramon. On ne peut exprimer avec quelle surprise il les apprit : il demanda aussitôt audience; elle lui fut assignée en plein Conseil. Il y prit séance à côté du Grand-Maître; et, trouvant indigne de son caractère de s'abaisser à réfuter tous ces faux bruits, il pria seulement d'Omédes, en lui adressant la parole, de se souvenir qu'il n'étoit passé en Afrique que sur les instances réitérées qu'il lui en avoit faites, et dans lesquelles, pour l'y déterminer, il avoit fait entrer l'intérêt de la religion Chrétienne, et même l'affection dont le roi, son maître, honoroit tout son Ordre. Il ajouta que, depuis qu'il étoit arrivé au camp des Turcs, il n'avoit rien oublié, soit pour engager le bacha à lever le siége, soit pour la délivrance des chevaliers; que Dieu lui avoit fait la grâce de les ramener heureusement sur ses galères; et que, s'étant engagé de ramener, en échange, autant de Turcs esclaves de la religion, il se flattoit que le Grand-Maître les lui feroit remettre, pour qu'il pût dégager sa parole avec honneur.

Le Grand-Maître lui répondit, en peu de mots, et avec un air extrêmement froid, qu'on lui étoit bien obligé de ses soins; mais qu'à l'égard des esclaves Turcs qu'il demandoit, il n'en étoit pas le maître; que c'étoit aux chevaliers, qui les avoient pris, à en disposer, ou, sur leur refus, au maréchal à en dédommager le bacha.

D'Aramon auroit pu justement lui répliquer qu'il y avoit encore une voye plus courte, et même plus juste, qui étoit de lui remettre les chevaliers Espagnols pour les rendre à Sinam; mais il crut que, dans la disposition présente des esprits, il étoit inutile de vouloir faire sentir au Grand-Maître son injustice, ni de s'en plaindre: ainsi il sortit du port, peu de jours après, et continua sa route vers Constantinople.

JEAN D'OMÉDES.

Son départ mit le Grand-Maître en liberté de continuer l'exécution de son projet : il tint secrettement plusieurs Conseils avec ses créatures. La perte du maréchal y fut résolue. On convint que, pour l'intérêt du Grand-Maître, il étoit tems de lui faire occuper, sur la scène, la place que d'Aramon venoit de quitter; mais comme, au sujet d'une résolution prise en plein conseil de guerre, on ne pouvoit pas sévir contre lui seul, d'Omédes, et ceux qui, de concert avec lui, conduisoient ce noir complot, jugèrent à propos de comprendre dans l'accusation les chevaliers qui avoient eu le plus de part à la capitulation. Ses émissaires, répandus dans les auberges, disoient qu'il étoit honteux à l'Ordre de souffrir une si grande lâcheté et une pareille prévarication : lui-même représentoit, au Conseil, quoiqu'avec une douleur apparente, qu'on ne pouvoit pas, pour l'honneur de la religion, se dispenser de faire rendre compte au maréchal, et aux autres chevaliers, des motifs qui les avoient déterminés à capituler : « Afin, disoit d'Omédes,

JEAN D'OMÉDES.

« avec une feinte modération, de les absoudre « s'ils sont innocens, ou aussi de les punir, si on « avoit le chagrin de les trouver coupables ».

Le Conseil, ne trouvant rien que d'équitable dans cette proposition, opina qn'on instruiroit incessamment le procès des accusés : on convint qu'il falloit nommer trois chevaliers de trois langues différentes, pour faire les informations. Le Grand-Maître n'eut pas de peine à faire tomber cette commission à ses créatures ; mais comme ces commissaires, en qualité de religieux, ne pouvoient pas connoître d'un crime capital, et où il y alloit de la vie des accusés, il fut arrêté qu'on leur donneroit, pour assesseur et pour chef de la commission, un séculier, qui, après l'examen et le rapport des commissaires, prononceroit sur la nature des peines que méritoit la faute des criminels. L'habile Grand-Maître, sans paroître y prendre d'autre intérêt que celui de la justice, indiqua, pour cet emploi, un officier séculier de l'isle, appellé Augustin de Combe, dont il avoit fait la fortune, juge corrompu, et capable de tout faire pour de l'argent. Il fit encore choisir, pour procureur de la commission, un autre séculier, Espagnol de naissance, qui n'avoit d'autre mérite que celui de lui être aveuglément dévoué. Par le choix de tous ces juges, d'Omédes se vit maître de faire prendre à cette affaire le tour qui lui conviendroit.

Sur la requête du procureur d'office, on commença par arrêter le maréchal et les chevaliers

Fuster, de Soufa, et Errera, qui avoient eu le plus de part, quoique d'une manière différente, à la capitulation. Comme la perte de cette place intéressoit l'empereur, par rapport à sa suzeraineté, et que, d'ailleurs, Tripoli couvroit, en quelque manière, ses États d'Italie, les chevaliers, nés sujets de ce prince, pour lui faire leur cour, n'eurent point de honte d'arrêter, eux-mêmes, leur général, parce qu'il étoit Français; on le jetta dans un cachot affreux, et où le soleil n'avoit jamais pénétré. Le Grand-Maître, croyant sa perte infaillible, et qu'il n'avoit plus de mesures à garder, pour le priver de tout secours, défendit, sous de griéves peines, attendu l'énormité du crime, et qu'il s'agissoit de l'intérêt de l'État, qu'aucun chevalier n'eût à solliciter en sa faveur. Par une autre ordonnance, il fut prescrit aux commissaires de rejetter les causes de récusation qu'il pourroit alléguer contre les témoins; que, sans égard à la condition ou à la réputation des déposans, on admît, indifféremment, le témoignage de tous ceux qui se présenteroient, sans même les astreindre à subir la confrontation contre l'accusé. On ne pouvoit pas prendre de mesures plus sûres, pour perdre promptement un innocent.

JEAN D'OMÉDES.

A la faveur de cette nouvelle jurisprudence, on vit paroître, parmi les témoins que le procureur d'office admettoit, des scélérats avérés, et des hommes noircis des plus grands crimes : tel étoit un certain Dominique Cabillan, Espa-

Jean d'Omèdes.

au moins, à n'admettre que le témoignage de gens dont ils connûssent la probité. Mais les chevaliers, dévoués au Grand-Maître, lui répondirent froidement que cet examen regardoit le procureur d'office; qu'ils n'étoient préposés que pour recevoir simplement leur témoignage; qu'ils étoient également disposés à entendre, à charge et à décharge, ceux qu'il voudroit produire. Ils ajoutèrent qu'ils lui donnoient, pour cela, huit jours, quoiqu'ils eûssent accordé deux mois au procureur fiscal pour trouver ses témoins. Plus de soixante personnes, gens d'une intégrité reconnue, se présentèrent dans un si petit espace de tems, et déposèrent en faveur du maréchal; et, par leur témoignage, firent tomber la déposition des faux témoins. Enfin, sur le rapport des commissaires, et ensuite par le jugement du prévôt, il fut prononcé, en plein Conseil, que, dans la perte de Tripoli, il n'y étoit intervenu, de la part du maréchal et des autres chevaliers, aucune sorte de trahison, ni d'intelligence avec les ennemis; que tout le malheur étoit provenu uniquement de la lâcheté des Calabrois; qu'à la vérité, il n'y avoit point de constitutions impériales, ni de lois qui décernâssent, en pareil cas, des supplices contre un gouverneur et des officiers; mais que, par les statuts de l'Ordre, on en devoit chasser tout gouverneur, qui, sans la permission expresse du Grand-Maître et du Conseil, auroit abandonné une place dont on lui auroit confié la garde : en conséquence de quoi

il concluoit, par un seul et même jugement, à ce que l'habit de la religion et la croix seroient ôtés au maréchal, aux chevaliers de Soufa, d'Erréra et Fuster, comme complices de la perte de Tripoli. JEAN D'OMÉDES.

Le Grand-Maître témoigna, par un geste de chagrin, qu'il n'approuvoit pas ce jugement. Il n'avoit fait comprendre dans l'accusation les chevaliers Espagnols, que pour éloigner le soupçon qu'il agît contre le seul maréchal par une haîne de nation; et il se flattoit qu'après l'avoir fait périr, il ne manqueroit pas d'occasions et de prétextes pour faire absoudre ses compatriotes. Ce jugement du prévôt déconcertoit ses mesures; pour y remédier, il représenta au Conseil, avec une feinte modération et une retenue apparente, qu'il lui sembloit que le juge, pour finir une affaire aussi importante, avoit un peu trop précipité ses différentes sentences; et qu'il croyoit qu'il eut dû mettre une grande différence, tant entre la faute de chaque criminel, que dans les différentes peines dont on les devoit punir; qu'il lui sembloit que, pour le présent, on devoit s'en tenir au jugement rendu contre le maréchal, et surseoir celui des officiers, pour les pouvoir juger, chacun en particulier, et suivant la nature différente des crimes dont ils étoient convaincus.

Le juge, qui comprit que, par ce jugement commun qu'il avoit rendu contre tous les accusés, il avoit offensé le Grand-Maître, malgré la sentence qu'il venoit de prononcer, sans pu-

Jean d'Omèdes.

Villegagnon, ayant laissé passer quelques jours sans que ce secrétaire se fût mis en état d'exécuter les ordres du Conseil, lui en demanda la raison. Le secrétaire, suivant ce que lui avoit prescrit le Grand-Maître, s'excusa sur la multitude de ses occupations; et, pour l'amuser, lui promit de lui porter, au premier jour, cette lettre. Mais des semaines entières s'écoulèrent sans qu'on pût la tirer de ses mains. Ces délais affectés firent soupçonner, à Villegagnon, qu'il se tramoit, de nouveau, quelque mauvais dessein; pour s'en éclaircir, il employa tous ses soins, et mit en mouvement les chevaliers qui s'intéressoient, comme lui, à la défense du maréchal. Enfin il découvrit, à ce qu'il rapporte lui-même, que le Grand-Maître avoit eu des entretiens secrets avec le juge qui avoit fait le procès aux accusés; qu'il lui avoit reproché qu'il eut été assez foible, sur les plaintes qui s'étoient élevées, contre lui, dans le Conseil, de se désister de sa commission; que le Grand-Maître avoit ajouté qu'il étoit assez puissant, malgré la cabale opposée, pour lui faire renvoyer la révision du même procès; mais qu'il ne lui pardonneroit jamais, s'il varioit, une seconde fois, dans son jugement; et que, pour s'assurer de sa parole, il vouloit qu'il s'obligeât à lui payer cinq cents ducats d'or, s'il ne se conduisoit pas, dans toute la procédure, de la manière qu'il lui prescriroit.

Ceux dont Villegagnon tenoit cet avis, ajoutoient que le juge, dans la crainte de perdre sa

charge avec la protection du Grand-Maître, fit toutes les promesses, et passa toutes les obligations qu'on exigea de lui; que le Grand-Maître, saisi de ces gages, lui avoit remis un Mémoire contenant des faits et articles, sur lesquels il devoit interroger l'accusé; et qu'il lui ordonna, ensuite, si le maréchal les nioit, ou s'il n'y vouloit pas répondre, de lui donner la question; que, par la violence des tourmens, il en tirât cet aveu: Qu'il n'avoit remis Tripoli, aux Turcs, qu'à la sollicitation de d'Aramon. On ajouta que le Grand-Maître avoit avoué, au juge, que, dans l'espérance de pouvoir envoyer cette confession au roi, il avoit différé sa réponse à l'envoyé de ce prince; et qu'il n'avoit trouvé que ce moyen de sortir, avec honneur, d'une affaire où la perte des accusés assuroit sa gloire, et même sa dignité.

Villegagnon ne nous apprend point de qui il tenoit la découverte de ce complot, soit qu'on l'eût engagé au secret, soit peut-être que cela vînt du juge même, qui, n'osant pas prendre sur lui, et sans la participation du Conseil, de faire donner la question à un des grands officiers de l'Ordre, ne fût pas fâché que le bruit de ce complot en empêchât l'exécution, et lui épargnât, en même-tems, une somme aussi considérable qu'il s'étoit soumis, imprudemment, de payer au Grand-Maître. Quoiqu'il en soit, Villegagnon, instruit d'un si affreux complot, se rendit au Conseil, et demanda, au nom de l'en-

voyé du roi, qu'on lui remît la lettre qu'il devoit porter à ce prince; et il représenta que, pour peu qu'il différât à partir, la mer, par la rigueur de la saison, ne seroit plus navigable. « Cependant, « ajouta Villegagnon, si le Conseil avoit changé « de sentiment, peut-être que, pour faire con- « noître, au roi, l'innocence de son ambassadeur, « il suffiroit de lui envoyer le résultat des com- « missaires, avec une copie de la sentence du « juge séculier; et que ce prince, par le simple « énoncé de ces actes, verroit clairement que, « dans la capitulation de Tripoli, il n'y étoit in- « tervenu ni trahison, ni intelligence, de la part « de d'Aramon et du maréchal, avec les infidèles: « mais que la perte de cette place venoit unique- « ment de la lâcheté des soldats Calabrois, et de « leur rébellion ».

Un chevalier du prieuré d'Aquitaine, grand partisan de d'Omédes, prit la parole, et dit que le roi ne demandoit qu'à être instruit de la conduite que son ambassadeur avoit tenue en Afrique; et que c'étoit à cela seul qu'il falloit répondre. Le Grand-Maître fut ravi que quelqu'un se fût opposé à la proposition de Villegagnon : il sentit bien qu'un aussi habile homme que ce chevalier Français, n'avoit demandé le procès des accusés, que pour porter, au roi, des preuves sans réplique de l'innocence de d'Aramon; et, comme il trouvoit toujours Villegagnon à son chemin, il lui demanda fièrement où il avoit appris que, dans des procès criminels, que l'Ordre faisoit faire à

JEAN D'OMÉDES.

des chevaliers, on fût obligé d'en rendre compte à des princes séculiers. « Ce n'a jamais été mon « intention, répliqua le chevalier, d'avancer une « pareille proposition; mais j'ai cru seulement « qu'au défaut de la lettre que le Conseil avoit « prescrite, et qu'on n'a jamais voulu expédier, « le roi se pourroit contenter, pour la justifica- « tion de son ministre, du témoignage du juge « même des accusés, qui, par sa sentence, re- « connoît que, dans la capitulation, il n'y étoit « intervenu, de la part de cet ambassadeur, au- « cun pacte illicite, ni aucune intelligence cri- « minelle. Cependant, puisque vous m'ordonnez, « continua Villegagnon, en adressant la parole « au Grand-Maître, de vous rendre compte des « motifs particuliers que j'ai eus pour souhaiter « qu'on envoyât ces actes en France, je vous le « dirai, avec toute la franchise dont je fais pro- « fession, et aussi avec tout le respect que je vous « dois, et à l'auguste assemblée devant laquelle « je parle ».

Pour lors, élevant sa voix, et s'armant d'une noble fierté : « Il y a déjà quelques jours, Sei- « gneur, continua-t-il, en adressant la parole au « Grand-Maître, qu'il court un bruit désavanta- « geux à votre gloire : on publie que, dans une « conférence secrette que vous avez eue avec la « Combe, vous êtes convenu avec lui qu'il se « chargeroit, tout de nouveau, du procès contre « le maréchal; que ce juge inique s'est engagé « d'en tirer, par la violence de la torture, la con-

JEAN D'OMÉDES.

« fession des crimes qu'il n'a point commis; qu'il « le condamnera, ensuite, à mort; et qu'après « son exécution, on substituera sa confession à la « lettre que le Conseil a ordonné qu'on écrivît au « roi. Tel est, à ce qu'on prétend, l'unique sujet du « retardement affecté que le secrétaire apporte à « remettre cette lettre à l'envoyé de ce prince ».

Le Grand-Maître ne put entendre ce discours sans un vif ressentiment : le feu dans les yeux, et tout brûlant de colère, il lui commanda de dire, tout haut, de qui il tenoit ces bruits indignes. « Il n'est pas encore question du nom de l'auteur, « répondit modestement Villegagnon : il s'agit « seulement, à présent, que vous nous disiez si « le fait est vrai ou faux. — Très-faux, s'écria le « Grand-Maître. — Déclarez donc, Seigneur, de- « vant toute l'assemblée, répartit Villegagnon, « que vous déchargez votre juge d'une somme de « cinq cents ducats d'or, à laquelle il s'est obligé « envers vous, s'il ne condamnoit pas à mort le « maréchal ». A ces terribles mots, la confusion parut d'abord sur le visage du Grand-Maître; la tête lui tourna entièrement; il ne se possédoit plus; et, outré de se voir poussé si vivement par un de ses inférieurs, il le chargea d'un torrent d'injures. Mais celui-ci, content d'avoir mis tout le Conseil sur les voyes de ses méchans desseins, se retira de l'assemblée. Les seigneurs grands-croix, justement indignés de tous ces perfides complots, nommèrent un autre juge, et commandèrent, sous de grièves peines, au secrétaire,

que toute affaire cessante, et, dans le jour même, il eût à délivrer, à l'envoyé du roi ou à Villegagnon, la lettre pour ce prince, dans la forme et les termes qui lui étoient prescrits. JEAN D'OMÈDES.

Quelque précis que fûssent ces ordres, le secrétaire, créature du Grand-Maître, n'osa les exécuter sans sa participation : il se rendit secrettement à son Palais, écrivit la lettre sous ses yeux, la fabriqua avec un nouvel artifice; et, au lieu d'y marquer, comme le Conseil l'avoit ordonné, que, bien loin que d'Aramon eût contribué à la perte de Tripoli, ce ministre, au contraire, n'avoit rien oublié pour détourner le bacha d'en former le siége, il substitua à ces termes si positifs, en faveur de l'innocence de d'Aramon, une clause relative seulement au tems auquel il écrivoit; et il faisoit dire au Grand-Maître, que le Conseil n'avoit encore rien découvert dont on pût accuser d'Aramon. Par cette clause, et sous prétexte qu'il pouvoit survenir de nouvelles charges, il se réservoit le pouvoir de recommencer, dans une autre occasion, les accusations intentées contre l'ambassadeur.

La lettre, en cet état, fut remise à Villegagnon, datée du 17 de novembre; mais il en eut bientôt reconnu l'artifice. Il la porta, sur-le-champ, au Conseil, pour s'en plaindre; et les seigneurs qui le composoient, honteux de tant de supercheries, dressèrent, eux-mêmes, le projet de la lettre que le Grand-Maître, après ce qui s'étoit passé, n'osa refuser de signer.

JEAN D'OMÈDES.

Ce seigneur, après y avoir remercié le roi des marques de bienveillance dont il lui avoit plû de l'honorer, ajouta ces propres mots, au rapport de M. de Thou, historien célèbre et contemporain : « Quant à ce que votre majesté désire de moi, pour satisfaire à sa volonté et à « son commandement, je dis que d'Aramon, « étant arrivé ici, le premier jour d'août, avec « deux galères et un brigantin, et ayant été reçu « selon sa qualité, il nous a exposé l'ordre que « vous lui aviez donné, à son départ pour Constantinople, de nous voir en passant, et de « nous assurer de votre bienveillance : sur quoi, « nous le priâmes de passer en Afrique, et de tâcher de détourner le bacha de l'entreprise du « siége de Tripoli, s'il ne l'avoit pas encore commencé; ou, en cas qu'il trouvât la place déjà « assiégée, d'employer le nom si respectable de « votre majesté, et son propre crédit, pour l'engager à lever le siége ; que d'Aramon avoit embrassé avec joye cette occasion de rendre service à l'Ordre ; mais que le général Turc, ayant « été inexorable à toutes les prières, il revint ici « sans en avoir pu rien obtenir; et, en témoignant, dans le Conseil public de notre religion, l'extrême regret qu'il avoit de la perte de « Tripoli, il nous assura qu'il n'avoit rien oublié, « de tout ce qui étoit en son pouvoir, pour nous « donner la satisfaction que nous désirions de « lui, comme en ayant eu un commandement « exprès de votre majesté. Outre cela, afin que

» chacun sçût la vraie cause de ce malheur, nous « avons fait faire, de tous côtés, des informations; « et, après toute la diligence que nous avons pu « y employer, nous n'avons rien trouvé qui puisse « donner sujet de croire que d'Aramon y ait con- « tribué, ni qu'il ait, en quelque sorte que ce soit, « sollicité la reddition de cette place. Au con- « traire, nos chevaliers prisonniers, à leur re- « tour, nous ont appris que non-seulement il est « exempt de tout blâme, mais qu'il a obligé notre « Ordre par une infinité de bons offices. C'est « pourquoi le bruit qui a couru au contraire, a « été répandu injustement, et contre toute sorte « de raison », etc.

« Cette lettre, dont j'ai une copie, ajoute M. de « Thou, à la fin de son septième livre, fut, de- « puis, envoyée, par le roi, à ses ambassadeurs, « pour la publier dans les Cours des princes, où « ils résidoient: ce qui fit cesser les mauvais bruits « que les Impériaux avoient répandus contre « l'honneur et la réputation des Français ».

Toute la nation en fut redevable au zèle et à l'habileté de Villegagnon; et, comme ce chevalier se servoit aussi-bien de sa plume que de son épée, il publia, dans Malte et dans toute l'Europe, un excellent Mémoire latin, qui nous est resté, et où il fait voir que le Grand-Maître, par son avarice et son invincible opiniâtreté, avoit diverti les secours qui auroient pu sauver Tripoli. Ce Mémoire fut adressé à l'empereur Charles-Quint.

Jean d'Omédes.

Pour nous, sans prendre de parti dans une affaire si délicate, nous croyons que la trahison de ce renégat de Provence qui découvrit, aux Turcs, les endroits foibles de la place; que la rébellion des soldats, l'extrême peur des deux chevaliers Espagnols, et leur intelligence avec les mutins; enfin, que la trop facile croyance du gouverneur, et l'entêtement du Grand-Maître à ne pas jetter du secours dans cette place, furent cause qu'on en précipita la capitulation, et que les assiégés, avant que de faire une pareille démarche, n'attendirent pas, à l'exemple de leurs prédécesseurs, une plus grande extrêmité. Le maréchal expia, depuis, par une longue prison, l'imprudence d'être sorti de la place : mais le Grand-Maître, qui, comme nous le venons de voir, n'avoit fait arrêter les autres accusés que pour n'avoir pu séparer leur cause de la sienne, obtint leur pardon, sitôt qu'il le put; et comme, dans quelque forme de gouvernement que ce soit, celui qui dispose des grâces et des dignités, dispose presque toujours des suffrages, d'Omédes, par son crédit, engagea la plûpart des grands-croix qui composoient le Conseil, à consentir qu'il les mît en liberté.

Dans le tems que la religion, à Malte, étoit le plus agitée par ces dissentions et ces troubles domestiques, Léon Strozzi, prieur de Capoue, mécontent du premier ministre de France, ayant quitté la charge de général des galères de cette nation, s'étoit présenté devant le port de Malte,

et en avoit fait demander l'entrée au Grand-Maître. Mais ce prince, à qui tout ce qui venoit de France étoit suspect, la lui refusa avec beaucoup de dureté ; et, soit qu'il craignît que le prieur ne favorisât le parti du maréchal, soit par attachement aux intérêts de l'empereur, et par ressentiment de ce que Strozzi, peu de tems auparavant, avoit enlevé, de la rade de Barcelone, deux galères et plusieurs vaisseaux marchands, il lui fit dire que, s'il ne se retiroit, il feroit tirer sur lui. Par des menaces si violentes, et si peu ordinaires dans une république, le prieur se trouva sans aucun asyle dans toute la Chrétienté, et sans d'autre retraite que la mer et deux galères. Ainsi, en cas qu'il fût poursuivi par des corsaires mieux armés que lui, ou qu'il fût surpris par quelque tempête, il ne pouvoit aborder dans les ports de l'empereur, sans s'exposer à être arrêté; il n'y avoit pas plus de sûreté pour lui dans ceux du duc de Florence, ennemi mortel de tous les Strozzi. Il n'auroit pas été mieux reçu dans le port de Gênes, où Doria, amiral de l'empereur, commandoit : général sur lequel le prieur, pendant qu'il commandoit les galères de France, avoit remporté plusieurs fois différens avantages : espèce d'outrages qu'on voudroit se pouvoir cacher à soi-même, mais qu'on n'oublie guères, et qu'on ne pardonne jamais. Il ne restoit au prieur, pour asyle, que les ports de France, qu'il avoit servie avec autant de fidélité que de succès; mais c'étoit l'endroit de l'Eu-

JEAN D'OMÈDES.

JEAN D'OMEDES.

rope où il auroit été le moins en sûreté. L'envie, inséparable de la gloire, lui avoit suscité pour ennemis toute la Maison de Montmorency ; le connétable, premier ministre, et favori de Henry II, avoit sçu le rendre suspect à ce prince ; et, à son retour à Marseille après l'expédition de Barcelone, il fut averti secrettement qu'on le devoit arrêter, et que François de Montmorency, fils aîné du connétable, étoit attendu pour lui succéder dans le généralat des galères.

Pour prévenir cette injure, le prieur s'étoit embarqué sur sa galère; et, suivi de celle de son frère, ayant, à force de rames, passé par-dessus la chaîne du port, il gagna la haute mer, d'où, se voyant en sureté, il renvoya, au roi, son étendard de général; et, par une lettre que M. de Thou nous a conservée, il lui marquoit que, n'étant point né son sujet, le seul désir d'acquérir de l'honneur l'avoit engagé au service d'un si grand prince; mais que, pour le conserver et même sa vie qu'on menaçoit, il avoit été contraint d'abandonner la France, et de se soustraire aux mauvais desseins de ses ennemis, qui n'avoient point trouvé de moyen plus sûr pour l'empêcher de faire éclater son innocence, et pour prévenir sa justification, que de chercher à le faire assassiner. « Je conjure donc votre ma-« jesté, par sa bonté naturelle, ajoutoit-il, de « me pardonner si j'ai quitté ses États, sans son « agrément; et, j'ose espérer que peut-être un

JEAN D'OMÉDES.

« jour vous me regretterez, Sire, quand les évè» nemens de la guerre vous donneront sujet de « comparer mes services avec les exploits de ceux « qui vont remplir ma place. »

Il écrivit, après, dans le même sens, aux seigneurs Strozzi, ses frères (1): il leur marquoit qu'il étoit prêt à rendre compte au roi de sa conduite; que, même, pour ne pas préjudicier à leur fortune, il ne prendroit jamais de parti contre la France: « ma délibération étant, dit-il, « de faire la guerre aux infidèles, pour le service « de ma religion ». C'étoit le sujet qui l'avoit conduit à Malte, d'où étant obligé de s'éloigner, par les ordres injustes du Grand-Maître, quoique presque sans vivres et sans munitions, qu'environ vingt quintaux de biscuit, qu'un chevalier, grand-croix, son ami particulier, lui fournit secrettement, et à l'insçu d'Omédes, il prit le large et la route du Levant, avec le commandeur de Martines, chevalier Navarrois, qui ne le voulut jamais abandonner. Le prieur le débarqua, depuis, dans un port de Sicile; et, comme ce commandeur étoit sujet de l'empereur, et connu de ce prince, il l'envoya, à sa Cour, pour lui représenter qu'il avoit quitté le service de France; et que, partant actuellement pour faire la guerre aux Turcs et aux infidèles, ennemis de sa majesté, il lui plût lui accorder la permission de pouvoir relâcher dans ses ports, et y conduire

(1) Mémoires de Brantôme, tom. 2.

Jean d'Omèdes.

les prises qu'il feroit. Il continua ensuite sa route, sans en tenir aucune certaine; et les vivres lui manquant, dans la suite, il en prit, indifféremment, par force, sur les vaisseaux Chrétiens qu'il rencontra, même sur ceux de son Ordre; mais avec la protestation que la nécessité seule l'y réduisoit. Il faisoit un état exact de tout ce qu'il prenoit, avec la promesse d'en dédommager, un jour, les propriétaires; et, ami de Dieu seulement, comme il le disoit, pendant toute la campagne, il courut la Méditerranée, et fit des prises si considérables, sur les infidèles, qu'à son retour il se trouva en fonds de plus de cent mille écus. Passant le long des côtes de la Calabre, il rencontra le commandeur de Martines, qui lui avoit procuré un sauf-conduit fort ample de l'empereur; et ce prince, si excellent juge du mérite, et si habile même à débaucher les généraux de ses ennemis, avoit chargé ce commandeur d'offrir, à son ami, une pension de douze mille écus, avec le commandement de douze galères, et l'assurance de la dignité d'amiral, après la mort de Doria. Le prieur, qui ne se pouvoit passer de la protection de ce prince, soit pour trouver un asyle dans ses ports, soit pour rentrer dans Malte, ne refusa point absolument ce parti; mais, comme il s'étoit engagé envers ses frères, toujours attachés aux intérêts de la France, de ne porter jamais les armes contre cette nation, il fit traîner la négociation de Martines. Sur les nouvelles que le vice-roi de

Sicile eut, que son maître souhaitoit d'attirer le prieur à son service, il ordonna qu'il fût reçu, avec ses galères, dans tous les ports de l'isle; et lui-même n'oublia, à son égard, ni présens, ni aucune de ces caresses que les courtisans sçavent si bien faire valoir, quand il s'agit de faire réussir les desseins de leur maître. Le prieur y répondit avec une politesse réciproque: « mais sans « pouvoir, dit-il, prendre aucun engagement, « jusqu'à ce qu'il en eût conféré avec le Grand-« Maître et le Conseil de l'Ordre ». Sous prétexte de pressentir leur disposition, il y envoya un de ses officiers, qu'il avoit chargé de faire part à ses meilleurs amis de son heureux retour: par le même officier, il fit porter, à l'autel de Notre-Dame de Philerme, un ornement magnifique, qu'il avoit fait faire à Messine, et sur lequel, par un reproche indirect qu'il faisoit au Grand-Maître de sa dureté, il avoit fait broder ces mots de l'Évangile de Saint-Jean : *Il est venu parmi les siens, et ils n'ont point voulu le reconnoître.*

Après avoir donné des marques de sa dévotion; il en donna d'autres de sa probité. Comme il n'y avoit eu qu'une extrême nécessité qui l'eût forcé à prendre des vivres sur des vaisseaux Chrétiens, il fit publier, à son de trompe, dans toutes les villes maritimes des royaumes de Naples et de Sicile, qu'il avoit déposé, à Messine, un fonds considérable pour payer ceux auxquels, en faisant la course, il avoit été contraint d'enlever des munitions. Il voulut qu'on leur tînt compte

JEAN D'OMÉDES.

des intérêts comme du principal : ce qui fut exécuté avec tant d'exactitude qu'il en remporta la réputation de n'être pas moins équitable et désintéressé, que grand Capitaine : deux vertus qui concourent à former un grand homme, mais qui se trouvent rarement réunies dans la même personne.

Le Grand-Maître, ayant appris le retour du prieur, et instruit des vûes de l'empereur, pour les faire réussir, et pour obliger le prieur à s'engager à son service, témoigna, publiquement, qu'il n'étoit pas plus disposé que la première fois à le recevoir dans Malte. Mais les amis de Strozzi, qui étoient des plus considérables de l'Ordre, lui mandèrent que d'Omédes ne seroit pas maître de lui refuser, une seconde fois, l'entrée du port. Sur leurs lettres, il s'embarque aussitôt, arrive à Malte, se met dans un esquif ; et, sans prévenir le Grand-Maître sur son retour, saute à terre, et, escorté d'un gros de chevaliers, que l'admiration de sa valeur avoit attirés à sa rencontre, il monte au Palais, aborde le Grand-Maître avec cette noble confiance que donne la vertu, quoique toujours avec le respect qui étoit dû à sa dignité, et lui dit qu'ayant appris que les Turcs menaçoient l'isle d'une nouvelle invasion, il étoit venu lui offrir ses services, et, selon le devoir de sa profession, se joindre à ses confrères pour la défense commune de l'Ordre. Le Grand-Maître dissimula sa surprise et le chagrin secret que lui causoit son arrivée. D'Omédes

JEAN D'OMÉDES.

étoit actuellement brouillé avec tout le Conseil, qui se plaignoit que, par une avidité honteuse, et sous différens prétextes, il s'emparoit de tous les biens de la religion. La présence d'un chevalier d'une aussi grande considération que le prieur de Capoue, pouvoit fortifier le parti des mécontens; mais, comme l'esprit et la conduite de la Cour impériale régloit celle du Grand-Maître; et qu'il n'ignoroit pas que l'empereur vouloit attirer le prieur à son service, il le reçut bien, lui fit même beaucoup de caresses. Il le pria ensuite, quand il seroit reposé, de visiter toute l'isle; d'examiner, avec soin, les endroits qui auroient besoin d'être fortifiés; et on lui donna, pour associés, Bompost, grand-bailli d'Allemagne, le commandeur Louis de Lastic, lieutenant du maréchal, et Pedre Pardo, ingénieur Espagnol.

Ces trois commissaires, après avoir parcouru toute l'isle, en avoir observé exactement les différentes situations, firent leur rapport au Conseil: ils représentèrent que le Bourg, résidence du couvent, quoique fortifié par le château Saint-Ange, étoit vû et commandé par le Mont Saint-Julien, espèce de langue de terre, qui s'avançoit dans la mer; qu'il falloit, de ce côté-là, fortifier le Bourg par de nouveaux ouvrages, et construire, sur ce mont, un fort qui en défendît les approches aux ennemis; que le port Marza Musciet étoit ouvert et sans défense; et que, pour empêcher les flottes ennemies d'y entrer, on ne pou-

JEAN D'OMEDES.

voit se dispenser de bâtir une nouvelle ville sur le Mont Scéberras, l'endroit de toute l'isle du plus difficile accès; qu'il faudroit même, un jour, y transférer le couvent; et qu'en attendant, et pour la sûreté du port Musciet, on ne pouvoit trop tôt élever, sur la pointe de ce rocher, un fort qui en défendit l'entrée : ils conclurent par exhorter le Grand-Maître et le Conseil à fortifier toutes ces langues de terre, plus longues que larges, qui, par leurs intervalles, formoient autant de ports, et que la figure des doigts de la main représente au naturel.

Le Conseil, après avoir examiné, avec beaucoup d'attention, le rapport des commissaires, et le projet des ouvrages qu'ils proposoient, résolut d'y faire travailler incessamment. Mais, comme la religion n'avoit pas assez de fonds pour entreprendre, en même-tems, tant de travaux différens, et que la construction seule d'une nouvelle ville auroit épuisé le trésor, on se réduisit à fortifier, par de nouveaux bastions, le Bourg, du côté qu'il étoit vû; d'y ajouter des flancs et des cazemates; d'en creuser et d'en élargir les fossés, pour y faire entrer l'eau de la mer; et, en attendant qu'on pût édifier une nouvelle ville sur le Mont Scéberras, on convint, par rapport à l'importance de ce poste, de commencer à y bâtir un château avec quatre petits bastions aux boulevards, et de les placer en sorte qu'ils pûssent servir, en même-tems, à la défense

de la ville qu'on avoit dessein de construire, un jour, au même endroit.

JEAN D'OMÉDES.

Après que le Conseil se fût fixé à ces différens ouvrages, les trois commissaires s'en partagèrent le soin. Le grand-bailli se chargea des fortifications qu'on vouloit ajouter au Bourg; le prieur de Capoue entreprit la conduite du château qu'on devoit bâtir, à la pointe du Mont ou du rocher Scéberras ; et le commandeur de Lastic fut choisi pour avoir la direction de l'autre fort, qu'on projettoit de construire sur le Mont Saint-Julien.

Ces trois commissaires, par une louable émulation, après avoir fait venir de Sicile des maçons et des ouvriers, faisoient travailler, sans relâche, chacun à leur entreprise. Les paysans de l'isle servoient à remuer la terre, ou à charier et à conduire les matériaux. Tous les chevaliers, pour presser le travail, se rendoient assiduement aux atteliers, et se relevoient tour-à-tour; et tous les différens Ordres de l'État, chevaliers, bourgeois et paysans, s'y portoient avec tant d'ardeur, qu'en moins de six mois le Bourg fut en état de ne point craindre un siége; et qu'on vit élevé, et garni même d'artillerie le château du Mont Scéberras, appellé le Fort Saint-Elme, en mémoire d'une des tours qui défendoit l'entrée du port de Rhodes, qui portoit le même nom : à l'égard du fort, qu'on avoit construit sur le Mont Saint-Julien, il fut appellé le Fort Saint-Michel.

Jean d'Omédes.

Nous ne pouvons nous dispenser, au sujet de la diligence qui fut apportée à la construction de ces ouvrages, de rendre ici la justice qui est dûe au noble désintéressement de tous les chevaliers de ce tems-là, tant de ceux qui étoient actuellement à Malte et au couvent, que des commandeurs éloignés : tous, par une entière désappropriation, et conforme à leurs vœux, portèrent au trésor leur argent monnoyé et leur vaisselle ; et les simples chevaliers, qui n'avoient, pour tout bien, qu'une chaîne d'or, espèce d'ornement dont les guerriers se paroient alors, s'en dépouillèrent, avec joye, pour contribuer au payement des ouvriers. Nous avons vû renaître cet exemple de nos jours, où, sur le bruit d'un puissant armement que le Turc destinoit contre Malte, des chevaliers, sans attendre la citation, y ont porté, aussitôt, leurs personnes et leurs biens ; et les vieillards infirmes, fait passer d'avance tous leurs effets, et leur argenterie changée en espèces d'or et d'argent.

On ne peut exprimer la satisfaction et la joye que tous les chevaliers et les habitans de Malte firent éclater à la vue de ces forts, qui, par la diligence des conducteurs de l'ouvrage, sembloient être sortis, comme par miracle, de dessous terre, et mettoient toute l'isle à l'abri des incursions des infidèles. Le Grand-Maître et le Conseil en reçurent de grandes louanges ; mais les plus sincères, et la meilleure partie tournèrent à l'honneur des trois commissaires, et sur-

tout du prieur de Capoue, qui, par sa capacité dans l'art des fortifications, par son zèle et son application continuelle, avoit construit un fort qui défendoit le port Musciet, qu'on pouvoit regarder comme la principale clef de Malte. Dans la vivacité des sentimens d'estime et de reconnoissance que tout le couvent faisoit éclater pour cet illustre prieur, plusieurs chevaliers, des principaux de l'Ordre, publioient hautement qu'il ne manquoit plus à la sûreté de l'Ordre, que de l'en voir Grand-Maître; et, comme d'Omédes étoit très-âgé, tous les vœux et tous les suffrages se déclaroient, d'avance, en sa faveur.

Le Grand-Maître n'apprit ces bruits qu'avec un chagrin secret; et, comme si la vue de son successeur eut dû avancer la fin de ses jours, sous prétexte de s'intéresser à la fortune du prieur, il employa toutes sortes d'artifices pour l'éloigner de Malte et de sa présence. Il lui fit de vives instances pour le déterminer à passer au service de l'empereur: mais le prieur, qui, après les Médicis, ne haïssoit personne autant que Charles-Quint, leur protecteur, déclara nettement, au Grand-Maître, qu'il étoit incapable de tourner ses armes contre la France, et contre un roi auquel il avoit autrefois engagé sa foi; que l'espérance d'augmenter sa fortune ne lui feroit jamais entreprendre ce qu'il n'avoit pas cru devoir faire, quoique pressé par le juste ressentiment qu'il conservoit contre les ministres de la France.

D'Omédes, le voyant déterminé à ne pas quit-

Jean d'Omèdes.

ter Malte, et ne pouvant l'y souffrir, pour l'éloigner et s'en défaire sous un autre prétexte, lui proposa de passer sur les côtes d'Afrique, et de conduire une entreprise qu'il avoit formée sur la place de Zoare. Cette ville, autrefois connue sous le nom de Possidone, et faisant partie de la province de Tripoli, est située, du côté du Levant, à treize milles de l'isle de Gelves. La bonté de son port y attiroit, en ce tems-là, une grande quantité de marchands de différentes nations; et ce grand commerce avoit enrichi ses habitans. Des Maures, esclaves à Malte, pour recouvrer leur liberté, avoient déclaré, au Grand-Maître, que, du côté des terres, la place n'étoit point fortifiée; qu'à la faveur d'une espèce de forêt de palmiers, qui s'étendoit presque jusques sur le bord du fossé, on pourroit en approcher sans être découvert; et que les habitans ne faisant point de garde de ce côté-là, ils seroient aisément surpris, et la ville emportée, avant qu'ils eûssent pu se reconnoître.

Le Grand-Maître offrit au prieur, pour cette entreprise, un nombre suffisant de chevaliers et de soldats, et des esclaves pour guides. Strozzi, qui ne perdoit pas de vue l'espérance de parvenir à la grande-maîtrise, accepta, avec joye, un emploi qui lui procuroit l'occasion de se signaler à la vue de ses confrères. Il fit aussitôt armer ses galères et quelques brigantins qui lui appartenoient; il y fit entrer douze cents hommes de guerre, parmi lesquels on comptoit plus de trois

Jean d'Omedes.

cents chevaliers, des plus braves du couvent, et qui, tous, avoient souhaité avec empressement de pouvoir combattre sous les yeux d'un général si bon juge de la valeur.

Cette petite flotte partit du port de Malte, le 6 d'août, et arriva, sur la côte d'Afrique, le 14 au soir. Par la faute des pilotes, on débarqua beaucoup plus loin qu'on ne l'avoit projetté, et dans un endroit éloigné, au moins, de douze milles de Zoare. Il fallut marcher, pendant la nuit, à travers les sables et des bosquets de palmiers, dont, en cet endroit, le pays étoit couvert. Le général, avant que de se mettre en chemin, partagea ses troupes en trois bataillons. Le commandeur de Guimeran, ancien chevalier, dont nous avons déjà parlé, conduisoit le premier; et il étoit précédé par le chevalier de Strozzi, neveu du prieur, que son oncle avoit mis à la tête de quelques jeunes chevaliers, qui, dans cette expédition, tenoient lieu d'enfans perdus. Le corps entier des chevaliers suivoit à quelque distance; et il étoit commandé par le chevalier Parisot de la Valette, lieutenant-général. La marche étoit fermée par les compagnies d'infanterie que les chevaliers de Rangif, de Bisbal et de la Benante avoient levées, en Italie, pour le service de la religion : le prieur s'en étoit réservé le principal commandement, comme du corps le plus nombreux, et dont, par cette raison, il pourroit faire des détachemens, et les envoyer au secours des deux premiers corps, s'ils en avoient besoin.

JEAN D'OMÉDES.

L'armée marchoit en cet ordre : quelques Maltois, habillés en Maures, et qui en parloient la langue, la précédoient l'espace d'un mille ou deux, et s'avançoient dans le pays, pour en reconnoître la disposition, et si l'entreprise n'étoit point découverte. Tout leur parut tranquille : mais, en approchant de Zoare, ils apperçurent, sur la gauche, des feux, dans une espèce de camp rempli de tentes et de pavillons, et dont les troupes, sans sentinelles, paroissoient ensevelies dans le sommeil. On proposa aussitôt au général de les aller reconnoître et de les charger; mais on crut, comme il étoit assez vraisemblable, que ce n'étoient que de ces Arabes qui campent presque toujours, la plûpart nuds et mal armés, et avec lesquels il n'y avoit rien à gagner. D'ailleurs on considéra qu'on ne pouvoit les attaquer, si près de Zoare, sans porter l'allarme dans cette ville, et en éveiller tous les habitans. Ainsi, d'un commun avis, on remit l'attaque de ces troupes après la prise de Zoare. Pour réussir dans cette dernière entreprise, le général ordonna à ses officiers et aux principaux chefs, après qu'ils seroient entrés dans la ville, de pousser droit jusqu'à la grande place, où toutes les rues aboutissoient, de s'y fortifier, et, sur-tout, de ne point souffrir que le soldat se débandât pour piller, qu'on ne fût maître de tous les postes, où les habitans pourroient se retrancher : mais, pour le dédommager, en quelque sorte, de cette retenue forcée, il promit deux écus,

pour chaque tête de Maure qu'on lui apporteroit. Jean d'Omède

Après ces différentes dispositions, l'armée, malgré les ténèbres de la nuit qui duroit encore, s'avança en bon ordre et avec un grand silence, que les Chrétiens trouvèrent encore plus profond du côté de la ville : point de sentinelles, encore moins de corps-de-garde, et les portes de la ville même ouvertes. Les Chrétiens y entrent sans obstacle ; et, après avoir laissé, au-dehors, quelques compagnies pour en défendre l'entrée, ou pour en faciliter la sortie, ils pénètrent jusques dans la grande place, se mettent en bataille, et, par le bruit des tambours et des trompettes, éveillent les habitans. Pour lors les soldats se répandent dans les rues, enfoncent les portes des maisons, tuent tout se qui se met en défense, font prisonniers ceux qu'ils trouvent sans armes ; et, le sabre à la main, forcent le timide bourgeois à livrer son or et son argent. Ces impitoyables guerriers, pour en tirer de ceux-mêmes qui n'en avoient point, les garottent pour les vendre comme esclaves ; et, sans distinction d'âge, de sexe ou de condition, on contraint, à force de coups, les vieillards, les femmes et les enfans de s'avancer vers le bord de la mer pour être embarqués sur les galères de la religion : tristes représailles, mais nécessaires pour réprimer la cruauté des infidèles, et leur apprendre, en cas pareil, à mieux traiter les Chrétiens.

On avoit déjà assemblé, dans la grande place,

Jean d'Omedes.

environ quinze cents de ces personnes qui gémissoient et déploroient leur malheur, lorsque, heureusement pour eux, il leur vint du secours qui rompit leurs fers, avant qu'ils en eûssent senti toute la pesanteur. Le commandeur de la Valette étoit chargé de leur embarquement. Un Maure de la ville, appellé Ali-Benjiora, ayant entendu prononcer son nom, l'aborde avec empressement; et, après s'en être fait reconnoître pour avoir servi sous lui dans Tripoli : « Sçavez-« vous, Seigneur, lui dit-il tout bas, que vous « allez être tous investis et taillés en pièces? » Et, pour lui faire connoître le péril où il étoit exposé, il lui apprit que ce que le général Chrétien avoit pris pour un camp volant, ou une cazale d'Arabes, en venant à Zoare, étoit un corps de quatre mille cavaliers Turcs, tous vieux soldats et excellens arquebusiers, commandés par Morat Aga, gouverneur de Tripoli; que cet officier, allant à l'isle de Gelves, sur les ordres de la Porte, avoit campé dans l'endroit où ils l'avoient découvert, et où la nuit l'avoit surpris; que des habitans, qui avoient échappé aux Chrétiens, étoient allés implorer son secours; qu'il leur avoit promis d'être, à la pointe du jour, aux portes de Zoare, et que c'étoit à son général, ajouta-t-il, à prendre ses mesures pour n'être pas surpris.

Le commandeur, ayant récompensé le Maure de son avis, courut en faire part au prieur. Ce général, pour rappeller les soldats auprès de lui,

fit aussitôt sonner la retraite; mais le bruit que causoit le tumulte d'une ville exposée au pillage, les cris des femmes et des filles qu'on arrachoit toutes tremblantes des mains de leurs maris, ou du sein de leurs mères, tout cela empêchoit qu'on entendît le signal de la retraite : peut-être même que le soldat, avide du butin, pour ne pas quitter une si douce occupation, feignoit de ne le pas entendre.

Cependant Morat, se doutant bien qu'il trouveroit les Chrétiens dispersés dans les différens quartiers de la place, arrive aux portes que les Maltois avoient abandonnées, afin d'avoir part au pillage. Il y entre avec la même facilité que les Chrétiens y avoient trouvée; charge ceux qu'il rencontre à son passage, en tue plusieurs, et répand une terreur générale parmi les Chrétiens, sans qu'il fût possible, au général de l'Ordre, d'en trouver un nombre suffisant pour les opposer aux infidèles. Enfin le jour paroît, et fait connoître distinctement, aux chevaliers, l'ennemi et le péril. Pour lors, on abandonne le pillage; chacun cherche à se rendre sous les enseignes de la religion; tous se rallient, mais par pelotons et selon le quartier où ils se trouvoient. Le simple chevalier, sans avoir reçu les ordres du général, ne le prend que de son courage; tout combat, tout le monde est aux mains. Les Maures se joignent aux Turcs et à leurs libérateurs; et, dans ce désordre et ce tumulte, la plûpart des prisonniers brisent leurs fers : la Va-

JEAN D'OMEDES.

lette, qui en étoit chargé, n'en put conduire sur les galères qu'environ deux cents.

Les chevaliers, quoique séparés les uns des autres, et pressés par le nombre supérieur des ennemis, ne laissent pas de leur résister dans les différens endroits où ils se rencontrent. Les uns, fortifiés par la situation des postes qu'ils occupoient, prétendent encore se maintenir dans leur conquête; d'autres ne songent qu'à gagner la mer et leurs galères. Le chevalier Sforce, entr'autres, le jeune Strozzi, et plusieurs autres chevaliers d'un grand mérite, plutôt que de se rendre, combattent jusqu'à la dernière goutte de leur sang; et les infidèles n'auroient pas eu l'avantage de voir des chevaliers dans leurs fers, si, après le combat, ils n'eussent trouvé, sur le champ de bataille et parmi les morts, les chevaliers de Chabrillan, Marsilly et Bracamont, qui n'étoient qu'évanouis, et qui furent depuis rachetés.

Pendant que le combat se maintenoit encore, le prieur qui, avec une autre troupe, s'avançoit vers le bord de la mer, averti du péril que couroit son neveu, revient sur ses pas et avance à son secours; mais il trouva, en arrivant, que le sort des armes en avoit décidé. Le désir si naturel de venger sa mort, et, de l'autre côté, l'espérance que les Turcs avoient de défaire cette seconde troupe, et de remporter une victoire complette, les remettent aux mains. La partie s'engagea avec une nouvelle fureur; il se fit, de part et d'autre, des prodiges de valeur. Les Chré-

tiens et les Turcs, acharnés les uns contre les autres, ne donnent ni ne reçoivent de quartier; tout combat, tout se mêle, chacun s'attache à l'ennemi qu'il a en tête; et, d'un combat général, il se fait autant de combats particuliers qu'il y a de soldats dans chaque parti. Mais les Turcs, à la fin, se trouvant trop pressés par les chevaliers, à la faveur de leurs chevaux, s'éloignent d'un bataillon si redoutable, rechargent leurs mousquets, et reviennent, en bon ordre, à bout portant : dans une de ces décharges, le prieur, qui étoit à la tête de sa troupe, reçoit un coup de mousquet dans la cuisse, qui le met hors de combat. Comme les Turcs s'avançoient pour l'achever, ce qui restoit de chevaliers et de soldats lui font comme un rempart de leurs corps. Le commandeur Copier, Tolon de Sainte-Jaille, et Soto-Major, sont tués en repoussant les infidèles. Il y a bien de l'apparence que, dans cet état, on auroit bien eu de la peine à garantir le prieur de la fureur de ces barbares, s'il ne s'étoit trouvé, parmi les chevaliers, un Majorquin, appellé Toreillas, d'une taille extraordinaire, et d'une force de corps surprenante, qui, prenant son général dans ses bras, le retire d'abord de la tête du bataillon dans le centre; et de-là, avec autant de peine que de péril, et malgré une grêle de coups de mousquets qu'il fallut encore essuyer, il gagne le bord de la mer.

Le Majorquin, chargé d'un fardeau encore plus honorable qu'embarrassant, y trouva de

qui, les premiers, en devoient profiter: et la Cassière, leur montrant les esquifs et les chaloupes qui n'étoient pas éloignées : « Sauvez-vous, « leur dit-il, mes amis, et mettez-vous en sûreté, « pendant que mes camarades et moi arrêterons « ici nos ennemis; peut-être serons-nous assez « heureux pour vous suivre de près; mais, si nous « périssons, la religion, à notre défaut, ne lais-« sera pas sans récompense, vos services et le « courage dont vous venez de donner de si bon-« nes preuves ». Ces soldats partirent, et, en défilant les uns après les autres, arrivèrent au bord de la mer, entrèrent dans l'eau et gagnèrent les vaisseaux qui les attendoient.

Les Turcs ne virent qu'avec une nouvelle fureur qu'une partie de leur proye leur échappoit: ils renouvellèrent leur attaque, et tâchèrent de forcer l'entrée du défilé. Mais les chevaliers, toujours intrépides, et l'épée ou la pique à la main, leur présentoient un front redoutable. L'aga, à la tête de sa cavalerie, ne pouvant les faire reculer, fait mettre pied à terre à ses cavaliers, et, le sabre à la main, s'avance; et se jette dans le défilé. Les Turcs, avec leurs larges cimeterres, coupent le long bois des piques, brisent les épées, et se flattent de venir bientôt à bout de ce reste de chevaliers qu'ils croyent n'être plus animés que par leur désespoir. Mais ces intrépides guerriers, quoique la plûpart n'eûssent plus, pour toute arme, que leurs poignards, se prennent corps-à-corps avec les Turcs, tuent ou blessent

ceux qu'ils peuvent joindre, et se font craindre et même admirer par ces barbares.

L'aga, persuadé qu'il n'en viendroit à bout que par le feu de la mousqueterie, fait remonter sa cavalerie à cheval. Pendant ce mouvement, Verdalle, adressant la parole à la Cassière : « Que « faisons-nous ici, lui dit-il ; attendons-nous que « ces infidèles nous tuent les uns après les autres, « et qu'à notre honte éternelle, l'Enseigne de la « religion tombe entre les mains de ces chiens ? « Croyez-moi, Mon Cher Frère, nous touchons « presque au bord de la mer ; tâchons, en suivant « les traces que notre illustre général nous a mar- « quées avec son sang, de gagner, à son exemple, « nos galères. L'eau, comme vous sçavez, est basse : « nous pouvons, tous ensemble, et en faisant « quelque effort, arriver au bord, nous jetter de- « dans ; et, s'il se trouve, comme on le dit, entre « les bancs de sable, quelques canaux plus pro- « fonds, tout ce que nous sommes de chevaliers, « nous vous porterons tour-à-tour, avec l'Ensei- « gne de notre sainte religion ; et, si un seul de « nous la peut sauver, que la mort arrive après, « quand il plaira à Dieu ».

Le commandeur de la Cassière, ne voyant point d'autre parti à prendre, suivit ce conseil : il se met en chemin avec sa petite troupe, marche serré à l'ordinaire, et à grands pas. A l'approche du bord de la mer, les chevaliers se séparent, se dispersent tout d'un coup, et se jettent, en différens endroits, dans l'eau. La Cassière,

JEAN D'OMÉDES.

soutenu par Verdalle et par d'autres chevaliers, y entre; et, avec un courage invincible, et au travers des mousquetades, il tient toujours sa bannière élevée, gagne les chaloupes, y est reçu avec des cris de joye et des acclamations : mais quelques chevaliers, qui, pour faciliter sa retraite, avoient fait ferme au bord de la mer, périrent et furent tués par le feu continuel des ennemis.

L'Ordre perdit la plûpart des chevaliers, et des frères servans d'armes qui se trouvèrent dans cette malheureuse expédition; et, parmi les plus distingués, l'histoire a conservé les noms de Dupuy-Monbrun, Saint-Marcel, d'Avanson, de Brianson, de Bonne, la Rochette, la Roche-Montmort, de la Motte, tous des premières Maisons de la province de Dauphiné. Saint-Sulpice, Puipatron, Gilbert, Brichanteau, Beauvais, Nangis, Harancourt, le Plessis-Richelieu, de Gordes, chevaliers de la langue de France, y furent tués; celle d'Italie y perdit les deux Valperge, Sforces, le jeune Strozzi, Grimaldi et Justiniani; et l'Espagne, Bérenger, Sotto-Major, Perez Pachieco, Montroy, Touar et Barientos, qui eurent le même sort. Nous ne devons pas oublier le chevalier Poplieze, de la langue d'Italie, et qui, en soutenant d'une main l'étendard de la religion, que portoit la Cassière, fut tué, au bord de la mer, d'un coup de mousquet: chevalier d'une rare piété, et qui, par son exemple,

et par toute la conduite de sa vie, fit voir que la pratique fidèle et constante des plus austères vertus n'est pas incompatible avec la plus rare valeur.

JEAN D'OMÈDES.

FIN DU ONZIÈME LIVRE.

LIVRE DOUZIÈME.

JEAN D'OMÉDES.

Le prieur de Capoue, ayant rassemblé ses vaisseaux, mit à la voile, et, avec les débris de ses troupes, rentra dans le port de Malte. Ses blessures obligèrent de le porter, sur une planche, jusqu'en son hôtel (1). Il étoit suivi de la plûpart de ses officiers, qui n'étoient guères en meilleur état que leur général. Mais quoique, dans cette malheureuse expédition, et par les hazards inévitables à la guerre, il eût perdu un grand nombre de chevaliers, il ne perdit ni la gloire qu'il avoit acquise en d'autres occasions, ni la répu-
1552. tation d'un sage et vaillant Capitaine; et le soldat comme l'officier lui rendirent cette justice, que, dans le désespoir de pouvoir vaincre cette foule d'ennemis dont il avoit été surpris et environné, on ne l'avoit jamais vû donner ses ordres avec plus de sang-froid, et combattre, en même-tems, avec un courage plus déterminé. Des témoignages si honorables, et scellés, pour ainsi dire, de son sang, lui firent déférer, pour la seconde fois, le généralat des galères. Comme la mer étoit son élément, il n'eut pas la patience d'attendre que ses playes fûssent entièrement fermées, il se rembarqua, et, pendant tout l'été, courut la Méditerranée, et jusqu'aux bouches

(1) Pezani Vicent. vie de L. Strozzi.

JEAN D'OMÈDES.

du Nil. Il étoit la terreur de toutes ces mers; aucun vaisseau n'osoit tenir devant son pavillon; les corsaires les plus braves l'évitoient avec soin. Il ne laissa pas d'en prendre plusieurs qu'il mit à la chaîne; et des flottes entières de marchands, malgré leur escorte, tombèrent en sa puissance: il les conduisit dans les ports de la religion; et, avec ces prises, il y ramena l'abondance, le luxe et les plaisirs.

Pendant qu'on célèbroit à Malte son retour, avec cette joye inséparable des heureux succès, il y arriva une nouvelle toute autrement importante pour l'Ordre, et sur-tout pour les chevaliers Anglois. Un vaisseau de cette nation, commandé par le capitaine Hosmadan, entra dans le port: cet officier avoit le caractère d'envoyé de la reine d'Angleterre; il eut, en cette qualité, audience du Grand-Maître, auquel il présenta une lettre de la part de cette princesse, qui lui marquoit que Dieu l'ayant placée sur le trône de ses ancêtres, elle avoit résolu, pour la décharge de sa conscience, de rendre, à son Ordre, toutes les commanderies et tous les biens dont les rois Henry VIII, son père, et Édouard VI, son frère, s'étoient injustement emparés. Elle finissoit sa lettre par l'exhorter, et le Conseil de la religion, à envoyer incessamment, à Londres, quelques chevaliers munis de pouvoirs suffisans pour les rétablir dans la possession des commanderies, et dans tous les endroits de leur Ordre.

Une nouvelle aussi surprenante causa bien de

Jean d'Omedes.

la joye à Malte, et sur-tout parmi les chevaliers Anglois, qui regardoient cette heureuse révolution comme des prémices du rétablissement de la véritable religion dans leur patrie. Mais, parmi une nation aussi jalouse de sa liberté, cette restitution des biens de l'église ne se termina pas sans de grandes difficultés. Pour l'intelligence d'une affaire de cette importance, il faut se souvenir de ce que nous avons déjà dit, dans le livre dixième, des motifs injustes qui avoient engagé Henry VIII à usurper, dans ses États, les biens des commanderies et des monastères. Et peut-être que, pour mettre ce point d'histoire dans tout son jour, il ne sera pas inutile de rapporter ici, sommairement, les dernières actions de ce prince, et ce qui se passa en Angleterre à sa mort, pendant le court règne du jeune Édouard, son fils, et le commencement de celui de la reine Marie, sa fille aînée. Henry, sentant approcher sa fin, règla décisivement l'ordre de sa succession, qui, par l'inconstance de ses mariages, avoit souvent varié. Depuis sa séparation d'avec Catherine d'Arragon, sa première femme, il en avoit épousé cinq autres, dont la plûpart n'étoient sorties de son lit et du trône que par une mort violente ou un divorce forcé.

Cette polygamie successive pouvoit troubler l'État après sa mort, et faire naître des guerres civiles entre ses enfans. Le parlement, la loi vivante et suprême de cette nation, lui laissa la liberté de règler le rang de ses héritiers. En vertu

de cet acte, et quelque tems avant sa mort, il avoit reconnu pour son successeur le prince Édouard, à peine âgé de neuf ans et demi, issu de Jeanne de Seïmours, sa troisième femme; et, pour soutenir toujours, aux yeux du public, la répudiation de Catherine d'Arragon, il avoit déclaré bâtarde la princesse Marie, sa fille aînée, quoique avant son divorce il l'eût reconnue pour princesse de Galles : tître affecté aux héritiers présomptifs de la couronne. La princesse Élisabeth, fille d'Anne de Boulen, la seconde de ses femmes, succéda à sa sœur dans ce grand tître, qu'elle perdit, à son tour, après le supplice de sa mère. Le roi, leur père, pour gratifier sa troisième femme, avoit fait passer, dans le parlement, un acte solemnel qui les privoit, l'une et l'autre, de la succession à la couronne : peu de jours avant sa mort, il les rétablit dans leurs droits; et il les reconnut pour ses héritières, si le prince Édouard mouroit sans postérité.

Ces deux princesses étoient aussi opposées par leur caractère, que par les intérêts différens de leur naissance. L'aînée, élevée par une mère Espagnole, et sortie, de son côté, des rois d'Arragon et de Castille, étoit, naturellement fière et hautaine, zélée Catholique par son éducation, dévote par tempérament, et, d'ailleurs, attachée par son intérêt, au Saint-Siége, dont l'autorité avoit légitimé le mariage de la reine, sa mère.

Comme les prétentions d'Élisabeth tomboient

JEAN D'OMEDES.

par la validité de cette dispense, des Protestans cachés, créatures de sa mère, l'avoient élevée dans un grand éloignement et une espèce de mépris pour la puissance des clefs. C'étoit la partie la plus essentielle de sa religion; d'ailleurs assez indifférente sur les dogmes, d'un génie souple et aisé, qui prenoit facilement toutes sortes de formes, fière ou caressante, selon qu'il convenoit à ses intérêts : à peine âgée de treize ans, on voyoit déjà comme une ombre de cette habileté, qui fut, depuis, l'admiration de toute l'Europe. Le roi, son père, finit malheureusement ses jours dans le schisme, dont il étoit auteur, également ennemi du Saint-Siège et des Protestans; et ce prince, qui, par une entreprise téméraire, avoit voulu se mêler de réformer la religion, mourut dans une cruelle incertitude de la véritable.

Sa mort excita de nouveaux troubles dans l'Angleterre : les véritables Catholiques soupiroient après l'extinction du schisme; mais ce n'étoit pas le parti le plus puissant. Une foule de Protestans, qui, jusqu'alors, avoient été retenus par la crainte des supplices, levèrent le masque, et inondèrent la Cour, la capitale et les provinces. Plusieurs évêques même se déclarèrent ouvertement en faveur de l'hérésie; et, afin que son établissement fût durable, on élevoit le jeune roi dans les principes des sacramentaires. Le régent, ses précepteurs, et les officiers de sa Maison ne lui parloient des plus saints de nos mystères que comme d'une idolâtrie.

Ce prince ne respiroit, pour ainsi dire, qu'un air empoisonné : on prévint et on séduisit sa raison dans un âge auquel il ne pouvoit encore faire un juste discernement. Il embrassa la doctrine des Protestans, qu'on lui représentoit continuellement comme plus conforme à l'Évangile; et il eut le malheur d'errer avec cette confiance que la vérité seule devroit inspirer. JEAN D'OMÉDES.

Le parlement, par de nouvelles lois, autorisa ce changement : la messe fut abolie, les images enlevées des temples, les livres saints traduits d'une manière infidèle, et qui favorisoit les opinions dominantes. Le service divin fut célèbré en langue vulgaire, le mariage permis au clergé; et, ce qui étoit de plus important pour l'avide courtisan, ce qui restoit de biens dans l'église devint la proye de gens qui faisoient consister toute leur religion à ruiner la religion même.

C'est ainsi que l'Angleterre se précipita du schisme dans l'hérésie.

Ce qui restoit d'évêques orthodoxes, dans le royaumé, firent des efforts impuissans pour inspirer, au peuple de leurs diocèses, une juste horreur de ces nouveautés. Le clergé étoit méprisé; le schisme avoit rompu cette union si nécessaire avec le Saint-Siège, le centre de la religion. Ce n'est pas qu'en ce tems-là l'Angleterre ne comptât, parmi ses évêques, des hommes sçavans, et de mœurs irréprochables; mais, quoique opposés à l'hérésie, soit pour parvenir à l'épiscopat, soit pour obtenir d'autres bénéfices,

JEAN D'OMÈDES.

ils avoient eu la foiblesse de souscrire à la prétendue primauté de Henry VIII. Quelques-uns même, contre leurs propres lumières, avoient été assez lâches pour écrire en faveur du schisme de ce prince. Ce fut en vain qu'après sa mort, ils tentèrent de s'opposer au progrès que faisoit l'hérésie : on leur fit un crime de leur zèle; ils se virent exposés à la rigueur des ordonnances du parlement. Ce fut même un prétexte pour les dépouiller de leurs riches bénéfices : les uns furent déposés; on en emprisonna d'autres; et tous expièrent, par une longue persécution, la faute de s'être séparés, par complaisance pour la Cour, de l'unité de l'église.

La mort du jeune roi, arrivée le 6 de juillet, produisit en Angleterre de nouvelles révolutions. Ce royaume étoit alors gouverné par le duc de Northumberland, régent ou premier ministre; seigneur plein d'ambition, et qui, pour faire régner son fils, en la place de son maître, lui avoit fait épouser Jeanne Gray, fille du duc de Suffolk, et issue de Marie d'Angleterre, sœur de Henry VIII. Pour approcher cette jeune dame du trône, peu de jours avant la mort du roi Édouard, sous prétexte que les deux princesses étoient nées de mariages équivoques, il lui avoit suggéré un testament qui faisoit revivre leur exhérédation. Ce testament, à leur préjudice, appelloit Jeanne Gray à la couronne. En vertu de cet acte, auquel on avoit mis le grand sceau, cette jeune dame avoit été proclamée reine d'Angleterre. Mais,

quoique Marie fût reconnue pour Catholique très-zèlée, les provinces, et la capitale ensuite, détestant cette usurpation, se déclarèrent en faveur de cette princesse avec tant d'ardeur et de zèle, que, sans combattre, et sans répandre de sang, elle se vit, en peu de jours, maîtresse du royaume, et même de la personne de ses ennemis.

JEAN D'OMÉDES.

La Providence divine l'ayant conduite, comme par la main, sur le trône, ses premiers soins furent de lui en marquer sa reconnaissance, par le rétablissement de la véritable religion, et par la réunion de ses États dans le sein de l'église. Pour l'exécution d'un aussi grand dessein, il falloit faire casser tous les actes des parlemens précédens, qui avoient autorisé le divorce de Henry VIII, son schisme, et, depuis sa mort, l'établissement de l'hérésie. L'entreprise n'étoit pas sans de grandes difficultés; les évêques nouveaux, si on peut donner ce nom à des intrus, les mylords et les grands de l'État, faisoient, la plûpart, une profession ouverte des opinions nouvelles; et ceux qui n'étoient pas infectés de l'hérésie adhéroient au schisme, et ne vouloient pas entendre parler de se remettre sous l'autorité du Saint-Siège. Les ministres de la reine lui firent envisager que, pour faire réussir d'aussi grands projets, elle avoit besoin d'être soutenue par un mari puissant et autorisé, et, sur-tout, qui fût zèlé Catholique.

On comptoit, parmi les prétendans, plusieurs

JEAN D'OMEDES.

princes ou seigneurs Anglois et étrangers: Philippe d'Autriche, jeune prince, fils unique de l'empereur Charles-Quint, étoit sur les rangs; et l'argent de l'empereur, son père, avoit mis dans ses intérêts les principaux ministres de la reine. La plûpart des Catholiques Anglois souhaitoient que le choix de la reine tombât sur le cardinal Polus ou de la Poole, qui n'étoit que diacre, ou sur le jeune Courtenay, son cousin. Polus descendoit, par sa mère, du duc de Clarence, frère d'Édouard IV; et l'ayeule de Courtenay étoit fille du même Édouard, et sœur de la mère de Henry VIII.

On révèroit la sagesse du cardinal Anglois, une vie sans reproche, sa science, sa capacité et sa prudence. Courtenay se distinguoit par les agrémens de sa personne; la reine se sentoit entraîner par un penchant secret que ce jeune seigneur inspiroit, sans art et sans dessein, aux personnes les plus indifférentes. Il avoit un air si noble, et tant de grâces dans ses manières, que cette princesse, toute austère qu'elle étoit, ne pouvoit s'empêcher de le regarder avec un plaisir secret. Sa présence seule effaçoit, en un instant, tous les raisonnemens politiques de ses ministres qui s'étoient déclarés en faveur du fils de l'empereur; et il est certain que, dans les premiers mouvemens d'une inclination naissante, cette princesse auroit préféré Courtenay au sage Polus, et même à Philippe d'Autriche, si ce jeune seigneur, par sa dissipation et l'irré-

gularité de sa conduite, n'eut pas lui-même ruiné de si favorables dispositions. Il s'apperçut du foible que la reine avoit pour lui; et il fut assez hardi pour laisser voir qu'il l'appercevoit sans y répondre; et, au lieu de faire sa cour assiduement à cette princesse, il passoit des jours entiers avec des femmes perdues, et dans des plaisirs faciles et honteux.

A une vie si dissipée, succéda son attachement pour la princesse Élisabeth; il en devint éperduement amoureux; et il l'aimoit avec toute l'ardeur et la bonne foi d'un jeune homme qui aime pour la première fois. Plusieurs ont cru qu'il en étoit aimé, quoique la suite ait fait voir que les sentimens de cette habile princesse n'étoient pas tant l'amour qu'un intérêt d'ambition qu'elle conduisoit avec art, et pour se faire des partisans et des créatures. Peut-être même qu'un motif de vanité, si ordinaire dans les personnes de son âge, et le plaisir secret d'enlever, jusques sur le trône, un amant à sa sœur, lui fit recevoir, avec plus de complaisance, les vœux d'un jeune seigneur, auquel il sembloit que, par émulation, toutes les femmes de la Cour cherchâssent à plaire. Quoi qu'il en soit, la liaison de Courtenay avec la princesse devint bientôt publique : il sacrifia la reine avec autant d'imprudence que d'amour. Cette princesse fut assez foible pour sentir cette préférence avec une jalousie, indigne de son âge et de son rang; et, quoique sans agrément, et même plus âgée de

JEAN D'OMBDES

dix-neuf ans qu'Élisabeth, elle regarda comme une injustice la préférence que lui donnoit Courtenay.

Antoine, seigneur de Noailles, résidoit alors auprès de la reine en qualité d'ambassadeur de Henry II, et il avoit succédé, dans cet emploi, à Claude Laval de Bois-Daufin, de la Maison de Montmorency, son cousin. Ce ministre pénétra la disgrâce de Courtenay, avant même qu'il s'en apperçût. Il n'oublia rien pour l'éclairer sur ses véritables intérêts; mais il avoit affaire à un jeune homme qui n'en connoissoit point d'autres que ceux de son amour. Le feu et l'emportement de sa passion lui cachoient l'éclat d'une couronne; et, tant qu'il fut agité de cette frénésie, il auroit préféré la possession d'Élisabeth à tous les trônes de la Chrétienté.

Il étoit assez indifférent, pour la France, que la reine l'épousât, ou Polus : l'intérêt de Henry II consistoit uniquement à traverser le mariage de cette princesse avec le fils de l'empereur. Son ambassadeur représentoit continuellement aux principaux seigneurs Anglois, que, par cette alliance, ils s'exposoient à voir leur royaume devenir province d'Espagne, l'inquisition s'y établir ensuite, et les assemblées du parlement abolies, ou du moins suspendues, et dégénérer, à la fin, en pure cérémonie. Les Anglois, et sur-tout les Protestans, sentoient bien tout ce qu'ils avoient à craindre de cette alliance. La reine reçut, à ce sujet, plusieurs adresses et différentes requêtes :

JEAN D'OMÉDES.

il y eut même quelque soulèvement dans les provinces ; mais l'argent de l'empereur, et l'habileté des ministres de la reine, surmontèrent tous ces obstacles. Cette princesse épousa Philippe d'Autriche : un point important manquoit à la satisfaction de l'empereur. Ce n'étoit pas assez que le prince, son fils, eût épousé la reine, il falloit encore en faire un roi d'Angleterre, et qu'il fût couronné en cette qualité. Cette cérémonie, si essentielle pour l'autorité souveraine, dépendoit du parlement ; mais il n'étoit pas aisé de dispôser de ces grandes assemblées, où la liberté et l'intérêt de la nation triomphent souvent de la majesté du souverain. Ceux qui avoient fait paroître le plus d'éloignement pour le mariage de la reine, et ceux mêmes qui, par complaisance, l'avoient favorisé, jaloux de la liberté de la nation, se réunirent en cette occasion. L'ambassadeur de France, du fond de son Palais, conduisoit tous les mouvemens de ce parti. Pendant que toute la Cour étoit Espagnole, il avoit sçu rendre le parlement Français ; et, par ses soins et son habileté, Philippe, sans pouvoir parvenir au titre de roi d'Angleterre, fut réduit à la seule qualité de mari d'une reine bien plus âgée que lui, et sans aucun agrément. Cette princesse ne 1554. laissa pas de tirer des avantages considérables 25 juillet. de cette alliance. La part qu'un prince aussi puissant et aussi redoutable que l'empereur prit dans les affaires du gouvernement, facilita l'exécution de tous les desseins de la reine ; du con-

JEAN D'OMÉDES.

sentement du parlement, l'hérésie fut proscrite, et le culte de la véritable religion rétabli. Polus, revêtu de la dignité et des pouvoirs de légat du Pape Jules III, éteignit, depuis, le schisme, mais sans oser exiger ni pénitence, ni restitution des biens ecclésiastiques : il fallut d'abord pardonner, sans condition, des fautes qu'il eut été dangereux de vouloir punir. On se contenta des fières satisfactions des Anglois, qui reçurent les grâces du Saint-Siège avec une indifférence qui faisoit bien voir que le corps de la nation ne les avoit pas recherchées.

On remit à des conjectures plus favorables le projet d'arracher, des mains des Protestans, tous ces grands biens de l'église dont ils s'étoient emparés. La reine, par le conseil de Polus, et pour donner l'exemple à ses sujets d'une pareille restitution, déclara que sa conscience ne lui permettoit pas de tenir plus long-tems les biens de l'église que le feu roi, son père, avoit réunis à son domaine; elle s'en dépouilla sur-le-champ, et les remit à leurs titulaires.

Ce fut le sujet du voyage que fit, à Malte, le capitaine Hosmadan. On jugera aisément combien tout l'Ordre, et sur-tout les chevaliers Anglois, furent sensibles à une nouvelle aussi agréable. Le Grand-Maître et le Conseil écrivirent à la reine, pour la remercier de la justice qu'elle rendoit à leur religion; et le commandeur de Montferrat fut envoyé en Angleterre pour travailler à cette grande affaire, de concert avec les mi-

nistres. L'Ordre, à l'arrivée du commandeur, rentra sans peine dans ses biens ; et ce chevalier, autorisé par le Grand-Maître et le Conseil, pour marquer leur reconnoissance à la reine, conféra le prieuré de Saint-Jean, avec le titre de grand-croix, au chevalier Richard Sceley, un des seigneurs Anglois qui étoit le mieux dans l'esprit de cette princesse, et qui avoit eu beaucoup de part dans cette négociation. Jacques Sceley, son frère, à sa considération, obtint une autre commanderie. On donna celle de Munigton au chevalier Olivier Starqueï, pour honorer, en sa personne, les sciences et les belles-lettres où il avoit fait de grands progrès ; et, à la recommandation de l'empereur, dont l'autorité, depuis le mariage de son fils, influoit beaucoup dans les conseils, on conféra le titre de bailli de l'Aigle, au commandeur Fulster : ce Majorquin de la langue d'Arragon, dont nous avons parlé, dans le Livre précédent, au sujet de la perte de Tripoli, et du procès qui fut intenté au commandeur Vallier, grand maréchal de l'Ordre.

Le Grand-Maître d'Omédes ne vit point l'entière consommation de cette grande affaire. Il étoit mort dès le commencement de septembre de l'année précédente : seigneur qui, au siége de Rhodes, avoit fait preuve de sa valeur ; d'ailleurs pieux, et qui affectoit un grand air de réforme et de dévotion ; mais impérieux, vindicatif, avare, et qui, pour enrichir sa famille, ruina la religion par la disposition qu'il avoit faite, 6 septembr. 1553.

JEAN D'OMEDES.

de son vivant, en fraude de la loi, et contre les statuts de l'Ordre. Sa dépouille fut réduite à si peu de chose, que plusieurs chevaliers, indignés de voir qu'il eût détourné les principaux effets de sa succession en faveur de ses neveux, proposèrent de leur laisser le soin de ses funérailles; mais les seigneurs du Conseil rejettèrent cette proposition comme indigne de la générosité et de la grandeur de l'Ordre. Les obsèques se firent, à l'ordinaire, aux dépens de la religion, et avec une magnificence plus convenable à sa dignité qu'au mérite de sa personne.

Peu de jours après son décès, on assembla le Chapitre pour lui donner un successeur. Le prieur de Capoue paroissoit avoir des prétentions bien fondées pour cette élection. C'étoit, depuis long-temps, l'objet de ses désirs; et, pour y parvenir, il avoit gagné plusieurs des électeurs. Ses partisans, étant renfermés dans le conclave, firent valoir son courage, sa valeur et son expérience dans le commandement des armées. Mais Gagion ou Gagnon, grand-conservateur, et un des principaux électeurs, prenant la parole : « Si, « dans le choix que nous sommes obligés de « faire, dit-il aux Commissaires, il n'étoit ques- « tion que d'élire un grand Capitaine, je ne crois « pas que nous puissions, avec justice, refuser « nos suffrages au prieur de Capoue; mais il s'a- « git, aujourd'hui, de donner à tout l'Ordre, « non-seulement un chef plein de valeur, mais « encore un père commun, sans esprit de parti,

« également attentif à conserver à la religion la « bienveillance de tous les princes Chrétiens, et « qui évite sur-tout, avec grand soin, d'embar- « rasser l'Ordre dans leurs différends; et c'est ce « que je n'ose espérer du prieur de Capoue. Vous « sçavez, ajouta-t-il, sa passion pour la liberté « de sa patrie, et dont Philippe Strozzi, son père, « a été la première victime: si nous le mettons à « notre tête, et qu'il se voye maître de nos vais- « seaux et de nos galères, qui doute, quoique « sous d'autres prétextes, qu'il ne tourne toutes « les forces de la religion contre les Médicis, et « que, pour venger la mort de son père, il n'at- « taque leurs flottes, et qu'il ne porte même le « fer et le feu le long des côtes de la Toscane? « Et, pour lors, l'empereur, qui regarde la for- « tune et l'élévatiou des Médicis comme son ou- « vrage, ne manquera pas de nous rendre res- « ponsables des entreprises du Grand-Maître. « Cosme, lui-même, le chef de cette Maison, « prince si habile, pour se venger, et pour faire « diversion, sçaura bien nous susciter des enne- « mis parmi les potentats d'Italie, ses alliés; et qui « sçait si ce nouveau souverain, qui passe pour « le plus grand politique de son siècle, et qui a « des relations et des intelligences jusqu'à Con- « stantinople, n'attirera pas les armes du Grand- « Seigneur contre Malte? Et, si, une fois, nous « nous rendons suspects et odieux à l'empe- « reur, maître des royaumes de Naples et de « Sicile, d'où pourrons-nous, si nous sommes

[illegible] contre les infi-

[illegible] seul et un sincère at-
[illegible] avoit inspiré
[illegible] impression sur l'es-
[illegible] Les commandeurs
[illegible] Parpaille appuyèrent
[illegible] ceux même qui avoient
[illegible] avec le prieur de Ca-
[illegible] d'abord en sa fa-
[illegible] du conservateur : tous
[illegible] et convinrent, dans
[illegible] faire, de n'avoir égard
[illegible] Après s'être affermis
[illegible] ils élurent, d'une
[illegible] Grand-Maître, frère
[illegible] chevalier de la la langue
[illegible] Hospitalier.
[illegible] pendant qu'il résidoit ac-
[illegible] auprès du Pape, en qualité
[illegible] l'Ordre : preuve que, dans
[illegible] entra ni cabale, ni esprit de
[illegible] commissaires n'y furent déter-
[illegible] principes de justice, et par les
[illegible] conscience. La nouvelle de
[illegible] pas plutôt sçue à Rome, que
[illegible] château Saint-Ange, par ordre
[illegible] l'annonça, par une décharge
[illegible] artillerie. Ce fut comme une fête
[illegible] cette capitale de la Chrétienté :
[illegible] cardinaux, les ambassadeurs, les

Claude de la Sangle.

principaux prélats de la Cour, et les barons de Rome visitèrent, en cérémonie, le nouveau Grand-Maître. Le Pape l'envoya féliciter sur sa nouvelle dignité par son maître de chambre; et, quand il fut au Palais pour lui prêter le serment ordinaire d'obéissance, ce pontife le fit dîner à sa table et en public, et n'oublia aucun des honneurs qui étoient dûs à son mérite et à sa dignité.

Le Grand-Maître ne fut pas plutôt débarrassé du cérémonial et des visites qu'il avoit été obligé de rendre, qu'il songea à partir pour Malte. Les galères de la religion, commandées par le prieur de Capoue, le vinrent prendre jusqu'à Terracine, le conduisirent en Sicile; et il entra, dans le Fare de Messine, le 12 de décembre. Dom Juan de Véga, vice-roi de l'isle, l'attendoit avec impatience dans cette grande ville. Depuis le siége et la prise de Méhédia, où ils s'étoient trouvés l'un et l'autre, comme nous l'avons rapporté dans le livre onzième, il s'étoit formé entr'eux une liaison, ou, pour mieux dire, une espèce de correspondance, mais où il entroit plus de politesse que de sincère confiance. L'Espagnol, fastueux dans ses démonstrations, pour lui faire connoître la joye qu'il avoit de son élection, fit dessein de lui en donner des marques publiques à son entrée, et pendant son séjour dans Messine. Cependant, dans les honneurs qu'il méditoit de lui rendre, pour ne rien faire au préjudice de sa propre dignité, il fit examiner, par les

Claude de la Sangle.

plus habiles jurisconsultes, les droits, les privilèges des Grands-Maîtres, et le rang qu'on devoit leur déférer. Oliveti, avocat fiscal de Messine, lui porta, à ce sujet, un passage de Chassané (1), fameux jurisconsulte, qui, dans son Traité de la gloire du monde, et en parlant des dignités ecclésiastiques, préfère celle des Grands-Maîtres au cardinalat même. Le vice-roi, muni de cette autorité, et avant l'arrivée du Grand-Maître, l'avoit envoyée, par un courrier exprès, à l'empereur, et il lui avoit demandé ses ordres sur la conduite qu'il devoit tenir. Ce prince lui fit sçavoir, par un seigneur de sa Cour, appellé d'Acugna, qu'il ne devoit point craindre d'excéder dans les honneurs qu'il rendroit au chef d'un Ordre qui servoit de boulevard à ses États d'Italie. Mais, comme ce prince ne faisoit jamais rien sans des vûes secrettes d'intérêt, il avoit chargé son envoyé de faire, de sa part, au Grand-Maître, des propositions dont nous aurons lieu de parler dans la suite.

Le vice-roi, instruit des intentions de l'empe-

(1) Crederem quòd iste Magnus Magister Rhodi, post Papam, præcedere deberet omnes patriarchas, cardinales et alios pontifices ecclesiasticos; et cùm videatur tantæ esse dignitatis cujus est patriarcha, quòd post imperatorem et alios principes habentes jura imperii, ut sunt reges Franciæ et Hispaniæ, quòd præcederet omnes principes recognoscentes superiorem, et non habentes jura imperii: putà reges subditos imperio, et quoscumque duces: habet etiam sub se magnos principes, et est maximè honoratus.

reur, alla, à la tête du Conseil, de tout le corps de la noblesse, et des magistrats de la ville, prendre le Grand-Maître dans la capitane de la religion, et jusqu'à la poupe de son vaisseau; et, pour lui faire plus d'honneur, quand il fut question d'en sortir, il voulut marcher seul immédiatement devant le Grand-Maître, comme il auroit fait devant son souverain. Ce prince entra ensuite dans Messine, au bruit de l'artillerie: il trouva la garnison et les bourgeois sous les armes; on le logea dans le plus magnifique Palais de la ville, et il y fut reçu et servi, soit à la chapelle, ou à table, avec les mêmes honneurs qu'on rendoit autrefois aux anciens rois de Sicile.

L'envoyé de l'empereur, et qui étoit chargé de ses ordres, le félicita, de sa part, sur sa nouvelle dignité; et, dans une audience particulière qu'il en eut, peu de jours après, il lui fit part de ses instructions, et des propositions qu'il étoit chargé de lui faire de la part de son maître. Les généraux de ce prince, comme nous l'avons dit, avec le secours des chevaliers de Malte, avoient assiégé et conquis la ville de Méhédia ou Africa, dont ils avoient chassé le corsaire Dragut. Mais une conquête si éloignée des autres États de l'empereur, l'obligeant à de grands frais, et à y tenir une garnison nombreuse, son dessein étoit d'engager le Grand-Maître à y transporter le couvent entier et son domicile. Par ce nouvel établissement, il se flattoit que tout l'Ordre seroit intéressé à veiller à la défense du fort de la Gou-

CLAUDE DE LA SANGLE.

lette, et qu'il feroit encore respecter son autorité dans le royaume de Tunis, alors feudataire de la couronne de Castille.

Son envoyé, pour faire réussir ses vûes, dans l'audience qu'il eut du Grand-Maître, lui témoigna que l'empereur étoit sensiblement touché de la perte que l'Ordre avoit faite de la ville de Tripoli; que, pour la remplacer, il offroit de lui céder, en pure propriété, celle de Méhédia: place, dit-il, fortifiée régulièrement, et d'où les chevaliers pourroient étendre leur domination dans le continent de l'Afrique; que la conquête de cette place étant dûe à leur valeur, et que lui-même y ayant eu tant de part, si la religion y transportoit son domicile, il seroit justement regardé comme le fondateur de cette seconde Rhodes; que, pour contribuer aux frais nécessaires à la défense de la place, l'empereur, qui ne distinguoit point les intérêts de l'Ordre des siens propres, lui assigneroit, à perpétuité, sur les revenus de la Sicile, une pension annuelle de soixante-douze mille livres.

Le Grand-Maître lui répondit, avec beaucoup de politesse, qu'il éprouvoit, dans cette occasion, une suite constante des bontés et de la bienveillance dont l'empereur honoroit son Ordre. Mais, pour ne pas s'engager mal-à-propos, il lui dit qu'il ne lui étoit pas permis, sans la participation du Conseil, d'accepter une proposition de cette conséquence; et que, s'il vouloit l'accompagner jusqu'à Malte, l'affaire s'y traiteroit en sa

présence, et qu'il seroit témoin du désir sincère qu'il avoit de complaire, en toutes choses, à l'empereur. Le Grand-Maître, suivi de cet ambassadeur, et accompagné d'une escorte nombreuse de chevaliers Italiens, s'embarqua sur les galères de l'Ordre; et, après avoir doublé le Cap Passaro, il entra dans le canal de Malte, et débarqua heureusement à la cale de Saint-Paul. Comme il se trouva proche de la cité notable, alors capitale de l'isle, on lui proposa d'y passer; mais son élection à la grande-maîtrise ne lui donnant encore d'autorité que sur les chevaliers, pour pouvoir l'étendre jusques sur les habitans et sur les sujets de l'Ordre, il avoit besoin d'une concession particulière émanée du Conseil complet. Ce fut la raison qui lui fit différer son entrée dans cette ville. Il obtint bientôt, du Conseil, les Titres nécessaires pour établir sa puissance dans toute l'isle; et, après quelques jours, il fut proclamé solemnellement prince de Malte et du Goze.

Ses premiers soins, après avoir pris possession de sa dignité, furent de donner audience à l'ambassadeur de l'empereur : cette cérémonie se passa en plein Conseil. Le Grand-Maître, pour honorer l'empereur dans la personne de son ministre, s'avança quelques pas au-devant de lui; et, après l'avoir fait asseoir à côté de son fauteuil, il le pria d'exposer à la compagnie le sujet de sa commission. D'Acugna, après avoir présenté sa lettre de créance, et qu'on en eût fait lecture, représenta, à toute l'assemblée, l'affection

CLAUDE DE LA SANGLE.

dont l'empereur, son maître, honoroit tout l'Ordre; qu'après la prise de Rhodes, l'ayant vû abandonné de la plûpart des princes Chrétiens, et errant en différentes contrées d'Italie, il s'étoit généreusement dépouillé des isles de Malte et du Goze pour en gratifier les chevaliers: présent magnifique, dit-il, et si digne de la piété d'un si grand prince, que, touché, depuis, de la perte de Tripoli, et pour les en dédommager, il l'avoit envoyé exprès pour leur offrir la ville d'Africa ou Méhédia, place située sur les côtes d'Afrique, hors d'insulte par ses fortifications, d'où ils pourroient étendre leurs conquêtes dans tout le continent. L'habile ambassadeur ajouta que, le terroir de Malte étant stérile et incapable de produire du bled, l'Ordre, pour pouvoir subsister et s'y maintenir, étoit obligé d'en tirer des contrées éloignées et séparées par la mer; au lieu que la religion trouveroit, dans le territoire dépendant d'Africa, des cantons fertiles et abondans en grains. Il finit son discours, en priant les chevaliers de considérer que l'isle de Malte étoit sans places fortifiées; et que, si les flottes et les armées du Grand-Seigneur y faisoientu ne descente, et s'attachoient au siége de la principale place, comme l'Ordre en étoit menacé, ils n'éviteroient jamais, malgré toute leur valeur, le triste sort qu'ils avoient essuyé à Rhodes.

Le Grand-Maître, après avoir remercié l'empereur de la continuation de ses bontés, prit les avis de l'assemblée. D'un commun consente-

ment, et avant que de se déterminer décisivement sur cette proposition, on résolut d'envoyer huit anciens commandeurs à Africa pour en reconnoître la situation, les forces et l'étendue du territoire. Ces commissaires partirent aussitôt; et, à leur retour, ils rapportèrent, au Conseil, que cette place, bâtie sur une pointe de terre qui avançoit dans la mer, et dont elle étoit environnée de trois côtés, étoit considérable par l'étendue de son circuit, par la quantité de maisons dont elle paroissoit remplie, et par ses fortifications; que la ville et le château étoient entourés de murailles fort élevées, d'une épaisseur extraordinaire, et flanquées de tours garnies d'artillerie; qu'ils y avoient trouvé un arsenal garni d'un grand nombre d'artillerie; qu'il n'y manquoit qu'un port d'un abri assez sûr pour les grands vaisseaux; que les dehors de la place et les collines voisines étoient ornés de maisons de plaisance, de vergers et de vignobles; que ce qu'il y avoit de terres labourables aboutissoient à une montagne qui traverse de l'orient au couchant; et que, derrière cette hauteur, on découvroit de vastes campagnes, et des pâturages dont les Arabes du pays étoient les maîtres, et où ils faisoient ordinairement paître leurs troupeaux.

Ces commissaires déclarèrent ensuite qu'une place aussi vaste ne se pouvoit conserver sans une nombreuse garnison, entretenue, en tout tems, pour la défendre contre les princes et les peuples d'Afrique, qui ne souffriroient pas volontiers que

Claude de la Sangle.

la religion s'établît impunément si près de leurs États; qu'il falloit s'attendre à être, tous les jours, aux mains avec les Arabes, qui étendroient leurs courses jusqu'aux portes de la place; qu'en cas d'un siége, l'éloignement de l'Europe ne permettoit pas d'en espérer un prompt secours; que, contre l'esprit de l'Ordre, et au préjudice de toute la Chrétienté il faudroit, pour ainsi dire, abandonner la mer et la défense de tous les vaisseaux Chrétiens, pour porter leurs armes dans le fond des terres, et resserrer les frontières de leurs voisins; mais que leurs ancêtres, bien plus puissans qu'ils ne l'étoient, n'avoient jamais entrepris d'étendre leurs États par des conquêtes presque toujours injustes; et que, depuis celle de Rhodes, dont ils avoient chassé des corsaires, l'Ordre n'avoit jamais employé ses forces que pour le secours des princes Chrétiens, ou pour la sûreté et la défense des particuliers qui naviguoient dans la Méditerranée. Ce rapport, fait par d'anciens guerriers et des chevaliers pleins de zèle pour la discipline de leur Ordre, détermina le Conseil à rester à Malte; et il y fut engagé sur-tout par la considération de l'éloignement, de la difficulté du passage, et de la répugnance que pourroient avoir les princes et les seigneurs de la Chrétienté de voir leurs enfans, en prenant la croix de l'Ordre, confinés, pour ainsi dire, dans les déserts de l'Afrique. L'Ordre, par deux députés qu'il envoya à l'empereur, lui fit agréer cette disposition; et, pour appaiser le vice-roi de Sicile, qui, pour

s'en venger, refusoit la traite ordinaire des grains que le couvent tiroit de cette isle, le Grand-Maître et le Conseil, ayant appris qu'un grand nombre de corsaires en infestoient les côtes, et avoient paru devant Palerme, y envoya cinq galères bien armées, commandées par le prieur de Capoue. Ce seigneur se disposa à partir incessamment. Outre qu'il se regardoit en mer comme dans son élément, il s'étoit apperçu qu'il étoit moins agréablement à Malte, depuis qu'on soupçonna qu'un de ses principaux domestiques, en qui il avoit le plus de confiance, pour le venger de l'exclusion que lui avoient donnée, dans la dernière élection, le conservateur Gagnon, et les commandeurs Pascatore et Bernardin Parpaille, les avoit tous trois empoisonnés : ce qui précipita son départ.

CLAUDE DE LA SANGLE.

A peine étoit-il arrivé à Palerme, qu'il y reçut, par une voye détournée, des lettres du seigneur Pierre Strozzi, son frère aîné, qui lui donnoit avis que le roi de France lui avoit confié le commandement de son armée de terre en Italie ; que ce prince l'avoit chargé de l'exhorter à reprendre, en même-tems, le généralat de ses galères. Il ajoûtoit qu'ils ne pouvoient jamais trouver, l'un et l'autre, d'occasion plus favorable pour venger la mort de leur père ; qu'ils agiroient de concert par terre et par mer ; et qu'il le conjuroit de sacrifier ses ressentimens particuliers, contre les ministres de la France, à l'amour et à la liberté de leur patrie. Le mécontentement

Claude de la Sangle.

que le prieur avoit de la Cour de France, céda
aux pressantes instances de son frère, et à la
haîne violente qu'il conservoit, dans le cœur,
contre Cosme de Médicis: pou[illegible] réponse,
il fit sçavoir à son frère qu'il le[illegible] bientôt.
Il étoit question de sortir du [illegible]lerme,
sans donner de l'ombrage au [illegible] que ce
ministre pût pénétrer ses dess[illegible]

Soit que le roi [illegible]gne [illegible], par
ses espions, que [illegible]ande
de France étoit [illegible] p
voyant que son [illegible] co
lie, il se doutât [illegible]u'il
pas de faire tous [illegible]ur
dans le même pa[illegible] a
ordres secrets au [illegible]Si
ce prieur entrât d[illegible]
l'observer avec soi[illegible]
découvriroit de qu[illegible]
deux frères, de fair[illegible]
soit alors que d'arriv[illegible]
feintes caresses dont [illegible]
[illegible]la un air d'inqu[illegible]
[illegible]pect et obs[illegible]
[illegible]nvoya, d[illegible]
[illegible]voit tou[illegible]
ge[illegible] sous [illegible]
ver[illegible] côte[illegible]
avo[illegible]es l[illegible]
sans [illegible]n
se re[illegible]ic[illegible]

présence, et en quelqu'état qu'il le trouvât, qu'il avoit apperçu, dans une cale qui n'étoit pas éloignée, trois galiotes de Barbarie. Le prieur, ayant congédié cet officier, se rendit chez le vice-roi [illegible] il devoit dîner. Mais, avant qu'on se mît à [illegible]le, il ne l'entretint que des mauvais offices [illegible]avoit reçus du connétable de Montmorency,
[illegible]nicieux desseins que ce seigneur Français
[illegible]it-il, formés contre sa vie, et de la pas-
[illegible] avoit de s'en venger, s'il en trouvoit
[illegible]ion. Pour justifier son ressenti-
[illegible]lusieurs lettres qu'il avoit re-
[illegible]uelques-uns de ses amis,
[illegible]ts des intentions du roi,
[illegible]trer dans les ports de
[illegible] s'exposer à être
[illegible]
[illegible]e feinte confi-
[illegible]cher au service
[illegible]a l'ingratitude
[illegible]and il quitte-
[illegible]a religion, il
[illegible] des emplois
[illegible]r. On se mit
[illegible], on vit ar-
[illegible]rieur avoit
[illegible]ressé, lui
[illegible]nse, quel-
[illegible]oit aisé,
[illegible]dre. Le
[illegible]a brus-

CLAUDE DE LA SANGLE.

Claude de la Sangle.

quement, et, adressant la parole au vice-roi : « Je vous en rendrai bon compte, lui dit-il, et « j'espère de vous les amener, avant que vous « soyez sorti de table ».

Les galères dont il avoit le commandement étant toutes armées, il sortit du port, se mit en mer, et, après avoir pris le large, il tourna tout court du côté de Malte, où il aborda sans obstacle. Soit que, depuis la mort du conservateur et des deux commandeurs, il fût suspect et odieux à leurs parens et à leurs amis ; soit qu'il crût que, dans les circonstances présentes, le service de la France étoit incompatible avec celui de la religion, il se démit du généralat des galères, et le commandeur Parisot de la Valette fut son successeur. Le prieur, déchargé de cet emploi, déclara qu'ayant deux galères à lui et une troisième qui appartenoit à son frère, il étoit résolu d'aller, de son chef, en course, et de faire la guerre, pour son compte, à tous les corsaires qu'il rencontreroit. Plusieurs jeunes chevaliers, de toutes nations, attirés par sa réputation, se présentèrent pour le suivre : toute la jeunesse vouloit apprendre, sous un si grand Capitaine, l'art de la guerre et de la navigation. Il reçut, sur ses galères, ceux qui se présentèrent, et sortit du port ; mais il ne fut pas plutôt à la hauteur du Goze, qu'il leur déclara son dessein : il leur dit qu'il alloit commander l'armée de France, et qu'il étoit prêt à donner des barques pour reporter à Malte ceux qui, par de justes considé-

rations, ne jugeroient pas à propos de l'accompagner dans cette expédition. Quelques chevaliers Espagnols et Italiens, sujets du roi d'Espagne, se retirèrent; d'autres, qui n'étoient pas retenus par cette considération, s'attachèrent à sa fortune; et il trouva des soldats par-tout où il y avoit des hommes sensibles à la gloire qui s'acquiert par les armes.

Il prit ensuite la route des côtes de la Toscane, et débarqua à Potercole. Les Français en étoient maîtres; et le duc de Somme, qui commandoit, pour eux, dans Grossato, le vint joindre avec un corps d'infanterie. Les galères de Provence devoient se rendre au même endroit pour agir sous ses ordres. Le prieur, en attendant leur arrivée, et pour ne pas laisser ce qu'il avoit de troupes inutiles, fit dessein de s'emparer d'une petite place voisine, appellée Scarlin, et qui étoit des dépendances de Piombino. Il voulut, suivant son ordinaire, l'aller reconnoître lui-même: il s'en approcha de si près, qu'un paysan, caché dans des joncs, le reconnut à sa haute taille, et encore plus à la hardiesse avec laquelle il s'avançoit; il lui tira un coup de mousquet dont il fut frappé au côté; on le porta aussitôt sur ses galères, et, le lendemain, à Castillon de Piscaye, où, peu de jours après, il expira: seigneur qu'on doit compter justement entre les plus grands Capitaines de son Ordre. Ses ennemis même publioient que, pour l'élever à un rang digne de sa rare valeur, il ne lui avoit manqué qu'un peu

CLAUDE DE LA SANGLE.

moins de fierté ; mais son grand courage ne lui avoit point permis de plier sous l'autorité de gens qu'il regardoit comme de purs ouvrages de la fortune et de la faveur. Son corps fut inhumé dans la principale église de Potercole ; et le duc de Florence ayant repris cette place l'année suivante, celui qui commandoit son armée eut l'inhumanité, après avoir fait déterrer ce prieur, de le faire jetter dans la mer : vengeance bien indigne, mais qui tournoit également à la gloire du prieur, et à la honte d'un si lâche ennemi.

La Valette, nouveau général des galères de Malte, n'avoit pas été plutôt revêtu de cet emploi, qu'il s'étoit mis en mer. Par la terreur de ses armes, il écarta, des côtes de Sicile et de Naples, tous les corsaires de Barbarie. Il en prit plusieurs, et rentra dans les ports de l'isle, traînant à sa suite les prises qu'il avoit faites. Les commandeurs les plus riches, à son exemple, armoient, chacun de leur côté; et les simples chevaliers prenoient parti dans ces armemens particuliers, suivant leur intérêt et leur inclination

La guerre continuelle que l'Ordre faisoit aux infidèles, leurs côtes ravagées, des vaisseaux corsaires ou marchands enlevés, le commerce des Chrétiens fortifié par ce secours, attirèrent le ressentiment du Grand-Seigneur; et il se répandit un bruit, que ce prince faisoit dessein de les venir attaquer jusques dans Malte, et qu'il s'étoit vanté de les en chasser, comme il l'avoit

fait, plus de quarante ans auparavant, de l'isle de Rhodes. Des voyages qu'il fit en Asie, et des guerres civiles, qui, de son vivant, s'élevèrent entre ses enfans, tournèrent ses armes d'un autre côté. Cependant, le Grand-Maître, pour n'être pas surpris, ordonna au nouveau général des galères de se remettre en mer; de tirer, des côtes d'Italie et des ports de Sicile, le plus grand nombre de grains et de provisions de guerre qu'il pourroit recouvrer; il en remplit les magasins publics, sans qu'il en coûtât rien à la religion. On prétend qu'il étendit ses courses jusqu'aux bouches du Nil, d'où il enleva trois vaisseaux chargés de bled pour Constantinople et l'Égypte.

Pendant que, par des prises, ce général et d'autres armateurs faisoient entrer continuellement des provisions dans l'isle de Malte, le Grand-Maître étoit occupé par de nouvelles fortifications qu'il fit ajouter au fort de Saint-Elme, à l'isle de Saint-Michel, et au Bourg, résidence ordinaire du couvent. Il fit creuser et élargir les fossés; par son ordre, on construisit un grand éperon au fort de Saint-Elme; mais la plus grande dépense qu'il fit, et qui paroissoit la plus nécessaire, fut à l'isle de Saint-Michel. Cette langue de terre, qui s'avance dans la mer, étoit ouverte de tous côtés, et n'avoit qu'un petit château pour défense. Le Grand-Maître fit enfermer et clore d'épaisses murailles l'endroit de ce château opposé au rocher du Coradin. On fortifia

Claude de la Sangle.

ces murailles de boulevards et de bastions, auxquels on ajouta, en différens endroits, des flancs nécessaires, et on fit entrer l'eau de la mer dans les fossés. Toutes ces fortifications se firent des deniers du Grand-Maître, qui ne connoissoit point d'autre dépense que celle qui avoit pour objet la sûreté et la défense de sa place. Ce fut par reconnoissance de ce noble désintéressement et de ses bienfaits que les chevaliers donnèrent son nom à cette presqu'isle, qui s'appelloit, auparavant, l'isle de Saint-Michel, et qu'on a toujours nommée, depuis son magistère, l'isle de la Sangle.

Malte, par ses généreux soins, et par la valeur des chevaliers, devenoit, tous les jours, plus florissante, lorsque, le 23 de septembre, cette prospérité générale fut troublée tout-à-coup par un accident imprévu. Il s'éleva, dans le port, sur les sept heures du soir, un ouragan furieux, que les mariniers appellent tourbillon, grain de vent, et les Grecs modernes *Syphon*. Cette tempête, causée par la violence et la contrariété de plusieurs vents opposés, souleva les flots, abîma plusieurs vaisseaux, en poussa quelques-uns hors de l'eau, et jusques sur le rivage, mit en pièces les brigantins et les galiotes; et, ce qui fut encore plus déplorable, renversa quatre galères, les carennes en haut et exposées à l'air, en sorte que la plûpart des officiers, des soldats, et la chiourme furent noyés ou écrasés par la pesanteur de ces bâtimens. Les maisons voisines du

...itans, se trouvèrent, en un ...âteau Saint-Ange en fut ...ui soutenoit le grand ...n, et qui y étoit attaché, ...té à un demi-mille plus loin. ...vent, des torrens de pluye qui ... ciel, et les flots irrités de la mer, ...résentoient que des montagnes d'eau ...abîmes, sembloient menacer Malte de ... entière destruction, lorsqu'en moins d'une ...emi-heure cette horrible tempête cessa aussi promptement qu'elle s'étoit élevée; le calme et la bonace parurent tout-d'un-coup; et, sans les horribles débris des maisons abattues, et des vaisseaux dématés et mis en pièces, on auroit eu peine à croire qu'un moment auparavant le port, alors si tranquille, auroit été le théâtre d'une si funeste révolution.

Le Grand-Maître, aux premières nouvelles qu'il en avoit eues, y accourut avec la plûpart des chevaliers du couvent; et, quoique la tempête durât encore, il donna tous ses soins pour secourir ceux qui ne sçavoient pas nager, ou pour tirer de la mer les corps de ceux qui avoient péri : mais on fut obligé, à cause de la nuit qui survint, d'attendre au lendemain pour relever les galères. Le retour de la lumière fit voir ce triste spectacle dans toute son horreur : plus de six cents personnes, chevaliers, officiers, soldats, esclaves et forçats, avoient été noyées ou écrasées par le renversement des galères; et on

Claude de la Sangle.

trouva encore, sur les soldats, la paye et leurs montres qu'ils avoient reçues la veille. Le Grand-Maître, entendant du bruit, qui partoit d'une galère renversée, la fit percer et lever quelques planches: un singe en sortit le premier, et on en tira le chevalier de Lescure, si connu, depuis, sous le nom de Romegas, et plusieurs autres chevaliers, qui, pendant toute la nuit, et ayant tout le corps dans l'eau, jusqu'au menton, s'étoient attachés, avec les mains, au fond de la carène, où, à peine, ils avoient assez d'air pour respirer. Ils sortirent d'un endroit si funeste, pâles et transis de froid; et à peine furent-ils exposés au grand air, que la plûpart s'évanouirent. On n'oublia rien pour les secourir; et, sitôt qu'ils eurent repris leurs esprits, ils allèrent droit à l'église la plus voisine pour remercier Dieu de les avoir conservés. Le Grand-Maître fit travailler incessamment à relever les galères: on en trouva la plus grande entièrement détruite, et hors d'état de pouvoir être mise en mer; les autres, avec une grande dépense, furent rétablies. Le trésor fournit ce qu'il avoit d'esclaves pour la chiourme; et plusieurs paysans de l'isle s'offrirent pour servir en qualité de bonnes vogles; quelques princes Chrétiens, et ce qu'il y avoit, dans l'Ordre, de commandeurs riches et puissans, s'intéressèrent, comme ils devoient, dans une si grande perte. Le Grand-Maître, pour leur en donner l'exemple, fit construire, à ses frais, une galère, dans le port de Messine, dont le Pape, touché d'un si

grand désastre, fournit libéralement les forçats, qu'on prit dans ses prisons, et des criminels condamnés par la justice.

Claude de la Sangle.

Philippe II, roi d'Espagne, qui regardoit Malte comme le boulevard de la Sicile et de ses États d'Italie, fit présent à l'Ordre de deux galères bien armées. Philippe du Broc, ancien chevalier de la langue de Provence, et prieur de Saint-Gilles, donna à la religion un grand galion, que le commandeur Paschal Dubroc, son neveu, conduisit à Malte, chargé de provisions de guerre et de bouche, armé de bons soldats, et en état de tenir la mer. Presqu'en même-tems on vit arriver, dans le port, avec deux galères, François de Lorraine, grand-prieur de France, qui, par des sentimens de zèle pour son Ordre, vint offrir ses services au Grand-Maître. Ce jeune prince soutint, depuis, en différentes occasions, la réputation de valeur, héréditaire dans son illustre Maison. L'Ordre, après une aussi grande perte que celle qu'il venoit de faire, avoit bien besoin de ces différens secours; d'autant plus que les corsaires de Barbarie, dans l'espérance de se prévaloir de ce désastre, infestoient les côtes de l'isle, et en tenoient souvent le port comme bloqué. Dragut surtout, ce redoutable ennemi de la religion, croyant en trouver les forces en désordre, y aborda avec sept galères chargées de troupes de débarquement; et, après les avoir mises à terre, il ravagea la campagne, et fit un grand nombre d'esclaves: mais, avant qu'il eût

Claude de la Sangle.

pu se rembarquer, le commadeur Louis de Lastic, de la langue d'Auvergne, et grand-maréchal de l'Ordre, à la tête de trois cents chevaliers, tomba sur ces corsaires, en tailla en pièces une partie, reprit les prisonniers et le butin, et força Dragut de regagner ses vaisseaux. Pour se venger de cette insulte, le prince de Lorraine se mit aussitôt en mer, avec ses galères et deux autres de la religion; courut, à son tour, toutes les côtes de Barbarie; prit, entre Malte et Tripoli, un brigantin d'Assanbaly, fameux corsaire; donna la chasse à Ulucchiali, auquel il enleva une galère et une galiote; et, avant que de rentrer dans le port de Malte, il prit encore deux vaisseaux chargés de sel et de différentes marchandises.

La religion, par la valeur de ce prince et des autres armateurs, reprenoit, dans ces mers, la supériorité dont elle étoit en possession avant que d'avoir essuyé la fureur de l'ouragan, lorsqu'il survint un nouvel accident qui causa, dans l'Ordre, de grands troubles et de fâcheuses dissentions. Pour l'intelligence de ce différend, auquel le Pape et les plus grands princes de l'Europe prirent part, il faut sçavoir qu'après la mort du prieur de Capoue, dont nous venons de parler, le seigneur Strozzi, son frère, s'étoit approprié ses galères, dont, à la vérité, il y en avoit une qui lui appartenoit; et comme, ayant le commandement d'une armée de terre, il ne pouvoit pas, lui-même, conduire ses galères, il les avoit jointes à quelques galères de France, qui

étoient dans le port de Civita-Vecchia, sous le commandement du chevalier Sforce, prieur de Lombardie, et frère du cardinal de ce nom, camerlingue de la sainte église. Le roi et Strozzi y croyoient leurs galères en sûreté; mais le prieur de Lombardie quitta, en ce tems-là, le service de France pour s'attacher à celui d'Espagne; et, de concert avec le camerlingue, qui, par sa dignité, avoit beaucoup d'autorité dans les places de l'église, et pour se rendre plus considérable dans le nouveau parti qu'il embrassoit, il enleva deux galères du roi qu'il conduisit dans le port de Naples; et, par son conseil et une pareille trahison, un Piémontois, appellé Moret de Nissard, s'étoit emparé d'une des galères de Strozzi, et s'étoit retiré dans le port de Villefranche, où le duc de Savoye lui donna un asyle, et permission d'arborer son pavillon.

Un pareil brigandage, contre la foi du serment, fit beaucoup de déshonneur au prieur de Lombardie, et excita la colère et le ressentiment du Pape. Paul IV gouvernoit alors l'église en cette qualité, et il étoit gouverné, lui-même, par un de ses neveux, chevalier de Malte, que ce Pape, à son avènement au souverain pontificat, avoit revêtu de la pourpre Romaine, sous le nom du cardinal Caraffe. L'oncle et le neveu faisoient négocier, en ce tems-là, une ligue avec la France contre l'Espagne. Outre la souveraineté de l'église, qui étoit violée par cet attentat, il étoit de leur intérêt de persuader au roi qu'ils n'y avoient

point eu de part. Dans cette vûe, on arrêta le cardinal camerlingue; il fut jetté dans une affreuse prison; on le menaça même de la mort, si les galères du roi de France n'étoient ramenées incessamment dans le port d'où on les avoit tirées furtivement. Le prieur, qui connoissoit l'humeur violente du cardinal patron, les renvoya aussitôt; et, pour rendre la liberté au camerlingue, il fallut encore qu'il donnât pour deux cent mille écus de caution, qu'il ne sortiroit point de Rome sans la participation du Pape et de son neveu. Il ne fut pas si aisé de retirer la galère de Strozzi, que Moret avoit conduite dans le port de Villefranche. Pour éluder les plaintes et les instances du Pape, le duc de Savoye envoya cette galère dans le Levant avec son pavillon, et une commission particulière, autorisée de son sceau. Le cardinal patron et Strozzi, ayant appris qu'elle étoit en mer, pour se venger de cette perfidie, envoyèrent à sa poursuite, avec une autre galère, un capitaine Français, appellé le Fouroux, bon officier de mer, attaché à la Maison de Strozzi, auquel on recommanda d'employer également son adresse et sa valeur pour retirer la galère des mains de Moret. Le Fouroux, pour ne point laisser pénétrer le sujet de son voyage, se rendit d'abord à Malte, demanda au Grand-Maître, et en obtint la permission d'aller en course, de concert avec ses galères, et sous le pavillon de la religion. Il sortit du port avec la capitane; et il n'eut pas

été long-tems en mer, qu'il rencontra la galère qu'il cherchoit : le Piémontois, qui la commandoit, ayant pris le vaisseau monté par le Fouroux pour la capitane de la religion, le salua, se mit dans sa chaloupe ; et, pour entretenir le général, aborda la galère et entra dedans : mais il fut bien surpris de se voir au pouvoir d'un officier de Strozzi. On l'arrêta aussitôt ; il fut mis aux fers, et le Fouroux joignit ensuite sa galère, comme s'il en eut ramené à bord le capitaine. Les officiers et les soldats, sans aucune défiance, le laissèrent approcher : il entra dans la galère ; et il s'en étoit rendu maître, avant qu'ils se fussent apperçus qu'ils y avoient reçu leur ennemi.

Le général des galères de la religion, indigné qu'on se fût servi du pavillon de l'Ordre pour surprendre la galère d'un prince Chrétien, menaça le Fouroux de le combattre, s'il ne la relâchoit, et s'il ne remettoit Moret en liberté : mais ce capitaine lui ayant fait voir des ordres précis du roi, et une commission expresse du Pape, le premier supérieur de l'Ordre, il ne jugea pas à propos de prendre sur lui la décision d'une affaire aussi délicate ; et, ayant fait convenir le Fouroux de le suivre à Malte avec sa prise, ils se présentèrent, peu de jours après, devant le port. Le capitaine Français envoya aussitôt, au grand-prieur de France, ses commissions, et l'instruisit, par un Mémoire particulier, de la supercherie que Moret avoit faite au seigneur Strozzi. Le prince de Lorraine en fit part au Grand-Maître,

Claude de la Sangle.

et en obtint pratique pour la galère de Fouroux et pour sa prise. Ces deux galères étant entrées dans le port, le capitaine Moret s'adressa aux chevaliers Savoyards et Piémontois, et se plaignoit amèrement qu'on se fût servi du pavillon de la religion pour surprendre une galère qui appartenoit à leur souverain; et, en haine de l'étroite alliance que ce prince avoit avec l'Espagne, ces chevaliers présentèrent aussitôt, en son nom, une requête au Conseil, que le vice-roi de Sicile appuya, depuis, de toute son autorité. On fit intervenir des marchands de Raguse et de l'isle de Scio, qui réclamoient les marchandises qui s'étoient trouvées dans la galère de Moret; et, d'ailleurs, les officiers du trésor prétendoient que cette galère, comme faisant partie de la dépouille et de la succession du prieur de Capoue, lui appartenoit. Tant d'intérêts différens excitèrent de fâcheuses divisions dans le couvent; et chacun prenoit parti, suivant sa langue et sa nation. Le Conseil, qui alloit toujours au bien de l'Ordre, ne put s'empêcher de blâmer le Grand-Maître d'avoir, sans sa participation, admis, dans le port, les deux galères en question, et s'être attiré, par cette conduite, une affaire fâcheuse, et dont il eut été à souhaiter qu'il eût renvoyé la discussion aux princes intéressés: mais, comme le passé ne se pouvoit rappeller, et que ces deux Capitaines avoient, chacun, un puissant parti dans Malte, le Conseil nomma des commissaires pour informer des prétentions

de l'un et de l'autre. Moret se plaignoit toujours que, se croyant en sûreté à la vue des galères de l'Ordre, on lui avoit pris, par trahison et par surprise, celle qué le prince, son maître, lui avoit confiée; et il en demandoit, avec de grandes instances, la restitution. Mais le Fouroux, sans vouloir reconnoître l'autorité du Conseil, pour toute défense, produisit ses commissions, et dit qu'en exécution des ordres du Pape, il avoit repris une galère, qui appartenoit à ce pontife, que le Moret, à la vue de toute l'Italie, lui avoit méchamment enlevée; et que, si la religion ne punissoit ce voleur, le Pape sçauroit bien s'en faire justice sur ceux mêmes qui, par des considérations politiques, et au préjudice de l'obéissance qu'ils lui devoient, auroient dissimulé un pareil brigandage.

Le Conseil, ayant avéré que la galère en question avoit été enlevée des ports du Pape, fit arrêter le Moret qui avoit conduit cette intrigue; et on se contenta de laisser le Fouroux en la garde du grand-prieur; et ce prince, ayant pris sa parole, s'en chargea volontiers. Le Grand-Maître dépêcha aussitôt un ambassadeur au Pape, pour recevoir ses ordres sur ce différend; et il écrivit, en même-tems, au roi d'Espagne et à ses ministres, en Italie, pour leur en faire part: le Pape et le roi de France, de concert, demandèrent hautement qu'on leur envoyât le Fouroux avec sa prise, et qu'on leur remît, sur-tout, le voleur pour le punir suivant les lois de la dis-

CLAUDE DE LA SANGLE.

cipline militaire. On ne put se dispenser d'obéir au Pape; la galère volée fut remise dans le port de Civita-Vecchia, et les marchandises restituées à ceux auxquels elles appartenoient. Pour le Moret, par considération pour le roi d'Espagne, après avoir été retenu quelque tems en prison, on facilita son évasion, dont le Conseil voulut bien ne pas s'appercevoir; et le duc de Medina-Celi, alors vice-roi de Sicile, l'envoya prendre, sur la côte, par un brigantin. Le Conseil fit dresser un procès-verbal de sa fuite qu'on envoya au Pape, qui, après la restitution de la galère, parut satisfait.

Quoique cette affaire eût été conduite et terminée avec une grande prudence, la division qu'elle excita dans le couvent, et les reproches même que le Grand-Maître essuya, à ce sujet, de la part du Conseil, le touchèrent si sensiblement, qu'il en tomba malade. Il ne fit, depuis ce tems-là, que traîner une vie languissante, et qui fut terminée par une mort très-Chrétienne. Il ne voulut disposer d'aucun de ses effets, quoiqu'il en eût eu la permission d'un Chapitre général; et, après avoir employé des sommes considérables à fortifier l'isle de Malte, il laissa encore plus de soixante mille écus dans sa dépouille. Le Conseil, édifié d'un si noble désintéressement, envoya, en France, douze mille francs pour contribuer à la dot de la demoiselle de Mont-Chanar, sa nièce. On fonda, à l'intention du défunt, une messe à perpétuité dans la chapelle du châ-

teau Saint-Ange ; et, d'une partie de cet argent, on fit faire, pour l'église conventuelle, des ornemens de velours cramoisi, brodés en or, et on y mit les armes de la Sangle, comme un monument de sa piété et de la gratitude de la religion. CLAUDE DE LA SANGLE.

Le choix de son successeur ne causa pas beaucoup de difficulté. A la vérité, le bailli de Lyon, neveu du maréchal de Vallier, quoiqu'absent, eut d'abord quelques voix ; mais un des électeurs n'eut pas plutôt proposé le commandeur DE LA VALETTE, que tous les suffrages se réunirent en sa faveur. Ce seigneur n'étoit point sorti de Malte depuis qu'il avoit pris l'habit et la croix de l'Ordre ; il avoit rempli successivement toutes les charges ; soldat, capitaine, général, sage politique, plein de fermeté, et autant estimé parmi ses confrères que redoutable aux infidèles. Sous son gouvernement, la religion reprit son ancienne autorité, qui étoit fort diminuée dans quelques provinces d'Allemagne, et dans les États de la république de Venise. JEAN DE LA VALETTE. 21 août. 1557.

Depuis que les Hussites avoient ruiné la plûpart des commanderies de Bohême, le trésor commun de l'Ordre n'avoit pu rien tirer de ce royaume et des provinces voisines. Des guerres continuelles, qu'il avoit fallu, depuis, soutenir en Hongrie, et dans les pays héréditaires de la Maison d'Autriche, avoient succédé aux guerres civiles excitées par les Hussites, et interrompu le payement des responsions, que les chevaliers

de cette nation devoient envoyer, soit à Rhodes ou à Malte; et les prieurs de ces grandes provinces s'étoient mis en possession de nommer, de leur chef, aux commanderies vacantes dans leurs prieurés. Le Grand-Maître, incapable de souffrir des abus, qui, par la prescription, pouvoient devenir des Titres et des coutumes, en écrivit fortement dans toutes ces provinces : il s'adressa même, pour les faire cesser, à l'empereur et à Ferdinand, roi des Romains, son frère. Ces princes, qui connoissoient le digne usage que la religion faisoit de ses biens, firent dire, aux prieurs et aux commandeurs qui avoient des commanderies dans leurs États, que leur intention étoit qu'ils donnâssent une entière satisfaction au Grand-Maître. La langue d'Allemagne, assemblée en Chapître, dépêcha aussitôt à Malte Wenceslas, de Hesse-Assembourg, prieur de Bohême; Sigismond Romer, commandeur de Mielperg; et Henry de Ritecheneau, commandeur d'Estugne, qui, après avoir prêté, au nom des chevaliers de leur langue, le serment d'obéissance qu'ils devoient au Grand-Maître, se soumirent à payer les responsions et les taxes que les Chapîtres généraux imposeroient sur leurs provinces; et, par un acte solemnel, ils se désistèrent, au nom de tous les prieurs d'Allemagne, de conférer les commanderies de leurs prieurés, à l'exception d'une seule, à laquelle, suivant l'usage général de tout l'Ordre, ils avoient droit de nommer, une seule fois, en cinq ans.

Les commandeurs Vénitiens, à la faveur de la protection qu'ils tiroient du sénat, et sous prétexte du service qu'ils rendoient à leur patrie contre les Turcs, tâchoient, à l'exemple des Allemands, d'éloigner le payement de leurs responsions. Comme ces sortes de contributions étoient uniquement employées aux armemens contre les infidèles, le Grand-Maître sçut si bien leur représenter leur devoir et leurs premières obligations, et il parla si haut et avec tant de fermeté, que tout plia sous ses ordres; et on vit, en peu de tems, arriver à Malte leur responsions et celles des Allemands, qui fuernt, depuis, acquittées fort exactement.

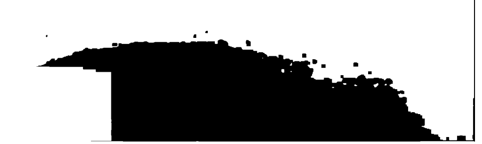
De ces soins qui regardoient les provinces, et, pour ainsi dire, les dehors du couvent, le Grand-Maître passa à une affaire qui avoit fait beaucoup de bruit à Malte, et même dans toute l'Europe, et dont, suivant le sort des grands évènemens, à force de vieillir, on ne parloit plus. Le maréchal de Vallier, ce gouverneur de Tripoli, que le Grand-Maître d'Omédes avoit persécuté si opiniâtrément, vivoit encore; et cet ancien commandeur auquel, avant cette malheureuse affaire, la plûpart des chevaliers destinoient la Grande-Maîtrise, languissoit alors dans une vie obscure, et conforme à ses malheurs. A la vérité, le Grand-Maître de la Sangle avoit rompu ses fers, et lui avoit rendu sa liberté; mais différentes considérations, et des égards qu'il crut devoir conserver pour la mémoire et les amis d'Omédes,

Jean de la Valette.

ne lui permirent pas de rétablir le maréchal dans tous ses honneurs.

Le Grand-Maître de la Valette, plus intrépide, et persuadé du mérite et de la bonne conduite du maréchal, se fit un devoir de lui rendre justice ; et, après une exacte révision de son procès, il le déchargea des injustes accusations dont ses ennemis avoient tâché de le noircir ; et il lui conféra, en même-tems, le titre de grand-bailli de Lango, comme la preuve et le sceau de son innocence. Il fit plus ; et, pour le venger, et tout l'Ordre, des insultes et des mauvais traitemens qu'il avoit reçus des infidèles, à la prise de Tripoli, il entra dans le dessein que lui proposa Jean de Lacerda, duc de Médina-Céli, vice-roi de Sicile, de tenter la conquête de cette place.

Dragut en étoit alors maître : ce fameux corsaire, n'ayant pu obtenir du sultan le titre de bacha, et la charge de grand-amiral de son empire, dignité que Barberousse avoit possédée, lui avoit remis le sangiacat de Sainte-Maure ; et, sous prétexte de zèle pour les intérêts de son maître, et de défendre les côtes d'Afrique contre les incursions des chevaliers de Malte, il s'étoit borné à la qualité de gouverneur de Tripoli, mais dont, par l'éloignement où cette place étoit de la Porte, il s'étoit fait comme un petit État qu'il gouvernoit avec une autorité presque absolue ; quoique, pour se conserver la protection du Grand-Seigneur, il affectât une entière dépendance de ses ordres.



Jean de la Valette.

Depuis qu'il s'étoit établi dans Tripoli, dont il vouloit faire sa place d'armes, et le siége de sa domination, il avoit fait relever et terrasser les murailles de cette place. On y avoit ajouté, par son ordre, des bastions, et tous les ouvrages que le terrain avoit pu permettre, et que l'art avoit inventés en ce tems-là. Le château n'étoit pas moins fortifié; et, malgré la situation qui n'étoit pas avantageuse, par ses soins continuels et par une dépense prodigieuse, il en avoit fait une des plus fortes places de l'Afrique. De grosses tours, garnies d'une nombreuse artillerie, défendoient l'entrée du port; et ce port servoit de retraite aux vaisseaux de Dragut, et à ceux des corsaires qui naviguoient sous le pavillon du Grand-Seigneur; c'étoit de-là que partoient tous les vaisseaux des infidèles, qui infestoient les côtes de Sicile, de Naples, et même celles d'Espagne.

Le nouveau vice-roi de Sicile, pour signaler son avènement à cette dignité, forma le projet d'assiéger Tripoli; et, pour y réussir, il tâcha d'y associer le Grand-Maître : il n'eut pas de peine à le faire entrer dans un dessein qui avoit pour objet de ruiner cette retraite de pirates. Ils en écrivirent, de concert, à Philippe II, roi d'Espagne. Ce prince n'étoit pas guerrier : mais, comme il s'agissoit de la sûreté de ses côtes et du repos de ses sujets, et qu'il craignoit même que Dragut n'entreprît de se rendre maître de la Goulette, il approuva un projet autorisé de l'avis du Grand-Maître, dont il connoissoit la valeur et la capa-



Jean de la Valette. 1559.

cité, et dont ses chevaliers devoient partager les frais et les périls.

Ce prince envoya des ordres précis au duc de Sesse, gouverneur du Milanois, au duc d'Alcala, qui commandoit dans le royaume de Naples, et à Jean-André Doria, alors général de ses galères, de joindre leurs forces pour les faire passer en Sicile; et il en déféra le commandement général au duc de Médina-Céli qu'il chargea expressément de se conduire, dans cette entreprise, par les conseils du Grand-Maître. Mais ces trois seigneurs, dont nous venons de parler, qui, par l'éloignement où ils étoient de la Cour, s'étoient rendus comme arbîtres de leur devoir, et jamais de l'autorité que le roi, leur maître, déféroit au vice-roi de Sicile, sous différens prétextes, retardèrent l'exécution des ordres de Philippe: il fallut que ce prince envoyât, en Italie, le commandeur de Guimeran, ancien chevalier qui étoit alors à sa Cour, pour faire marcher et pour conduire ces différentes troupes en Sicile.

Le Grand-Maître, voyant l'année fort avancée, étoit d'avis qu'on remît l'entreprise au printems suivant, et il en écrivit son sentiment au vice-roi: mais ce seigneur, craignant que le roi ne changeât de dessein, ou que, par quelque intrigue de Cour, on ne lui enlevât une commission où il se flattoit d'acquérir beaucoup de gloire, se pressa de partir. Après avoir assigné le rendez-vous général des vaisseaux et des galères dans l'isle de Malte, malgré la rigueur de la sai-

son, il s'y rendit vers le milieu du mois de décembre. Il y fut reçu avec tous les honneurs qui étoient dûs à sa dignité, et au puissant roi qu'il représentoit. Les troupes qu'il avoit amenées furent logées commodément. La Valette fit, devant ce général, la revue de celles qu'il avoit destinées pour cette expédition; elles étoient composées de quatre cents chevaliers, et de quinze cents hommes, à la solde de la religion, sans compter les volontaires. Le chevalier d'Urre de Tessières, grand-commandeur, et alors général des galères, en avoit le principal commandement: le Grand-Maître et le Conseil, qui avoient une entière confiance dans sa valeur et dans son expérience, lui avoient même laissé le choix de son lieutenant, et de l'officier qu'il substitueroit en sa place, soit pour commander les troupes de débarquement, s'il jugeoit à propos de tenir toujours la mer, soit pour rester sur les galères, s'il prenoit le parti de commander, lui-même, les troupes qui devoient faire le siége.

Le vice-roi remercia le Grand-Maître d'un si puissant secours; il fut sur-tout charmé de voir ce corps de quatre cents chevaliers prêts à s'embarquer, tous anciens guerriers, qui avoient vieilli dans le service. Ce général ne fut pas moins édifié des soins pleins de charité que les autres chevaliers prirent, depuis, des officiers et des soldats de ce vice-roi, qui étoient tombés malades; et, pendant deux mois que ces troupes étrangères restèrent dans l'isle, leurs malades furent se-

Jean de la Valette.

courus et servis avec un zèle qui, depuis la fondation de l'Ordre, n'y a point dégénéré.

Enfin, les troupes du Milanois et du royaume de Naples étant arrivées à Malte au commencement de février, on tint plusieurs conseils de guerre sur les opérations de la campagne. Le siége de Tripoli, comme nous venons de le dire, étoit le principal objet de cet armement; mais le vice-roi, informé des nouvelles fortifications qu'on avoit faites à cette place, et sur-tout que Dragut, Capitaine redoutable, s'y étoit enfermé, et qu'il y avoit fait entrer ce qu'il avoit de meilleures troupes, avec un amas prodigieux de provisions de guerre et de bouche, craignoit les périls de cette entreprise, et l'incertitude du succès; et, plus habile courtisan que grand Capitaine, il proposa la conquête de l'isle de Gelves, où il espéroit trouver de la gloire sans péril.

Le Grand-Maître convint qu'à la vérité il ne rencontreroit pas de grandes difficultés à se rendre maître de cette petite isle, ouverte de tous côtés, et sans autres forteresses qu'un simple château, et de peu de défense; mais que ce qui en faisoit la foiblesse, et la facilité de la conquête, empêcheroit de s'y maintenir, et feroit naître aux infidèles, quand la flotte seroit retirée, le dessein de la reprendre; d'ailleurs, que la campagne étoit peuplée de Maures ou d'Arabes, qui, à la faveur des forêts de palmiers, dresseroient des embuscades, et empêcheroient, dans un lieu si aride, d'aller puiser de l'eau dans quel-

JEAN DE LA VALETTE.

ques puits qui avoient été creusés dans cette isle; qu'on avoit même à craindre que, pendant qu'on seroit attaché à cette entreprise, la flotte du Grand-Seigneur, dont on étoit menacé, ne survînt, et ne coulât à fond les galères : au lieu que, s'ils pouvoient se rendre maîtres de Tripoli, elles trouveroient un asyle et un abri dans le port; et même que les bancs de sable et les basses, qui étoient le long des côtes de Tripoli, leur en serviroient contre les grands vaisseaux du sultan.

Le vice-roi, jaloux de l'honneur de son sentiment, ne voulut point se rendre à ces raisons : il soutint toujours qu'il seroit en possession de l'isle avant que le Grand-Seigneur eût pu armer et mettre sa flotte en mer; et que, pour assurer sa conquête, il feroit fortifier le château de quatre bastions, qui le mettroient, et toute l'isle, hors de surprise et d'insulte. Des avis si opposés partagèrent ceux qui composoient le conseil de guerre; mais, comme la plûpart des officiers dépendoient du vice-roi, il y en eut peu qui osâssent se déclarer contre son sentiment. En vain le Grand-Maître lui représenta qu'en changeant le projet et le plan de la campagne, il alloit directement contre les intentions du roi, son maître, et les instructions dont il étoit chargé; Lacerda demeura obstinément attaché à son sentiment. La Valette, qui prévoyoit tout ce qu'on avoit à craindre de cette entreprise, lui dit qu'il étoit maître de porter les armes du roi, son maître, du côté qu'il jugeroit à propos; mais que, s'il

abandonnoit le premier projet que le roi d'Espagne avoit approuvé, et qui avoit été communiqué au Conseil de l'Ordre, il ne laisseroit sortir aucun chevalier des ports de l'isle. Le vice-roi, chagrin de trouver tant de fermeté dans le Grand-Maître, et qui ne se pouvoit passer de son secours, parut se rendre à son avis; il reprit, en apparence, le premier projet; on ne parla plus que du siége de Tripoli : mais, comme la Valette laissoit toujours voir quelque défiance de la sincérité de ses intentions, le vice-roi, pour l'éblouir, jura solemnellement, par la vie du roi, son seigneur, et par la tête de Gaston de Lacerda, son fils, jeune seigneur qu'il avoit amené avec lui, que, sans s'écarter, il se rendroit incessamment devant cette place. Cependant ce n'étoit pas son dessein : mais il se réservoit de le faire éclater quand il seroit en mer, et seul maître des mouvemens et de la route qu'il feroit faire à l'armée qu'il commandoit.

L'embarquement se fit le 10 de février; le Grand-Maître ajouta, aux troupes de l'Ordre, deux cents pionniers Maltois, pour servir au siége de Tripoli. Les chevaliers Flotte et de la Roche eurent la conduite de l'artillerie qu'on devoit embarquer; et le commandeur Garcie de Contreras fut chargé, avec plusieurs chevaliers, du soin de l'hôpital des malades, et des officiers et des soldats qui seroient blessés. La flotte Chrétienne tint la route de la côte d'Afrique, et arriva aux Sèches de Querquénes. L'isle de Gelves avoit tou-

jours eu ses seigneurs particuliers; mais, depuis que Dragut, sous l'autorité du Grand-Seigneur, s'étoit établi dans Tripoli, il avoit rendu ces petits souverains tributaires de la Porte. Ce corsaire n'eut pas plutôt appris que le vice-roi étoit, avec sa flotte, à la hauteur de cette isle, qu'il s'y rendit avec deux galères, qui entrèrent dans le canal de Cantara, dont nous avons parlé dans le onzième Livre de cet ouvrage. Le général Chrétien, ayant découvert ces deux galères, en détacha un plus grand nombre pour s'en emparer; mais l'officier, qui commandoit les galères Chrétiennes, ayant apperçu deux vaisseaux marchands qui venoient d'Alexandrie, l'avidité du butin lui fit négliger la poursuite des deux galères de Dragut : il fut droit aux vaisseaux marchands, et s'en rendit maître. Pendant qu'il étoit attaché au pillage, Dragut, avec ses deux galères, sortit du canal. Il en envoya une, commandée par le corsaire Uluchiali, pour donner avis à la Porte qu'une puissante flotte, composée des différentes escadres du roi d'Espagne et des chevaliers de Malte, ravageoit les côtes d'Afrique, et menaçoit Tripoli d'un siége. Par le même courrier, il demandoit un prompt secours : en l'attendant, et après avoir laissé ses ordres dans l'isle de Gelves pour sa défense, il retourna, avec la même diligence qu'il étoit venu, se renfermer dans Tripoli. Soliman n'eut pas plutôt reçu ces nouvelles, qu'il envoya des ordres très-pressans, dans tous les ports de l'Archipel, pour armer incessam-

Jean de la Valette.

ment autant de vaisseaux et de galères qu'on en pourroit mettre en mer; Cara Mustapha, son grand-amiral, et qui devoit commander la flotte, prit le même soin, dans le port de Constantinople.

Cependant le vice-roi fut obligé, en différentes fois, de débarquer pour faire de l'eau. Les Gerbains, quoique ennemis secrets des Turcs, dont ils souffroient impatiemment la domination, mais irrités du pillage des deux vaisseaux marchands qui leur appartenoient, s'opposèrent à ces descentes, et chargèrent les Chrétiens. Alvare de Sande, un des principaux chefs de l'armée, fut blessé dans ces escarmouches; et les Chrétiens, après avoir perdu près de deux cents hommes, et cinq capitaines d'infanterie, furent obligés de se rembarquer. La flotte remit à la voile, tint la route de Tripoli, et s'arrêta aux Sèches de Palo, ainsi appellés à cause de différens courans qui laissent, quelquefois, cet endroit de la mer à sec. Le vice-roi, en attendant une partie de ses troupes, qui n'avoit pu partir de Malte avec le corps de l'armée, s'arrêta proche de ces courans; et il débarqua, sur la côte voisine, quelques compagnies, qui creusèrent des puits en différens endroits. L'eau en parut claire et douce; on en transporta une grande quantité sur la flotte: l'officier, comme le soldat, en but avec avidité. Mais l'expérience la fit trouver d'un dangereux usage; la plûpart de ceux qui en burent, tombèrent malades; il en mourut même un grand

nombre, et, parmi eux, plusieurs chevaliers des premiers de l'Ordre. La flotte Chrétienne eut, en même-tems, à essuyer une violente tempête; et la capitane de Sicile, ayant heurté contre le galion de Malte, se brisa, et coula bas. Ces accidens, si ordinaires en mer, ne furent que les préludes d'une perte plus déplorable.

Après que le calme fut revenu, le vice-roi proposa, dans le Conseil, de quitter cet endroit. Le commandeur de Tessières, suivant ses instructions, lui proposa d'aller d'abord à Langir, lieu sain, et d'une bonne tenure; que, de-là, on se rendroit aisément à Tripoli; que, par la prise de cette place, et sur-tout du port, on mettroit en sûreté la flotte contre les tempêtes, et même contre l'armée qu'on disoit qui venoit de Constantinople; d'ailleurs, que les Maures et les habitans du pays, voyant les Chrétiens maîtres de cette place, se déclareroient avec plus de confiance contre les Turcs; et qu'après la conquête de Tripoli, celle de Gelves ne coûteroit que d'en faire le voyage.

Mais le vice-roi, qui n'aimoit pas les entreprises difficiles, sous prétexte que les vents étoient contraires, rejetta cette proposition. Les officiers qui composoient le Conseil, et qui dépendoient de lui, n'osèrent être d'un avis différent. On revint à Gelves, le 7 mars, d'où le général des galères de l'Ordre dépêcha une frégate au Grand-Maître, pour lui donner avis de ce qui se passoit : il lui marquoit, par sa lettre, que le vice-



JEAN DE LA VALATIE.

roi n'avoit pas eu le courage d'aller jusquà' Tripoli.

Les Chrétiens débarquèrent dans cette isle sans obstacle, et sans qu'il parût aucun Maure qui leur en disputât l'entrée. Ils avancèrent dans les terres, près d'un endroit où il y avoit des puits d'eau douce; mais ils les trouvèrent comblés. Après qu'on les eut débouchés avec beaucoup de peine, l'eau en parut très-amère, par la quantité de feuilles d'aloès que les Gelvains y avoient jettées. Pendant que l'armée Chrétienne campoit en cet endroit, il y vint des députés, ou, pour mieux dire, des espions du cheick, ou seigneur de l'isle, qui, sous prétexte de se plaindre de la guerre qu'on lui faisoit sans aucun sujet, et sans lui avoir déclarée, demandoit une entrevue avec le vice-roi. Ils proposèrent, de sa part, que l'armée sortît de l'isle, et que la conférence se pût faire à la Rochette, où ils dirent que les Chrétiens trouveroient de bonnes eaux en abondance. Le vice-roi, sans accepter, ni rejetter tout-à-fait cette proposition, leur dit qu'il conféreroit volontiers avec leur maître, mais que ce ne pouvoit être qu'au pied du château, où il alloit s'acheminer incessamment. Ces députés, après avoir reconnu ses forces, en firent le rapport au cheick, qui, ne se trouvant pas en état de tenir, dans une si mauvaise place, contre des troupes nombreuses et aguerries, étoit disposé à capituler. Mais ses principaux officiers, et la jeunesse sur-tout, de

mandèrent le combat avec de grands cris ; et, soit que ce seigneur fût bien aise, avant que de traiter, de tenter le sort des armes, ou peut-être que n'étant pas tout-à-fait maître des habitans, il ne fût pas fâché qu'un peu de disgrâce les rendît plus dociles, il leur permit ce qu'il ne pouvoit empêcher. Ces barbares, pleins de fureur, et avec plus d'impétuosité que d'ordre, croyant surprendre les Chrétiens, s'acheminèrent vers le camp.

Le vice-roi avoit été averti par deux esclaves Chrétiens, qui s'étoient échappés, qu'il seroit attaqué le lendemain. Il ne jugea pas à propos d'attendre les ennemis; et, après avoir règlé le rang et la marche de ses troupes, il s'avança au-devant d'eux. Les chevaliers de Malte, avec deux compagnies d'Allemands, étoient à l'avant-garde; il y avoit, dans le corps de bataille, trois mille Italiens et Siciliens, et l'arrière-garde étoit composée de trois mille Espagnols. Telle étoit l'ordonnance de cette petite armée, lorsque les Gelvains, au nombre d'environ deux mille, sortant de derrière une colline qui les couvroit, et poussant, à leur ordinaire, des cris horribles, se jettèrent, l'épée à la main, sur l'avant-garde. Mais comme ils n'avoient ni cavalerie, ni arquebusiers, les chevaliers, avec le feu seul de la mousqueterie, en tuèrent un grand nombre, et eurent bientôt dispersé et mis en fuite cette multitude de paysans. Le cheick, pour prévenir sa perte, et le ravage de l'isle, traita avec le vice-roi, lui

livra les clefs du château, reconnut le roi d'Espagne pour son souverain, et s'engagea de lui payer tribut. Lacerda, charmé de cette conquête, se laissa aller à des transports extraordinaires de joye : il se vantoit d'être le premier Capitaine de sa nation, qui, depuis l'avènement du roi, son maître, à la couronne d'Espagne, en eût étendu la domination; et, pour conserver ce monument de sa valeur, il entreprit d'y construire un fort, dans la vûe de tenir en bride l'humeur mutine et inconstante des Maures. Suivant le plan qu'il en fit dresser, cette forteresse devoit être composée de quatre bastions. André Gonzague se chargea de la construction de celui qui regardoit l'orient; les chevaliers de Malte entreprirent celui qui lui étoit opposé, et qui se trouvoit à l'occident. Le vice-roi fit travailler ses troupes de Sicile à celui qui regardoit le midi; et Jean André Doria, général des galères, employa sa chiourme à travailler au dernier, qui fut placé entre celui des chevaliers de Malte et celui du vice-roi. L'endroit, qui s'étend de l'occident au septentrion, étoit défendu par la mer; et une épaisse muraille, bien terrassée, devoit enfermer le côté qui va du septentrion à l'orient.

Les chevaliers, qui avoient amené, à leur suite, deux cents pionniers, avancèrent considérablement leur ouvrage; mais, dans les autres endroits, le travail alloit lentement par l'avidité du soldat, qui, au lieu de charier de la terre et des matériaux, se déroboit à un ouvrage pénible,

pour transporter secrettement, dans les vaisseaux, de la laine et de l'huile dont il trouvoit une grande abondance dans cette isle. D'ailleurs, les maladies se renouvellèrent sur la flotte et dans l'armée de terre, par les châleurs excessives du pays, par l'intempérie de l'air, l'amertume des eaux, et, sur-tout, par la nourriture de la chair des moutons à longue queue, qui se trouva mal-saine. Jean André Doria en tomba malade; Quinico Spinola en mourut; et, outre plusieurs chevaliers qui eurent le même sort, un si grand nombre fut affligé de différentes maladies, que le commandeur de Tessières, général des galères de la religion, fut obligé d'en donner avis au Grand-Maître, et de lui demander ses ordres.

La Valette fut sensiblement touché de ces nouvelles, et comme, par une longue expérience, il connoissoit le pays et les mers qui l'environnent, il prévit, avec douleur, que si le vice-roi restoit plus long-tems dans cette isle, il pourroit être surpris par la flotte des Turcs. Il manda, à Tessières, qu'il ne pouvoit approuver la construction d'un fort dans un endroit stérile, éloigné de tout secours, sans eau, et, sur-tout, sans port où les vaisseaux pûssent aborder. Il dépêcha, en même-tems, un chevalier au roi d'Espagne, pour lui donner avis du péril où, par un très-long séjour dans l'isle, le vice-roi exposoit son armée. Il fit sçavoir la même chose à Lacerda; et, par le même courrier, qu'il envoya en Afrique, il

ordonna au commandeur de Tessières, si le vice-roi s'obstinoit, pour continuer son ouvrage, à rester dans un lieu si dangereux, de demander son congé, et de revenir incessamment à Malte, où son secours seroit plus utile, en cas que les Turcs, pour faire diversion, attaquâssent les isles de la religion. Peu de jours après, il renvoya un second courrier, pour donner avis qu'il venoit d'être averti que le Grand-Seigneur avoit fait partir quarante galères pour venir au secours de Tripoli, que ce prince croyoit assiégé; que vingt corsaires devoient se joindre à cette flotte, qui étoit attendue sur les côtes d'Afrique par vingt-deux autres, commandées par Dragut; et que cette flotte, chargée de troupes fraîches, et supérieure à celle des Chrétiens, dont la plûpart des soldats étoient languissans, n'auroit pas de peine à en triompher.

Le commandeur de Tessières et Jean André Doria sollicitoient vivement le vice-roi d'abandonner, pour un tems, son entreprise du nouveau fort: l'un et l'autre lui conseilloient d'embarquer toutes ses troupes, d'aller au-devant de la flotte de Constantinople, jusques dans l'Archipel, et de la combattre avant sa jonction avec les galères des corsaires. Ils lui représentoient qu'après avoir écarté les vaisseaux du Grand-Seigneur, ils pourroient revenir, en Afrique, former le siége de Tripoli, dont la conquête assureroit celle de l'isle de Gelves. Mais le vice-roi étoit si préoccupé par la passion qu'il avoit d'achever

son ouvrage, et de laisser en Afrique une forteresse qui portât son nom, qu'il n'écoutoit les avis qu'on lui donnoit, que comme excités par une secrette jalousie de sa gloire : rien ne put vaincre son opiniâtreté. Le commandeur de Tessières, prévoyant sa perte infaillible, et la plûpart des chevaliers, des soldats et des matelots étant mourans, lui demanda son congé et partit. Il perdit, dans la traverse, encore neuf chevaliers qui moururent de maladie; et, peu de jours après son arrivée, il en mourut lui-même avec la plûpart de ses soldats, des esclaves et des forçats, en sorte que ces galères ne furent de long-tems en état de retourner en mer.

Pour les remplacer, le Grand-Maître, toujours inquiet du salut de la flotte Chrétienne, renvoya, en Afrique, trois autres galères armées de nouveaux soldats, et d'une nouvelle chiourme. Le chevalier Maldonat devoit les commander en mer; et le commandeur de Guimeran avoit ordre de se mettre à la tête des troupes de débarquement. Ce petit secours arriva à Gelves, le 27 d'avril, dans le même-tems que le lieutenant du vice-roi de Naples, qui craignoit une descente des Turcs dans ce royaume, avoit envoyé en Afrique deux brigantins, pour en ramener les vieux soldats Espagnols, qu'il croyoit nécessaires pour la défense du pays. Le 10 de mai, il arriva 1560.
de Malte un nouveau brigantin, dans lequel 10 mai.
étoit le chevalier Hugues de Copones, que le Grand-Maître envoyoit à Doria, pour lui don-

JEAN DE LA VALETTE.

ner avis, qu'enfin l'armée navale des Turcs, composée de quatre-vingt-cinq galères, avoit paru sur les côtes du Goze le 7 de mai. Doria, qui étoit malade, envoya des lettres au vice-roi; et il lui manda que, s'il ne faisoit rembarquer promptement ses troupes, pendant la nuit, et avant que le jour parût, il ne devoit pas s'attendre d'échapper à la puissance formidable des Turcs. Mais rien ne pouvoit dissiper l'aveuglement du vice-roi; et, quoiqu'il ne pût plus douter de la flotte Ottomane, il se flatta que le commandant iroit d'abord à Tripoli, pour conférer avec Dragut; et que, dans l'intervalle, il auroit tout le tems nécessaire de rembarquer ses troupes et son artillerie. Un funeste succès fut la suite malheureuse de son entêtement: la flotte ennemie parut à la pointe du jour: Gara Mustapha en avoit la conduite, et le bacha Piali, favori du Grand-Seigneur, avoit le souverain commandement des troupes de débarquement. Doria, voyant cette flotte s'avancer en bonne ordonnance, s'écria: « Enfin l'opiniâtreté d'un seul « homme nous a tous perdus; mais, au moins, « nous ne serons pas vaincus sans avoir prévu « notre défaite ».

A la vue de l'armée des Turcs, la consternation et le désordre se mirent dans la flotte Chrétienne. Par les maladies, les galères étoient sans un nombre suffisant de forçats et de soldats; chacun, dans ce désordre et cette confusion, ne prenoit d'ordre que de sa peur; et, sans rendre

de combat, chaque capitaine ne cherchoit qu'à échapper à la fureur de l'artillerie des ennemis. Les Turcs prirent vingt galères et quatorze gros navires avec leur équipage, et tous ceux qui les montoient; et leurs barques, armées de soldats, s'emparèrent, sans résistance, de plusieurs galères Chrétiennes, qui, faute d'eau, se trouvèrent alors arrêtées dans ces bancs de sable qu'on appelloit *les Sèches* ou *les Basses*. Le commandeur de Maldonat, voyant toute la flotte en déroute et dispersée, et ses trois galères poursuivies par celle des ennemis, ne perdit ni le courage ni le jugement; et, comme il n'étoit pas moins habile pilote que capitaine plein de valeur, à force de faire de fausses routes, et comme s'il eut voulu échouer à terre, il gagna le Cap de Sphax; de-là, prenant à droite, il se jetta en pleine mer, d'où il se rendit heureusement à Malte.

Les Turcs, ne voyant plus d'ennemis qui pûssent leur disputer la victoire, la célébrèrent par une décharge de leur artillerie, et par toutes les marques d'une réjouissance publique : le lendemain, ils résolurent de débarquer leurs troupes pour s'emparer de l'isle, et faire esclaves ce qui restoit de Chrétiens. Pendant que tout retentissoit de cris de joye, sur leur flotte, le vice-roi, désespéré de sa défaite, confus et honteux de n'avoir pas suivi les conseils de Doria, ne laissa pas d'y avoir encore recours. Il le vint trouver dans son lit où il étoit malade, et, en approchant : « Doria, lui dit-il, qui avez eu seul de la

Jean de la Valette.

« sagesse et du bon sens, en cette occasion, que « me conseillez-vous de faire? Seigneur, lui ré- « pondit Doria, comme vous commandez les trou- « pes de terre, c'est à vous à prendre le parti le « plus avantageux. A l'égard de notre malheu- « reuse flotte, j'ai résolu de me faire porter, cette « nuit, sur un léger brigantin : je tâcherai, à la « faveur des ténèbres, de percer au travers de « cette forêt de vaisseaux dont nous sommes en- « vironnés; et, si je puis m'échapper, je courrai « la mer pour rallier les tristes débris de notre « défaite, et gagner le port de Messine, où j'at- « tendrai les ordres de la Cour ».

Le vice-roi lui dit qu'il vouloit le suivre et qu'il s'abandonnoit à sa conduite; et, quoiqu'il lui restât encore, dans l'isle et dans le fort, près de cinq mille hommes, il aima mieux s'enfuir et survivre à sa défaite, que de s'ensevelir généreusement sous les ruines de cette forteresse. Il en laissa le commandement à Alvare de Sande, capitaine fameux, qui avoit acquis beaucoup de gloire dans les guerres de Piémont. Il s'embarqua ensuite avec plusieurs officiers généraux; et, par l'habileté et l'adresse de Doria, il se démêla des vaisseaux Turcs, gagna l'isle de Malte, et, de-là, se rendit en Sicile, où il alla cacher sa disgrâce et ses malheurs.

Ceux des Chrétiens qui étoient restés dans l'isle, ne finirent pas par la déroute de la flotte. Les Turcs, ayant débarqué leurs troupes et leur artillerie, assiégèrent le fort, et le battoient avec

dix-huit canons. Ce n'étoient pas les seuls ennemis auxquels de Sande eut à résister: pendant trois mois de tems, qu'il soutint ce siége avec un courage invincible, il eut à combattre non-seulement contre des hommes, mais encore contre la faim, la soif, et, pour ainsi dire, contre tous les élémens. L'eau manquoit dans les citernes; et il n'y avoit pas même de bois dans la forteresse pour cuire les alimens. La plûpart des soldats, plutôt que de mourir de soif, désertoient par bandes, et alloient se rendre à l'ennemi. De Sande, voyant son canon démonté, les ouvrages de la place ruinés par celui des Turcs, se trouvant sans eau, sans bois, et voyant le reste de ses soldats malades, exténués et languissans, résolut de s'ouvrir un passage par une vigoureuse sortie, et de mourir honorablement l'épée à la main. Après avoir représenté, à ses soldats, que leur salut dépendoit de leur courage, il se mit à leur tête, et sortit dans une heure où il croyoit surprendre les infidèles: mais les Turcs, avertis par des transfuges, l'attendoient en armes. A peine fut-il sorti, qu'il se vit environné et accablé par différens corps de troupes qui tombèrent sur lui. Il n'eut pas même la consolation de mourir les armes à la main: il fut pris, et mis à la chaîne, par ces barbares, avec ce qui lui restoit d'officiers et de soldats. Le bacha entra ensuite dans la place, dont il fit raser les fortifications, de peur qu'après son départ les Chrétiens n'y rentrâssent; et ce général reprit le chemin de Cons-

JEAN DE LA VALETTE.

tantinople, couvert de gloire, et traînant, à sa suite, les galères Chrétiennes, avec un nombre infini de prisonniers. Près de quatorze mille hommes périrent dans cette malheureuse expédition, soit par le fer ennemi, soit par les maladies, ou dans l'esclavage. L'Espagne seule y perdit vingt-huit galères, et quatorze vaisseaux de charge, sans compter celles du Pape, et deux qui appartenoient à Cosme, duc de Florence. Pierre Machiavel, qui les commandoit, en sauva d'abord deux autres; mais, peu de tems après, treize galères d'Alger les ayant rencontrées, près de l'isle de Giglio, elles furent contraintes d'échouer contre des écueils qui se trouvent le long des côtes de l'isle de Corse. Les officiers et les soldats se sauvèrent à terre, après avoir abandonné le corps des galères, et la chiourme, composée de Mahométans, que ces infidèles mirent en liberté.

Ce fut à-peu-près en ce tems-là que Cosme, duc de Florence, voulant se précautionner à l'avenir contre les incursions, forma un corps de marine; et, pour en attacher les officiers à sa fortune, il en fit un Ordre de chevaliers, qui furent, depuis, les élèves des chevaliers de Malte. Ce nouvel Ordre fut institué sous l'invocation de Saint-Étienne, Pape, dont on célébroit la fête le douzième d'août*: jour heureux pour ce prince, et auquel, peu auparavant, ses généraux avoient gagné, contre les bannis de Florence, la bataille de Maciano. Cosme établit, à Pise, la Maison

chef-d'Ordre : il y attacha de grands revenus; lui-même en dressa les lois et les statuts; et, pour ne pas laisser ce corps de noblesse sous une autre autorité que la sienne, il s'en fit le chef et le Grand-Maître; et les princes, ses enfans: en furent les premiers chevaliers. Il en avoit trois: François, qu'il destinoit pour son successeur, et qu'il envoya, depuis, à la Cour d'Espagne; Jean, qui, quoiqu'à peine âgé de seize ans, étoit déjà revêtu de la pourpre Romaine; Garsie, le dernier des trois, étoit un prince d'une humeur féroce. Ces deux derniers, par une jalousie et une émulation réciproque, dès leur plus tendre enfance, avoient conçu, l'un contre l'autre, une haine dont on n'avoit jamais pu les faire revenir, et qui éclata, en ce tems-là, d'une manière funeste. Pendant que Cosme, suivi de toute sa famille, pour donner une forme constante à son Ordre militaire, visitoit les ports et les places maritimes de ses États, ces deux jeunes princes, dans une partie de chasse qu'ils firent dans des bois proche de Grosseto, s'étant querellés, de concert, s'éloignèrent de la suite des chasseurs, s'enfoncèrent dans le bois, se battirent; et Garsie tua, d'un coup de poignard, le cardinal. Il rejoignit ensuite la chasse sans faire paroître le moindre trouble; et, comme s'il se fut seulement égaré, il demanda ce qu'étoit devenu son frère. Mais, comme ce jeune prince ne paroissoit point, et que la nuit approchoit, ses officiers se partagèrent pour le chercher. Celui qui étoit chargé particulière-

JEAN DE LA VALETTE.

ment de sa conduite, après avoir couru tout le bois, le trouva enfin, étendu par terre, mort et noyé dans son sang. Il courut aussi-tôt porter une si triste nouvelle à Cosme. Ce prince soupçonna, sans peine, la main d'où un si cruel coup étoit parti; et, quoique pénétré de la plus vive douleur, il eut assez de force pour la dissimuler: il ordonna même, à cet officier, de tenir la chose secrette, et qu'à la faveur des ténèbres, il lui apportât, dans son cabinet, le corps de son fils, enveloppé dans un tapis, sans qu'il pût être apperçu.

On ne lui eut pas plutôt obéi, qu'il fit appeller Garsie; et, après s'être enfermé avec lui, il lui demanda ce qu'étoit devenu son frère. Ce jeune prince, avec une assurance qui n'étoit pas de son âge, lui répondit froidement qu'il l'avoit perdu de vue à la chasse, et dans la poursuite du cerf. Cosme lui commanda alors de lever le tapis qui couvroit le corps du cardinal, dont les playes jettoient encore du sang. A ce spectacle, le duc ne pouvant plus retenir sa douleur et sa colère : « Malheureux, lui dit-il, voilà le sang de « ton frère qui crie vengeance, au ciel, contre toi; « faut-il que j'aye mis au monde un parricide, « qui, par la perte de son frère, s'est fait un che- « min pour assassiner son père même »? Garsie, intimidé, se jetta à ses pieds, confessa son crime; et, pour en diminuer l'horreur, il allégua que son frère l'avoit attaqué le premier, et qu'il n'avoit pu sauver sa vie que par sa mort. Mais

Jean de la Valette.

Cosme, rejettant de si foibles excuses, et le regardant avec des yeux pleins de fureur : « Il faut, « lui dit-il, que je venge, moi-même, la mort de « l'innocent par la perte du coupable, et que tu « rendes la vie à celui de qui tu la tiens. » En disant ces paroles, il lui arracha le poignard dont il avoit tué son frère, et le lui enfonça dans le sein. On les enterra ensuite, l'un et l'autre, secrettement. Pour cacher un si grand malheur, on publia qu'ils étoient morts, dans une maison de campagne, d'une maladie contagieuse, dont la Toscane étoit alors infectée. On leur fit, depuis, de magnifiques funérailles dans la principale église de Florence, auxquelles on ajouta leur oraison funèbre. Dans ce discours, l'orateur, par ordre de Cosme, affecta exprès, pour diminuer le soupçon de ce meurtre, de s'étendre principalement sur les louanges de Garsie. C'est ainsi que M. de Thou rapporte un évènement si tragique, dans le trente-deuxième livre de son histoire ; quoiqu'on prétende que ce fait ne se trouve point dans sa première édition, et qu'il a été inséré, depuis, par les éditeurs des éditions postérieures. Éléonore de Tolède, mère de ces deux jeunes princes, et à laquelle on ne put cacher les circonstances de leur perte, en mourut de douleur. Cosme, sans se laisser abattre par tant de disgrâces, cherchoit sa consolation dans les soins qu'il prenoit du gouvernement. Sa principale occupation étoit alors de faire fleurir son nouvel Ordre. Ce prince habile, et grand politique,

Jean de la Valette.

pour attacher, par cette marque de distinction, les principales familles de Florence aux intérêts de sa Maison, avec permission du Pape Pie IV, dispensa les nouveaux chevaliers des lois du célibat qui s'observoit dans l'Ordre de Malte, et il étendit cette grâce jusqu'à ceux qui avoient été mariés deux fois. Il y ajouta le privilège, au défaut d'enfans légitimes, de pouvoir tester de leurs biens en faveur de leurs bâtards, à condition, en ce cas, d'en laisser, à leur Ordre, la quatrième partie. Son intérêt ne lui permit point de se conformer, sur tous ces articles, à la rigueur et à la sévérité des statuts qui s'observoient par les chevaliers de Malte; et il se contenta d'exhorter ceux de Saint-Étienne à les imiter au moins dans la valeur et dans le zèle qu'ils faisoient paroître, depuis tant de siècles, contre les Turcs et les infidèles.

Ce fut dans cette vûe, et pour les former dans la discipline militaire, qu'il ordonna aux commandans de ses galères, quand ils rencontreroient celles de Malte, de s'y joindre, de voguer ensemble, et d'attaquer, de concert, tous les corsaires qu'ils rencontreroient. En exécution de ces ordres, Baccio Martelli, chevalier de Saint-Étienne, et qui commandoit quatre galères de Florence, ayant trouvé, à la hauteur du Cap-Lupo, Vincent de Gonzague, prieur de Barlette, général des galères de la religion, et qui en avoit sept sous ses ordres, le salua le premier, l'aborda ensuite, lui demanda et obtint la permission de

le suivre : dans leur course, il prit toujours l'ordre du prieur, qu'il donnoit, ensuite, à ses officiers subalternes. Le général, avec ces quatre galères, se trouvant commander à onze bien armées, courut toutes les mers du Levant, sauva plusieurs vaisseaux Chrétiens poursuivis par les infidèles, prit plusieurs corsaires; et, à la fin de la campagne, il se sépara des Florentins, à la hauteur de Corfou. Il entra, ensuite, dans le port de Malte, où, suivant l'esprit de l'Ordre, il reçut plus de témoignages de congratulation pour les vaisseaux Chrétiens qu'il avoit défendus et sauvés, que pour ceux qu'il avoit pris sur les infidèles.

C'étoit dans cette vûe que les galères de la religion étoient presque toujours en mer. Le Grand-Maître en fit même construire deux nouvelles à ses dépens : les plus riches commandeurs, à son exemple, faisoient, tous les jours, et suivant leurs forces, différens armemens : jamais l'Ordre n'avoit été si puissant sur mer; et, ce qui le rendoit, sur-tout, redoutable aux infidèles, c'est que ces différentes escadres étoient commandées par des chevaliers qui avoient vieilli dans le service, et dont la plûpart auroient été capables de commander des flottes entières : tels étoient alors le commandeur Gozon de Melac, général des galères de la religion; le commandeur de Guimeran, que le roi d'Espagne avoit demandé, au Grand-Maître, pour commander celles de Sicile; les commandeurs de Giou et d'Elbeines, et les chevaliers de Thiange et de la Motte, tous excel-

lens hommes de mer, et célèbres par leur valeur et leur expérience. Mais, parmi ces Capitaines, aucun n'avoit fait tant de prises et si considérables que le commandeur de Romegas, chevalier qui, depuis sa jeunesse, avoit fait la course. Personne ne connoissoit, aussi bien que lui, les côtes, les ports, et jusqu'aux moindres cales qui se trouvent le long de la Mer Méditerranée: d'ailleurs brave, intrépide, qui n'avoit jamais connu de périls, et qui ne souffroit, dans son bord, que des officiers et des soldats d'une valeur déterminée. La vie qu'il passoit, presque entière, à la mer lui avoit donné un air farouche: on l'accusoit même de traiter cruellement ses prisonniers; mais il prétendoit qu'il ne tenoit cette conduite, à leur égard, que par représailles, et pour réduire les corsaires à en agir avec plus d'humanité envers les esclaves Chrétiens. On ne laissoit pas de soupçonner que, dans ces représailles, il ne se faisoit pas beaucoup de violence, et que son humeur, naturellement dure et violente, y avoit peut-être autant de part que la politique.

Ce fut en ce tems-là qu'il rencontra, le long des côtes de Sicile, une grosse galiote, commandée par un fameux corsaire, appellé Ysuf Conciny, renégat Calabrois, et le tyran, ou plutôt le bourreau des esclaves Chrétiens. Il en avoit, dans sa chiourme et sur son vaisseau, deux cents, et deux cent cinquante soldats. La partie étant assez égale, le corsaire n'évita point le combat; les deux galères s'approchèrent; et, après avoir

essuyé le feu l'une de l'autre, on en vint aux coups de mains. Le combat se maintint long-tems avec un avantage égal, et sans qu'on eût discerné quel en seroit le succès. Romegas, irrité d'une si longue résistance, se mit à la tête de ses plus braves officiers, se jetta dans la galiote, l'épée à la main, et franchit la rambade. Le corsaire le reçut avec le même courage, et tua deux chevaliers de sa main; mais, étant tombé sur un banc de sa chiourme, d'un coup que lui porta Romegas, ses esclaves, pour se venger des mauvais traitemens qu'ils en avoient reçus, ne virent pas plutôt le Maltois maître du vaisseau, que, sans qu'il s'y opposât, ils firent passer le corsaire de main en main. Chacun lui donnoit un coup; plusieurs même, pour assouvir leur vengeance, le déchiroient avec les dents; il n'y en avoit point qui ne voulût en avoir quelque membre; et, avant qu'il fût parvenu au dernier banc, à peine en resta-t-il la moindre partie.

Un renégat de Melasso, en Sicile, ne fut pas mieux traité. Sous sa conduite, des corsaires avoient surpris cette petite place, l'avoient pillée, enlevé plusieurs habitans de différens sexes: pour ajouter la lubricité au brigandage, un infâme Marabout avoit violé de jeunes filles Chrétiennes. Les galères de Malte, jointes à celles de Sicile, en ayant été averties, poursuivirent les pirates; mais elles ne les purent joindre. Après cette expédition, elles s'étoient séparées. Les galères de Malte, plus légères que celles de Sicile,

JEAN DE LA VALETTE.

et dont la chiourme étoit plus fraiche, joignirent la principale galère des corsaires, qui portoit le butin, et les esclaves qu'ils avoient faits. Comme la résistance d'une seule galère contre toute une escadre n'auroit servi, peut-être, qu'à la faire couler à fond, les infidèles se rendirent. Le prieur de Barlette, qui commandoit dans cette occasion, délivra la chiourme, qui étoit composée de Chrétiens, mit en leur place quatre-vingts Turcs, et ramena heureusement, à Melasso, les hommes et les femmes qui en avoient été enlevés. Le peuple, après lui avoir témoigné sa reconnoissance à sa manière, et par des acclamations et des cris tumultueux de joye, lui demanda ce renégat, leur compatriote, qui avoit conduit les corsaires, et l'insolent Marabout, qui avoit traité si indignement leurs filles. Le prieur ne leur eut pas plutôt abandonné ces deux scélérats, que la populace, en furie, s'en fit justice par ses mains, les déchira et les mit en pièces.

Romegas, qui, en ce tems-là, étoit à la mer, traita plus favorablement un galion qu'il rencontra proche de l'isle de Scarpenta, et entre celles de Candie et de Rhodes. Ce galion venoit de Satalie, et il étoit commandé par le rais Seid Moamet Ugly, Capitaine qui ne manquoit pas de valeur, et qui avoit même, sur son bord, grand nombre de braves soldats, et accoutumés au feu. Romegas n'avoit alors que les deux galères qui appartenoient au Grand-Maître, et dont le chevalier de la Motte commandoit la moin-

dre. Ce chevalier, dont la galère étoit plus légère, commença le combat. Romegas, étant survenu, s'approcha du galion : après l'avoir examiné, et vû son tillac couvert de mousquetaires, et l'artillerie bien servie, il jugea, sans peine, que deux galères comme celles qu'il commandoit, s'il ne changeoit l'ordre de son attaque, n'emporteroient pas ce superbe vaisseau, qui, par sa hauteur, et en comparaison des galères, paroissoit un château flottant. Mais, comme les chevaliers ne comptoient jamais le nombre et les forces de leurs ennemis, et que, de son caractère sur-tout, il auroit mieux aimé périr que d'abandonner son entreprise, il prit le parti de battre, de loin, cette grosse caraque. Heureusement, un calme étant survenu qui l'arrêta, les deux galères, à la faveur des rames, s'en approchoient, faisoient leurs décharges et s'éloignoient, et, après avoir rechargé, revenoient, ensuite, avec la même légèreté. Romegas, profitant de la bonace, continua cette manœuvre si long-tems, que le galion, après avoir perdu beaucoup de monde par les coups de coursier, fut obligé de se rendre. Les chevaliers entrèrent dedans, et le trouvèrent chargé de riches marchandises ; mais, à peine commençoient-ils à s'en rendre les maîtres, qu'il coula bas des coups qu'il avoit reçus dans ses œuvres mortes. Tout ce qu'on put faire fut de sauver l'équipage, parmi lequel on trouva un vénérable vieillard, âgé de soixante-dix-huit ans, sangiac du grand Caire, et près de six cents

hommes, Turcs, Maures, et Nègres, qui tenoient, comme lui, la route de Constantinople.

Pendant que les chevaliers de Malte exposoient, tous les jours, leurs vies contre les infidèles, l'église Catholique, assemblée à Trente, dans un concile œcuménique, opposoit le zèle et la science de ses prélats aux nouveautés des Protestans. Le Grand-Maître y avoit été invité comme les autres souverains de la Chrétienté. Ce prince et le Conseil de l'Ordre y députèrent, en qualité d'ambassadeurs, les chevaliers de Villegagnon, et Royas de Portalrouge; mais le premier, retenu par son âge avancé, et par une grande maladie, ne s'y put rendre. Royas s'y trouva seul: avant que d'y être admis, il eut à essuyer de grandes oppositions de la part du corps des évêques, lesquels représentèrent qu'il n'étoit pas juste qu'un simple religieux, et le député d'une société de frères, prît place parmi les ambassadeurs, et eût, en cette qualité, la préséance sur les évèques. L'affaire s'accommoda; on convint que l'ambassadeur de Malte se placeroit parmi les autres ambassadeurs des princes Chrétiens, sans préjudice des protestations de l'Ordre épiscopal: ainsi Royas fut admis dans la congrégation qui se tint le 7 de septembre de l'année 1563. Ce ministre commença sa harangue par excuser le Grand-Maître et le Conseil, s'ils n'avoient pas envoyé plutôt, au saint concile, des ambassadeurs; et il allégua, pour raison, que l'isle et le canal de Malte étoient



Jean de la Valette.

L'ambassadeur donna des Mémoires aux légats du concile, concernant la confirmation des immunités de l'Ordre, et sur-tout pour en obtenir un décret qui interdît la possession des prieurés et des commanderies à toutes personnes, de quelque dignité qu'elles fûssent, qui n'auroient pas fait les trois vœux solemnels de la religion dans l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem. Les légats n'osèrent proposer ce décret dans les congrégations, avant que d'être instruits des intentions du Pape. Ils lui en écrivirent. Pie IV, qui étoit alors sur la chaire de Saint-Pierre, et très-attentif à ce qu'il ne se passât rien dans le concile qui pût donner des bornes à son autorité, n'ignoroit pas que plusieurs Papes s'étoient crus en droit de nommer aux prieurés et aux commanderies vacantes dans l'étendue de leurs États, et en Cour de Rome; quoique plusieurs autres souverains pontifes eûssent passé des déclarations contraires en faveur de l'Ordre. Cependant il récrivit, à ses légats, que le décret que sollicitoit le Grand-Maître ne regardoit point le concile, et que c'étoit à lui seul à faire un pareil règlement, quand il le jugeroit à propos. Après la conclusion du concile, qui lui avoit toujours donné un peu d'inquiétude, il oublia les chevaliers de Malte, et les services continuels qu'ils rendoient à tous les Chrétiens, et sur-tout aux peuples qui habitoient les côtes de Sicile, de Naples, de l'Italie entière, et d'Espagne, dont, depuis la conclusion du concile, ils assurèrent

le repos par la part qu'ils eurent à la prise de Gomére de Vélez, située sur la côte d'Afrique, et qui n'étoit, au plus, éloignée de l'Espagne, que de quarante lieues.

Quoique le port de cette place ne pût pas contenir de grands vaisseaux, il en partoit tous les jours des fustes et des galiotes; et, quand leurs armemens étoient plus considérables, le roi de Fez, leur voisin, leur fournissoit des soldats, la plûpart tirés des montagnes voisines, tous courageux, et qui, pour gagner quelque chose, ne connoissoient aucun péril. A mille pas de cette ville est le Pignon de Vélez, bâti dans une petite isle, ou, pour mieux dire, sur un rocher où l'on ne peut monter que par un chemin taillé dans le rocher même, qui n'est séparé du continent que par un canal fort étroit, qui lui sert de port, et qui ne peut contenir, au plus, que dix ou douze petits bâtimens. Ce fort servoit d'asyle aux corsaires; et, quand ils étoient poursuivis, le canon de la place empêchoit leurs ennemis d'en approcher. Le roi d'Espagne avoit tenté inutilement, l'année précédente, de se rendre maître de cette place : il reprit le même dessein cette année; et, après avoir rassemblé toutes ses forces maritimes, il en écrivit, dans les termes les plus pressans, au Grand-Maître et à différens princes d'Italie, ses alliés, pour demander le secours et la jonction de leurs galères. De ces différentes escadres, il se forma une puissante flotte, dont ce prince donna le commandement,

JEAN DE LA VALETTE.

avec la conduite de toute l'entreprise, à Garcie de Tolède, vice-roi de Catalogne. Ce général partit du port de Malaga, le dixième d'août: ayant eu le vent favorable, il arriva, en deux jours, sur les côtes d'Afrique. Il débarqua, sans obstacles, ses troupes et son artillerie : l'avant-garde étoit composée de troupes Espagnoles, et des chevaliers de Malte; il y avoit des Portugais et des Italiens dans le corps de bataille; et les Allemands fermoient la marche. L'armée Chrétienne, marchant en bonne ordonnance, arriva devant la ville de Gomére, éloignée seulement de six milles de l'endroit où l'on avoit débarqué. Le général Chrétien, pour couper toute communication avec cette place à la garnison de Pignon, et pour l'empêcher d'en tirer du secours, avoit résolu de commencer son entreprise par en former le siége. Elle étoit située entre deux montagnes, et même sans aucune fortification, comme la plûpart des places d'Afrique qui étoient dans les terres. Les habitans, à l'approche des Chrétiens, l'avoient abandonnée, et s'étoient réfugiés, avec ce qu'ils avoient pu emporter, dans les endroits les plus reculés des montagnes. Garcie, profitant de leur consternation, s'empara de la ville : après avoir fortifié son camp par des lignes et de bonnes redoutes, il fit dresser une batterie de six gros canons, qui, d'une colline voisine, tirèrent, un jour entier, contre le fort, en même-tems que, du côté de la mer, les galères de Malte et un grand galion le canonnèrent

si furieusement, qu'un grand pan de muraille, et une partie du donjon furent renversés. Le commandant, épouvanté, et ne voyant point paroître de secours, résolut d'abandonner sa place, et de s'enfuir avec sa famille et ses principaux effets. Mais, comme il n'avoit qu'un petit esquif caché au pied du rocher, pour empêcher que sa garnison ne le retînt, ou ne le voulût suivre, il leur dit qu'il alloit rassembler les montagnards, et qu'il se mettroit à leur tête, et qu'il périroit, ou qu'il forceroit les Chrétiens à lever le siége. Mais cette garnison, qui n'étoit que de trente hommes, ne voyant aucun effet de ses promesses, et sans s'intéresser davantage à la défense d'une place abandonnée par son gouverneur, ne songea plus qu'à sa propre sûreté. Les soldats, qui sçavoient nager, gagnèrent la terre dans des endroits éloignés du camp des Chrétiens : ceux qui étoient privés de ce secours, se rendirent, et ouvrirent les portes du fort. C'est ainsi qu'une place qui passoit pour imprenable, et contre laquelle toutes les forces de l'Espagne avoient échoué l'année précédente, fut prise, en peu de jours, autant par la lâcheté du gouverneur, que par la valeur et la capacité du général Chrétien.

JEAN DE LA VALETTE.

Le bruit de cette conquête allarma extrêmement tous les corsaires de Barbarie : ils en portèrent les nouvelles et leurs plaintes jusqu'à Constantinople ; et ils firent représenter à Soliman que les Espagnols étant maîtres de la Goulette, du Pignon de Vélez, et même de Tunis,

Jean de la Valette.

ils tenoient, pour ainsi dire, toute la côte d'Afrique dans leurs fers. Soliman leur fit dire que, dans peu, il briseroit ces chaînes; et, comme on lui eut rapporté que les galères de Malte avoient beaucoup contribué à cette conquête, il forma le dessein de commencer à assurer la liberté de l'Afrique par la conquête de l'isle de Malte; et, dès ce tems-là, sans s'en ouvrir qu'à ses ministres, il fit travailler secrettement à un puissant armement naval, dont nous verrons les effets l'année suivante.

Une nouvelle prise, faite, peu après, par les chevaliers, acheva d'irriter le Grand-Seigneur, et hâta son armement. Après la conquête du Pignon de Vélez, les cinq galères de la religion, commandées par le général de Giou, et les deux galères du Grand-Maître, qui étoient aux ordres de Romegas, s'étant jointes, et voguant de concert, rencontrèrent, entre les isles de Zante et de Céphalonie, un puissant galion chargé des plus riches marchandises de l'Orient, et qui, pour sa défense, avoit vingt gros canons de bronze, un grand nombre de moindre calibre, de bons officiers d'artillerie, et plus de deux cents janissaires, tous excellens arquebusiers. Ce vaisseau étoit commandé par le rais ou capitaine Bairan-Ogli; et il appartenoit au kussir-aga, chef des eunuques noirs du serrail, le ministre des plaisirs de son maître, et le gardien des jeunes filles et des beautés qui y sont destinées: plusieurs même de ces dames étoient intéressées

dans ce galion. Le général de Giou, qui se voyoit à la tête d'une escadre de sept galères, fit d'abord tirer un coup de canon sans balle, afin que le capitaine de ce vaisseau amenât; mais les Turcs lui répondirent d'un autre coup portant balle; et ils arborèrent aussitôt leur pavillon et toutes leurs Enseignes, comme une déclaration de guerre et une marque qu'ils étoient résolus de se battre.

Le général de Giou et le commandeur de Romegas, voyant bien qu'ils ne se rendroient maîtres de ce vaisseau que par la force des armes, convinrent qu'ils l'attaqueroient les premiers; qu'après avoir fait leurs décharges, le plus près qu'ils pourroient, les deux capitanes seroient relevées par les deux patrones; et ces deux galères, par les trois dernières; en sorte que le feu fût continuel et sans relâche. Mais cet ordre du combat fut mal observé par la jalousie et l'émulation des deux généraux, qui, sans agir de concert, comme ils en étoient d'abord convenus, se flattoient d'emporter seuls, et à l'envi l'un de l'autre, tout l'honneur de la victoire. La capitane du général de Giou, s'étant poussée jusques sous la poupe de ce grand vaisseau, se vit, en un instant, couverte de feux d'artifices; et les chevaliers et les soldats, accablés de coups de pierres et de mousquets: le canon même, chargé à cartouche, en tua un grand nombre, en sorte que le général fut obligé de s'élargir en mer. Romegas, de son côté, attaqua le galion avec son intrépidité ordinaire; mais un coup de canon, parti du vais-

Jean de la Valette.

seau, renversant la rambade, tua vingt-deux soldats; et un autre coup en fit sauter vingt autres dans la mer. Romegas, craignant d'être coulé à fond par un gros canon qu'il voyoit braqué à fleur d'eau, prit, quoiqu'à regret, le parti de s'éloigner; pour-lors, les deux patrones s'avancèrent à leur tour; et chacune, d'un côté et de concert, s'attachèrent au galion, et firent un feu si terrible, qu'elles tuèrent, ou mirent hors de combat, plusieurs janissaires. Mais cette courageuse milice, dont le corps entier fait la principale force de l'empire Turc, se battit toujours avec la même intrépidité. Il fallut que les deux patrones appellâssent à leur secours les trois dernières galères; les deux commandans rétablirent et remirent en ordre leurs galères; et le combat recommença avec une nouvelle fureur. Il dura cinq heures entières, sans qu'on pût démêler quel en seroit l'évènement; et, quelque valeur que fissent paroître les chevaliers, peut-être auroient-ils été obligés de se retirer sur leur perte, si les Turcs avoient pu se servir de toute leur artillerie. Mais, par malheur pour eux, leurs meilleures pièces, par l'avarice des marchands, s'étant trouvées embarrassées dans des ballots de marchandises, leurs canonniers n'en purent tirer de service; et, le feu des galères devenant supérieur, les chevaliers, à la fin, entrèrent dans le vaisseau et s'en rendirent les maîtres. Cette victoire fut ensanglantée par la mort de plus de six-vingts Chrétiens, chevaliers ou soldats. Parm

les chevaliers, on regretta principalement la Fonde, Provençal; Berzet, Italien; Parceco, Espagnol; Antoine Fernandès Posselin. Diego et Dinestrosa, blessés mortellement, moururent peu de jours après, à Saragouse; Fernand Ruis de Correal, Eruard de Zuniga, Jérôme Caraffe, Napolitain, et un grand nombre d'autres, ne sortirent qu'avec des blessures considérables d'un combat si long et si opiniâtre. Les Turcs, sans les blessés, y perdirent, de leur côté, quatre-vingts janissaires, plusieurs officiers, et, entre autres, un ingénieur, qui, par son courage et son habileté à pointer le canon, avoit eu plus de part à une si courageuse défense, que le capitaine même du vaisseau.

Cette prise fit plus de bruit à Constantinople, et sur-tout dans le serrail, que n'auroit fait la perte d'une place importante. Le kussir-aga, et les odalisques, ou favorites du Grand-Seigneur, qui y étoient intéressées, se jettèrent aux pieds du sultan, et lui demandèrent vengeance des chevaliers. Ce prince, qui regardoit cette prise comme une insulte faite à sa Maison même, jura, par sa tête, qu'il extermineroit tout l'Ordre; et, pour consoler ces dames et le chef des eunuques de leur perte, il les en dédommagea magnifiquement des deniers de son trésor. La plûpart de ses officiers, et les ministres de la religion entrèrent dans son ressentiment: le mufti, qui en étoit le chef, dans une audience particulière, lui représenta que les musulmans et tous

Jean de la Valette.

les fidèles étant obligés, au moins une fois en leur vie, de visiter le tombeau de leur prophète, ses sujets de l'Europe ne pouvoient plus s'acquitter de ce devoir sans s'exposer à devenir la proye des corsaires Chrétiens; que Malte étoit remplie d'esclaves Turcs; et qu'un grand prince, aussi religieux qu'il étoit, et dans ce haut degré de puissance où Dieu l'avoit élevé, devoit se faire un juste scrupule de laisser dans les fers, et au péril de changer de religion, un si grand nombre de fidèles. Le kussir-aga, qui étoit le plus animé, et qui conduisoit toute cette intrigue, pour déterminer le Grand-Seigneur, par préférence à ses autres entreprises, à porter ses armes dans l'isle de Malte, engagea l'iman, ou prédicateur de la principale mosquée, à en faire entrer adroitement le discours dans son sermon. Le Grand-Seigneur, prince religieux, s'y étant trouvé le vendredi suivant, qui, parmi les Turcs, est leur jour de fête, cet orateur, sous prétexte de traiter de la charité qu'on devoit exercer envers les pauvres et les misérables, ne manqua pas de déplorer, d'abord en termes généraux, la disgrace et le malheur des vrais croyans qui gémissoient dans les chaînes des Chrétiens: adressant ensuite la parole au Grand-Seigneur, après lui avoir donné les louanges que méritoient justement sa valeur, ses conquêtes, et même la douceur de son gouvernement, il ajouta qu'il ne manquoit à sa gloire que d'être le libérateur de tant de malheureux musulmans, auxquels les

Maltois avoient ravi les biens et la liberté. Il entra, ensuite, dans un détail exact de toutes leurs prises, dont, apparemment, on lui avoit fourni des mémoires; et il fit voir que, depuis cinq ans, ces armateurs s'étoient rendus maîtres de plus de cinquante vaisseaux, chargés des plus riches marchandises de l'Orient, sans compter les felouques, les brigantins, les galères et les galiotes armées en courses. « Ces vaisseaux, lui « dit-il, leurs charges, ceux qui les montoient, « tout a été envahi par ces impitoyables corsai- « res; et il n'y a, Seigneur, que ton épée invin- « cible qui puisse rompre les fers de tant de « malheureux; le fils te redemande son père; la « femme, son mari ou ses enfans; et tous atten- « dent de ta justice et de ta puissance la ven- « geance de leurs cruels ennemis ».

Un discours si hardi et, en même-tems, si pathétique, excita, dans l'assemblée, des murmures confus, qui éclatèrent même en plaintes, contre ce qui se pratiquoit ordinairement dans les mosquées, où l'on observoit toujours un silence religieux. Soliman en parut surpris, et même inquiet; mais, en ayant appris la cause, pour calmer l'assemblée, il lui fit dire, par son grand-visir, que, dans peu de tems, ils seroient tous vengés et satisfaits; et il sortit de la mosquée dans la résolution, s'il n'en étoit pas empêché par la guerre de Hongrie, de faire tomber tout l'effort de ses armes sur l'isle de Malte.

D'ailleurs, depuis long-tems, il en étoit vive-

Jean de la Valette.

ment sollicité par Hascen, bacha ou vice-roi d'Alger, fils et successeur du fameux Barberousse, et par Dragut, alors gouverneur de Tripoli. (1) Ces deux ministres lui avoient mandé plusieurs fois, et sur-tout depuis la prise du Pignon de Vélez, que les Chrétiens, si on n'y donnoit ordre, alloient se rendre infailliblement maitres de toutes les côtes d'Afrique; que, tant que Malte seroit au pouvoir des chevaliers, on ne pourroit, sans s'exposer à être pris, ni leur faire passer du secours; ni en tirer de leurs gouvernemens; que ce rocher étoit comme une barrière opposée à sa puissance, et qui, par ses escadres et ses armateurs, interrompoit continuellement la communication de l'Afrique avec l'Asie, et les isles de l'Archipel.

Soliman n'ignoroit pas l'importance de cette conquête; mais, en prince sage et prudent, il ne voulut point s'y engager qu'il n'eût pris l'avis de ses principaux Capitaines. Dans cette vûe, et suivant la coutume des Turcs, il tint, en pleine campagne, et à cheval, un grand Conseil de guerre. On agita, dans cette assemblée, la nécessité de chasser les chevaliers d'une isle d'où ils troubloient tout le commerce des sujets du Grand-Seigneur, et interrompoient même les pélerinages de Médine et de la Mecque. On convint que la religion et l'État étoient également

(1) De Thou, liv. XXXVII.

intéressés à les exterminer; et on examina, ensuite, les moyens d'exécuter ce projet.

La plùpart des bàchas, qui avoient pressenti l'inclination du sultan, en bons courtisans lui dirent que la conquête de l'isle de Rhodes devoit faire connoître ce qu'on devoit attendre de l'entreprise sur celle de Malte; que ces chevaliers, qu'ils traitoient d'infâmes corsaires, ne tiendroient jamais contre la moindre partie des forces de son empire; et qu'il suffisoit d'y faire passer, sur les galères d'Alger et de Tripoli, un corps de troupes qui s'emparât de quelques forts que ses armateurs avoient fait construire pour la défense des ports et des côtes de cette isle.

Un lieutenant de Dragut, appellé Aly, qu'il avoit envoyé exprès à Constantinople, et qui se trouva à ce Conseil, représenta, de la part de son général, que, si on commençoit cette entreprise par le siége de Malte, on ne devoit pas douter que les chevaliers ne tirâssent de grands secours du fort de la Goulette, du Pignon de Vélez, et même des Maures de Tunis, feudataires de la couronne de Castille, et ennemis de la domination des Turcs; que Dragut étoit d'avis d'ouvrir la campagne par le siége de la Goulette et celui du Pignon de Vélez; qu'après avoir chassé les Chrétiens des côtes d'Afrique, et soumis les habitans du pays, on pourroit, l'année suivante, porter les armes du Grand-Seigneur dans l'isle de Malte. Mahomet, le plus ancien

des bachas, qui avoit vieilli dans le commandement des armées du Grand-Seigneur, et qui fut, depuis, élevé à la dignité de grand-visir, s'opposa hautement à l'entreprise de Malte; et, outre les raisons que l'agent de Dragut avoit alléguées, il ajouta qu'on devoit faire une grande différence entre l'isle de Rhodes et celle de Malte; que la première étoit située au milieu de tous ses États, très-éloignée de l'Europe et du secours des Chrétiens, et dont le terroir, abondant en grains et en pâturages, avoit fourni de quoi subsister à son armée; que Malte, au contraire, voisine de la Sicile, en pouvoit recevoir du secours à tous momens; que le roi d'Espagne, qui regardoit cette petite isle comme le boulevard des États qu'il possédoit en Italie, employeroit, pour sa défense, toutes ses forces; que la plûpart des princes Chrétiens, par des motifs de religion, s'intéresseroient dans cette guerre; qu'on ne trouveroit, dans Malte, qu'un rocher escarpé, sans grains et sans pâturages, et, pour défenseurs, des guerriers courageux et déterminés à se faire tous tuer plûtôt que de se rendre; que, supposé même qu'on s'en rendît maître, il falloit être assuré d'y pouvoir faire subsister l'armée pendant qu'on travailleroit à en rétablir les fortifications, et à en ajouter de nouvelles; qu'on avoit encore à craindre qu'une ligue et une nouvelle croisade des princes Chrétiens n'amenât, au printems, une flotte nombreuse, et chargée de troupes fraîches, qui bloquâssent les vaisseaux des Turcs dans

l'isle de Malte ; qu'il seroit bien plus glorieux au Grand-Seigneur, et plus utile à son empire, d'employer ses forces en Hongrie, ou de tenter la conquête de l'Italie, et sur-tout de la Sicile, qui, par sa prise, feroit tomber nécessairement Malte sous sa puissance ; qu'après tout, sans s'engager dans une entreprise aussi difficile que celle qu'on proposoit contre les chevaliers de Saint-Jean, il étoit aisé, par de bonnes escortes, de pourvoir à la sûreté des marchands, sujets du sultan, et des pélerins que la dévotion conduiroit au tombeau de Mahomet.

JEAN DE LA VALETTE.

Quelque solides que fûssent ces raisons, Soliman, qu'on avoit sçu prendre par des motifs de conscience, et touché, d'ailleurs, des plaintes et des larmes de ses favorites, se déclara pour l'entreprise de Malte : peut-être même que l'espérance d'augmenter sa gloire l'y détermina, et qu'après avoir enlevé aux chevaliers l'isle de Rhodes, les autres isles situées dans l'Archipel, et qui en dépendoient, avec les châteaux et les terres dont ils jouissoient dans le continent de l'Asie mineure, il se flatta que la conquête de Malte rendroit son nom célèbre et formidable dans l'Europe et dans l'Afrique. Quoiqu'il en soit de ces différens motifs, on arma, par son ordre, dans toute l'étendue de son empire, le plus grand nombre de vaisseaux et de galères qu'on put trouver dans ses ports, en état de tenir la mer. Ulucchialy, renégat Calabrois, lui en amena plusieurs d'Alexandrie ; le gouverneur de

Jean de la Valette.

Rhodes fournit ses galères; Hascen et Dragut, vice-rois ou bachas d'Alger et de Tripoli, eurent ordre de se rendre, à la tête de tous les corsaires de Barbarie, devant le port de Malte, et d'y venir joindre la flotte Ottomane, sitôt qu'ils auroient appris qu'elle y seroit arrivée. Soliman ajouta, à tous ces préparatifs, la précaution d'envoyer jusqu'à Malte d'habiles ingénieurs, qui, s'étant déguisés en pêcheurs, sous prétexte de jetter leurs lignes dans les fossés, et de vendre ensuite leur poisson dans la ville, en reconnurent les fortifications, et la hauteur des murailles, et levèrent le plan entier de la place, que le Grand-Seigneur remit, depuis, à ses généraux.

Il en choisit deux pour cette expédition; Pialy et Mustapha. Pialy, quoique d'une naissance inconnue, avoit beaucoup de part dans la faveur du prince, qui lui avoit même fait épouser une de ses petites-filles. Soliman, au retour de sa première campagne en Hongrie, et après la prise de Bellegrade, le trouva au maillot exposé sur le soc d'une charrue, où apparemment sa mère, effrayée par la marche de l'armée, l'avoit abandonné. Le Grand-Seigneur, qui prenoit en chemin le plaisir de la chasse, le fit apporter; et, trouvant dans les traits de sa physionomie, quoiqu'informe, quelque chose qui lui plut, il le fit élever avec soin : après l'avoir fait passer par tous les grades de la milice, il lui avoit fait épouser une de ses petites-filles. Il le nomma bacha de la mer; et, dans cette occasion, il lui

donna, en cette qualité, le commandement de sa flotte. Jean de la Valette.

Plusieurs victoires considérables que Mustapha avoit remportées, lui avoient attiré l'estime et la confiance de Soliman, qui le nomma général des troupes de débarquement. C'étoit un vieux officier, âgé de soixante-cinq ans, dur et sévère dans le commandement, cruel et sanguinaire à l'égard des ennemis qui tomboient entre ses mains, et qui se faisoit sur-tout un mérite de violer la foi et la parole qu'il donnoit à des Chrétiens. Soliman, qui avoit une égale confiance en l'un et l'autre, leur recommanda de vivre en bonne intelligence, d'agir en toutes choses de concert, et, sur-tout, de n'entreprendre rien sans la participation de Dragut, qu'il regardoit comme l'ennemi déclaré des chevaliers, et, en même-tems, le plus grand homme de mer qu'il y eût alors dans son empire.

L'armement des vaisseaux et des galères, la marche des troupes qui se rendoient de tous côtés dans les ports de la Morée, et les mouvemens différens qui se faisoient dans tout l'empire Ottoman, inquiétoient extrêmement les princes Chrétiens, voisins des États du Grand-Seigneur, sans cependant qu'on pût pénétrer où tomberoit l'orage. Les uns prétendoient que cet armement regardoit le fort de la Goulette, la clef du royaume, et particulièrement de la ville de Tunis, ou le Pignon de Vélez, qui ouvroit pareillement l'entrée dans la province d'Alger :

Jean de la Valette.

d'autres soupçonnoient que Malte étoit l'unique objet de cette entreprise : ce dernier sentiment étoit même confirmé par différentes lettres qui venoient du Levant.

Dans cette incertitude, comme le roi d'Espagne avoit un intérêt particulier à la conservation et à la défense de Malte, le boulevard de la Sicile, dom Garcie de Tolède, son vice-roi, en allant à la Goulette, passa, par son ordre, à Malte pour en conférer avec le Grand-Maître. Ils se communiquèrent réciproquement les différens avis qu'ils avoient reçus : ils convinrent, s'ils étoient attaqués, de s'assister réciproquement de toutes leurs forces ; et, comme le Grand-Maître lui fit voir qu'il avoit besoin de grains et même de soldats, s'il étoit obligé de soutenir un siége, le vice-roi s'engagea, à son retour en Sicile, de lui en envoyer une traite avec deux compagnies de soldats Espagnols; et, pour gage de sa parole, il lui laissa, comme en ôtage, un de ses enfans, qui prit, depuis, l'habit de la religion.

A peine étoit-il parti de Malte, qu'il y arriva de nouveaux avis de Constantinople, que des espions sûrs et fidèles envoyoient au Grand-Maître : il apprit, par leurs lettres, que les Turcs ouvriroient infailliblement la campagne par le siége de Malte, et qu'après la conquête de l'isle entière, dont Soliman se flattoit, il avoit donné ordre à ses généraux de passer en Afrique, et d'employer toutes ses forces pour en chasser les Espagnols.

Jean de la Valette.

Le Grand-Maître ne s'épouvanta point de ces nouvelles : après en avoir fait part au Conseil de l'Ordre, avec sa participation et de son consentement, il ordonna une citation générale, pour appeller à Malte tous les chevaliers qui étoient en différentes provinces de la Chrétienté. Les agens que la religion tenoit en Italie, y levèrent jusqu'à deux mille hommes d'infanterie, et le vice-roi de Sicile lui envoya les deux compagnies d'Espagnols qu'il lui avoit promises. Les galères et les vaisseaux de la religion ne furent occupés, jusqu'au commencement du siége, qu'à transporter à Malte, des armes, de la poudre et des provisions de guerre et de bouche; et on voyoit arriver, tous les jours, par la même voye, un grand nombre de chevaliers, qui, dans l'empressement de signaler leur zèle et leur courage contre les infidèles, accouroient au secours de la religion.

La Valette fit de la plûpart de ces chevaliers des capitaines et des officiers, qui, par son ordre, formèrent, des habitans des villes et de la campagne, des compagnies de nouveaux soldats, la plûpart bons arquebusiers, et dont il y en avoit peu qui n'eûssent fait la course et servi sur les galères de la religion. Ces compagnies composoient un corps de quatre mille hommes d'infanterie, que la Valette distribua dans les différens postes qui en avoient besoin; mais, pour ne rien omettre de ce qui pouvoit contribuer à sa défense, il envoya, au Pape et à la plûpart

JEAN DE LA VALETTE.

des princes Chrétiens, le double des lettres qu'il avoit reçues de Constantinople. Après leur avoir fait voir le péril où tout son Ordre alloit être exposé, il leur demandoit du secours en faveur des chevaliers, qui n'en avoient besoin que pour résister à l'ennemi redoutable de tous les Chrétiens. Pie IV, qui étoit alors sur la chaire de Saint-Pierre, fit remettre, au commandeur de Cambian, ambassadeur de l'Ordre à Rome, une somme de dix mille écus. On ne put rien tirer de la France, alors affoiblie par ses divisions et par ses guerres civiles; mais le roi d'Espagne, dans la crainte de voir les Turcs s'approcher si près de la Sicile, résolut d'employer toutes ses forces pour les en éloigner. Il écrivit aux ministres qu'il avoit en Italie, et même à différens souverains de cette nation, ses alliés, de former incessamment un corps de vingt mille hommes d'infanterie, et qui fût en état de s'embarquer aux premières nouvelles qu'on auroit des desseins des infidèles: par le même courrier, il chargea le vice-roi de Sicile de veiller à la défense de l'isle de Malte avec le même soin qu'il apporteroit à la conservation de la Sicile même.

Le vice-roi, persuadé que dans l'inquiétude où il croyoit que devoit être le Grand-Maître, c'étoit lui avancer en quelque manière ce secours que de lui en donner des assurances, lui fit part des ordres qu'il avoit reçus de la Cour de Madrid. Le Grand-Maître n'y fut pas insensible; mais il ne se reposa pas tellement sur ces pro-

messes magnifiques, qu'il ne se préparât à soutenir, avec les seules forces de la religion, tous les efforts d'une puissance aussi redoutable que celle des Turcs. Les périls inévitables qu'il prévit ne firent qu'exciter son courage. C'étoit un homme d'une fermeté supérieure aux évènemens; une valeur naturelle lui avoit inspiré, sans effort, une noble indifférence pour la vie; il avoit passé par toutes les charges de la religion; et ce passage successif à de nouvelles dignités avoit toujours été le témoignage et la récompense d'autant d'actions mémorables, qui l'avoient, à la fin, élevé à la dignité de Grand-Maître.

JEAN DE LA VALETTE.

Tel étoit frère Jean de la Valette, que le siége de Malte va mieux faire connoître, que tout ce que nous pourrons dire d'avance de cette grandeur d'âme et de cette hauteur de courage qu'il fit éclater au milieu des plus grands dangers. Sur ses ordres, et en vertu de la citation, il étoit arrivé, à Malte, plus de six cents chevaliers, la plûpart suivis de domestiques courageux, et dont on fit de bons soldats dans la suite. Les commandeurs, qu'un âge avancé, ou des infirmités retenoient dans leurs provinces, au défaut de leurs personnes, se dépouillèrent généreusement de la meilleure partie de leurs biens, et les firent passer à Malte. Plusieurs anciens prieurs, par ordre du Grand-Maître, restèrent en Italie dans le royaume de Naples, et auprès du vice-roi de Sicile, pour hâter le secours qu'il avoit promis, ou pour faciliter l'embarquement de quelques

Jean de la Valette.

chevaliers Français, Espagnols et Allemands, qui n'étoient pas encore partis de leurs provinces. Le Grand-Maître les recevoit tous comme un bon père, qui revoit avec plaisir ses enfans : il avoit pourvu d'avance à leur logement et à leur subsistance. Dans la multitude et l'importance des différens soins dont il étoit chargé, rien ne l'embarrassoit : il vouloit être instruit de tout, il entroit dans les plus petits détails; soldat, capitaine, officier d'artillerie, infirmier, ingénieur, de la même main dont il avoit tracé une nouvelle fortification, il remuoit lui-même la terre; et on le trouvoit, presqu'en même-tems, en différens endroits, tantôt à la visite des magazins, et souvent même à l'infirmerie, occupé à pourvoir au soulagement des malades.

De nouvelles lettres lui étant arrivées de différens endroits, et qui confirmoient ce qu'on lui avoit mandé des desseins des Turcs contre Malte, il assembla ce qu'il y avoit alors de chevaliers au couvent, pour leur en faire part; il ne leur dissimula ni la grandeur du péril, ni l'incertitude du secours dont on le flattoit. « Une « armée formidable, leur dit-il avec une noble « audace, et une nuée de Barbares va fondre sur « cette isle; ce sont, Mes Frères, les ennemis de « Jésus-Christ : il s'agit aujourd'hui de la Foi; et, « si l'Évangile doit céder à l'Alcoran, Dieu, dans « cette occasion, nous redemande la vie que « nous lui avons déjà engagée par notre profes- « sion. Heureux ceux qui, pour une si bonne cause,

« consommeront, les premiers, leur sacrifice! « mais, pour nous en rendre dignes, allons, Mes « Chers Frères, renouveller nos vœux au pied des « autels, et que chacun puise dans le sang même « du Sauveur des hommes, et dans la pratique « fidèle des Sacremens, ce généreux mépris de « la mort, qui peut seul nous rendre invin« cibles ».

Il prit, en même-tems, le chemin de l'église, suivi de tous les chevaliers : le Saint-Sacrement y étoit exposé. A l'exemple du Grand-Maître, il n'y eut point de chevalier, ce jour-là et les suivans, qui, après s'être confessé, n'approchât de la sainte Table; ils en sortirent tous comme des hommes renouvellés. Après avoir pris le pain des forts, il ne parut plus, parmi eux, aucune foiblesse, plus de division, plus de haîne particulière; et, ce qui étoit encore plus difficile, on rompit les tendres engagemens, si chers au cœur humain. Depuis ce jour-là, nulle liaison avec les personnes de l'autre sexe, quelqu'innocente qu'elle pût être; aucune vûe d'intérêt ou d'ambition: un péril certain, et la considération d'une mort presqu'inévitable avoit fait revivre le détachement du monde, et toutes les vertus de leurs prédécesseurs. Tous ces chevaliers s'embrassèrent avec cette tendre effusion de cœur que produit la charité, et tous protestèrent hautement de répandre jusqu'à la dernière goutte de leur sang, pour la défense de la religion et des autels. Le Grand-Maître, les voyant dans cette heureuse

JEAN DE LA VALETTE.

disposition, et dans la crainte d'être prévenu et surpris par les ennemis, résolut d'assigner, à chaque langue, les postes qu'elle devoit défendre.

Pour l'intelligence de cette distribution d'emplois, et des actions qui se passèrent en différens endroits de l'isle, quoique nous ayons déjà parlé de sa situation, dans le Livre neuvième de cette Histoire, peut-être qu'il ne sera pas inutile d'entrer ici dans un plus grand détail.

Malte est une isle située entre la Sicile et l'Afrique, sous le trente-neuvième degré de longitude, et le trente-quatrième de latitude. Cette isle, la plus méridionale de l'Europe, est éloignée de soixante milles du Cap Passaro, et de deux cent soixante-dix milles de Tripoli en Afrique. Son circuit est de soixante milles; sa longueur, de vingt milles: et sa largeur, environ de douze milles. Elle a, au levant, la mer qui regarde l'isle de Candie; au couchant, les petites isles ou rochers de Pantalarée, de Linose et Lampedouse; la Sicile, au septentrion; et, au midi, le royaume de Tunis. Du côté du midi et de Tripoli, on ne trouve que de grands écueils et des rochers sans cales ni ports; mais, en tirant vers le levant, on rencontre d'abord la cale de *Marsa-Scala*, et, en tournant à droite vers le sud-ouest, une autre cale ou anse, appellée *Marsa-Syroc*, qui est capable de contenir plusieurs vaisseaux. En continuant sa route vers le Lebesche, et entre le midi et le couchant, on trouve deux grands golfes, l'un appellé *Antiféga*, et l'autre

Musiarro, et, à l'extrêmité de l'isle, vers le ponent, il y a une anse fort commode pour se mettre à la rade, appellée Méléca, qui n'est séparée de l'isle du Goze que par un canal d'environ quatre milles de trajet. C'est au milieu de ce canal qu'est située la petite isle de Cuming.

Si on continue de ranger la côte, et en approchant de l'endroit de l'isle qui est opposé à la Sicile, on trouve la cale Saint-Paul, ainsi nommée parce que le vaisseau qui portoit, à Rome, Saint-Paul prisonnier, y fut jetté par la tempête. La cale de Saint-Georges, tournée du côté du nord, n'est pas éloignée de celle de Saint-Paul. Enfin, en avançant vers l'endroit de l'isle qui regarde directement le Cap Passaro, on rencontre deux grands ports, dont l'un, qui est à main gauche, s'appelle Marsa-Musciet, ou le Port Musset: au milieu de ce port, on voit une petite isle, proche de laquelle les vaisseaux qui viennent du Levant ou d'endroits suspects font la quarantaine; l'autre est appellé simplement Marsa, ou le grand port, qui est au levant.

Ces deux ports sont séparés par une langue de terre, sur laquelle le prieur de Capoue, comme nous l'avons rapporté, avoit fait construire un fort, appellé *le Fort Saint-Elme*, qui défendoit l'entrée de ces deux ports. Il y a, dans le grand port, deux langues de terre parallèles, qui s'avancent dans la mer en forme de deux doigts, et qui ont beaucoup plus de longueur que de largeur. Le château Saint-Ange a été construit

Jean de la Valette.

sur celle de ces pointes qui approche le plus près de l'embouchure du port; c'étoit l'unique fort qu'il y eût dans l'isle, quand les chevaliers en prirent possession. Le Grand-Maître de l'Isle-Adam y avoit ajouté des remparts, des bastions et des fossés; on y avoit construit des citernes, un arsenal et des magazins. Ce château avoit servi, depuis, de résidence à tous les Grands-Maîtres; mais, dans cette conjoncture, la Valette, pour être plus à portée d'envoyer du secours de tous côtés, s'étoit logé dans le Bourg. Ce qu'on appelloit *il Borgo,* étoit une petite ville située au nord du château Saint-Ange, où le Corps entier du couvent s'étoit établi.

Nous avons déjà dit que, sur l'autre pointe de terre ou de rocher qui avance dans le grand port, et qui se trouve à main gauche, on y avoit aussi construit un port avec un bourg, et que cet endroit, quoique ce ne fût qu'une presqu'isle, portoit le nom de l'*Isle de la Sangle*, du nom du Grand-Maître qui l'avoit fait fortifier. Entre ce bourg et le château Saint-Ange, on trouve un port, où toutes les galères se retiroient, et qu'on fermoit, tous les soirs, d'une grosse chaîne de fer, qui étoit tendue depuis la plate-forme qui est au pied du château Saint-Ange, jusqu'à la pointe de l'isle de la Sangle où elle étoit attachée avec une grosse ancre; et elle étoit soutenue et portée à travers l'eau, et en différentes distances, par des tonneaux vuides et des poutres croisées.

Jean de la Valette.

Enfin, derrière ce fort de la Sangle, on rencontroit un autre port destiné à recevoir les vaisseaux étrangers, que leur commerce, ou la crainte des corsaires obligeoient de relâcher dans l'isle. Je ne parle point ici de la *Cité notable*, capitale de l'isle, et dont j'ai fait mention dans le Livre précédent; je remarquerai seulement ici qu'elle est éloignée de près de six à sept milles des deux grands ports dont nons venons de parler : ce qui fut cause apparemment qu'elle ne fut pas d'abord attaquée, comme les autres places, et les autres forts de cette isle.

Telle est sa situation, que nous n'avons décrite que pour mettre le lecteur au fait de ce qui se passa pendant le siége. Le Grand-Maître, avant que les ennemis parûssent, voulut reconnoître ce qu'il avoit de troupes à opposer aux infidèles, pour les distribuer, ensuite, dans les places et dans les forts qui seroient attaqués. Après une revue exacte, il trouva qu'il y avoit, dans l'isle, environ sept cents chevaliers, sans compter les frères-servans, et huit mille cinq cents hommes de guerre, tant soldats des galères, troupes étrangères à la solde de l'Ordre, que citadins et paysans dont on avoit fait des compagnies. Toutes les langues se chargèrent de défendre les postes qui leur seroient assignés; et on partagea entr'elles les soldats et les milices dont nous vénons de parler. Les trois langues de France se chargèrent du Bourg, la place la plus

importante de l'isle; et, comme cet endroit avoit beaucoup d'étendue, on y ajouta une partie de la langue de Castille.

L'amiral de Monte, avec tous les chevaliers de la langue d'Italie, entreprit de défendre l'isle de la Saugle. La langue d'Arragon, qui comprenoit les chevaliers de ce royaume, ceux de la province de Catalogne avec les Navarrois, occupèrent tout le côté de la porte de Bormole, avec le terre-plein qui y étoit attaché. On plaça la langue d'Angleterre, partie de celle de Castille, les chevaliers Portugais et les Allemands, sur le môle du côté du Bourg; et ils s'étendoient jusqu'au fossé du château Saint-Ange. Le commandeur Garzerantos, Catalan, avec cinquante chevaliers, et cinq cents hommes des plus aguerris, commandoit dans ce château ; et le chevalier Mesquita , Portugais , dans la Cité notable : comme ce dernier poste étoit de conséquence, on y ajouta, à la garnison ordinaire, cinq compagnies de milices du pays, sous les ordres du commandeur Vagnon. Le commandeur Romegas, si fameux par ses prises, et si redoutable dans la Méditerranée, se chargea, avec les soldats des galères, de défendre l'entrée du grand port; et le commandeur Guiral, Castillan, excellent officier d'artillerie, fit dresser une batterie de neuf canons pour écarter les ennemis qui tenteroient de rompre la chaîne qui fermoit le port particulier des galères. Il n'y avoit ordinairement, dans le fort de Saint-Elme, que soixante

soldats, sous le commandement du chevalier de Broglio, ancien officier Piémontois; mais, avant que les ennemis parûssent, le commandeur Deguarras, bailli de Négrepont, s'y enferma avec soixante chevaliers; et le Grand-Maître, qui connoissoit l'importance de ce poste, y fit entrer encore une compagnie d'infanterie Espagnole, commandée par le chevalier Jean de Lacerda. Les cruautés et les ravages que les Turcs, avant que d'entreprendre le siége de Tripoli, avoient exercés dans l'isle du Goze, engagèrent plusieurs chevaliers du Conseil, pour empêcher que ces infidèles ne s'en rendîssent maîtres une seconde fois, de proposer d'en raser le château. Mais la Valette s'y opposa : il fut d'avis, au contraire, qu'on en augmentât la garnison ; il soutint qu'il étoit à souhaiter que les ennemis, avant que d'attaquer le Bourg, et le château Saint-Ange, où résidoit le couvent et la force de l'Ordre, s'attachâssent à des forts séparés, et que le tems qu'ils y employeroient, en donneroit autant pour attendre le secours qu'on faisoit espérer; et même que, si on pouvoit prolonger la défense des postes éloignés jusqu'à la fin de septembre, les Turcs, dans cette saison sujette aux tempêtes, auroient de la peine à tenir la mer. Il ajouta, pour fortifier son sentiment, que le château du Goze, la Cité notable, et le château Saint-Ange, étant situés sur des collines à-peu-près de la même hauteur, et peu éloignées les unes des autres, il ne seroit pas difficile, en cas que la

flotte des Turcs tînt l'entrée des deux ports bloquée, comme on n'en devoit pas douter, d'envoyer, de ces châteaux, des signaux pour avertir la religion de ce qui se passeroit à la mer, surtout quand le secours approcheroit. Il conclut à ce qu'on envoyât, incessamment, au Goze, un commandant plein de courage, capable, s'il étoit assiégé, d'arrêter, par une défense opiniâtre, les ennemis le plus long-tems qu'il pourroit, et qui, plutôt que de capituler, se sacrifiât même généreusement pour le salut de son Ordre. Tout le Conseil revint à l'avis du Grand-Maître; quelque périlleux que fût cet emploi, il y avoit une si noble émulation parmi les chevaliers, qu'il n'y eut point d'anciens officiers qui ne fissent de grandes instances pour l'obtenir, ou, du moins, pour servir sous celui qui en seroit pourvu. Le choix du Grand-Maître et du Conseil tomba sur le chevalier Torreglias, Majorquin, d'une valeur éprouvée, et qui n'avoit jamais connu de péril.

Outre ces différentes dispositions, le commandeur Copier, de la langue d'Auvergne, et grand-maréchal de l'Ordre, ancien Capitaine, devoit observer la flotte ennemie, s'opposer à ses descentes, autant qu'il pourroit, la suivre dans ses différens mouvemens; et, quand les ennemis seroient débarqués, tomber sur ceux qui s'écarteroient du gros de leur armée. Pour l'exécution de ces desseins, il prit avec lui un bon nombre de chevaliers, deux cents insulaires à cheval, et

un corps de six cents hommes d'infanterie, à la tête desquels il côtoyoit le bord de la mer, dans les endroits où la descente paroissoit plus aisée. JEAN DE LA VALETTE.

De si sages précautions étoient bien nécessaires contre la puissance redoutable des Turcs; mais la principale ressource de l'isle consistoit dans la présence du Grand-Maître, dont l'air tranquille et la contenance ferme et intrépide inspiroit une confiance sans bornes aux chevaliers et aux soldats. Il parcouroit continuellement les différens postes; il faisoit fortifier les endroits qui lui paroissoient les plus foibles; marquoit à chaque commandant, s'il étoit attaqué, les mouvemens qu'il devoit faire, les endroits de la place où il devoit se retirer, pied-à-pied et successivement; et, par-tout où il passoit, il laissoit une impression de son courage, qui rendit, depuis, les chevaliers et les soldats invincibles.

La flotte des Turcs parut, enfin, à la hauteur de Malte, le 18 mai. Elle étoit composée de cent 1565. 18 mai. cinquante-neuf vaisseaux à rames, tant galères que galiotes, et chargée de trente mille hommes de débarquement, janissaires et spahis, les plus braves soldats de cette nation. Un nombre considérable de vaisseaux de charge suivoient la flotte, et portoient la grosse artillerie, les chevaux des spahis, avec les munitions de guerre et de bouche. Le premier pilote, qui, pour reconnoître la côte, et un endroit dont l'abri fût sûr, voguoit un demi-mille devant la flotte, tenta de la faire entrer dans une anse ou cale appellée

Marsa Syroc, qui se trouve à l'orient. Mais un vent grec et levantin, qui souffloit alors, l'empêcha d'y entrer; et, pour faire connoître qu'il ne falloit pas s'y arrêter, il fit tirer deux coups de canon; puis, continuant sa route, il passa, avec toute la flotte, entre l'isle de Malte et le rocher de Forfola. Sur la fin du jour, les Turcs jettèrent l'ancre à l'entrée de l'anse ou golfe de Mugiarro, où les galères et les vaisseaux s'arrêtèrent.

Le maréchal Copier, à la tête de deux cents chevaliers et de mille arquebusiers, pour s'opposer à leur descente, se porta, avec toute la diligence qu'il put, au même endroit; mais l'amiral Turc, à la faveur des ténèbres, tira adroitement de son arrière-garde trente-cinq galères chargées de trois mille hommes, qui débarquèrent, sans obstacle, à la cale de Saint-Thomas, que d'autres appellent le Port de l'Échelle : sur quoi il est bon de remarquer que, quoique la plûpart des historiens donnent le nom de port aux golfes et aux anses qui se trouvent dans cette isle, ce ne sont, la plûpart, si on en excepte le grand port, et le port Musciet, que des cales, qui ne sont, au plus, à l'abri que des vents de terre.

Pendant que les Turcs étoient dans le golfe de Mugiarro, le chevalier de la Rivière, avec douze chevaliers, se mit en embuscade, derrière de vieilles masures, pour surprendre quelqu'ennemi qui auroit été tenté de mettre pied à terre. Mais un chevalier Portugais, qu'on avoit envoyé, du

même côté, à la découverte, ayant reconnu la Rivière, et le voulant joindre, reçut un coup de mousquet, tiré par un parti des Turcs qui étoient cachés dans des rochers, et dont il mourut sur le champ. La Rivière, qui ne le croyoit que blessé, accourut aussitôt à son secours; mais les Turcs firent une nouvelle décharge, écartèrent sa petite escorte, tuèrent son cheval, l'enveloppèrent et le firent prisonnier. On le conduisit aussitôt au général, qui l'interrogea sur la disposition du Grand-Maître et des chevaliers, et sur les forces que la religion avoit dans l'isle. La Rivière lui répondit qu'il n'y avoit point de chevaliers qui ne fùssent résolus de répandre jusqu'à la dernière goutte de leur sang pour la défense d'une isle qu'ils regardoient comme leur patrie; que tous les forts étoient remplis d'une nombreuse garnison, et fournis abondamment de munitions de guerre et de bouche; et qu'on attendoit, de l'Europe et de toute la Chrétienté, une puissante flotte, qui venoit pour lui livrer bataille, ou pour le forcer à reprendre la route du Levant. Le général Turc, regardant le discours de son prisonnier comme une espèce de bravade, et, pour en tirer une connoissance exacte de l'état de l'isle, lui fit donner une violente torture. Le chevalier la soutint long-tems avec la constance d'un héros; à la fin, comme s'il eut cédé à la rigueur des tourmens, il avoua, à ce barbare, avec une feinte ingénuité, que, si Malte avoit à être prise, ce ne seroit que par le

JEAN DE LA VALETTE.

poste de Castille, l'endroit du Bourg et de toute l'isle, le moins fortifié, à ce qu'il lui dit.

Le bacha, se reposant de la sincérité de son aveu sur la violence de la question, résolut de commencer le siége du Bourg par cet endroit; mais comme, avant que de s'y engager, il le vouloit reconnoître lui-même, il envoya, en attendant, le chevalier de la Rivière, chargé de fers, sur une galère destinée pour les prisonniers. Le vent ayant changé, la nuit suivante, toute la flotte leva l'ancre; et, à la faveur des fanaux, reprit la route de Marsa Syroc, où l'armée, de grand matin, débarqua en bonne ordonnance. Les premiers soins du général furent de faire construire, à l'entrée de cette cale, et de chaque côté, deux redoutes où il mit un bon nombre de soldats, et qu'il garnit d'artillerie pour la sûreté de ses vaisseaux, et pour empêcher la flotte Chrétienne, si elle paroissoit, d'en approcher. L'armée Turque s'avança ensuite dans les terres, et campa proche d'un village appellé Sainte-Catherine. Mustapha, pour reconnoître, par lui-même, la situation du Bourg, du château Saint-Ange, et des autres forts de l'isle, se détacha avec quelques ingénieurs, et gagna une hauteur, appellée le *Mont Calcara*, d'où il découvroit presque l'isle entière. Il s'étoit fait suivre par le chevalier de la Rivière, son prisonnier: il voulut qu'il lui montrât le fort Saint-Elme, celui de la Sangle, le château Saint-

Ange et le Bourg, et qu'il lui rendît, en même-tems, un compte exact des fortifications qu'il y avoit en chaque endroit, et du nombre de troupes qu'on y avoit mis. Sur quoi l'adroit chevalier ne manquoit pas de le doubler; mais le bacha lui ayant demandé où étoit le poste de Castille, qu'il lui avoit représenté comme le plus foible de toute l'isle, le chevalier ne le lui eut pas plutôt montré, que ce général, l'ayant vû fortifié d'un large boulevard avec un ravelin et des casemates au pied et dans le fossé, persuadé que la Rivière ne lui avoit indiqué cet endroit que pour le faire échouer dans cette entreprise, plein de fureur, il lui déchargea un coup de canne sur la tête, et le fit achever, à coups de bâtons, par les soldats de son escorte.

Jean de la Valette.

Pendant qu'une scène aussi cruelle se passoit sur le Mont Calcara, l'armée Turque, répandue dans la campagne, mettoit le feu dans les villages, massacroit les paysans, et enlevoit les bestiaux qu'ils n'avoient pas eu la précaution de retirer, de bonne heure, dans les places fortes. Le maréchal Copier, qui ne perdoit point de vue les ennemis, tomboit sur ceux qui, pour piller, s'écartoient de leur gros, les tailloit en pièces, ou les faisoit prisonniers; et, dans deux ou trois occasions et en différentes escarmouches, il leur tua plus de quinze cents hommes, sans y en avoir perdu plus de quatre-vingts, parmi lesquels on regretta sur-tout le chevalier d'Elbène, d'une

JEAN DE LA VALETTE.

illustre Maison de Florence, qui, après s'être signalé dans ces combats particuliers, fut tué d'un coup de mousquet.

Le Grand-Maître, pour accoutumer ses soldats à la vue et aux cris des Turcs, et pour les mettre, pour ainsi dire, en curée, souffrit d'abord ces escarmouches; mais, comme elles n'avoient rien de décisif, et que la moindre perte qu'il y pouvoit faire, lui auroit été plus préjudiciable, dans la suite, qu'il n'auroit tiré d'avantage d'un plus grand nombre de Turcs qui y auroient péri, il rappella toutes ses troupes, les renvoya dans leurs postes, et les réserva judicieusement pour la défense des forts qui seroient attaqués.

Dès le lendemain, les Turcs tinrent un grand Conseil de guerre pour délibérer de l'endroit où l'armée s'attacheroit. L'amiral Piali, suivant les ordres du Grand-Seigneur, voulut qu'on sursit toute entreprise jusqu'à l'arrivée de Dragut, qu'on attendoit de jour en jour; mais le bacha, auquel la crainte du secours dont lui avoit parlé le chevalier de la Rivière causoit une secrette inquiétude, soutint, qu'avant que de songer à vaincre, il falloit, sans perdre un moment de tems, prendre de si justes mesures, qu'ils ne pûssent être ni surpris ni vaincus. Il ajouta que, si l'armée Chrétienne survenoit à l'improviste, la flotte du Grand-Seigneur se verroit bloquée dans l'anse où elle étoit retirée; et qu'indépendamment de ce qu'on avoit à craindre de ce côté-là, elle n'étoit pas même à l'abri des vents orientaux; ainsi

il opina que, sans différer, il falloit faire le siége du fort Saint-Elme, qui, selon ce qu'il exposa, ne devoit pas durer plus de cinq à six jours. Il ajouta que, par sa prise, ils seroient maîtres du port de Marsa Musciet, où ils feroient entrer toute leur flotte; et qu'après l'avoir mise en sûreté, ils attaqueroient, avec plus de confiance, les autres forts, et les différentes places de l'isle. Cet avis passa à la pluralité des voix; et le siége du fort Saint-Elme fut résolu.

Ce fort, comme nous l'avons dit, étoit situé sur la pointe d'un rocher, à l'extrêmité d'une langue de terre qui sépare les deux ports: c'étoit l'ouvrage du prieur de Capoue; mais il l'avoit fait trop petit: et, soit que la religion, en ce tems-là, ne fût pas en état de fournir à la dépense nécessaire pour le rendre plus grand et plus régulier, soit que le prieur, en le plaçant à la pointe du rocher, n'eût eu en vûe que le côté de la mer, et de se servir de ses batteries pour défendre l'entrée des ports, la suite fit voir qu'il n'avoit pas assez fait d'attention à la défense même du fort, du côté de la terre; et qu'il l'avoit placé dans un endroit dont le terrein étoit si étroit et si resserré, qu'on n'avoit pu ajouter, au-dehors, les ouvrages et les fortifications nécessaires. Cependant, comme tout le fond de l'isle n'est qu'un roc, couvert seulement, en quelques endroits, de deux ou trois pieds d'un terroir pierreux, les ingénieurs Turcs prévirent que ce ne seroit pas sans un travail long et pénible qu'on

Jean de la Valette

pourroit ouvrir et conduire la tranchée : d'autant plus que ce fort étoit garni d'une nombreuse artillerie ; qu'ils ne pourroient même empêcher que le Grand-Maître, à la faveur de légères barques, n'y fit passer du secours par le port Musciet ; et qu'il ne rafraîchît et ne changeât, de tems en tems, la garnison. Ce qui augmentoit encore leur inquiétude, c'est que le vice-roi de Sicile, répandoit des bruits, quoiqu'avec plus d'ostentation que de diligence, qu'il viendroit, au premier jour, à la tête de la flotte du roi, son maître, livrer bataille, et combattre celle du sultan.

Mais le général Turc, grand Capitaine, se roidissant contre toutes ces difficultés, résolut de poursuivre son dessein. Après avoir été lui-même reconnoître la place, il fit avancer ses troupes, l'investit du côté de la terre, marqua la place de son camp, et les différens endroits où il vouloit faire dresser des batteries. Ses troupes travaillèrent ensuite à faire leurs approches par des tranchées ; et, quelque dur que fût le terrein et le roc sur lequel le fort étoit placé, à force de pionniers, dont le bacha prodiguoit la vie, et malgré le feu continuel de la place, ils ne laissèrent pas, en plusieurs endroits, de se mettre à couvert ; et, dans ceux dont on ne pouvoit entamer le roc, il fit construire des parapets qui tenoient lieu des tranchées, et qui étoient formés avec des poutres et d'épaisses planches, garnies, par derrière, de terre qu'on alloit querir bien loin, et qu'on détrempoit en-

suite; pour la liaison, on la mêloit avec des joncs et de la paille: ce qui formoit une espèce de muraille qui couvroit le soldat.

JEAN DE LA VALETTE.

Les Turcs, avec le secours des bœufs qu'ils avoient pris dans l'isle, conduisirent ensuite leur canon jusqu'au Mont Saint-Elme; et, après avoir dressé leurs plates-formes, leurs gabions et leurs mantelets, le bacha commença à faire tirer, le 24 mai, avec dix canons qui portoient quatre-vingts livres de balle. Il y avoit, outre ces canons, deux couleuvrines de soixante, un basilic d'une énorme grandeur, qu'on prétend qui tiroit des boulets de pierre de cent soixante livres de pesanteur. Cette artillerie faisoit un feu terrible; et, quoique celle de la place y répondît, comme ce fort étoit petit et étroit, il n'y avoit point de coup qui ne portât, et qui ne ruinât quelque partie des dehors et des défenses. Les infidèles ayant augmenté leurs batteries, le bailli de Négrepont, qui commandoit dans la place, et qui ne pouvoit résister à un feu continuel, vit bien qu'au défaut des fortifications, il ne conserveroit sa place que par le nombre et le courage de la garnison.

Dans cette vûe, il envoya le chevalier Lacerda au Grand-Maître, pour lui demander du secours; et, pour l'obtenir, cet officier, que la peur rendoit éloquent, exagéra le péril où il dit qu'étoit la place. Le Grand-Maître en parut surpris; et, encore plus indigné, contre cet envoyé, de ce qu'en présence d'un grand nombre de chevaliers, il

Jean de la Valette.

avoit été assez imprudent pour lui dire, qu'il ne falloit pas qu'il s'attendît qu'on pût tenir, dans une aussi méchante place, plus de huit jours. « Quelle perte avez-vous donc faite, répartit le « Grand-Maître, pour crier au secours? — Sei- « gneur, répondit Lacerda, le château doit être « considéré comme un malade exténué et sans « forces, qui ne peut se soutenir que par des re- « mèdes et des secours continuels. — J'en serai « moi-même le médecin, lui dit le Grand-Maître « avec un dépit secret; et j'y en conduirai d'autres « avec moi: s'ils ne peuvent pas vous guérir de la « peur, ils empêcheront bien au moins, par leur « valeur, que les infidèles ne s'emparent du châ- « teau ».

Ce n'est pas que ce prince se flattât de pouvoir conserver long-tems une place si foible contre les attaques continuelles des Turcs; et il déploroit même, dans le fond de son cœur, le sort des chevaliers qui étoient dans un poste si dangereux; mais le salut de l'isle entière dépendoit de la durée de ce siége; et, comme il falloit, par une courageuse résistance, donner le tems au vice-roi de Sicile d'avancer à son secours, il résolut de se jetter, lui-même, dans la place, et de s'y ensevelir plutôt que de souffrir que, par une foible défense et une composition précipitée, on mît les infidèles en état de s'attacher au Bourg et au château Saint-Ange, la dernière ressource des chevaliers et de la religion. La Valette se disposoit à conduire ce secours dans le

fort ; mais le Conseil et tout le couvent s'y opposèrent ; et il se présenta, en même-tems, un si grand nombre de chevaliers qui demandoient, avec empressement, cette commission, qu'il n'y eut d'embarras que dans le choix qu'il en fallut faire. Le Grand-Maître mit à la tête de ce secours les chevaliers Gonzales, de Medran et de la Motte, avec les compagnies d'infanterie qu'ils commandoient : plusieurs chevaliers obtinrent la permission de se joindre à eux ; et l'histoire a conservé le nom d'un Jean de Sola, Navarrois, servant-d'armes, et brave soldat, qui en conduisit plusieurs autres, auxquels il avoit inspiré sa fermeté et sa résolution, et qui, à son exemple, se firent tous tuer en différentes occasions. Ils furent, depuis, remplacés par plusieurs chevaliers de différentes nations, Anglois, Français, Flamands et Allemands, qui, par l'éloignement de leurs provinces, n'arrivèrent en Sicile que depuis le débarquement des Turcs à Malte, et le siége du château Saint-Elme. La plûpart, sans attendre une escorte, et dans l'impatience de partager les périls de la guerre avec leurs frères, se jettoient dans de légères barques, et, suivant les occasions qu'ils en trouvoient, passoient, à la file, les uns après les autres. Après avoir abordé au Bourg, et obtenu la permission du Grand-Maître, à la faveur des barques sans mâts et sans voiles de peur d'être découverts, ils traversoient le port Musciet et se jettoient dans la place assiégée. Le Grand-Maître, pour favoriser

Jean de la Valette.

leur passage, du château Saint-Ange qui étoit sur une hauteur, battoit continuellement le camp ennemi. Un boulet de canon, parti de cet endroit, qui tomba dans la tranchée, et sur une pierre, la mit en pièces; un éclat alla frapper l'amiral Piali qui visitoit les travaux, et le blessa dangereusement. On le crut mort; et, pendant que, dans tout le camp, et principalement sur la flotte, on n'étoit occupé que de cet accident, le Grand-Maître, pour avancer le secours de Sicile, et pour empêcher la perte du fort, dépêcha, la nuit, le chevalier de la Valette Cornusson, son neveu, et le commandeur Salvago, Gênois, pour conjurer le vice-roi de Sicile de hâter le secours que le roi, son maître, lui avoit fait espérer; et il le prioit de lui renvoyer, en même-tems, deux galères de la religion, qui étoient revenues des courses, avec tous les chevaliers assemblés à Messine, qui, à la faveur de la flotte d'Espagne, espéroient rentrer dans le port. Le commandeur de la Valette lui remit, en même-tems, un mémoire exact de la route que devoit tenir la flotte Chrétienne, avec le double des signaux qu'il faudroit faire de part et d'autre, soit au Goze, ou aux cales voisines où l'on pourroit débarquer. Le vice-roi lui renvoya aussitôt un courrier avec assurance d'un prompt secours, qu'il feroit partir, au plus tard, dans le 15 de juin; et il l'exhortoit, jusqu'en ce tems-là, de faire filer de nouvelles troupes dans le fort Saint-Elme, pour empêcher les Turcs de s'en rendre

les maîtres. La Valette, pour encourager la garnison, lui fit part des nouvelles qu'il avoit reçues du vice-roi. Le chevalier de Medran, qui y avoit conduit le dernier secours, fit une sortie, se jetta dans la tranchée, surprit les Turcs; et, favorisé de l'artillerie du château qui faisoit un feu continuel, tailla d'abord en pièces tout ce qui se présenta devant lui. Mais les Turcs, revenus de la surprise qu'il leur avoit d'abord causée, s'étant ralliés, retournèrent en foule à la charge; et, après un combat fort opiniâtre, regagnèrent la tranchée, et forcèrent les Chrétiens à se retirer dans la place. Malheureusement pour les assiégés, il faisoit un vent violent, qui repoussoit la fumée de l'artillerie; cette fumée, comme un nuage épais, se rassembla sur la contrescarpe. Les Turcs, à la faveur de cette obscurité, s'en emparèrent, y firent un logement avec des arbres, des poutres et des sacs de laine et de terre, dont ils avoient fait provision; et ils y dressèrent, en même-tems, une batterie.

Ces ténèbres passagères étant dissipées, on vit, du fort, avec beaucoup de surprise, les Enseignes des Turcs arborées sur cet endroit, d'où ces infidèles commencèrent à battre le ravelin. Cette pièce n'étant pas assez élevée, se trouva même exposée au feu de leur mousqueterie; en sorte qu'il ne paroissoit aucun des assiégés qui ne fût tué aussitôt par les janissaires, qui tiroient avec beaucoup de justesse: ce qui donna occasion au capitaine Lacerda, sous prétexte qu'il craignoit,

Jean de la Valette.

disoit-il, que les infidèles ne se logeâssent dans cet ouvrage avancé, de proposer de le miner et de le faire sauter. Mais on rejetta ce conseil, qui ne lui fit pas beaucoup d'honneur, et qu'on soupçonna venir d'un homme qui pàlissoit dans le péril, et qui eut souhaité, quelque fût le succès de ce siége, d'en voir, au plutòt, la fin.

Pendant que les Chrétiens et les infidèles étoient tous les jours aux mains, on vit arriver, dans la flotte des Turcs, le renégat Ulucchialy, fameux corsaire, avec six galères qu'il avoit amenées d'Alexandrie, et neuf cents hommes de débarquement; et, peu de jours après, Dragut, vice-roi de Tripoli, y en amena seize cents sur treize galères et deux galiotes. Nous avons dit que le Grand-Seigneur, prévenu d'estime pour sa valeur et sa capacité, avoit expressément défendu à ses généraux de terre et de mer, de ne rien entreprendre sans sa participation. Son mérite et le crédit surtout qu'il avoit à la Porte, le fit recevoir, par toute l'armée, au bruit de l'artillerie, et avec toutes sortes de marques de déférence et de distinction : il ne fut pas plutôt débarqué, qu'il voulut visiter le camp et les principaux endroits de l'isle.

Quelques mesures d'honnêteté qu'il gardât avec les généraux, il témoigna qu'il ne pouvoit approuver qu'on eût commencé cette entreprise par le siége du fort Saint-Elme : il prétendit qu'on auroit dû d'abord s'attacher au château du Goze, et ensuite à la Cité notable, qui four-

nissoient des vivres au Bourg et au château Saint-Ange. Il ajouta que, par la prise de ces deux places, non-seulement on auroit coupé, disoit-il, les mamelles qui nourrissoient le reste de l'isle, mais, ce qui étoit bien plus important, qu'on auroit fermé, aux Chrétiens, le chemin du secours qu'ils prétendoient faire entrer dans l'isle. Le bacha, quoique revêtu de la dignité de général, mais qui redoutoit le crédit du corsaire, lui représenta que, pour mettre la flotte du Grand-Seigneur à l'abri des vents, et même à couvert de l'armée des Chrétiens, il n'avoit pu se dispenser d'attaquer d'abord le fort, dont la prise lui ouvroit une libre entrée dans le port Musciet; qu'après tout, ce siége n'étoit pas encore si avancé qu'on ne pût le lever, s'il le jugeoit à propos, et transporter l'armée au Goze et devant la Cité. « Ce ne seroit pas le parti le moins pru-« dent, repartit Dragut, si l'affaire n'étoit pas « trop engagée; mais, après l'ouverture de la « tranchée, et plusieurs jours d'attaque, on ne « pourroit lever le siége sans commettre la gloire « de sa Hautesse, et peut-être même sans décou-« rager le soldat ». Ainsi il conclut à employer toutes les forces de l'armée pour sortir, avec honneur, de cette entreprise; et, pour faire voir qu'une basse envie, et cette malignité, si ordinaire parmi les courtisans, n'avoit eu aucune part à la liberté qu'il avoit prise de dire son sentiment, depuis qu'on eut résolu de continuer le siége, il s'y employa avec autant de courage et

JEAN DE LA VALETTE.

d'assiduité, que s'il eut été responsable du succès. On n'avoit guères vu d'officier-général plus intrépide ; il étoit des jours entiers dans la tranchée ou aux batteries. Parmi ces différens talens, personne n'entendoit mieux que lui la direction et la conduite de l'artillerie : c'étoit son premier métier, comme nous l'avons dit dans le Livre précédent. Par son ordre, le premier de juin, on dressa une seconde batterie, parallèle à la première, mais plus proche du fort ; et, pour entretenir un feu continuel, elles tiroient, l'une après l'autre, contre un cavalier qui couvroit le fort. Il plaça quatre canons du côté du port Musciet, qui plongeoient dans le fossé, et battoient la casemate ; et, sur la pointe de l'entrée du port Musciet, qui a retenu, depuis ce tems-là, le nom de Cap ou pointe de Dragut. Il y fit amener, de ses galères, quatre couleuvrines, qui battoient le flanc du ravelin, du cavalier, et tout le côté du fort qui regardoit l'occident.

Les ingénieurs Turcs, à la faveur de leurs mousquetaires, qui tiroient, continuellement, contre le ravelin, sortirent de la tranchée. Pour reconnoître l'effet de leurs batteries, ils s'avancèrent hardiment, et tout à découvert, jusqu'au pied de ce ravelin, sans que personne leur en défendît les approches ; soit que la sentinelle eût été tuée, ou qu'elle fût endormie ; soit aussi par la faute des officiers, qui laissoient, aux simples soldats, le soin de faire les rondes. Ces ingénieurs, à la faveur de ce profond silence, reconnurent,

tout à leur aise, cet ouvrage détaché du fort, et qu'on ne pouvoit y aller du cavalier que par une espèce de pont, composé de quelques planches. Ils découvrirent, en même-tems, une canonnière placée dans un endroit si bas, qu'un de ces ingénieurs, étant monté sur les épaules d'un autre, aperçut les soldats Chrétiens couchés négligemment, et ensevelis dans un profond sommeil. Les Turcs firent aussitôt venir des troupes, qui, ayant posé des échelles, entrèrent par la canonnière dans le ravelin, s'en rendirent les maîtres, et coupèrent la gorge à la plûpart des Chrétiens. Ceux qui s'éveillèrent les premiers, voyant cette foule d'ennemis, s'enfuirent; et plusieurs, pour éviter le sabre des Turcs, se précipitèrent, du pont, dans le fond du fossé. Les Turcs, profitant de leur avantage, se jettèrent sur le pont pour passer dans le cavalier; mais ils furent arrêtés par Guerare, sergent-major, qui, au bruit qu'ils faisoient, y étoit accouru avec quelques soldats. Il fut bientôt secondé par les chevaliers de Vercoyran et de Médran, qui s'y rendirent à la tête de leurs compagnies; on vit ensuite arriver le bailli de Négrepont avec plusieurs autres chevaliers. Le combat devint alors plus égal; et même les Chrétiens repoussèrent les infidèles. Comme le ravelin n'avoit point de défense, du côté du cavalier et du fort, à la faveur de deux canons, qu'on braqua contre cet ouvrage, et dont les coups écartoient les Turcs, on espéroit de le reprendre, et de les en chasser. Mais leur général,

Jean de la Valette.

de son côté, fit avancer différens corps d'infanterie, qui, sans crainte du feu, se jettèrent dans le ravelin; et, ayant fait venir des pionniers, des sacs de laine et des sacs à terre, avec des barriques et des planches, ils s'y logèrent; en sorte que tout l'effort des Chrétiens ne les en put chasser.

Ils poussèrent encore plus loin leur entreprise et, voyant que le bailli et les chevaliers, pour se retirer dans le cavalier, avoient pris leur chemin par le bas du fossé, avec une audace que l'espérance d'une entière victoire leur inspiroit, ils s'y jettèrent l'épée à la main, les poursuivirent opiniâtrément, et ne furent arrêtés que par l'artillerie du fort, et par une grêle de feux d'artifices, de pierres, de coups de mousquets, et de canonnades, qui tuèrent les plus hardis, et qui en mirent un si grand nombre hors de combat, qu'ils furent obligés d'abandonner leur poursuite, et de se retirer même hors du fossé. Après s'être ralliés, et avoir reçu un nouveau renfort, ils y revinrent, par une brèche qui étoit à la contrescarpe; et, par le moyen des échelles qu'ils placèrent au pied du fort, ils y montèrent en foule, avec un courage si déterminé, qu'on ne sçait pas quel auroit été le succès de cette dernière attaque, si, heureusement, les échelles ne s'étoient pas trouvées trop courtes. Ils furent obligés d'en descendre et de les abandonner; ce ne fut pas sans perdre beaucoup de monde. On prétend que cette action, qui dura depuis la

pointe du jour jusqu'à midi, leur coûta près de trois mille hommes, des plus braves de leur armée. La religion, de son côté, outre la perte du ravelin, eut vingt chevaliers de tués, et près de cent soldats. Le bailli de Négrepont, le sergent-major Guerare, le chevalier Adorne, et la Roche Pereyra, jeune chevalier Castillan, furent blessés.

On rapporte que le chevalier Abel de Bridiers de la Gardampe, ayant reçu un coup de mousquet dans le corps, et voyant que quelques-uns de ses confrères se présentoient pour le relever, et le conduire dans un endroit où il pût être pansé, après les avoir remerciés affectueusement de leur bon office: « Ne me comptez plus, leur « dit-il, au nombre des vivans; vos soins seront « mieux employés à défendre nos autres frères. » Il se traîna ensuite jusqu'à la chapelle du château; et, après s'être recommandé à Dieu, il expira au pied de l'autel, où on le trouva mort. A la faveur de la nuit, et avec la permission du Grand-Maître, on transporta les blessés dans le Bourg, pour les y faire panser; en leur place, et par la même voye, on ramena cent hommes commandés par le chevalier Vagnon; l'artillerie du fort, les batteries du château Saint-Ange et de l'isle de la Sangle, favorisoient ce passage; et, quoique les Turcs eûssent deux canons sur le haut de la grotte d'Alicata, qui battoient l'endroit par où l'on pouvoit entrer dans le château; et que les janissaires, excellens arquebu-

siers, et qui ne se servoient que de mousquets d'un gros calibre, et qui portoient fort loin, tirassent continuellement sur le rivage le plus voisin du fort, ils n'avoient pu encore empêcher cette communication, et le passage de ces petits secours que le Grand-Maître y envoyoit.

Ce fut par le retour de ces blessés qu'il apprit, avec douleur, le détail de la perte du ravelin, et tout ce qui s'étoit passé dans cette dernière action : mais, ce qui ne lui causa pas moins d'indignation, c'est qu'il découvrit que Lacerda, sous prétexte d'une légère blessure, dont à peine on voyoit la marque, s'étoit mêlé parmi les blessés. Cette lâcheté, dont, jusqu'alors, il n'y avoit point eu d'exemple dans la religion, affligea sensiblement la Valette; et, quoiqu'il eût pitié de sa foiblesse, il ne laissa pas de le faire arrêter, et de l'envoyer en prison : châtiment encore trop doux pour un homme qui, pendant tout le siège, n'avoit fait paroître d'habileté et d'adresse que pour s'éloigner du péril.

Le bailli de Négrepont, le commandeur Broglio, quoique blessés, et tous deux fort âgés, refusèrent, avec beaucoup de courage, la permission que le Grand-Maître leur avoit envoyée de revenir au couvent : pour toute réponse, ils lui mandèrent qu'ils vouloient mourir dans leur poste, et au lit d'honneur. Ces chevaliers si respectables, toujours sous les armes, les visages brûlés et défigurés par l'ardeur du soleil, ne partoient point des endroits où il y avoit le plus de

péril; et, quoique d'une vieillesse presque caduque, ils portoient eux-mêmes de la terre dans les endroits qu'il falloit fortifier, ou secouroient les autres chevaliers qui, dans une place si étroite, étoient, à tous momens, blessés. On ne voyoit que des boiteux, des bras en écharpes, et même des membres séparés du corps, épars confusément, et qu'on n'avoit pas le tems de couvrir de terre; et ces hommes, dont la plûpart n'étoient plus que la moitié d'eux-mêmes, conservoient un courage entier, servoient l'artillerie, se traînoient jusques sur les brèches, et présentoient par-tout un front redoutable.

Le Grand-Maître leur faisoit passer successivement tous les secours que la place pouvoit contenir; mais comme, par le feu continuel des ennemis, il n'y avoit presque point de jour qu'on ne perdît un grand nombre de chevaliers et de soldats, il fit partir, la nuit, une barque pour la Sicile, qui porta, de sa part, des lettres au vice-roi, par lesquelles il lui faisoit part de l'extrêmité où le fort étoit réduit. Il lui marquoit expressément, qu'il étoit surpris qu'il n'eût pas encore tenté de faire repasser à Malte, sur les deux galères de la religion, les chevaliers qui n'attendoient que cette occasion pour se rendre à leur devoir; et il lui demandoit, en même-tems, un secours particulier de mille soldats, pour remplacer ceux qui périssoient journellement dans le fort. Comme, par la conduite que tenoit ce vice-roi, et par le peu d'empressement

Jean de la Valette.

qu'il avoit à rassembler les différentes escadres du roi d'Espagne, il craignoit qu'il ne se déterminât jamais à tenter le sort d'un combat naval, il lui marquoit, à la fin de sa lettre, que, pourvu qu'il voulût seulement débarquer huit mille hommes dans l'isle, il se flattoit, avec ce qui lui restoit de troupes, de faire lever le siége, et de forcer les ennemis à se rembarquer. Le vice-roi lui envoya sur le champ Salvago, qui, par ordre du Grand-Maître, étoit resté auprès de lui pour hâter le secours; et il le fit accompagner par un autre chevalier appellé Mirande, des premiers de l'Ordre, et des plus zélés. Il les chargea d'assurer le Grand-Maître qu'il ne perdroit pas un moment de tems pour rassembler tous les vaisseaux et les galères nécessaires pour lui porter le secours qu'il attendoit, mais qu'il n'en avoit pas encore un assez grand nombre pour hazarder une bataille contre la flotte des Turcs; qu'il avoit besoin de celles de la religion; et que, pour accélérer l'embarquement des troupes, il ne pouvoit les envoyer trop tôt.

Les deux chevaliers se jettèrent dans un léger brigantin, escorté de deux galères de la religion, que le vice-roi avoit retenues dans le port de Sarragosse (1); ils doublèrent le cap de Passaro; d'où, après avoir renvoyé les galères qui ne pouvoient pas avancer plus près du port sans être

(1) C'est l'ancienne Syracuse, appellée aujourd'hui, dans la langue du pays, Sarragoça.

découvertes, ils entrèrent dans celui de Musciet, à la faveur de la nuit, et gagnèrent le rivage le plus proche du fort Saint-Elme. Ils s'y retirèrent pendant le jour; et, la nuit suivante, après avoir visité exactement les différens postes de cette place, et en avoir reconnu le mauvais état, ils se rembarquèrent, et se rendirent au Bourg auprès du Grand-Maître. Il fut fort surpris qu'ils arrivâssent sans aucun secours, sur-tout sans les deux galères de la religion, et que le vice-roi, non-content de les retenir, demandât encore les cinq autres, dont les soldats et la chiourme travailloient continuellement à fortifier différens postes du Bourg et de l'isle de la Sangle. Cette conduite le confirma dans le soupçon qu'il avoit que le vice-roi, malgré ses promesses, et l'ostentation d'un puissant secours, n'osoit hazarder une bataille, et que, par ces délais affectés, et la demande hors de saison qu'il faisoit des galères, il ne cherchoit qu'un prétexte pour se dispenser de venir attaquer la flotte des Turcs. Il lui renvoya Salvago, chevalier plein de zèle, et qui, au péril d'être pris par les infidèles, passa et repassa plusieurs fois, pendant le siége, au travers de l'armée ennemie. Le Grand-Maître le chargea de représenter, au vice-roi, qu'il ne pouvoit lui envoyer les galères de la religion, sans une escorte, sur chacune, au moins de cinquante soldats, et un bon nombre d'officiers pour contenir la chiourme et les esclaves, qui pourroient se révolter; et que, bien loin de se défaire des

JEAN DE LA VALETTE.

... autres, il ne croyoit pas pouvoir con-
... , et, en attendant le grand secours
... espérer, il ne lui fournissoit de
... pour resister aux attaques con-
... infidèles. Avant qu'il partît, il lui
... les pouvoirs, de sa part et de celle
... pour le prieur Gatinare, par les-
... commandeur, des premiers de
... autorisé à emprunter des sommes
... aux banques publiques, ramasser
... les responsions, acheter des muni-
... et envoyer le tout incessam-
... avec les deux galères, et tous les
... qui, pour y passer, s'étoient rendus
à ... et attendoient, avec impatience, le
... la grande flotte.

... partit seul pour la Sicile; Lamirande,
... demanda au Grand-Maître, et en
... permission de se renfermer dans le
... il y fut reçu avec la considération
... à sa valeur : c'étoit un ancien
... également révéré par sa piété et par
... et qui s'étoit signalé en plusieurs
... Tous les chevaliers de la place, de
... lui déférèrent la charge de major; il
... avec sa valeur et sa capacité ordi-
... son expérience, sa présence dans tous
... où il en étoit besoin, et, sur-tout
... augmentèrent le courage du sol-
... il leur apprit la manière de se mettre à cou-
vert des coups du canon ennemi, et, en même-

tems, de pouvoir, sans se découvrir, y répondre par le feu de la place. Par ses soins, il fit entrer une grande provision de vin, de vivres, et de remèdes pour les blessés et pour les malades : c'étoit le père des soldats; rien n'échappoit à son attention que le soin particulier de sa personne et de sa propre conservation.

Jean de la Valette.

Dragut, pour empêcher ces secours continuels, et la communication du Bourg avec le fort, proposa, dans le Conseil, de dresser une nouvelle batterie sur la pointe du grand port, située à l'Orient, et à l'endroit où on avoit élevé des fourches patibulaires. Mais Mustapha lui représenta que cet endroit étoit trop éloigné du camp, et trop voisin du Bourg; que les chevaliers enleveroient le canon, ou du moins l'encloueroient; qu'on ne pourroit conserver cette batterie, si on n'établissoit, dans le même endroit, une espèce de camp, et un corps considérable de troupes pour s'opposer aux sorties et aux attaques des assiégés; que son armée étoit trop affoiblie par les pertes et les fatigues du siége, pour pouvoir la partager; mais qu'il falloit remettre ce dessein à l'arrivée du vice-roi d'Alger, qu'on attendoit tous les jours avec toutes les forces de son gouvernement, et qui seroit ravi qu'on le chargeât de cette entreprise. Le Conseil s'arrêta à cet avis; cependant les Turcs continuèrent, jour et nuit, leurs batteries du côté du port Musciet; et, en même-tems, avec des fascines, de la terre, et des sacs de laine, ils élevèrent le ravelin au-

Jean de la Valette.

dessus du parapet de la place, d'où ils découvroient tout ce qui se passoit: après y avoir fait monter deux canons qui tiroient continuellement, et par le feu de la mousqueterie, ils empêchoient les soldats d'approcher du parapet. Pour pénétrer jusques-là, ils étoient réduits à s'y conduire par des tranchées et un souterrain qui y aboutissoit. Le bacha, voulant ruiner cette défense, fit, avec des arbres, des antennes de vaisseau, et de grosses planches, construire un pont si large, que six hommes y pouvoient passer de front; et, de peur que les Chrétiens, pour le brûler, ne jettâssent dessus des feux d'artifices, on le couvrit de terre jusqu'à une certaine hauteur. Par ce pont, et à la faveur du feu continuel du ravelin, les Turcs pénétrèrent jusqu'au parapet, s'y attachèrent, et joignirent la sappe à la mine. Lamirande, qui se portoit par-tout où il y avoit le plus de danger, ayant reconnu leur dessein, n'eut pas beaucoup d'inquiétude de la mine, que les infidèles tâchoient de pousser dans un endroit où il sçavoit bien qu'ils trouveroient le roc vif et trop difficile à entamer.

Mais comme, par la sappe, ils ruinoient insensiblement le parapet, derrière cet ouvrage il en fit construire un second, fortifié d'un bon fossé, et garni d'artillerie: la nuit suivante, il fit une sortie, à la tête des plus braves soldats de la garnison. Pendant que, par une fausse attaque, une partie feignoit de se vouloir jetter dans la tranchée, les autres se glissèrent sous le pont, y

mirent le feu, et ne s'en retirèrent qu'après l'avoir vû embrâsé de tous côtés. Les Turcs, travailleurs infatigables, le rétablirent dès le lendemain, et, sur le soir, firent la descente du fossé, et posèrent des échelles au pied de la muraille, comme s'ils eussent fait dessein de monter à l'assaut. Les chevaliers se présentèrent aussitôt sur la brèche avec leur intrépidité ordinaire. Les infidèles, qui n'avoient fait ce mouvement que pour les obliger à se découvrir, se retirèrent brusquement, en même-tems que leur artillerie, chargée à cartouches, fit un feu si terrible, que la religion y perdit plus de chevaliers qu'elle n'avoit fait jusqu'alors, et dans les attaques les plus vives.

Ceux qui restoient, voyant le ravelin pris, qui découvroit tout le fort, la plûpart de l'artillerie démontée, les défenses ruinées, de grandes brèches et peu de soldats pour les défendre, députèrent au Grand-Maître pour lui représenter l'état déplorable de la place, et demander que, pour empêcher qu'on ne les emportât d'assaut, il leur envoyât des barques pour les repasser dans le Bourg. Les assiégés choisirent, pour une si fâcheuse commission, le chevalier Medran, estimé du Grand-Maître par sa valeur, et dont le rapport ne pouvoit être suspect de foiblesse ni de lâcheté. Il déclara franchement, à ce prince, que la place n'étoit plus tenable, et que, quand on s'opiniâtreroit à y rester encore quelques jours, une défense aussi inutile ne serviroit qu'à faire périr le reste de la garnison; qu'il ne pou-

JEAN DE LA VALETTE.

voit même arriver rien de plus avantageux pour les Turcs, que de faire passer de nouveaux secours dans une place si ruinée, qui consumeroit insensiblement les troupes nécessaires pour la défense des autres forteresses de l'isle. Il ajouta qu'il étoit chargé cependant, quelque parti qu'il prît, de l'assurer de l'obéissance aveugle des chevaliers et de la garnison.

Le Grand-Maître fit part au Conseil du sujet qui avoit fait venir au Bourg le chevalier de Medran, et de l'état où se trouvoient le fort et la garnison. La plûpart des grands-croix, qui composoient le Conseil, opinèrent à abandonner une si mauvaise place, qui dévoroit, pour ainsi dire, ses défenseurs, et qui, peu-à-peu, sous prétexte de secours, laisseroit les autres forteresses sans ressource. Le Grand-Maître, malgré de si justes motifs, fut d'un avis contraire : il convint qu'à la vérité il ne croyoit pas la place tenable, et il avoua même qu'il ne pouvoit s'empêcher de plaindre le sort des chevaliers qui étoient exposés, dans un poste si dangereux, à périr tous les jours; mais il soutint qu'il y avoit des occasions où il falloit hazarder les membres particuliers pour sauver tout le corps; et qu'il étoit bien averti que, si le fort étoit pris ou abandonné, le vice-roi avoit déclaré qu'il ne hazarderoit point, pour la défense du reste de l'isle, la flotte et les troupes du roi, son maître; qu'ainsi le salut entier de Malte dépendoit absolument de la durée de ce siége; et que, quoi qu'il en coûtât à la reli-

gion, il falloit le prolonger aussi long-tems qu'on pourroit. Tout le Conseil revint à son avis; et, de concert avec eux, il chargea Medran de représenter, de sa part, aux chevaliers qui s'étoient enfermés dans le fort, que la conservation ou la perte entière de l'isle, et peut-être de l'Ordre, dépendoit du plus ou du moins de tems qu'ils tiendroient dans cette place; qu'ils se souvînssent des vœux qu'ils avoient faits à leur profession, et qu'ils s'étoient obligés de sacrifier leurs vies pour la défense de la religion; qu'on ne laisseroit pas de leur faire passer du secours autant que la petitesse du fort en pourroit contenir; et qu'il étoit résolu, quand il en seroit besoin, de se jetter, lui-même, dans la place, et d'y mourir avec eux.

Medran ayant rapporté cette réponse, plusieurs chevaliers, et sur-tout les plus anciens, protestèrent de s'ensevelir sous les ruines du fort, plutôt que de l'abandonner; mais le plus grand nombre, et des officiers de la garnison, trouvèrent cette réponse dure et même cruelle: ils se plaignirent que le Conseil, et des gens qui ne partageoient pas le péril, les exposoient, sans aucune apparence d'utilité, à la boucherie, et à une mort inévitable. Une mine que les Turcs tâchoient de pousser sous le premier parapet, augmenta leurs murmures; ils écrivirent au Grand-Maître pour lui demander la permission de se retirer dans le Bourg; et, par leur lettre, signée de cinquante-trois chevaliers, ils lui dé-

Jean de la Valette.

clarèrent, que, si, la nuit suivante, il ne leur envoyoit pas des barques, pour les tirer d'un endroit où ils alloient tous périr, ils ne prendroient alors conseil que de leur désespoir; qu'ils feroient une sortie, l'épée à la main; et qu'ils se feroient plutôt tous tuer que d'être étouffés sous des ruines, ou de se voir égorger comme des bêtes, et exposés aux tourmens que la cruauté ingénieuse des barbares sçauroit bien inventer, dès que le fort seroit emporté d'assaut.

Le commandeur du Cornet fut porteur de cette lettre, que le Grand-Maître ne vit qu'avec beaucoup de trouble et d'indignation; mais, comme il avoit un courage supérieur aux plus fâcheux évènemens, il leur récrivit que, pour mourir avec honneur, comme ils prétendoient, il ne suffisoit pas de périr les armes à la main; mais que ce devoit être encore sous le mérite de l'obéissance qu'ils lui devoient, et dans les occasions qu'il leur prescriroit; que, s'ils abandonnoient le fort, et qu'il les envoyât reprendre avec des chaloupes, on ne pourroit plus espérer de secours du vice-roi; que les Turcs ne manqueroient pas aussitôt d'investir et d'assiéger le Bourg, et qu'ils y trouveroient également la fin de leur vie, et la mort qu'ils se flattoient d'éviter par une honteuse désertion du poste dont la religion leur avoit confié la défense; qu'au reste, ils n'avoient rien à craindre des mines, dans un fort construit par-tout sur le roc. Pour tâcher de les rassurer, ou, pour mieux dire, dans la vûe de

gagner du tems, il y envoya trois commissaires (1), pour lui faire un rapport fidèle de l'état de la place, et combien de jours elle pouvoit encore tenir. JEAN DE LA VALETTE.

Ces commissaires étant arrivés, parlèrent avec beaucoup de politesse et de douceur à tous les chevaliers, qui s'étoient assemblés pour les recevoir : ils donnèrent même beaucoup de louanges au courage et à la fermeté qu'ils avoient fait paroître jusqu'alors; et ils les exhortèrent à ne pas ternir leur gloire et leur réputation par une retraite précipitée. Ceux des chevaliers qui avoient écrit au Grand-Maître, exigèrent, avant que de leur répondre, qu'ils visitâssent les différens postes de la place. Ils leur firent voir qu'elle étoit absolument commandée par l'exhaussement que les Turcs, depuis qu'ils étoient maîtres du ravelin, y avoient ajouté; que ce fort étant serré et étroit, il ne se passoit point de jour qu'on ne leur tuât beaucoup de monde; et que, pour mieux en juger, il falloit avoir éprouvé toute la furie de leur canon et de leur mousqueterie; qu'après tout, plus on y enverroit de monde, et plus on en perdroit, n'y ayant plus même de terre dont ils pûssent se couvrir.

Deux des commissaires, gens sages et habiles, et qui, par leur complaisance, vouloient amener les chevaliers mécontens à leur sentiment, avouè-

(1) Le commandeur de Medine, Espagnol; le chevalier de la Roche, Français; le chevalier Castriot, Italien.

JEAN DE LA VALETTE.

rent qu'ils ne comprenoient pas de quelle manière on avoit pu tenir si long-tems dans ce petit fort, et si ruiné, qu'il ne paroissoit plus que le cadavre défiguré d'une place de guerre; mais ils ajoutèrent qu'ils ne désespéroient pas que de si braves chevaliers ne trouvâssent, dans leur valeur, des ressources pour s'y maintenir encore quelques jours, et pour donner, au vice-roi, le tems de les venir dégager, et de faire lever le siége. Le troisième de ces commissaires s'appelloit Constantin Castriot, prince Grec, et descendu, à ce qu'on prétend, de la même Maison que le fameux Scanderberg, le héros de l'Albanie, et de toute la Chrétienté. Castriot, tout brûlant de zèle, et d'un caractère impétueux, sans avoir recours aux ménagemens de ses confrères, soutint hautement que la place n'étoit point réduite à une si grande extrêmité, qu'il ne fût possible de s'y maintenir encore quelque tems; qu'il y avoit différens moyens de mettre le fort à couvert de l'artillerie du ravelin; qu'en deçà des brèches, on pouvoit faire des coupures bordées de palissades et de bons retranchemens; d'ailleurs que personne n'ignoroit qu'une place, bâtie sur le roc, ne pouvoit être minée.

Les chevaliers auxquels ce discours s'adressoit, le prirent pour une injure, comme s'il leur eut voulu reprocher, ou qu'ils ne sçavoient pas leur métier, ou qu'ils n'avoient pas assez de courage pour recourir aux remèdes périlleux de l'art militaire. Ce fut assez pour exciter de fâcheuses

contestations : chacun soutenoit son sentiment avec ardeur ; la dispute s'échauffa ; quelques-uns, des plus vifs, s'écrièrent qu'il falloit retenir un si habile homme dans la place, et l'obliger de mettre, lui-même, en pratique ses leçons ; quelques autres coururent à la porte du fort, s'en rendre les maîtres, et pour la fermer. Un tumulte pernicieux, et dont les Turcs pouvoient se prévaloir, commença à s'élever : pour l'appaiser, le bailli de Négrepont et Lamirande firent sonner l'alarme : ce qui fit courir tous les chevaliers, chacun à leur poste.

Les commissaires, de retour au Bourg, rendirent compte au Grand-Maître du mauvais état où ils avoient trouvé la place, et lui déclarèrent franchement qu'ils ne croyoient pas que la garnison pût soutenir un assaut. Castriot, au contraire, soit par attachement pour son premier avis, et peut-être aussi par ressentiment de ce qui s'étoit passé entre lui et les chevaliers, prétendit que la place n'étoit pas hors de défense ; et il offrit au Grand-Maître, s'il vouloit lui permettre de lever quelques troupes dans l'isle, de s'enfermer dans le fort, et de s'y maintenir, jusqu'à l'arrivée du secours, contre tous les efforts des infidèles.

Il y avoit, peut-être, dans ces promesses, plus de courage et de résolution, que de connoissance du véritable état de la place ; et le Grand-Maître, lui-même, sçavoit bien à quoi s'en tenir ; mais, comme il avoit un intérêt essentiel à pro-

JEAN DE LA VALETTE.

longer le siége à quelque prix que ce fût, il accepta les offres de Castriot, dont il prétendoit faire plus d'un usage : il lui donna même, en public, de grandes louanges ; et l'évêque de Malte, de concert avec lui, et plein d'un zèle si convenable à sa dignité, avança, de son argent, les sommes nécessaires pour faire de nouvelles levées, qui devoient relever les chevaliers. On battit aussitôt le tambour dans le Bourg et dans toutes les places. Un grand nombre d'habitans de la compagne, et même des principaux de la ville, prirent parti ; chacun, à l'envi, vouloit se faire enrôler. Les chevaliers, qui étoient dans le fort, n'en apprirent les nouvelles qu'avec une surprise mêlée de chagrin ; et, ce qui l'augmenta encore, c'est que le Grand-Maître leur écrivit, depuis, d'un style dur et sec, et plein de hauteur, qu'il leur donnoit volontiers leur congé ; que, pour un chevalier qui leur paroissoit rebuté de soutenir plus long-tems le siége, il se présentoit dix braves soldats, pleins de courage et d'ardeur, et qui demandoient avec empressement la permission de se jetter dans le fort. Il ajouta qu'il feroit partir incessamment, sur des barques, cette nouvelle garnison ; qu'ils pouvoient remettre leurs postes aux officiers qui la conduiroient, et que, pour eux, ils se servissent de la même voye pour se rendre au Bourg. « Revenez au cou-« vent, mes frères, leur disoit-il, vous y serez « plus en sûreté ; et, de notre côté, nous serons « plus tranquilles sur la conservation d'une place

« importante, et d'où dépend le salut entier de « l'isle et de tout notre Ordre ».

Les chevaliers, mécontens, sentirent vivement l'indifférence, et même le mépris que ce peu de mots renfermoit. En remettant la place à des recrues et à de nouveaux soldats, ils se représentoient, avec douleur, la confusion dont ils alloient se couvrir à la face de tout l'Ordre. « Comment, « se disoient-ils les uns aux autres, soutiendrons-« nous la vue du Grand-Maître, et les reproches « de nos confrères? Et, s'il faut que cette nou-« velle garnison soit assez heureuse pour se « maintenir dans la place jusqu'à l'arrivée du se-« cours, quel endroit de la terre pourrons-nous « trouver, assez éloigné du commerce des hom-« mes, pour y aller cacher notre honte et notre « douleur »? Pleins de ces tristes réflexions, ils résolurent de se faire tous tuer plutôt que de céder leur poste à cette milice, ou d'abandonner la place aux Turcs; et ils prièrent le bailli de Négrepont et le commandeur Broglio, de faire connoître au Grand-Maître leur repentir, et la disposition où ils étoient de répandre jusqu'à la dernière goutte de leur sang pour la défense de la place. Comme il étoit encore jour, et qu'on vouloit prévenir l'arrivée des barques, le gouverneur lui dépêcha aussitôt un habile nageur. Il lui marquoit, par sa lettre, l'heureux changement qui s'étoit fait dans les esprits; et il lui demandoit, de la part des mécontens, le pardon de leur faute, et la permission de l'effacer

Jean de la Valette.

par une fermeté et un courage à l'épreuve des plus grands périls.

C'étoit à ce repentir que le Grand-Maître attendoit les mécontens; et, quoiqu'il l'eût prévu, et même préparé par l'émulation de la jalousie qu'il avoit excitée dans les esprits, il ne laissa pas d'abord de rejetter la prière du gouverneur : il lui marquoit, par sa lettre, qu'il préféreroit toujours une nouvelle milice bien disciplinée, à de vieux guerriers qui prétendoient se rendre arbitres de leur devoir. Les chevaliers, consternés de sa fermeté, lui demandèrent grâce dans les termes les plus soumis. Comme il eut été dangereux de les réduire au désespoir, il se laissa fléchir, et il voulut bien être appaisé : les nouvelles levées furent congédiées; et on renvoya chaque habitant au poste qui lui avoit été assigné avant le projet et l'entreprise du seigneur Castriot.

Pendant ces mouvemens, le commandeur Salvago étoit repassé en Sicile, et avoit débarqué à Sarragosse : au défaut du secours dont le vice-roi différoit le départ sous différens prétextes, il ordonna, de la part du Grand-Maître, au commandeur de Cornusson, neveu de ce prince, et au commandeur de Saint-Aubin, tous deux capitaines des galères de la religion, qui étoient dans le port de cette ville, de s'embarquer incessamment, et de conduire, à Malte, tous les chevaliers et les aventuriers qui s'étoient rendus dans ce port, avec une compagnie d'infanterie, levée des de-

niers de la religion, et commandée par le chevalier Augustin Ricca. Les deux galères, chargées de ce petit secours, après avoir fait différentes manœuvres, gagnèrent l'isle du Goze. Leur dessein étoit de débarquer dans l'anse ou cale de Malte, qui leur paroîtroit la plus sûre, Mais elles furent prévenues par Dragut, qui, ayant été averti de leur départ, par des espions qu'il entretenoit en Sicile, avoit mis différentes escadres le long des côtes, pour empêcher les vaisseaux Chrétiens d'en approcher.

Les chevaliers, capitaines des deux galères, ne croyant pas devoir hazarder, contre celles de Dragut, et contre des forces si supérieures, le secours qu'ils portoient à Malte, prirent le parti de retourner à Sarragosse. Le Grand-Maître, qui, pour réparer les pertes continuelles qu'il faisoit à la défense du fort, comptoit sur ce secours particulier, fut sensiblement touché de leur départ. Il en fit, par ses lettres, de sévères réprimandes à son neveu. Il lui marquoit, avec une espèce de mépris, qu'il étoit rare qu'avec tant de circonspection, un capitaine pût acquérir beaucoup de gloire; et il ajoutoit qu'un chevalier de Malte, sur-tout, devoit plus oser que tout autre guerrier.

Par le même courrier, il écrivit au commandeur de Salvago, qui, pour hâter le grand secours et le départ de la flotte, résidoit auprès du vice-roi, de représenter, de sa part, à ce seigneur, l'extrémité où le fort de Saint-Elme se trouvoit

Jean de la Valette.

réduit, et de le conjurer, s'il n'avoit pas encore rassemblé toutes ses forces, de lui renvoyer, au moins, les deux galères de la religion; d'y en vouloir bien joindre deux autres de l'escadre de Sicile; et d'embarquer, sur ces quatre galères, ce qu'il y avoit, à sa Cour et dans les ports de l'isle, de chevaliers et d'aventuriers, et d'y ajouter un régiment d'infanterie pour remplacer les soldats de la religion, morts, ou hors de combat par leurs blessures.

Le vice-roi, toujours magnifique en promesses, et qui, pour intimider les Turcs, ne parloit que de la grandeur des préparatifs qu'il faisoit pour le secours de Malte, se seroit, en quelque manière, démenti, s'il en eut refusé un si petit: ainsi, pour soutenir toujours, aux yeux du public, les bruits avantageux qu'il répandoit de ses forces, il désigna les deux galères, qui, de concert avec les deux de la religion, devoient précéder le grand secours; et il ordonna, en même-tems, à Melchior Robles, mestre-de-camp du Terze de Sicile, de s'embarquer, sur ces galères, avec son régiment. Mais, sous différens prétextes, et par la lenteur affectée des officiers de terre et de mer, cet embarquement se différoit de jour en jour; et le vice-roi, qui eut bien voulu ne point partager ses forces, ne laissoit pas de se faire un mérite de ce secours particulier, dont cependant, par des ordres secrets, il empêchoit l'exécution.

Quoique tout semblât s'opposer au secours du

JEAN DE LA VALETTE.

fort, le Grand-Maître ne relâcha rien de ses soins et de son activité ordinaire : par ses ordres, e. à la faveur de la nuit, on faisoit continuellement passer aux assiégés des recrues, des vivres, des munitions de guerre, et des feux d'artifices. Il en avoit même inventé, pour un assaut, d'une nouvelle espèce. C'étoient des cercles d'un bois très-léger, qu'on trempoit d'abord dans l'eau-de-vie, ou qu'on frottoit avec de l'huile bouillante. On les couvroit ensuite de laine ou de coton, qu'on imbiboit dans d'autres liqueurs combustibles, mêlées avec du salpêtre et de la poudre à canon : après que cette préparation étoit réfroidie, on recommençoit, jusqu'à trois fois, la même opération; et, dans un assaut, quand ces cercles étoient enflammés, on les prenoit avec des pincettes, et on les jettoit au milieu des plus épais bataillons. Souvent deux ou trois soldats ennemis se trouvoient embarrassés dans ces cercles brûlans; et ils étoient exposés, eux-mêmes, à brûler tout vifs, à moins qu'ils ne se précipitâssent promptement dans l'eau, et qu'ils n'y restâssent jusqu'à l'extinction du feu. Les chevaliers, qui défendoient le fort, avoient bien besoin de ces différens secours contre leurs redoutables ennemis.

Depuis le 17 de juin, jusqu'au 14 de juillet, on en vint, tous les jours, aux mains. Comme ce fort n'étoit guères bien flanqué, il n'y eut point de jour que les assiégeans ne tentâssent de l'emporter par escalade : mais, ayant toujours été re-

Jean de la Valette.

poussés avec une grande perte de leurs plus braves soldats, le bacha, honteux d'être arrêté si long-tems devant une si mauvaise place, résolut d'y venir, le 16, avec toutes ses troupes, et d'y donner un assaut général. Pour faciliter cette attaque, le 15 fut employé à battre en brèche; et son artillerie, n'ayant point cessé de tirer, rasa la muraille jusqu'au roc, sur lequel elle avoit été construite.

De 16 de juin, jour destiné pour l'assaut, les galères des Turcs, dès la pointe du jour, s'étendirent vis-à-vis de ce château, du côté de la mer, et le battirent avec toute l'artillerie des vaisseaux, pendant que celle de terre, composée de trente-six gros canons, foudroyoit et réduisoit en poudre ce qui restoit sur pied des fortifications. Les Turcs, au son des tambours, de leurs nacaires et d'autres instrumens barbares, entrèrent dans le fossé qu'ils avoient presque comblé; et le signal de l'assaut ayant été donné par un coup de canon, ils y coururent avec un courage déterminé. Ils étoient favorisés par quatre mille archers ou arquebusiers, qui, de la tranchée, tiroient continuellement contre ceux qui paroissoient sur la brèche. Elle étoit bordée par plusieurs rangs de soldats Chrétiens; et, pour les soutenir et les encourager, on avoit placé dans ce rang, et entre trois soldats, un chevalier. C'étoit l'unique force et toute la ressource du château: ces généreux guerriers, armés de piques et d'espontons, composoient comme une nouvelle

muraille, impénétrable à tous les efforts des ennemis; on en vint bientôt aux mains. Depuis le commencement du siége, il ne s'étoit point fait encore d'attaque si vive: souvent le Chrétien et le Turc, après avoir essuyé le feu l'un de l'autre, brisé leurs épées, et rompu leurs piques, se prenoient corps-à-corps; et alors le poignard décidoit du sort du plus vigoureux ou du plus adroit. Le feu de l'artillerie et celui de la mousqueterie continuoient des deux côtés; et, de part et d'autre, on lançoit des feux d'artifices. Ce fut en cette occasion que les chevaliers se servirent utilement de ces cercles enflammés, dont nous venons de parler: ils les jettoient au milieu des ennemis, et la plûpart de ceux qui s'y trouvoient pris, brûloient tout vifs. Les cris de ces malheureux, ceux des combattans, les plaintes des blessés et des mourans, le tonnerre et le bruit du canon et de la mousqueterie, tout cela répandoit, de part et d'autre, une espèce de terreur, sans cependant que les Turcs reculâssent, et aussi sans que les chevaliers eûssent encore abandonné un pouce de terrain.

Du château Saint-Ange, et même du Bourg, qui n'étoit éloigné du fort Saint-Elme que de la largeur du port, on découvroit distinctement tout ce qui se passoit dans une action si terrible et si meurtrière. Les chevaliers et le peuple, spectateurs de ce furieux combat, inquiets et agités pour le succès, se passionnoient comme s'ils eussent eux-mêmes soutenu l'assaut; et on voyoit,

tour-à-tour, dans leurs cris, et dans les différens mouvemens de leurs visages, une image naturelle des avantages ou des pertes de l'un et de l'autre parti. Le Grand-Maître, sur-tout, auquel la grandeur de son courage et de son habileté ne permettoient pas d'être spectateur inutile, des batteries du fort Saint-Ange, du Bourg et de l'isle de la Sangle, faisoit tirer continuellement contre les assiégeans.

Pendant que l'isle entière étoit, pour ainsi dire, en feu, trente raïs Turcs, ou officiers de galères, voyant que toutes les forces des assiégés s'étoient portées dans l'endroit où se donnoit l'assaut, entreprirent de se rendre maîtres d'un boulevard qui étoit moins défendu. Ils posèrent des échelles au pied, et gagnèrent, sans obstacle, la pointe de ce bastion. Mais le Grand-Maître, s'en étant apperçu, fit aussitôt braquer deux canons de ce côté-là, et, de la première décharge, en tua vingt. Les dix autres, épouvantés, se jettèrent bien vite dans leur tranchée.

Lés Turcs n'eurent pas un succès plus favorable au grand cavalier qui couvroit la tête du fort; ils l'avoient battu long-tems avec toute leur artillerie, sans avoir pu ébranler cette masse énorme de terre, qui se soutenoit par son propre poids. Ils présentèrent ensuite l'escalade, et y montoient, l'épée à la main, avec beaucoup de courage; mais le chevalier Jean-Antoine Giugnio, Italien, qui commandoit dans ce poste, secondé par plusieurs autres chevaliers, et, sur-

tout, par un frère servant de la ville de Marseille, appellé Chanault, jettoient avec tant d'adresse ces cercles de fèu dont nous avons parlé, que les Turcs, épouvantés de ces machines, abandonnèrent l'attaque. Le janissaire le plus intrépide, et qui, le sabre à la main, attaquoit hardiment le plus brave chevalier, à l'aspect de ces cercles brûlans, abandonnoit son poste, et s'enfuyoit avec précipitation, sans que les prières, les menaces, et même les coups qu'il recevoit de ses officiers, pûssent l'arrêter. Enfin les chevaliers, après avoir soutenu un assaut pendant six heures entières, quoique couverts de blessures, brûlés par l'ardeur du soleil, et épuisés par une si longue résistance, eurent la consolation de voir les Turcs abandonner les premiers l'attaque. Le bacha, après y avoir perdu plus de deux mille hommes, fut contraint, à la fin, de faire sonner la retraite. Les Chrétiens du fort en poussèrent mille cris de joye, auxquels le peuple du Bourg servit d'écho, et répondit par de vives acclamations. Un si heureux succès, dont on n'eût osé se flatter dans une si mauvaise place, fut dû uniquement au généreux désespoir de la plûpart des chevaliers, qui s'étoient, en quelque manière, dévoués à la mort; et ils vainquirent, parce que, pendant le combat, ils cherchoient moins à vaincre qu'à venger leur mort par celle de quelque ennemi.

La religion, dans cet assaut, perdit dix-sept chevaliers, qui furent tous tués sur la brèche.

... particulierement le chevalier de ... après avoir arraché a un officier ... fut tué d'un coup de mous-... autre, pour honorer sa mé-... qu'il fut enterré parmi les ... qui étoit bien dûe a sa ... & qu'il auroit obtenue, avec justice, ... dans cette occasion. On perdit ... chevalier de Vagnon; celui de La M... mourut de ses blessures deux jours ... & le commandeur de Mo... faire panser, passant du fort ... emportée d'un coup de canon ... outre tous ces chevaliers, plus de ... tués ou mis hors de combat. ... pour les remplacer, y en en-... la petitesse du fort ne ... passer un plus grand ... même, pour défendre ... si meurtrier, que les ... offrirent volontai-...

... qui filoient ... pourroient ... qu'il y auroit ... droits de l'isle. ... mpre et pour ... cette vûe, il ... de Conseil de ... son



par son intrépidité naturelle,
· les vieux soldats, à force de se
plus grands périls, il s'en fût
, s'étant avancé au-dehors de
'couvert, pour reconnoître la
ιin, fut atteint, à côté de l'o-
'at d'une pierre qu'un boulet
château Saint-Ange, avoit
'p le sangiac fut tué sur-le-
' guères en meilleur état : il
, tomba évanoui, et, jet-
ang par la bouche, par le
'e bacha, pour ne point
t jetter sur lui une cou-
ir fait porter dans sa
t intrépide, il s'avança
ndroit fit ses observa-
nieur que, pour em-
'oyoit dans le fort, il
ur le Mont Calcara,
s lignes qui étoient
ousser, si on pou-
er.
ons dit, avoit été
et pour ses trou-
nt encore arrivé,
bataillon de ja-
ıt du côté de la
s et le long de
Salvador. On
ui étoit com-

JEAN DE LA VALETTE.

prise dans cette étendue, une nouvelle batterie; et les janissaires, y joignant le feu continuel de leurs longues carabines, tuoient tout ce qui se présentoit au passage. Mais ils ne restèrent pas long-tems dans ce poste; et, avant qu'ils y eûssent pu faire des logemens et s'y retrancher, le Grand-Maître, qui en prévoyoit les suites, fit sortir du Bourg le maréchal Copier, à la tête d'un bon nombre de chevaliers et de soldats les plus braves de l'isle; et le maréchal chargea si rudement ces infidèles, qu'après en avoir tué une partie, il contraignit les autres à s'enfuir et à chercher leur salut derrière les retranchemens de leur camp.

Le bacha, qui n'avoit alors pour objet que d'empêcher ceux du fort de recevoir le secours du Bourg, par le conseil de son ingénieur, fit faire une espèce de chemin couvert derrière la tranchée, qui étoit au-dessous de la contrescarpe, et qu'on poussa ensuite jusqu'au rivage et au bord de la mer qui regarde la Renelle. On garnit cette ligne d'un grand nombre d'arquebusiers; en sorte que, par cet ouvrage, auquel les Turcs travaillèrent jour et nuit, le fort se trouva, à la fin, investi et enfermé de tous côtés, sans qu'il en pût approcher aucune barque qui ne fût aussitôt arrêtée ou coulée à fond.

Le Grand-Maître jugea bien qu'à moins d'un puissant secours, et capable de faire lever le siége, le fort ne pourroit plus tenir long-tems. Il en écrivit aussitôt au commandeur Salvago,

son résident auprès du vice-roi de Sicile, avec ordre de renouveller ses instances auprès de ce seigneur, pour le départ du secours. Quoique ce chevalier lui représentât l'extrêmité où le fort étoit réduit; qu'il le fît ressouvenir des promesses, tant de fois réitérées, qu'il avoit faites au Grand-Maître; et que, pour le toucher, il réclamât la parole expresse et si respectable du roi Catholique, Garcie, inquiet et incertain, eut bien voulu différer encore. Mais se voyant pressé par le seigneur Gatinare, prieur de Messine, et par plus de quatre-vingts chevaliers, qui étoient abordés de différentes contrées à Messine, et qui demandoient, avec de grands cris, que, si la flotte entière n'étoit pas encore en état de mettre à la voile, il leur fournît seulement quelques vaisseaux pour les passer à Malte, ce seigneur, pour se débarrasser de ces chevaliers, qui le tenoient comme assiégé dans son Palais, et vaincu par la honte plutôt que par leurs prières, consentit, à la fin, qu'ils pûssent s'embarquer sur les deux galères que le chevalier de Cornusson, neveu du Grand-Maître, avoit ramenées de Sarragosse. Il y en joignit deux autres, sur lesquelles il fit embarquer un régiment d'infanterie Espagnol; il donna le commandement de cette petite escadre à Jean de Cardone, sa créature; et, par des ordres secrets, il lui commanda, s'il apprenoit que le fort de Saint-Elme fût pris, de revenir sur-le-champ, sans mettre à terre et sans débarquer les troupes qu'il lui confioit. Car-

done se mit aussitôt en mer, et s'avança dans le canal de Malte; mais, sous prétexte des vents contraires, ou de vouloir éviter les escadres des Turcs, répandues le long des côtes, au lieu de débarquer en quelque cale, il consumoit le tems par différens mouvemens, la plûpart inutiles: et il sembloit qu'il fût plutôt parti de la Sicile pour montrer de loin le secours, que pour le débarquer.

A ne considérer que la conduite du vice-roi, on auroit cru qu'il manquoit ou de courage ou de fidélité pour ses promesses; et sa lenteur affectée à secourir Malte, l'avoit même rendu suspect et odieux à la plûpart des chevaliers. Mais on ne faisoit pas réflexion qu'avant toutes choses, ce seigneur devoit répondre, sur sa tête, de la conservation et de la défense de la Sicile; qu'il étoit à craindre, si les Turcs se rendoient maîtres de Malte, qu'ils ne vînssent ensuite l'attaquer dans son gouvernement; et qu'il avoit des ordres du roi d'Espagne, en voulant secourir le Grand-Maître, de ne pas hazarder témérairement sa flotte et son armée, en quoi consistoit la défense des royaumes de Naples et de Sicile, et même des côtes d'Espagne.

Les Turcs profitèrent de cet excès de précaution; le 21, ils revinrent, en foule, à l'assaut; toute leur armée étoit dans les tranchées ou au pied des murailles. Le bacha, espérant d'emporter la place, ne ménagea point ses soldats; ils trouvèrent, dans toutes les attaques, le même

courage et la même résistance de la part des assiégés. Les infidèles quittèrent et reprirent jusqu'à trois fois ce terrible assaut; un grand nombre de chevaliers périrent dans ces combats continuels; et, si la nuit qui survint ne les eut fait cesser, ils n'étoient plus en état de soutenir les efforts de cette foule d'ennemis dont ils étoient pressés. Cette nuit, qui leur procura un peu de relâche, leur fit voir, en même-tems, la grandeur de leur perte : ils la passèrent parmi les gémissemens de ceux qui se mouroient, et à panser les playes les uns des autres. Le bailli de Négrepont, Lamirande, le chevalier du Mas, et les principaux chefs, par les secours charitables qu'ils donnoient aux pauvres soldats, s'acquittèrent dignement, et en véritables Hospitaliers, des devoirs de leur profession. Dans cette extrémité, pour ne manquer encore à rien de ce qui pouvoit contribuer à leur salut ou du moins différer leur perte, ils se servirent d'un excellent nageur qui traversa le port, et qui représenta au Grand-Maître l'état déplorable de la place, qui étoit perdue, lui dit-il, avec ce qui y restoit de Chrétiens, si on ne trouvoit moyen d'y faire entrer un puissant secours.

Le Grand-Maître fut moins surpris d'une si triste nouvelle, qu'il avoit bien prévue, qu'il fut touché de compassion pour la perte que l'Ordre alloit faire de si braves guerriers. Il chercha encore tous les moyens de leur faire passer quelques secours; on ne laissa pas, par son ordre,

Jean de la Valette.

d'armer promptement cinq grandes barques, où un grand nombre de chevaliers, tous brûlans de zèle et de courage, se jettèrent en foule. Mais, quelques efforts qu'ils fissent, ils ne purent pénétrer jusqu'au fort. Mustapha avoit fait border le rivage de son artillerie et d'un corps de mousquetaires, et l'amiral Turc, de concert avec lui, avoit fait avancer, à l'embouchure du port Musciet, quatre-vingts galères; et, pour plus grande sûreté, il avoit encore jetté, au-devant de sa flotte, quinze barques, de légères frégates, et des brigantins chargés d'excellens arquebusiers, qui, par un feu continuel, forcèrent les chevaliers à se retirer.

Ceux qui défendoient le fort, ayant perdu toute espérance de secours, ne songèrent plus qu'à finir leur vie en bons Chrétiens, et en véritables religieux. Pendant la nuit, tous s'y préparèrent par la participation aux sacremens de l'église : après s'être tendrement embrassés, et n'ayant plus qu'à rendre leurs âmes à Dieu, chacun se retira à son poste pour mourir au lit d'honneur, et les armes à la main. Ceux que leur blessures empêchoient de marcher, se firent porter dans des chaises jusques sur le bord de la brèche; et, armés d'une épée qu'ils tenoient à deux mains, ils attendirent, avec une fermeté héroïque, que des ennemis, qu'ils ne pouvoient aller chercher les vînssent attaquer.

Le lendemain, 23 de juin, les Turcs, dès la pointe du jour, montèrent à l'assaut avec de

grands cris, et comme allant à une victoire qu'on ne pouvoit plus leur disputer. Mais le soldat Chrétien se défendit avec un courage invincible; il sembloit même que la certitude qu'il avoit d'une mort prochaine et commune avec les chevaliers, les eut rendus égaux en courage et en valeur : les uns jettoient des pierres et des feux d'artifices; d'autres s'avançoient fièrement au-devant des ennemis, et avec la même audace que s'ils en eûssent été victorieux. Ceux qui ne pouvoient marcher, se battoient à coups de mousquet; et, après avoir, par un feu continuel, consumé toute leur poudre, ils en cherchoient encore jusques dans les fournimens de ceux de leurs camarades qui avoient été tués à leurs côtés. Enfin, après un assaut soutenu pendant quatre heures entières, ils se virent réduits, pour défendre la brèche, à soixante personnes. Mais c'étoient plus que des hommes, qui, par un généreux mépris de la mort, faisoient encore trembler leurs ennemis. Le commandeur de Lamirande, de la langue de Castille, grand Capitaine, qui s'étoit signalé pendant tout le siége, se voyant près d'être forcé par les Turcs, rappella quelques soldats Chrétiens qui s'étoient maintenus jusqu'alors sur le cavalier qu'on avoit construit au-devant du fort. Le bacha, voyant la brêche fortifiée de ce petit secours, fit cesser tout d'un coup l'assaut, comme s'il eut été, encore une fois, rebuté par une résistance si opiniâtre, et il feignit de se retirer. Mais ce ne fut que pour

Jean de la Valette.

faire occuper par des janissaires, non-seulement le cavalier qu'on venoit d'abandonner, mais encore tous les postes supérieurs à la brèche et qui voyoient le dedans du fort à découvert.

Les assiégés employèrent ce moment de relâche à bander leurs playes, moins pour conserver un reste languissant de vie, que pour pouvoir combattre encore quelques momens avec plus de forces. A onze heures du matin, ils virent revenir les Turcs à l'assaut avec une nouvelle fureur; et les janissaires, du haut du cavalier et des autres postes, avec leurs mousquets, choisissoient ceux qu'ils vouloient tuer. La plûpart périrent par le feu ennemi : le bailli de Négrepont, le chevalier Paul Avograde, Lamirande, et la plûpart des chevaliers, avec ce qui leur restoit de soldats, accablés par la multitude, se firent tous tuer sur la brèche; et ce terrible assaut ne finit que faute de combattans, et par la mort du dernier chevalier.

La flotte des Turcs entra ensuite dans le port de Varza-Musciet comme en triomphe, et au bruit du canon, des trompettes et des autres instrumens militaires : tout retentissoit des cris de joye des infidèles. Quelques officiers de Dragut, étant courus à sa tente lui annoncer la prise du fort, le trouvèrent à l'extrêmité : mais, quoiqu'il eût perdu la parole, il ne laissa pas d'en témoigner sa joye par quelques signes extérieurs; et, levant les yeux au ciel comme pour

l'en remercier, il expira un moment après : Capitaine d'une rare valeur, et même plus humain que ne le sont ordinairement les corsaires.

Le bacha, entrant dans le fort, et jugeant par la petitesse de cette place, combien le Bourg lui donneroit de peine, s'écria : « Que ne fera pas le « père, puisque le fils, qui est si petit, nous « coûte nos plus braves soldats! » On convient en effet que les Turcs, dans le siége particulier de ce fort, perdirent au moins huit mille hommes : ce qui affoiblit considérablement leur armée. Mustapha, naturellement cruel et sanguinaire, pour s'en venger, et pour intimider, en même-tems, les chevaliers qui étoient dans le Bourg, et dans les autres forteresses de l'isle, fit prendre ceux qu'on trouva parmi les morts, et qui respiroient encore. Par son ordre, on leur ouvrit l'estomac, et, après leur avoir arraché le cœur, par une barbarie et une cruauté qui n'avoit point d'exemple, et pour insulter à l'instrument de notre salut dont ils portoient la marque, on fendit leur corps en croix; on les revêtit de leurs subrevestes; et, après les avoir attachés sur des planches, il les fit jetter dans la mer, espérant, comme il arriva, que la marée les porteroit au pied du château Saint-Ange, et du côté du Bourg.

Un spectacle si triste et si touchant tira des larmes des yeux du Grand-Maître : la colère et une juste indignation succédèrent à sa douleur;

Jean de la Valette.

par représailles, et pour apprendre au bacha à ne pas faire la guerre en bourreau, il fit égorger, sur-le-champ, tous les prisonniers Turcs; et, par le moyen du canon, il en fit jetter les têtes toutes sanglantes jusques dans leur camp.

FIN DU DOUZIÈME LIVRE.

TABLE

ALPHABÉTIQUE

DES MATIÈRES

Contenues dans le quatrième volume de l'Histoire des Chevaliers de Malte.

A.

B.

C.

E.

F.

G.

H.

J.

L.

M.

N.

O.

P.

R.

S.

T.

V.

7

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES
ET DU TOME QUATRIÈME.

